REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVIII[e] ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVIII[e] ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME QUARANTE-HUITIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1908

63969

054
R3274
1908 [v. 6]

NICOLAS I[er] ET LOUIS-PHILIPPE

II[1]

1832-1843

V

Dans le cours de l'année 1832, les relations entre les deux pays ne subirent aucune amélioration : un égal mauvais vouloir se manifestait à chaque pas. Casimir Perier mourut au mois de mai, et le comte Pozzo di Borgo considéra cette mort comme une grande perte pour la France. Mais « le Roi y paraît plus indifférent qu'il ne devrait l'être, » écrivait l'ambassadeur le 6/18 mai 1832.

Au mois de mai, le comte Pozzo profita d'un congé pour se rendre à Saint-Pétersbourg. Il y reçut la mission de faire, en retournant à son poste, des étapes à Berlin et à Vienne, en vue d'élucider un plan d'action commune entre les trois cours dans l'éventualité d'une guerre inévitable avec la France.

A son retour à Paris, le duc de Broglie était ministre des Affaires étrangères. Pozzo le trouva disposé à entretenir de bonnes relations avec la Russie. Il eut même lieu de constater que les Français aspiraient sinon à l'ordre, du moins à la tranquillité. Mais on ne persistait pas moins à se laisser entraîner par les affaires de Belgique et de Pologne. La prise d'Anvers par les troupes françaises souleva un grand enthousiasme à Paris. Le

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre

gouvernement français s'appliquait cependant à contenir ces entraînemens dans certaines limites et à en arrêter les progrès. Lorsque le comte Medem, chargé d'affaires russes pendant le congé de l'ambassadeur, crut devoir avertir le maréchal Soult, premier ministre en France, qu'il pouvait provoquer une guerre européenne, celui-ci lui répondit : « Pour désirer la guerre, je devrais être ou un sot ou un traître; or, je l'espère, on ne me croit ni l'un, ni l'autre. » Le gouvernement français fit preuve de sagesse dans d'autres questions politiques : il désirait réellement le maintien de la paix en Europe et, en particulier, l'établissement de bons rapports avec la Russie. Ainsi lorsque, sur l'initiative du fameux agitateur polonais Lelevel, un « Comité national révolutionnaire permanent » fut créé à Paris pour ameuter les esprits contre la Russie, le gouvernement prit des dispositions pour le fermer. Il est vrai qu'il le fit sous la menace de l'ambassadeur de Russie de quitter la France avec tout le personnel de l'ambassade si l'on ne donnait pas suite à cette réclamation. Quoi qu'il en soit, les dispositions nécessaires furent prises. Néanmoins, en décembre 1832, le comte Pozzo di Borgo quitta encore une fois Paris pour se rendre à Londres, uniquement afin de ne pas assister, au jour de l'an, à la réception du corps diplomatique aux Tuileries. Il ne voulait d'aucune manière, en qualité de doyen du corps diplomatique, se charger de prononcer le discours traditionnel de félicitation au Roi.

D'autre part, lorsque la duchesse de Berry entreprit, en été 1832, sa campagne extravagante contre la monarchie de Juillet, les sympathies personnelles de l'empereur Nicolas I[er] lui étaient assurément acquises. Mais, dès le début de l'entreprise, il en redoutait l'insuccès. Le 11/23 avril, la duchesse adressa une lettre à l'Empereur, pour le mettre au courant de ses projets et invoquer sa protection. « Appelée, disait-elle, par les vœux du Midi et de la Vendée, je vais me rendre au milieu des populations fidèles de ces contrées et leur confier les droits de mon fils. Forte de la justice de sa cause, je compte sur l'appui de la Divine Providence et sur celui de tous les cœurs généreux, c'est-à-dire, Sire, que j'ose invoquer le vôtre, et les nobles qualités qui vous distinguent me sont un sûr garant qu'il ne me sera point refusé. » Cette lettre autographe de la duchesse devait produire une étrange impression sur l'Empereur : elle était entièrement dépourvue de signes de ponctuation et d'accens. Il est possible

que l'état physique de la duchesse ait réagi sur le moral. On sait que l'aventure finit tristement : la duchesse fut arrêtée et il fut reconnu qu'elle était dans un état intéressant. Le roi Charles X adressa à l'empereur Nicolas la prière d'accorder sa protection à la duchesse, retenue en prison, et il fut prescrit à l'ambassade de Russie à Paris de prendre discrètement sa défense et de chercher à obtenir quelque soulagement de son sort.

Depuis le commencement de l'année 1833, l'horizon politique de l'Europe s'assombrit grâce à la rupture ouverte entre la Porte et l'Égypte. Les aspirations à une indépendance complète du pacha Mehemet-Ali se manifestèrent par une insurrection de celui-ci contre le sultan de Turquie.

Dès que ce conflit vint à surgir, le vice-chancelier s'empressa de faire connaître à Pozzo di Borgo les vues de la Russie dans cette question. Il les résuma en disant : la politique de l'Empereur est « un système de conservation. » Elle désire le maintien de l'Empire Ottoman sur le Bosphore et les Dardanelles et met tous ses efforts à éviter une catastrophe dans cette partie de l'Orient. Le Cabinet de Saint-Pétersbourg propose au gouvernement français de se joindre à lui pour atteindre ce but. Dans ce cas, il usera de son crédit auprès de Mehemet-Ali pour l'arrêter, et le maintien de la paix en Europe sera assuré. Toutefois, si le Cabinet des Tuileries saisissait cette « première marque de confiance » de la part de la Russie, pour proposer une « médiation collective » dans les affaires d'Égypte, ce projet devrait être immédiatement décliné par l'ambassadeur.

Le Cabinet français commença par affirmer son adhésion complète aux vues du gouvernement russe sur la question d'Orient; il exprima, lui aussi, le désir d'éviter toute catastrophe sur le Bosphore. Mais les agens français en Orient semblaient, dans leur conduite, s'inspirer de principes différens. L'amiral Roussin, ambassadeur de France près de la Porte, intriguait sans cesse contre la Russie : il proposa même au Sultan d'introduire la flotte française dans la mer de Marmara. En Égypte, les agens français favorisaient presque ostensiblement la politique envahissante de Mehemet-Ali. S'il n'entrait pas dans les intentions du gouvernement français de contribuer à la pacification de l'Égypte et au rétablissement de la paix avec la Porte, le comte Pozzo di Borgo devait s'abstenir de toute ouverture au sujet d'une action commune de la Russie et de la France pour

la solution de la crise en Orient. (Dépêche du comte Nesselrode du 28 mars/9 avril 1833.)

Pozzo aborda avec ardeur la mission importante qui lui était confiée. A peine revenu de Londres, il entra en pourparlers avec le duc de Broglie et avec le Roi lui-même, en s'appliquant à leur démontrer qu'il était de l'intérêt de la France d'entrer dans une alliance avec les grandes puissances. Le duc de Broglie se montra disposé à agir de concert avec la Russie, en vue de la pacification de l'Orient. Il promit de contenir l'ardeur de l'ambassadeur de France à Constantinople. Mais Pozzo comprenait que tout dépendait du Roi qui « gouverne, disait-il, ses ministres selon sa volonté et le royaume comme il peut. » C'est surtout dans les questions de politique extérieure que le Roi n'admettait aucune indépendance de son gouvernement.

A une des soirées suivantes, le comte se rendit chez la Reine qui recevait tous les jours les membres du corps diplomatique. Le Roi vint aimablement à sa rencontre et s'empressa de confirmer les assurances du duc de Broglie : il n'avait nullement l'intention de provoquer une catastrophe en Orient. Son unique désir était de maintenir la paix et d'amener une réconciliation du sultan avec Mehemet-Ali.

Le comte Pozzo di Borgo lui ayant déclaré que telles étaient également les intentions de son souverain, le Roi l'interrompit avec précipitation et lui dit : « J'en suis d'autant plus persuadé que l'Empereur doit être convaincu que l'Europe ne lui permettra jamais de s'établir sur ce point. » Cette sortie imprévue rendit Pozzo un moment si visiblement perplexe, que le Roi s'en aperçut aussitôt. Il s'ensuivit un court et pénible silence qui, selon l'avis de l'ambassadeur, dut prouver au Roi sa « naïveté. »

Le comte attira ensuite, dans un langage plein de gravité, l'attention sérieuse du Roi sur l'attitude de son ambassadeur à Constantinople, et ces déclarations firent une profonde impression. « Dans le cas, » dit l'ambassadeur, « où une escadre française passerait les Dardanelles, Sa Majesté Impériale regarderait ce fait comme un acte d'hostilité contre la Russie. » Le Roi ne put dissimuler son étonnement et répondit : « Comment, si fort que cela ? » à quoi l'ambassadeur répondit : « Exactement, sire. »

Cette conversation intéressante se termina par de nouvelles assurances du Roi qu'il n'avait aucune intention de porter atteinte à la paix de l'Europe et qu'il ne désirait que la pacifi-

cation de l'Orient le plus promptement possible. Pozzo en conclut que l'accord entre l'Angleterre et la France visait la Russie et que la politique russe était nécessairement appelée à compter avec ce fait positif.

Le comte était convaincu que ni le Roi, ni son ministre n'avaient conservé le moindre doute sur l'attitude éventuelle de la Russie dans le cas où une escadre française passerait les Dardanelles. Mais il eut lieu de remarquer, par les lettres reçues du prince Lieven, de Londres, que cette menace n'était pas appréciée à sa juste valeur par le Cabinet français. Aussi profita-t-il de sa première entrevue avec le duc de Broglie, le 7 mai, pour confirmer encore une fois la résolution de son gouvernement. Le ministre français écouta avec une certaine contrainte ses déclarations catégoriques et s'écria : « C'est donc une menace que vous venez me faire? » L'ambassadeur contesta énergiquement le caractère attribué à ses paroles, qui constituaient simplement « un avertissement amical. » — « Eh bien ! » répliqua le duc de Broglie, « si l'honneur et l'intérêt de la France exigeaient que son escadre entrât dans les Dardanelles, elle s'y déciderait, nonobstant ce que vous venez de me dire... » L'ambassadeur ne contesta pas le droit du ministre français de décider à quel moment l'honneur et les intérêts de la France exigeraient l'entrée de l'escadre française dans la mer de Marmara; mais il crut devoir en même temps réserver à la Russie celui de reconnaître cet acte comme contraire à son honneur et à ses intérêts à elle, et de prendre des mesures en conséquence. Le duc de Broglie lui répondit là-dessus : « Nous sommes dans ce sens sur un terrain égal. »

L'attitude du gouvernement français devait indisposer l'empereur Nicolas au plus haut degré. Il ne lui pardonnait pas l'intention de s'opposer de concert avec l'Angleterre aux vues de la politique russe à l'égard de la Porte. Les encouragemens donnés par Louis-Philippe au pacha d'Égypte insurgé indignaient l'Empereur. Lorsque le prince Orlof fut envoyé à Constantinople, Pozzo di Borgo reçut l'ordre de se borner à la déclaration que cette mission avait seulement pour but d'accélérer la conclusion de la paix entre le Sultan et le pacha d'Égypte. Le chargé d'affaires de France à Saint-Pétersbourg demanda au vice-chancelier quel était le terme fixé pour le départ des troupes et des bâtimens russes de Constantinople : il n'obtint aucune réponse.

Au moment où la conclusion de la paix entre le Sultan et Mehemet-Ali fut connue à Paris, le duc de Broglie dit à l'ambassadeur de Russie que la France espérait voir cesser les mesures provoquées par l'état de guerre. En d'autres termes, le gouvernement français s'attendait à la révocation immédiate des dispositions militaires prises par la Russie. Cette observation du ministre français irrita encore l'Empereur. Sur le rapport de Pozzo di Borgo du 15/27 mai 1833, dans lequel les paroles du duc de Broglie se trouvaient consignées, il écrivit : « La question du gouvernement français est une impertinence à laquelle il ne faut autrement répondre que par les faits mêmes. » Dans ces conditions, la nouvelle de la conclusion du traité d'Unkiar-Skelessi entre la Russie et la Porte devait produire à Paris une pénible impression. Bien que, par sa dépêche du 5/17 août 1833, le vice-chancelier s'applique à atténuer aux yeux du gouvernement français l'importance de cet accord, le roi Louis-Philippe et le duc de Broglie comprenaient fort bien qu'il assurait à la Russie une position dominante à Constantinople. Ils ne pouvaient d'aucune manière partager l'avis du cabinet de Saint-Pétersbourg que la Porte avait témoigné le désir d'échanger la « sûreté matérielle » due à la présence de l'armée et de la flotte russe contre « la garantie morale » que devait lui assurer une alliance avec la Russie. Il est évident que cette « garantie morale » pouvait en tout temps se transformer en garantie matérielle.

Le même mécontentement se produisit à Londres. Le Cabinet de Saint-James persuada celui des Tuileries de présenter à Saint-Pétersbourg une protestation collective contre l'alliance russo-turque. Toutefois, le roi Louis-Philippe jugeait cette question avec sang-froid. Lorsque l'ambassadeur de Russie le pria de vouloir bien s'expliquer à ce sujet, le Roi se prononça en ces termes : « Je vais vous en dire plus que je ne devrais, mais c'est l'homme et non le Roi qui parle. Mon ministre avait minuté un projet de note, qui contenait, à la vérité, des observations sur votre traité avec la Porte, mais sans aucune expression qui aurait pu provoquer la moindre irritation. Lord Palmerston ne voulut pas l'accepter et envoya celui qui fut adopté en définitive. » La note remise au comte Nesselrode par les représentans de l'Angleterre et de la France constatait « la profonde affliction » éprouvée par les deux puissances à l'occasion du traité d'Unkiar-Skelessi.

Le Cabinet impérial trouva cette démarche « intempestive, » et déclara que l'Empereur était résolu à remplir scrupuleusement les engagemens contractés par lui avec la Porte. Pozzo était convaincu que ce n'était pas tant le Roi que son ministre des Affaires étrangères qui marchait à la remorque de la politique anglaise. Il en parla au Roi qui lui répondit avec bonhomie : « Que voulez-vous? On dit que le Roi règne et ne gouverne pas. Je finirai par mieux arranger tout cela: le monde n'a pas été fait en un jour. »

Quoi qu'il en soit, il semblait hors de doute que le Roi était d'accord avec son ministre pour ne provoquer d'aucune manière une guerre avec la Russie à cause de l'alliance turco-russe. C'était pour eux un fait désagréable, mais rien de plus.

Ce qui attirait bien plus sérieusement leur attention, ce furent l'entrevue à Münchengrætz des souverains de Russie, d'Autriche et de Prusse, et les conférences qui s'ensuivirent à Berlin. Dès le mois d'août 1833, l'ambassadeur de Russie à Paris fut informé de la prochaine entrevue des souverains à Münchengrætz: elle avait pour but unique de consolider par des « épanchemens mutuels » les bases de la paix en Europe. Après l'entrevue, le comte Nesselrode adressa de Berlin, le 3/15 octobre une dépêche à Paris : il y exposait la vraie portée des conférences de Münchengrætz, ainsi que les dispositions qui y avaient été prises à l'égard de la France. — On a examiné en détail la situation générale de l'Europe, écrit le comte Nesselrode, et on a reconnu que la propagande révolutionnaire qui gagne journellement en extension, est une des « causes principales » de l'instabilité actuelle des trônes et des dangers qui menacent la tranquillité des nations. C'est en France qu'il faut chercher le foyer de cette propagande. Les trois monarques du Nord ont décidé de mettre un terme à ce danger : ils ont arrêté en conséquence quelques dispositions que le comte Pozzo di Borgo, de concert avec les représentans d'Autriche et de Prusse, est appelé à communiquer au gouvernement français, en lui recommandant de les prendre en sérieuse considération. Le vice-chancelier prévoit des objections de la part du Cabinet des Tuileries, qui fera valoir la nécessité de sauvegarder l'indépendance de la législation intérieure et la difficulté de rechercher les sociétés secrètes révolutionnaires. Ces objections sont sans valeur, vu que l'indépendance de la législation intérieure ne saurait justi-

fier des encouragemens donnés à des attentats contre l'ordre établi dans les États étrangers : quant aux sociétés secrètes polonaises, italiennes et allemandes qui s'abritent sur le territoire français, elles ne sont ignorées de personne. « Un pareil état de choses, » poursuit le comte Nesselrode, « toléré et même protégé là où il s'est établi, est incompatible avec une paix sincère et véritable, puisqu'il met les autres gouvernemens dans la nécessité de se tenir constamment sur la défensive. Il est contraire aux relations d'amitié et de confiance que les trois Cours voudraient entretenir avec la France. » Bien plus, il est contraire à tous les principes du droit public, « puisque aucun État, quelles que soient les formes de son gouvernement, ne peut s'arroger le droit d'imposer à d'autres les principes qui le régissent ou de laisser former et organiser dans son sein des associations qui leur seraient hostiles. » En vertu de ces considérations, « les trois Cours se trouvent fondées à demander la suppression des Comités (ou associations) mentionnés plus haut. »

Le comte Nesselrode résume son argumentation dans le principe suivant : « Si un souverain n'est pas assez fort pour dompter par ses propres moyens une révolte qui aura éclaté dans ses États, il a le droit d'appeler telle autre Puissance à son secours. » Les trois puissances sont fermement résolues à appliquer ces principes aux autres nations : « elles seront toujours prêtes à employer leurs forces réunies pour appuyer l'intervention légitime de quelque part qu'on voulût l'empêcher et la combattre. »

Ce rétablissement de la théorie de la Sainte-Alliance, déjà irréparablement ébréchée, devait provoquer l'indignation du gouvernement de Louis-Philippe. Il impliquait la condamnation absolue de tout ordre de choses politique et public, établi en France. Aussi comprend-on que, lorsque l'ambassadeur de Russie se présenta chez le duc de Broglie, avec ses collègues d'Autriche et de Prusse, pour lui remettre officiellement les dispositions du congrès de Münchengrætz, le ministre les reçut avec froideur et réserve. Il leur déclara qu'il reconnaissait à chaque État le droit incontestable de s'organiser et de régler sa conduite selon ses propres intérêts et sa situation. Enfin, désirant parer le coup des trois monarchies du Nord, il dit au baron de Werther, ministre de Prusse, qu'il se félicitait de l'accord de ces puissances pour contenir les ennemis de l'ordre public dans les limites néces-

saires. L'empereur Nicolas prit au sérieux ces paroles du ministre français et mit sur le rapport de l'ambassadeur l'annotation suivante : « Nous y voilà enfin après trois ans ! »

Comme on peut le croire, les dispositions des trois Cabinets monarchiques du Nord ne modifièrent en rien la marche de la politique intérieure en France. Le gouvernement de Louis-Philippe comptait bien plus avec les partis politiques et les vœux de la nation française, qu'avec les dispositions académiques du congrès des trois monarques. Il est probable que Pozzo di Borgo, ainsi que ses collègues d'Autriche et de Prusse, avaient en vue cette force des choses insurmontable, lorsqu'ils rédigèrent leurs *Observations* sur la situation intérieure de la France pour les communiquer en novembre à leurs gouvernemens. Il est fort possible que l'ambassadeur de Russie en ait été le principal auteur.

Ces *Observations* retracent un tableau de la situation intérieure de la France et constituent ainsi une réponse concluante à la doctrine de Münchengrætz et aux exigences formulées sur cette base. L'Europe entière, y lit-on, se trouve partagée en deux camps : dans l'un se trouve la France, — ce produit de la révolution, — dans l'autre l'Europe septentrionale, c'est-à-dire les trois puissances du Nord. On se demande involontairement dans lequel des deux camps se trouvent les autres États ? Cette question est restée ouverte.

En ce qui touche la politique intérieure de la France, les auteurs des *Observations* affirment qu'après la mort de Casimir Perier, le roi Louis-Philippe saisit lui-même les rênes du pouvoir et dirigea en personne la politique intérieure et étrangère du pays. Le ministère actuel convient parfaitement au Roi. Les deux ministres doctrinaires, Broglie et Guizot, sont le type du système révolutionnaire sous la dénomination de *constitution* et de *progrès* (*sic*). Ces ministres se montrent très sévères pour leurs ennemis politiques : les légitimistes et les républicains. Mais « ils excellent dans la faveur qu'ils accordent à toutes les résistances qui éclatent, au dehors, contre les autorités établies. Il suffit qu'un village s'insurge, qu'une assemblée de démagogues en Suisse ou en Allemagne s'élève pour qu'ils se prononcent contre les Souverains et les pouvoirs qui gouvernent. Dans leurs relations avec les Cabinets étrangers, la hauteur de leur langage est en raison inverse de la force de ceux auxquels

ils s'adressent. Réservés envers les grands, ils n'usent d'aucun ménagement lorsqu'ils traitent avec les faibles. » Tout cet écrit dénote une hostilité marquée contre le roi Louis-Philippe et ses ministres. Mais les auteurs du mémoire s'accordent en même temps à constater l'impuissance des trois Cours du Nord dans leurs efforts pour imposer leur volonté à la libre nation française. Ainsi, par exemple, en esquissant le portrait de Thiers, ils l'appellent « une espèce d'être à part, » avec lequel tous les ministres doivent compter. Les *Observations* signalent en dernier lieu la solidité de l'accord entre la France et l'Angleterre, car les deux puissances sont pénétrées des mêmes « idées révolutionnaires » et de la même « haine contre les Souverains. »

En 1834, les relations diplomatiques entre la Russie et la France n'ont été marquées par aucun événement nouveau, quelque peu saillant. La question d'Orient continue toujours à être l'objet d'un échange d'idées entre les deux Cabinets, et en France un ministère tombe après l'autre.

Lorsqu'en janvier 1834 le duc de Broglie déclara à la Chambre des députés qu'il partageait les tendances anti-russes de Bignon, rapporteur de l'adresse, il souleva non seulement l'indignation de l'ambassadeur de Russie, mais aussi à un haut degré l'étonnement du Roi et des autres ministres. Le Roi dit au comte Pozzo di Borgo que M. de Broglie s'était conduit « comme un enfant. » A son avis, c'est sur le régime parlementaire que devait retomber la responsabilité de cette maladresse ; il en reconnaissait les inconvéniens, mais, disait-il, « je me garderai d'en violer les principes et les règles, parce que j'en sens les conséquences. Si Charles X avait pris patience comme moi, il y serait encore. »

VI

A ces confidences sur le compte de ses ministres, Louis-Philippe en ajouta bientôt d'autres, plus piquantes. A la fin de janvier, le Roi exprima au comte Pozzo sa grande satisfaction à l'occasion de la réception flatteuse, dont avait été honoré à Saint-Pétersbourg le maréchal Maison, nouvellement accrédité comme ambassadeur de France à la cour de Russie. « Je veux, » dit le Roi, « que l'Empereur sache mes sentimens à cet égard. M. de Broglie ne les aura pas exprimés ; je penserai si je dois écrire une lettre directement à Maison, en la jetant demain à la

poste afin qu'il ne soit pas induit en erreur par le silence ou par les expressions incomplètes de mon ministre. » Ces paroles frappèrent au dernier degré l'ambassadeur de Russie, malgré le sang-froid qui lui était propre. « Je ne sais, poursuit-il dans son rapport au vice-chancelier du 18/30 janvier 1834, si le Roi écrit cette lettre, mais Votre Excellence peut conjecturer le mode dont les affaires se font ici, par cette découverte, qui serait incroyable, si le Roi ne m'en avait pas assuré si positivement. »

Ces paroles du Roi montrent combien il était mécontent de la conduite de son ministre des Affaires étrangères, qui dut bientôt quitter son poste. Le nouveau Cabinet ne dura que quelques mois, et il s'en constitua un autre en novembre. Guizot et Thiers ont joué un rôle décisif dans sa formation.

A l'époque de ces changemens continuels de ministère, en France, Pozzo s'adressait presque exclusivement au Roi pour traiter des questions courantes de la politique. La question d'Orient absorbait toujours l'attention des deux gouvernemens. Selon l'avis du Cabinet impérial, « la question d'Orient était définitivement résolue, l'Empire Ottoman conservé et l'Égypte renfermée de nouveau dans les bornes de la modération et de la prudence. Toutefois, lorsqu'on apprit à Saint-Pétersbourg qu'une flotte française appareillait à Toulon pour se diriger avec une escadre anglaise vers les côtes de Turquie, on y conçut involontairement des inquiétudes au sujet de nouvelles complications possibles. Le vice-chancelier adressa, le 18/30 juillet 1834, une longue lettre au comte Pozzo dans laquelle, d'ordre suprême, un avertissement sérieux était donné au Cabinet des Tuileries de ne pas suivre aveuglément tous les conseils de Londres. L'ambassadeur devait expliquer au gouvernement français que, si une escadre franchissait les Dardanelles, une guerre avec la Russie serait inévitable. La question consistait à savoir, non pas qui arriverait le premier au détroit, mais qui y resterait le dernier. « Or, sachez bien, mon cher comte, » écrivait le vice-chancelier, « que, s'il était jamais dit qu'un pavillon étranger flottât sur les Dardanelles, il n'y a pas un seul Russe qui ne soit prêt à donner jusqu'à son dernier rouble et jusqu'à son dernier enfant, pour aller venger ce qu'il croirait une insulte à la Russie. Ce n'est pas une question politique, c'est une affaire nationale chez nous. » En général, le vice-chancelier constate dans la politique des deux puissances

occidentales deux flagrantes contradictions. En premier lieu, elles se montrent très préoccupées des projets envahissans de la Russie et la forcent en même temps d'aller là où elles redoutent sa présence. L'Empereur a ajouté de sa propre main : « et où certes nous n'avons aucune envie d'aller. » En second lieu, elles s'élèvent contre l'influence croissante de la Russie à Constantinople et obligent en même temps la Porte, par toute espèce de menaces et d'intrigues, à considérer le gouvernement russe comme un ami fidèle et sûr. Le comte Nesselrode charge l'ambassadeur d'exposer ces vérités élémentaires au Roi lui-même dont le bon sens ne saurait être mis en doute.

Le comte Pozzo s'acquitta de cette mission et réussit à convaincre le Roi qu'il jouait avec le feu en appareillant une escadre à destination des côtes de Turquie. Louis-Philippe s'appliquait à démontrer que les nouvelles d'Orient lui faisaient prévoir une chute prochaine de l'Empire Ottoman, et c'est pourquoi il croyait nécessaire de tenir en réserve une escadre. Mais lorsque l'ambassadeur lui fit comprendre que, par ces mesures préventives, la France ne ferait que précipiter la catastrophe, en répandant partout la crainte pour le lendemain, le Roi en convint. Ce qui l'arrêtait, c'était l'alliance avec l'Angleterre. « Je suivrais volontiers votre conseil, » dit-il à Pozzo, « mais on ne manquerait pas alors de dire que je déserte l'Angleterre et que je renonce à son alliance, résolution que je ne veux pas, et qu'il m'est impossible de prendre, surtout eu égard à la nature de mes relations actuelles avec les autres puissances. C'était afin d'éviter ce reproche que j'avais témoigné le désir de nous entendre... »

Un certain rapprochement s'établit ainsi entre le Roi et Pozzo : le Roi nourrissait incontestablement des sentimens de considération pour l'ambassadeur, et celui-ci appliquait tous ses efforts à améliorer les relations tendues entre les deux gouvernemens.

VII

Tout cela changea en 1835. A la fin de décembre 1834, le vice-chancelier annonça au comte Pozzo di Borgo sa nomination à Londres. Cette nouvelle fut pour le comte un coup de foudre au milieu d'un ciel serein ; il ne s'attendait nullement à ce changement, au sujet duquel il n'avait pas été consulté. Le maréchal

Maison, ambassadeur de France à la Cour de Saint-Pétersbourg, mandait, le 12 janvier 1835, à son gouvernement qu'on reprochait au comte Pozzo di Borgo sa partialité pour la France. Le « parti russe pur » en était mécontent et désirait son éloignement.

Le roi Louis-Philippe ne dissimula pas ses regrets; ils augmentèrent encore lorsqu'il connut le nouvel ambassadeur.

Ce fut l'aide de camp général comte Pahlen, général de cavalerie. Les instructions en date du 27 avril/9 mai 1835 exposent ainsi le but de sa mission : « Loyale et ferme dans ses actes, simple, vraie dans son langage, la politique de l'Empereur, dans ses relations avec la France, repose tout entière sur l'application des trois principes suivans : » En premier lieu, le gouvernement impérial n'intervient pas dans les affaires intérieures, mais il ne tolère pas non plus l'intervention dans les affaires qui concernent exclusivement la Russie. En second lieu, la Russie ne se détachera jamais de ses alliées intimes : la Prusse et l'Autriche. Enfin, « Sa Majesté ne se décide à émettre une déclaration quelconque de concert avec les Cabinets alliés, que lorsqu'Elle est sûre qu'ils ont la volonté et le pouvoir de soutenir au besoin leurs déterminations par la force des armes. » Vient ensuite la liste des questions qui font l'objet des relations entre les deux pays. Il est dit notamment que, dans la question d'Orient, la Russie n'admettra jamais qu'une puissance arabe s'établisse sur le Bosphore. Le gouvernement français, hostile à la Russie, était d'un avis différent, mais dut s'incliner devant les argumens concluans, fournis par la présence de la flotte russe à Constantinople.

Plus intéressantes étaient les considérations générales dont devait s'inspirer le comte Pahlen dans ses relations personnelles avec le roi des Français et ses ministres. « Vu, disaient-elles, la dissemblance des principes qui dirigent la Russie et la France, leurs relations, il est vrai, ne sauraient être ni confiantes, ni intimes. L'Empereur désire nommément que vous en évitiez jusqu'à l'apparence et que, tout en profitant des avantages que votre prédécesseur a retirés de ses entretiens avec le Roi, vous ne chercherez pas à en multiplier les occasions, au delà de ce que l'intérêt du service de Sa Majesté exige. » Toutefois, redoutant une fausse interprétation exagérée de ces instructions, leur auteur s'empresse d'ajouter : « Mais, en vous recommandant d'user de cette réserve dans vos rapports personnels, Sa Majesté

vous autorise, d'un autre côté, à manifester en toute occasion, par votre conduite et votre langage, que la Russie et la France voulant la même chose, savoir la conservation de la paix, nous ne prévoyons aucun motif de mésintelligence et de rupture entre les deux pays, » si le Cabinet des Tuileries remplit la promesse de respecter les traités internationaux existans et respecte les frontières territoriales, actuellement reconnues.

Le comte Pahlen arriva à Paris en septembre 1835. Il fut aussitôt évident qu'on avait bien compris à Paris le véritable motif du rappel du comte Pozzo di Borgo et de la nomination de son successeur. Le premier était jugé trop aimable et trop courtois pour le gouvernement français; le second devait montrer plus de froideur dans ses relations avec Louis-Philippe et ses ministres. Le comte Pahlen ne s'y trompa pas non plus : il se proposa comme but de montrer à la cour de France que la cour impériale n'entretenait avec elle quelques relations que pour la forme et par nécessité. Très compétent dans les questions militaires, il prit ses instructions au pied de la lettre et se tint sur une telle « réserve » que toutes relations d'affaires avec lui cessèrent d'elles-mêmes. A la fin de septembre, reçu par le Roi en audience solennelle, il prononça un discours et remit ses lettres de créance. Le Roi, écrit le comte, « a témoigné son désappointement, trouvant moi et mon discours secs et froids. Cette opinion est partagée par tous ceux qui en ont eu connaissance. Le résultat en est, de la part du Roi, une réserve extrême. Il ne manque en aucune occasion de me dire des choses polies, mais il ne m'a pas encore parlé sur les affaires, comme il le fait toujours avec mes collègues d'Autriche et de Prusse. »

Le comte Pahlen se rendait souvent aux soirées de la Reine, où se réunissaient tous les membres du corps diplomatique. Le Roi demandait des nouvelles de la santé de l'Empereur et des membres de son auguste famille, sans laisser tomber un mot sur la politique et les affaires. « L'agent de Russie, » écrivait Pahlen, « est mis à la queue de ses collègues. » On comprend que cette attitude du Roi fut aussitôt imitée par tout son entourage. Personne ne montrait de l'empressement à entrer en relation avec le nouveau représentant de Russie. Tous les militaires et même les ministres « l'ignoraient. » « De mon côté, » écrivait Pahlen au vice-chancelier, « tout en usant d'une politesse entière envers ceux qui veulent me connaître, je ne vais et je

n'irai au-devant de personne. » Ses collègues d'Autriche et de Prusse, avec lesquels il devait agir de concert, en étaient au désespoir et lui exprimaient leurs sincères regrets. « Nous sommes désolés, » disaient-ils au représentant de la Russie, « de voir la situation dans laquelle vous vous trouvez. Conformément aux instructions de nos cours et en vue de l'intérêt qu'elles ont naturellement de connaître les pensées et les vues de Louis-Philippe, nous ne saurions changer nos relations personnelles avec lui. Par conséquent, notre conduite diffère de la vôtre. Cette différence sera remarquée dans le public, et particulièrement par nos ennemis communs. » Le comte Pahlen était troublé, démoralisé. Faisant la part du feu : « S'il ne s'agissait que de mes goûts, » écrivait-il, « j'aurais plutôt à me féliciter d'éprouver moins de gêne en me tenant éloigné d'une cour et de personnes aussi opposées à mes opinions qu'à mes sentimens. Mais il me paraît que ce n'est pas l'attitude qui convient au représentant d'un grand souverain apprenant indirectement et imparfaitement ce qu'il plaît à d'autres de lui communiquer. » Ces inconvéniens, l'empereur Nicolas Ier semblait vouloir les ignorer. Sur le rapport de novembre, il inscrivit de sa propre main la résolution suivante : « Pahlen ne doit faire *aucune* avance, mais aussi *nullement* repousser les avances du Roi. Se rendre chez lui, s'il y est invité une fois pour toutes, rentrer dans un devoir de politesse dont il doit s'acquitter ; mais il ne doit s'engager dans des conversations d'affaires que si le Roi les commence *lui-même.* »

Le comte Pahlen eut bientôt l'occasion de montrer comment il comprenait son rôle à la cour des Tuileries. Le duc de Broglie prononça en janvier 1836 un discours à la Chambre des députés dans lequel il déclarait « déplorable » la victoire remportée par l'armée russe sur les insurgés polonais. L'ambassadeur résolut aussitôt de s'adresser directement au Roi pour demander des explications et réclamer satisfaction de l'offense portée à l'armée russe. Il profita, pour avoir cet entretien, d'une soirée musicale aux Tuileries, à laquelle il était convié et demanda au Roi s'il avait lu une dépêche qu'il avait communiquée au duc de Broglie et dans laquelle le Cabinet impérial exprimait sa ferme intention d'entretenir les meilleures relations avec la France. Le Roi répondit avec surprise qu'il n'en avait pas connaissance quoiqu'il eût travaillé ce même jour assez longtemps avec le duc. « Je laisse à votre jugement, Sire, » dit le comte Pahlen, « à dé-

cider jusqu'à quel point la conduite de M. de Broglie est coupable en cette occasion, mais ce que je ne saurais passer sous silence, c'est le terme inconvenant dont il s'est servi en donnant l'épithète de *déplorable* à la victoire remportée par nos armes sur l'insurrection polonaise. Une pareille expression est-elle excusable dans la bouche d'un premier ministre d'un Cabinet qui professe des principes d'ordre et de stabilité? Un pareil langage, en prêchant indirectement la révolte, ne doit-il pas au contraire offenser tous les gouvernemens réguliers et les rendre de plus en plus méfians des dispositions et des intentions d'un Cabinet présidé par un homme dont l'esprit de propagandisme révolutionnaire ne saurait désormais être un secret? » — « Nul doute, » répliqua le Roi, « que l'expression de *déplorable*, appliquée comme elle l'a été par M. de Broglie, est de la plus haute inconvenance. C'est un étourdi dont je ne suis jamais sûr, malgré toutes les peines que je me donne d'agir utilement sur son esprit et de le maintenir dans une ligne directe et stable. J'y réussis parfois, mais souvent il m'échappe sans que malheureusement je me trouve dans la position de m'en débarrasser en le remplaçant par un homme de mon choix. » « Je vous le répète, continua le Roi, ce dont je gémis le plus, c'est de n'avoir pas à ma disposition les instrumens qu'il me faudrait pour arriver facilement et promptement au résultat que j'ai toujours en vue et qui consiste à faire disparaître de mes relations avec les puissances tout sujet de plaintes et d'éloignement. En attendant, veuillez, je vous prie, donner de ma part l'assurance à l'Empereur que je suis vivement peiné de n'être pas parvenu à empêcher l'adoption d'un terme peu important en lui-même, mais qui exprime une disposition malveillante envers la Russie. » L'empereur Nicolas Ier fut très satisfait de la conduite du comte Pahlen et inscrivit sur son rapport ces mots : *Parfaitement agi.*

L'Empereur fut d'autant plus satisfait que le comte avait produit sa protestation avant d'avoir reçu la dépêche du vice-chancelier du 25 janvier/6 février 1836, qui lui recommandait de faire précisément ce qu'il avait fait de sa propre initiative. Aussi voulut-il lui exprimer son contentement particulier. « Vos rapports, mon cher comte », écrivait-il le 15/27 février, « sont parfaits et me prouvent de plus en plus combien j'ai eu raison de vous envoyer à Paris. Vous avez le cœur droit et l'es-

pril juste. C'est ce que je demande et ce que j'estime avant tout. Peu m'importent les phrases. Continuez donc comme vous avez commencé. Par votre langage simple et vrai, vous ne tarderez pas à vous concilier la bonne opinion du Roi qui appréciera, j'en suis sûr, la noblesse de votre caractère. » Le duc de Broglie prit sa retraite en février. Thiers devint président du conseil et ministre des Affaires étrangères. Le comte Medem, conseiller de l'ambassade, eut l'occasion de se rapprocher de lui et lui demanda quelle serait sa politique. « Eh bien! » répondit Thiers, « je n'ai aucun système politique; toute ma politique est de ne rien faire et de laisser agir tout le monde, et je crois avoir ainsi saisi l'esprit de l'époque. L'homme n'est rien aujourd'hui; la force des choses l'emporte toujours. Il faut laisser arriver les affaires; il ne faut pas les faire. » Thiers était, en général, un partisan absolu de la « force des choses, » qui l'emporte toujours sur la volonté des hommes. C'est dans ce sens qu'il comprenait la politique de Louis-Philippe, qui pouvait se justifier par la « force des circonstances. » Il fit au comte Medem un portrait du Roi qui abondait en traits piquans. Il le trouvait homme « très fin, » très prévenant en général et surtout envers tous ses ministres. Il était « bon enfant, » toujours une bonbonnière dans sa poche pour régaler de bonbons ses ministres. Avec un couteau, tiré de sa poche, il découpait des fruits et en distribuait des morceaux aux assistans. Il écrivait ses observations sur de petits chiffons de papier et les cachait lui-même dans les carnets de ses ministres. — Le comte Pahlen s'exprimait de son côté en termes flatteurs sur le compte de Thiers: il lui trouvait beaucoup d'esprit, des capacités et « une rare pénétration. » D'ailleurs, écrivait-il, « le Roi étant devenu plus que jamais l'arbitre absolu des affaires, la France et l'Europe pourront désormais, mieux que par le passé, juger des actes de Sa Majesté et de son système à l'intérieur et à l'extérieur. » Le ministère Thiers parut à l'Empereur et à son ambassadeur bien plus modéré et plus raisonnable que ne l'était celui du prédécesseur. « La justesse de ses vues » et « la modération de ses principes » furent reconnues par le Cabinet impérial dans la dépêche du vice-chancelier du 9/21 avril. La France y était félicitée d'avoir un ministre comme Thiers, qui apportait dans les relations avec les puissances étrangères un esprit de « sage conciliation. »

Mais ces louanges firent place bientôt à une indignation sans

bornes. Contrairement aux ordres du Roi, Thiers avait autorisé l'enrôlement en France de volontaires pour l'armée de la reine Christine d'Espagne. Le roi Louis-Philippe, en l'apprenant de la bouche du ministre d'Autriche, en fut indigné lui-même au plus haut degré. Au Conseil des ministres, il dit à Thiers : « Je vois bien que vous avez décidément perdu la tête ; je m'aperçois que j'ai commis une grande faute en suivant l'avis de certaines personnes qui m'ont conseillé de vous confier le portefeuille des Affaires étrangères. Avec un peu plus de sagesse et de modération et d'attachement à ma personne, vous auriez pu rester ministre jusqu'à la fin de mon règne ; mais vous prétendez lutter contre moi. Détrompez-vous, monsieur Thiers : vous êtes infiniment trop faible pour cela. Je suis l'homme de l'époque et du pays ; je ne connais peut-être même pas toute la force qui réside en moi, mais je sais bien que je suis extrêmement fort ! »

C'est avec ces paroles, du moins d'après le témoignage du comte Pahlen, que Louis-Philippe congédia Thiers et tout son ministère.

Lorsqu'on connut à Saint-Pétersbourg la politique de Thiers dans les affaires d'Espagne, l'ordre fut donné au comte Pahlen de quitter la France avec tout le personnel de l'ambassade. Cette résolution fut communiquée en même temps à Vienne et à Berlin. Mais en recevant la nouvelle de la chute de Thiers et de son ministère, le Cabinet impérial se rassura et applaudit à la nomination du comte Molé comme chef de cabinet et ministre des Affaires étrangères. Le comte Pahlen était aussi content du choix de Molé que de celui de Guizot, comme ministre de l'Instruction publique : il appelait ce dernier le cerveau et la tête du nouveau gouvernement. Les sentimens de satisfaction, inspirés au Cabinet impérial par le nouveau ministère ne furent d'ailleurs pas de longue durée. Après quelques mois, l'ambassadeur fut chargé de protester énergiquement contre le discours d'Odilon Barrot et d'autres députés français sur la question polonaise (1).

Les questions de politique étrangère rentraient au second plan, et on ne prévoyait pas de complications internationales sérieuses. En revanche, les affaires intérieures de la France attiraient l'attention du gouvernement impérial et le portaient à

(1) Dépêche du 27 janvier/8 février 1837.

user d'une grande circonspection à l'égard du Cabinet français. Le comte Pahlen ne cessait de répéter qu'il ne croyait pas à la stabilité du régime monarchique en France, parce que ce régime n'avait pas de racines dans le pays. D'après lui, ce régime ne pouvait pas s'accommoder du « principe démocratique » qui avait pénétré jusqu'aux profondeurs de l'âme de la nation française. « La royauté, écrivait-il le 16/28 décembre 1837, ne s'appuie plus sur rien et se trouve dans un isolement complet. » On la rend responsable de tout ce qui arrive ; elle trahit sa faiblesse dans tout ce qu'elle entreprend. Tout malheur, toute calamité lui sont attribués. L'affermissement de la royauté ne serait possible, selon le comte Pahlen, qu'à la condition d'une réorganisation complète de la société française. « Le Roi, écrivait-il, ne sera plus désormais qu'un prisonnier d'État. Depuis plusieurs années il ne peut se présenter en sûreté dans les rues et sur les places. A l'avenir, il sera réduit à l'habitation de ses châteaux et parcs privés. » Il dit en terminant : « Lorsqu'une nation en est venue au point où en sont les Français, elle a besoin d'autres institutions et d'une réorganisation sociale, ou il faut qu'elle se décompose, car la source de la vie morale a tari. On trouve bien encore en France des individus, mais on y cherche en vain une société. » Ces observations du comte Pahlen, qui pouvaient pourtant prêter à bien des critiques sérieuses, furent très appréciées par l'Empereur. Il écrivit sur ce rapport l'annotation suivante très caractéristique : « Cette dépêche contient des vérités si palpables, que je suis fier, sans être sur les lieux, de l'avoir pressenti en entier. Lisez-la au comte Fiquelmont (ambassadeur d'Autriche). »

Le comte Molé était présenté à Saint-Pétersbourg comme un conservateur très correct : on présumait donc qu'il ne donnerait lieu à aucun mécontentement. Bien plus, on pouvait espérer qu'il contribuerait à l'affermissement du trône et du principe monarchique en France. Le fait ne confirma pas ces prévisions. Dans un de ses premiers discours à la Chambre des députés, le comte Molé prononça textuellement les paroles suivantes : « Nous détestons l'absolutisme et nous plaignons les nations qui connaissent assez peu leurs forces pour le subir. » Le comte Pahlen en fut indigné au plus haut degré et ses sentimens étaient partagés par les représentans d'Autriche et de Prusse. Tous les trois se présentèrent chez le comte Molé pour demander

des explications et réclamer satisfaction. A en juger d'après le rapport du comte Pahlen du 6/18 décembre 1837, le comte Molé fut très confus. « Je vous déclare, » dit-il, « avec peine, mais avec la plus entière franchise que j'ai eu complètement tort. Cette malheureuse phrase m'a échappé au milieu de la préoccupation que me donnent les débats sur la question espagnole. Cette affaire m'absorbait; je croyais la majorité ébranlée par la crainte de l'établissement d'un régime absolutiste dans la Péninsule; je voulais la rassurer sur les opinions du Cabinet; je ne songeais dans ce moment qu'à l'Espagne et à la France, et j'ai prononcé ces paroles dont je n'ai senti que bien plus tard toute la portée, toutes les interprétations qu'elles pourraient surtout faire naître à l'étranger. Je vous le répète, je conviens de mon tort, mais il a été involontaire. Mes principes conservateurs en sont garans... Je crois qu'il ne faut sous aucun prétexte rompre les obligations réciproquement contractées. C'est à cette idée que j'ai voulu appliquer mes mots sur l'absolutisme; je n'ai pas eu d'autres intentions; rendez-moi la justice de le croire. » Le premier ministre exprima en outre ses remercicmens au comte Pahlen de lui avoir fourni l'occasion de s'énoncer franchement vis-à-vis de lui. Le nuage fut dissipé, et l'Empereur écrivit sur le rapport de l'ambassadeur les paroles suivantes : « Pahlen a parfaitement agi. »

Ce petit conflit avec le chef du gouvernement français prouve une fois de plus quel immense abîme existait entre la Russie de l'époque de Nicolas I[er] et la France de la monarchie de Juillet. Les relations entre les deux Cabinets suivirent leur cours par la force des choses; mais il suffisait du moindre incident pour provoquer aussitôt des reproches et des récriminations amères.

A la fin de 1838, les nuages du conflit turco-égyptien surgirent une fois de plus à l'horizon politique. Le Cabinet impérial déclara à Paris qu'il n'admettrait jamais que le pacha d'Égypte vînt encore une fois troubler la paix de l'Europe. Lorsque la tentative de Mehemet-Ali d'obtenir l'indépendance entière de l'Égypte donna lieu à de nouvelles négociations diplomatiques, le Cabinet impérial décida d'en transférer le centre de gravité à Londres. Le baron Brunnow fut envoyé dans cette capitale en vue d'établir un accord complet entre la Russie et l'Angleterre. Le jeune diplomate russe s'acquitta avec un plein succès de la mission difficile qui lui fut confiée.

Les pourparlers avec le Cabinet des Tuileries eurent une issue toute différente. Le gouvernement russe éprouva une impression de perplexité, ne sachant pas avec qui il devait traiter à Paris. On ne faisait qu'y changer de ministère. Déjà, en février 1839, le comte Molé avait dû abandonner son poste, et le maréchal Soult avait été appelé à le remplacer. Il est vrai que le roi Louis-Philippe s'appliquait sans cesse à démontrer au comte Pahlen et au comte Medem qu'il était le chef de l'État et qu'il dirigeait en personne la politique de la France. Bien qu'on l'appelât « roi révolutionnaire, » comme il en convenait lui-même, il ne tenait pas moins dans ses mains les rênes du pouvoir. « J'ai laissé dire, » répétait-il, « et j'ai continué avec persévérance la lutte qui s'était engagée entre l'intérêt monarchique et l'esprit révolutionnaire qui m'avait pris pour principal point de mire... Voilà neuf ans que cela dure et je n'ai pas succombé. J'ai perdu parfois un combat, mais point une bataille, et tandis que j'ai réussi à rétablir la tranquillité et la prospérité à l'intérieur de mon pays, j'ai exercé la plus grande influence sur la continuation de la paix au dehors. » Le Roi exprima sa ferme résolution d'agir de même dans l'avenir pour le maintien de la paix internationale et la conservation de l'Empire Ottoman, et il persista en effet dans cette résolution, malgré toutes les intrigues de son entourage.

VIII

Lorsque la nouvelle de la mission du baron Brunnow à Londres fut connue à Paris, le maréchal Soult ne put s'empêcher d'exprimer ses vifs regrets au comte Medem. Selon lui, cette mission avait évidemment pour but d'isoler la France et de l'exclure des pourparlers sur le sort de l'Empire Ottoman. Aussi la France, disait-il, se trouve-t-elle dans la nécessité de s'opposer à toute intervention active de la Russie dans le conflit turco-égyptien, et si la Russie prenait la résolution d'envoyer sa flotte au Bosphore, la flotte française devrait franchir les Dardanelles.

Sur la dépêche du comte Medem du 29 septembre/11 octobre 1839, qui signalait cette déclaration du ministre français, l'Empereur inscrivit ce seul mot : *détestable.*

Ce fut à Paris une joie sans fin lorsque le bruit s'y répandit

de l'échec complet de la mission du baron Brunnow. Mais bientôt des faits incontestables vinrent confirmer l'accord intervenu et le succès éclatant du diplomate russe. On apprit du gouvernement anglais lui-même que l'Angleterre et la Russie avaient résolu d'appliquer, au besoin, des mesures de coercition contre Mehemet-Ali, s'il ne consentait pas à s'arrêter à temps et à se soumettre à la volonté des grandes puissances de l'Europe. Les sentimens du Cabinet des Tuileries à l'occasion de la mission du baron Brunnow avaient d'ailleurs une cause sérieuse et rationnelle. Le gouvernement français se trouvait dans les relations les plus amicales avec l'Angleterre, et cette amitié lui servait d'appui solide contre l'action malveillante de la Russie. Si l'Angleterre passait dans le camp russe, le complet isolement politique de la France devait en être la conséquence inévitable. L'émotion était très vive en France, et tout lui servait d'aliment, les relations de la France et de la Russie étant de plus en plus tendues. Le Roi se plaignait au comte Medem des dispositions russophobes qui s'étaient emparées de la société française, mais il avouait son impuissance à les contenir. Malgré son animosité contre Thiers, il se trouva obligé en mars 1840 de lui confier le soin de former un nouveau ministère. Thiers prit le portefeuille des Affaires étrangères. Le comte Medem, inquiet de la tournure que prenaient les choses, exprimait des regrets au sujet de la mission du baron Brunnow; il ne l'approuvait pas d'une manière absolue et aurait désiré que le Cabinet impérial se fût préalablement entendu avec le gouvernement français à ce sujet. « Ce n'est certainement pas notre faute, » lui écrivait le comte Nesselrode, « si les Français sont vaniteux et susceptibles. Si nous avions commencé par eux, l'Angleterre se serait irritée, et nous aurions rencontré sur le terrain de Londres les obstacles qui nous viennent aujourd'hui de Paris. C'est un cercle vicieux dont il eût été difficile de sortir avec des hommes aussi peu raisonnables et aussi peu pratiques que ceux qui, dans la plupart de l'Europe, sont aujourd'hui à la tête des affaires. Cependant, je dois convenir que, dans cette question-ci, j'ai trouvé plus de logique et de bon sens en Angleterre qu'en France. »

Le comte Pahlen était en congé quand il quitta Saint-Pétersbourg pour revenir à Paris; il fut muni d'instructions qui lui recommandaient de chercher à rassurer le gouvernement

français et à le convaincre qu'il n'entrait pas dans les intentions du gouvernement russe d'isoler la France. En dehors de cela, était-il dit dans ces instructions, « le gouvernement français n'ignore sûrement pas que, si nos vues à l'égard de la Turquie ont été plus d'une fois dénaturées en Angleterre, celles qu'il peut avoir sur l'Égypte n'y sont point à l'abri de tous soupçons. Plus d'une voix s'y est élevée pour signaler à la vigilance de la nation les projets futurs de la France sur la Méditerranée, et son intention supposée de faire un jour de l'Égypte, constituée en État indépendant, un poste avancé contre la Grande-Bretagne... »

Le comte Pahlen arriva à Paris au commencement d'avril et fut reçu aussitôt par le Roi et son premier ministre Thiers. Le Roi chercha à convaincre l'ambassadeur de la nécessité absolue d'en finir au plus vite avec la question d'Égypte et de faire quelques concessions à Mehemet-Ali. Personne ne saurait le contraindre à arrêter la marche de son armée. L'entretien de l'ambassadeur avec Thiers présenta plus d'intérêt. Le comte Pahlen s'appliqua à démontrer que la politique russe ne poursuivait d'autre but en Orient que le rétablissement de la paix et la conservation de l'Empire Ottoman. Thiers répondit : « Le gouvernement du Roi est sincèrement disposé à contribuer de tous ses moyens à amener cet heureux résultat. Mais en politique l'on ne doit pas entrer dans une allée sans en voir le bout. Or, en poussant le vice-roi à l'extrémité, on risquerait un coup de tête de sa part : le passage du Taurus peut-être. Je ne suis ni Égyptien, ni Turc. Je n'articule aucune proposition, mais je suis prêt à les examiner toutes et à approuver celles qui me paraîtront acceptables. Une fois d'accord avec les autres Cabinets, je prends l'engagement formel d'user de toute l'influence de notre parole, et même du langage le plus comminatoire pour porter Mehemet-Ali à se soumettre à nos décisions communes. » Toutefois, lorsque le comte Pahlen demanda à Thiers s'il consentait à prendre part aux mesures de coercition contre le vice-roi, le ministre français répondit évasivement. Il était convaincu que Mehemet-Ali restituerait à la Porte les territoires et les îles envahis, et qu'il se contenterait du Taurus comme frontière. Mais il exprimait surtout la ferme assurance que, sans le concours de la France, les grandes puissances ne réussiraient jamais à exécuter un projet quelconque de pacification de l'Orient. On comprendra dès lors facilement l'impression foudroyante que

devait produire à Paris la nouvelle de la conclusion de la convention de Londres du 3/15 juillet, concernant l'Égypte. Sans le concours de la France, quatre puissances de l'Europe avaient statué définitivement sur le sort du vice-roi et la situation internationale de l'Égypte. L'exclusion de la France de cet acte international d'une haute importance fut considérée par tous les partis politiques comme une atteinte grave portée à la dignité de la nation française. Le mot de guerre se trouvait dans toutes les bouches, et le gouvernement prenait les mesures les plus actives pour la mobilisation de l'armée. Une levée de 700 000 hommes était ordonnée, et la flotte appareillait pour prendre la mer. Cette ardeur belliqueuse des Français ne causa aucune alarme à l'empereur Nicolas. Les réflexions et les résolutions qu'il inscrivait sur les rapports du vice-chancelier présentent un grand intérêt. Nous croyons devoir en signaler une. Lorsque Tatistchew, ambassadeur de Russie à Vienne, annonça à l'Empereur que le prince Metternich, dans la crainte d'une déclaration de guerre de la France, proposait de convoquer une conférence diplomatique spéciale à Wiesbaden pour modifier la convention qui venait d'être conclue à Londres, Nicolas écrivit que la pensée du chancelier d'Autriche était raisonnable, mais impossible à réaliser. Jamais le roi des Français ne se soumettrait de plein gré à la volonté des puissances. « Mais, continuait l'annotation impériale, ce qu'il (le prince Metternich) exige de L. P. (Louis-Philippe) est *fou*, car il oublie que L. P. est devenu zéro ; le véritable pouvoir n'est plus *à lui* ; il est à *Thiers ;* comment peut-il donc renverser Thiers, au moyen de quoi ? Je ne comprends pas. »

Une autre réflexion de l'empereur Nicolas Ier est encore plus caractéristique. Lord Palmerston proposa au Cabinet impérial de défendre, le cas échéant, la convention de Londres à mains armées contre la France. Après avoir pris connaissance des rapports de ses représentans à Londres, à Paris et à Berlin, l'Empereur prit la résolution suivante, dûment motivée, le 9/21 août 1840 : « Toutes ces pièces sont du plus haut intérêt et de la nature la plus satisfaisante pour moi. Je ne balance pas un instant à m'associer à la déclaration à faire à la France, comme conséquence du traité qui vient d'être conclu. *Mais* il faut rédiger cette déclaration de façon qu'elle ne soit valable que *tant* que l'Empire Ottoman existe. Je ne puis pas me lier les mains pour l'ave-

nir, peut-être assez rapproché, où il n'y aura plus d'Empire de ce nom; car ce sera une nouvelle *ère* qui commencera, fort difficile à traverser, *si* l'on n'y met pas de *bonne foi* de part et d'autre; je réponds pour *moi*, car je ne me mettrai jamais en contradiction avec ma conscience; puissent les *autres* en dire autant! Ce cas fort malheureux étant donc devenu une des possibilités du moment et même fort probable, *il faut* penser à *l'avenir* de la manière la plus sérieuse, la plus profonde et échanger nos opinions, quand nous nous reverrons. Il ne s'agira de *rien moins* que de poser la question ainsi : si la *Turquie meurt*, que mettre à sa place? Veut-on d'un État chrétien *indépendant*, ou veut-on d'un partage *à l'amiable, sans en exclure la France?* J'opine pour ce dernier cas, et il me paraît que l'héritage du défunt sera *assez grand* pour satisfaire tous; en laissant Constantinople à tous, c'est-à-dire *à personne*. La garde du Bosphore *à nous*, celle des Dardanelles à l'Angleterre et à l'Autriche. Voilà, écrivait en finissant Nicolas, où en sont mes idées, — n'allez pas en conclure que je le désire; mais au contraire que je prie Dieu de nous préserver de ce nouveau malheur, étant pour cela résolu à ne pas me laisser prendre au dépourvu si la chose devient nécessaire. »

Cette pensée de la fin prochaine de l'Empire Ottoman ne cessait de poursuivre l'empereur Nicolas et, en y réfléchissant, il énonçait toujours la profonde conviction que ce n'était que dans le conseil des grandes puissances, et par leurs efforts *réunis*, que cette catastrophe pouvait être restreinte à des limites supportables pour tous.

Désirant aussi agir loyalement à l'égard de la France, l'empereur Nicolas Ier crut devoir renouveler la question: ne faut-il pas lui déclarer franchement qu'elle est appelée à marcher seule contre tous dans la question d'Égypte? « Il faut persister dans la marche suivie jusqu'ici, » écrivit l'Empereur sur le rapport du comte Nesselrode du 1er août 1840, « payer de la plus parfaite indifférence les invectives et les rodomontades françaises et ne rien faire pour les provoquer. J'ai reçu hier une lettre du roi de Prusse qui *heureusement* parle exactement de même. Il va voir Metternich et me demande s'il ne serait pas bien de déclarer à la France que si elle s'avisait de bouger pour attaquer *l'un de nous*, nous nous considérerions comme attaqués *tous;* je ne demande pas mieux, *si* l'Autriche et l'Angleterre le désirent; car

ce sera déclarer ce dont je suis résolu *sans convention*... » A la fin de cette annotation, l'Empereur donne libre cours à son sentiment d'irritation contre le gouvernement français et termine cette résolution par ces mots typiques : « Quel *cochon* que Thiers ! »

En octobre, Thiers donna sa démission. A la veille de sa chute, il eut des explications intéressantes avec le comte Pahlen et lui dit entre autres choses : « Nous n'avons rien contre vous; nous avons été sur un point de bonne harmonie, mais pas alliés. Vous avez joué votre jeu avec persévérance, avec habileté. Vous avez réussi et nous ne nous plaignons pas de la Russie. Ainsi vous voyez que l'opinion se déclare particulièrement contre l'Angleterre. Je vous dis franchement ma pensée. Vous êtes trois puissances continentales, régies par ce qu'on appelle l'absolutisme, qui ressentez un éloignement et une répugnance pour notre révolution. L'Angleterre a profité de ces sentimens pour conclure la convention de Londres. »

IX

Après Thiers, le portefeuille de ministre des Affaires étrangères fut occupé par Guizot. Le roi Louis-Philippe fut le premier à se féliciter de ce changement et ne dissimula pas à l'ambassadeur de Russie sa joie d'avoir « enfin un ministère de la paix. » Il avoua en même temps qu'il approuvait lui-même les mesures d'armement, mais seulement comme mesures de précaution. « Je ne veux pas de *casus belli*, » dit-il au comte Pahlen, « point de solidarité avec Mehemet-Ali, avec lequel je n'ai ni alliance, ni traité. » Le Cabinet de Saint-Pétersbourg fut heureux de ce changement de ministère : il se livra à l'espoir que la France finirait par accepter le fait accompli. « La France, » écrivait le vice-chancelier dans son compte rendu à l'Empereur pour l'année 1840, « ne se dissimule pas que de nous sort la pensée qui l'a conduite à son isolement, et que nous sommes ainsi la cause de sa situation humiliante. Et pourtant, elle ne nous en veut pas mortellement. Elle a pour nous la considération involontaire qu'inspire un heureux adversaire. Mais nous sommes plutôt à ses yeux un adversaire qu'un ennemi. La Russie ne devait rien à la France; elle ne lui avait rien promis; en combattant la politique française, elle a suivi franchement la ligne

que lui traçait son propre intérêt; mais elle n'a trahi envers elle ni antécédens, ni obligations. » L'Angleterre s'est éloignée de la France, et c'est contre elle que devaient se tourner les flèches de son indignation et de son hostilité. Selon l'avis du comte Nesselrode, c'est la conviction intime de la majorité des Français, dont la colère contre l'Angleterre cache un germe d'amitié pour la Russie. « Telle est, sire, » écrivait-il, « la disposition actuelle en France, sinon du gouvernement lui-même, au moins d'un bon nombre d'esprits. Elle va si loin que nous y avons déjà vu le chimérique projet d'une alliance russe germer dans la tête de plus d'un personnage influent. Ainsi, en même temps que nous avons reconquis l'amitié de l'Angleterre, nous voyons la France implorer la nôtre. »

Dans le cours de l'année 1841, Guizot réussit à retirer la France de la position pénible dans laquelle l'avait mise la convention de Londres sur l'Égypte. En juillet 1841, fut signée la convention des Détroits à laquelle elle prit part.

Le baron Brunnow caractérisa la politique française dans la question d'Orient sous les trois derniers ministères dans ces termes malicieux : « *Tergiverser* sous le premier ministère Soult, — *menacer* sous Thiers, — *mendier* sous le ministère actuel de Guizot, — voici de quelle manière la France a entendu traiter les grandes affaires d'Orient qu'elle a prétendu régler de concert avec nous. »

C'est un devoir d'équité de constater que Guizot ne mendiait pas; il cherchait à relever la France de l'échec qu'elle avait éprouvé. Il s'appliquait à démontrer au comte Pahlen que la France ne pouvait pas dans ce moment accéder à la convention de Londres, mais qu'elle était disposée à prendre part à une autre transaction quelconque sur la question d'Orient, comme par exemple celle des Détroits ou celle qui concernait les populations chrétiennes en Turquie, etc. « Dès que nous serons parvenus à une signature commune, » disait Guizot, « tout sera terminé, et nous désarmerons. » Après avoir reçu de Londres un projet d'accord sur les Détroits, il dit au comte Pahlen qu'il en acceptait le fond, en se réservant le droit de faire quelques observations sur les détails. Il refusait de prendre l'initiative pour la conclusion d'un « acte final » quelconque, ne désirait pas accéder à la convention de Londres de 1840 et ne consentait pas à recevoir une injonction de désarmement.

« J'ai transformé, disait-il à l'ambassadeur d'Autriche, la guerre en une paix armée et j'ai à cœur de changer celle-ci en une paix définitive. » Il déclara en même temps à l'ambassadeur de Russie : « Nous reconnaissons les faits accomplis, mais il faut qu'ils soient accomplis, sans quoi la France ne peut que s'abstenir de toute transaction pour le moment. »

L'empereur Nicolas accueillait avec froideur les vœux et les ouvertures du nouveau ministre français. Il trouvait celles-ci « un peu hautaines, à la manière française. » Il ne voyait également aucune nécessité de conclure « un acte final. » Sous ce terme, le gouvernement français entendait soit une convention des Détroits, soit une convention de garantie générale de l'intégrité de l'Empire Ottoman. Le gouvernement impérial comprenait parfaitement le but de ces ouvertures. « La chose est fort simple, cher comte, » écrivait le vice-chancelier au comte Pahlen le 6/18 mars 1841. « La France voudrait nous isoler pour sortir de son isolement. Accepter les faits accomplis et les consacrer dans un nouvel acte, c'est de sa part renoncer solennellement à son protectorat sur Alexandrie. Il faut donc, par compensation, que nous ayons l'air de renoncer à notre protectorat sur Constantinople. Mais la Russie ne se laissera pas prendre dans ce piège et ne consentira pas à faire cesser, à ses propres frais, l'isolement de la France. L'Angleterre également ne s'y est pas laissé prendre. Si la France veut participer à la signature de la convention des Détroits, qu'elle le fasse. Mais le Cabinet impérial doute qu'elle y consente. Quoi qu'il en soit, c'est indifférent qu'elle signe ou ne signe pas cette transaction. Un acte écrit changera au fond très peu de chose à la position actuelle du Cabinet des Tuileries, dit le vice-chancelier en terminant. Son isolement cessera sans acte écrit, si la France cesse de vouloir seule autre chose que ce que veut l'Europe réunie. »

La signature de la convention des Détroits n'avait pas contribué à améliorer notablement les relations entre la Russie et la France. Elles étaient restées « d'une grande retenue, » pour user des paroles du comte Nesselrode dans son rapport pour l'année 1841. Le comte Pahlen s'absentait souvent de Paris, tantôt pour une cure à Carlsbad, tantôt pour ses propres affaires à Saint-Pétersbourg. Il revint à Paris en août et en repartit en octobre. D'après les informations de Kisselew, chargé d'affaires en son absence, ce dernier départ fit beaucoup parler

et Guizot ne lui dissimula pas son « ressentiment. » Il qualifia même de « représailles » ce second départ de l'ambassadeur de Russie. Le chargé d'affaires fut indigné de ce terme imprudent sorti de la bouche de ce « vindicatif doctrinaire. » La cause de ce départ imprévu fut bientôt éclaircie; elle n'avait d'ailleurs rien de nouveau; l'ambassadeur ne voulait pas se trouver à Paris le jour du nouvel an et prononcer en qualité de doyen du corps diplomatique le discours de félicitations au roi Louis-Philippe. Déjà en août, se trouvant à Carlsbad, il avait demandé au vice-chancelier s'il était possible pour lui de s'affranchir de cette insupportable « corvée, » et l'empereur Nicolas l'avait autorisé à se rendre à Saint-Pétersbourg pour le jour de l'an. Sans attendre cette date, Guizot prescrivit à Casimir Perier, chargé d'affaires de France à Saint-Pétersbourg, de ne pas se présenter à la cour le 6/18 décembre, anniversaire de la fête de l'Empereur. Le vice-chancelier donna aussitôt l'ordre à Kisselew de s'abstenir avec tout le personnel de l'ambassade de paraître au palais des Tuileries le jour de l'an. Le 30 décembre, Kisselew avait l'occasion de prendre part à un dîner officiel dont Guizot avait eu connaissance. Le 31 décembre, il écrivit à l'introducteur des ambassadeurs qu'il était souffrant et que, par conséquent, il n'avait pas la possibilité d'offrir ses félicitations au Roi le jour de l'an.

Toutefois, après avoir usé de représailles à l'égard de la cour des Tuileries, l'empereur Nicolas Ier ne voulait pas pousser les choses plus loin et provoquer de plus sérieuses complications. Il voulait seulement « rétablir l'équilibre entre les procédés réciproques. » Bien plus, il se félicitait de voir que cet incident n'avait pas provoqué une « irritation trop vive de la part du Roi et de son gouvernement. » On recommanda à Kisselew de « regarder dès aujourd'hui cette puérile affaire terminée. » Mais le vice-chancelier ne dissimulait pas que « cette puérile affaire » compromettait la position de Casimir Perier à la Cour impériale. La faute en est au gouvernement français. « Guizot, » écrivait le comte Nesselrode à Kisselew le 20 janvier/1er février 1842, « ne s'est point assez rendu compte de la différence entre deux pays, dans l'un desquels la royauté n'est envisagée que comme *un parti*, tandis que dans l'autre, la société se regarde au contraire, comme ne faisant *qu'un*, pour ainsi dire, avec la personne du Souverain. »

Avant la réception de cette dépêche de janvier, Kisselew se rendit au bal de la cour, où le Roi et la Reine lui firent un accueil très gracieux.

A l'occasion de la mort subite du duc d'Orléans, l'empereur Nicolas Ier jugea opportun d'exprimer ses sincères condoléances à la famille royale. Le Roi fut très touché de ces paroles et de ces témoignages de sympathie de l'Empereur.

Le Cabinet Guizot durait : on s'en félicitait à Saint-Pétersbourg. Bien que Guizot ne témoignât pas de sympathie particulière pour la Russie, il n'offrait pas moins « plus de garantie aux puissances étrangères, par sa politique pacifique et ses principes conservateurs. » C'est pourquoi le vice-chancelier chargea Kisselew, par sa dépêche du 9/21 mars 1843, d'exprimer au ministre des Affaires étrangères les félicitations du Cabinet impérial à l'occasion de son brillant succès à la Chambre des députés, obtenu grâce à son remarquable talent oratoire. Il remporta en effet une victoire éclatante sur l'opposition, et lorsqu'il se rendit le lendemain au palais, il fut honoré des remerciemens et des félicitations du Roi et de tous les membres de la famille royale. La Reine lui donna un baiser, et le Roi lui dit : « Vous êtes, mon cher ministre, la gloire et la force de mon gouvernement. » En rapportant ces succès de Guizot, Kisselew ajoute que le gouvernement français aspire à un rapprochement avec l'Angleterre, mais que la nation française éprouve des sentimens de profond attachement pour la Russie et que le Roi doit en tenir compte. Malheureusement, Kisselew n'appuie cette assertion importante sur aucune preuve positive. Il l'a trouvée, évidemment, d'instinct, dans les sentimens de la nation française. Lorsque, en exécution des ordres du vice-chancelier, il se rendit chez Guizot et lui exprima les félicitations du gouvernement impérial à l'occasion de ses succès parlementaires, le ministre français en fut visiblement satisfait et l'assura « qu'il existait en France peut-être plus de penchant national pour la Russie que pour aucune autre nation. » Bien plus, Guizot s'appliqua à démontrer « qu'il partageait même l'idée que l'union des deux pays, que le temps et la force des choses pourraient un jour amener, était celle qui se laissait le mieux comprendre ici comme chez vous. » Mais il exprimait en même temps ses vifs regrets de voir que le Cabinet impérial persistait à user de procédés blessans à l'égard du roi Louis-Philippe, alors que c'était précisément par les efforts du

Roi que l'Europe jouissait de la paix et que des bornes infranchissables étaient posées à la Révolution. Il insistait sur le fait que le Roi oubliait toutes les offenses et qu'il cherchait par tous les moyens à complaire à l'empereur Nicolas. Malheureusement la convention de Londres de 1840 avait prouvé l'inutilité de tous ses efforts. Kisselew objecta que c'était la France qui voulait se séparer des autres puissances et soulevait toute espèce de difficultés pour le règlement du conflit turco-égyptien. Mais Guizot déclara catégoriquement que tel n'avait pas été le cas et que le Roi restait courtois et attaché à la Russie, bien que les Russes haut placés, se trouvant à Paris, ne trouvassent pas nécessaire de se présenter à lui. Kisselew fit observer à cette occasion que les Russes ne pouvaient pas pardonner à la presse françaises ses sorties blessantes contre le Tsar et leur patrie : c'était la raison pour laquelle ils s'abstenaient de se faire présenter. « Personne n'honore plus que moi, » répliqua avec vivacité Guizot, « cette unité de sentiment et le patriotisme qui reporte tout dans votre pays au Souverain qui représente l'État et la nation, et avec la loyauté et l'élévation de cœur si connus de l'Empereur ? »

Après s'être livré à ces épanchemens intimes envers le représentant de la Russie, Guizot se montra très désireux de connaître l'impression qu'ils avaient produite sur le Cabinet impérial. Mais Kisselew n'ayant reçu aucune réponse de Saint-Pétersbourg ne put le renseigner à ce sujet. L'impatience du ministre français fut si vive qu'il dit à Kisselew que, si ces épanchemens n'avaient produit aucune impression, les relations entre les deux gouvernemens étaient appelées à devenir encore plus tendues qu'elles ne l'étaient auparavant.

Enfin, au commencement de mai, Kisselew reçut du comte Nesselrode une lettre particulière qui dut produire sur lui et sur Guizot l'effet d'une douche d'eau froide. Cette lettre du 20 avril/2 mai 1843 caractérise parfaitement les relations entre la Russie et la France. Le comte Nesselrode commence par y exprimer sa surprise de ce que Kisselew avait présenté à Guizot officiellement ses félicitations à l'occasion de ses succès parlementaires. Il supposait qu'il le ferait verbalement et comme « une politesse privée. » D'ailleurs, le vice-chancelier ne déplorait pas particulièrement cette bévue, car il avait provoqué ainsi de la part du ministre français l'exposition de « sa profession de foi. »

« Je ne puis que vous approuver, » ajoutait le vice-chancelier, « de n'avoir point voulu changer ce monologue en discussion. » Les débats eussent nécessairement amené des récriminations et de justes plaintes fondées sur les faits qui se sont produits dans le cours de ces douze dernières années. En attendant, « la grande politique » du ministre français ne veut tenir compte que du présent, sans se soucier du passé. Toutefois, Guizot lui-même revient aux récriminations au sujet de la convention de juillet 1840. « M. Guizot le sait aussi bien que nous, ce qui a isolé la France, ce n'est pas notre Cabinet, c'est l'opiniâtreté de M. Thiers à ne faire aucune concession. Laissons donc 1840 dormir en paix dans son cercueil. » Si le gouvernement impérial n'est pas intervenu dans la politique française au cours de ces trois dernières années et s'il n'a rien fait pour augmenter la brèche dans les rapports de la France et de l'Angleterre, cela prouve seulement la grande modération et la circonspection de la politique russe. Il est remarquable que ce silence du Cabinet impérial ne provoque chez Guizot qu'un sentiment de surprise et non de gratitude. Guizot qualifie les réflexions énoncées par lui de simple monologue. « Nous serions toutefois fâchés, » dit en terminant sa lettre le comte Nesselrode, « qu'il pût croire que nous n'y avons pas attaché l'importance et la valeur qu'elles méritent, et surtout que nous n'avons pas apprécié l'esprit de conciliation qui les accompagnait. Vous voudriez bien au contraire l'en assurer de la manière la plus positive. »

A la réception de la lettre du comte Nesselrode, Kisselew se rendit chez Guizot pour lui en laisser prendre lecture. Après l'avoir lue, Guizot la restitua, remercia et dit qu'il comprenait l'irritation de l'empereur Nicolas à l'occasion des menées de l'émigration polonaise à Paris et des attaques de la presse française. Mais le Roi et ses ministres n'y étaient pour rien. Cette lettre ne donnait aucune réponse à trois griefs qu'il crut devoir formuler à Kisselew : 1° retour des ambassadeurs à leurs postes respectifs; 2° absence de déférence pour le Roi de la part des Russes, arrivant à Paris; 3° différence des procédés dont usait l'Empereur à l'égard du Roi comparativement à ceux qu'il observait vis-à-vis des autres souverains. Ce n'est que lorsque ces questions seraient élucidées d'une manière satisfaisante qu'on pourrait s'attendre à l'établissement de rapports réguliers entre les deux gouvernemens.

Kisselew ne se montra nullement déconcerté par les questions de Guizot. Il s'appliqua à démontrer qu'on pouvait trouver des réponses précises sur ces trois points dans la lettre communiquée du comte Nesselrode. Ce fut évidemment une maladresse de la part du chargé d'affaires de Russie, qui voulut faire acte de présence d'esprit. Guizot cessa l'entretien et l'entrevue prit fin.

Deux jours après, Guizot invita Kisselew à se rendre chez lui : il était autorisé par le Roi à lui communiquer les vues de celui-ci sur les questions mentionnées plus haut. Il dit à Kisselew que le Roi était très sensible aux bons sentimens du gouvernement russe, mais il pensait « que si la réapparition du représentant de Sa Majesté l'Empereur ne devait pas avoir pour conséquence d'autres procédés que ceux qui ont existé jusqu'à présent entre les deux Cours, » il serait préférable de conserver des chargés d'affaires. En faisant part à Kisselew de cette décision du Roi, Guizot ajouta : « J'ai trouvé le Roi plus vif et plus décidé que je ne pouvais m'y attendre sur le point que je viens de vous exposer et résolu à préférer la bonne gestion des affaires par ceux qui en sont actuellement chargés à celle par des ambassadeurs, si ceux-ci devaient s'imposer encore des restrictions dans leur courtoisie ou dans leur langage envers les souverains auprès desquels ils se trouvent accrédités. » Voilà pourquoi, ajouta le ministre français, le retour du comte Pahlen dans les anciennes conditions ne serait qu'un « replâtrage, » ou bien une réconciliation non sérieuse, et non pas une amélioration entre la Russie et la France.

Toutefois, dit Guizot en terminant, des circonstances peuvent surgir, où une amélioration réelle arrivera d'elle-même. Il faut en profiter, et le gouvernement est disposé à montrer sous ce rapport le plus grand empressement. Ainsi, par exemple, le comte Benkendorff doit arriver à Paris. Qu'il se présente au Roi, proposa Guizot, et dans ce cas, d'autres Russes arrivant à Paris suivront son exemple. Autre procédé : on attend prochainement la délivrance de l'épouse du Cézarévitch. Qu'on fasse part de cet heureux événement au Roi, comme on le fait à l'égard des autres souverains : aussitôt les relations entre les deux Cours subiraient une amélioration réelle, et le retour des ambassadeurs à leurs postes serait la conséquence naturelle de cet état de choses si désirable. — Kisselew se fit un devoir de

communiquer scrupuleusement à son gouvernement, dans son rapport du 7/19 mai 1843, les considérations et les ouvertures de Guizot et attendit avec impatience la réponse. Elle se trouva consignée dans la dépêche du vice-chancelier du 2/14 juin et se résume dans la note que l'Empereur inscrivit de sa main sur la dépêche de mai de Kisselew. La voici : « Le comte Benkendorff ne pourra obtenir la permission de se rendre à Paris que comme simple voyageur et avec la condition expresse (1) de ne pas se présenter; l'annonce de naissance de mes petits-enfans ne se fera pas plus que par le passé; nous aurons le plaisir de revoir ici notre ami Pahlen, et je me contente très volontiers de M. André (2). *Dixi.* »

Il ne restait au vice-chancelier qu'à communiquer à Kisselew cette résolution suprême dans une forme diplomatique quelque peu mitigée.

F. de Martens.

(1) Le mot *expresse* est trois fois souligné dans l'original par l'Empereur lui-même.

(2) Chargé de France à Saint-Pétersbourg.

L'AMIE PERDUE

PREMIÈRE PARTIE

I

Germaine de Servières et Georges Fauvel suivaient, à travers les prairies, pour regagner la propriété de Salagnac, le ruisseau qui court, limpide et bondissant, de la montagne vers la vallée. Ils allaient à pas lents, sans presque se parler, inconsciemment captivés par la tendre beauté de l'heure, — elle, blonde, élancée, vêtue d'une jupe à carreaux gris et noirs et d'une jaquette serrée à la taille, son chapeau garni d'une ruche en taffetas; lui, assez grand, blond comme elle, avec un visage empreint de bonté et qu'allongeait une barbe presque rousse, — et le chemin était si étroit qu'ils ne pouvaient marcher côte à côte. La journée s'achevait; dans le ciel satiné, le disque du soleil jetait ses dernières clartés. En bas, le village de La Roque ramassait au bord de la Cize l'une contre l'autre ses maisons basses abritées de tuiles rouges que bénissait, du haut d'un rocher, près de l'église, la statue bleue de la Vierge. Bien qu'on fût aux derniers jours d'avril, la nature gardait encore les aspects désolés de l'hiver; seules, éparses, quelques campanules, de chétives marguerites et les fleurs jaunes des genévriers annonçaient le tardif éveil du printemps. Tout était calme; un berger, son chien couché à ses pieds, taillait une baguette de sureau.

Parfois, la jeune fille, pour arracher un brin d'amourette, se baissait, et le jeune homme admirait la grâce de son corps et la grâce de ses gestes. Parfois elle se retournait et souriait : sa bouche était petite, d'un très pur dessin, de grands cils ombrageaient ses grands yeux. Ses cheveux relevés découvraient tout entière une nuque dorée. Parfois elle sondait prudemment le terrain du bout de sa bottine, car l'eau avait creusé des trous que l'herbe cachait.

Ils atteignaient maintenant un plateau; on ne distinguait plus le village et, sur leur droite, les bois tout de suite remplaçaient les prairies. Les arbres étaient sans feuilles, des branches brisées pendaient et les feuilles tombées jaunissaient le sol, où les mousses brûlées par la gelée mettaient parmi les bruyères pâles et les fougères mortes de larges taches rouges. De frêles bouleaux dressaient au milieu des chênes et des hêtres leurs troncs sveltes et blancs. Germaine et Georges marchèrent quelques instans jusqu'à une coupe récente; un peu en avant des bûches rangées en longs rectangles on avait installé un banc de fer: ils s'y assirent. De là ils dominaient la Cize ; à peine, tant son lit était encaissé, l'apercevaient-ils; ce n'était qu'un filet d'argent brillant, avec des lueurs vertes, ou des franges d'écume; mais ils entendaient le sourd grondement de ses eaux toujours irritées contre les rochers qui encombrent sa route. Un coup de sifflet déchira l'air, un train invisible roula sur la voie qui accompagne la rivière ; de la fumée s'éparpilla, puis s'évanouit. Dans le ciel, au-dessus de leurs têtes, un nuage sombre passait, et devant eux des nuages légers, doux comme de l'ouate, s'attardaient. Germaine gardait sur les genoux les fleurs qu'elle avait cueillies; Georges, silencieux, la contemplait.

— A quoi pensez-vous ? demanda-t-elle.

Il eut un geste incertain.

— La première fois, Germaine, qu'on vous a permis de vous promener, toute seule avec moi, dans la campagne, c'est ici que nous sommes venus, un matin de juillet. Vous aviez quatorze ans, moi vingt; vous portiez encore vos cheveux répandus sur le dos. On construisait la ligne du chemin de fer; les gens de La Roque racontaient que le pays n'était pas sûr, à cause des ouvriers italiens que les entrepreneurs embauchaient, et de temps en temps je tâtai avec une puérile satisfaction dans ma poche un revolver chargé. Vous rappelez-vous? Il y avait là de gros

hêtres, des buissons, et puis, au bout du plateau, un garde-fou vermoulu.

Elle répliqua gaîment :

— Oui, oui, je me rappelle... Nous avons fait un si grand détour, pour rentrer à Salagnac, que vous étiez désespéré : vous redoutiez les inquiétudes de maman, les reproches de papa, alors je me suis moquée de vous, et vous...

Elle s'interrompit :

— Vous ne m'écoutez pas ! à quoi pensez-vous donc ?

Une subite gravité alourdit la voix de Georges :

— Je pense que vous vous mariez dans une semaine, le 30 avril. Savez-vous qu'il m'a fallu un sérieux effort pour me persuader que c'est vrai ? Dire que c'est vous, dont je revois l'imposante nounou — avec les rubans moirés de son bonnet ! — vous qui, à peine debout sur vos jambes, avez été ma petite camarade ! Nous avons grandi, vous à Salagnac, moi au Pompidou, à un kilomètre l'un de l'autre, toujours ensemble. Ne m'en veuillez pas : hier encore, vous restiez pour moi la fillette de jadis.

Il se tut, puis il ajouta, comme s'il parlait à lui-même :

— Les beaux mois que nous avons vécus dans ce pays ! vous rappelez-vous ?

Elle ne répondit pas. Le soleil était encore au-dessus des bois ; soudain les nuages blancs, depuis quelques instans confondus, devinrent orangés, et le soleil commença, lentement, de descendre. Alors le ciel s'empourpra et rougit la terre, les rochers schisteux et les arbres au pied desquels la Cize coulait : tout s'amollit, tout se tut : même les bruits vagues, innombrables et coutumiers de la forêt s'éteignaient. Tous deux, émus par de pareils souvenirs, se recueillaient, comme la nature. Lui, jusqu'à sa première communion, il avait, sans en bouger, sinon pour de rares et courts voyages, habité le Pompidou avec sa mère et une institutrice (car son père était mort presque après sa naissance). A cette enfance choyée par l'unique affection de ces femmes, il devait une sensibilité craintive, un caractère un peu renfermé, de la timidité aussi, une sorte de candeur. Germaine approchait de sa sixième année quand on avait envoyé Georges suivre les cours du collège à Séverac où le logeait une vieille tante, mais combien déjà elle avait pleuré qu'on lui râvît ce compagnon si habile à l'amuser ! Heureusement, il y avait

les dimanches, les congés et les grandes vacances. Les propriétés se touchaient, les familles, de génération en génération, se fréquentaient, il n'y avait du même rang à trois lieues à la ronde que cette petite fille et ce petit garçon : tout leur fut en commun, les soldats de plomb et les poupées articulées; ils jouaient aux mêmes jeux; ils ne se quittaient pas ; s'ils n'étaient pas à Salagnac, ils étaient au Pompidou. Plus tard les parens de Germaine s'étaient décidés à séjourner quelques mois à Paris. Avec quelle joie en juillet les enfans se retrouvaient ! La petite fille se changeait en fillette, le gamin en adolescent, mais chaque retour de l'été, loin d'affaiblir leur amitié, l'avivait. La brutalité des collégiens blessait Georges, la violence de leurs récréations l'effrayait, et cette fillette au contraire, élevée dans une naturelle liberté que favorise la campagne par une mère un peu languide et un père brouillon à la fois et débonnaire, était si jolie, si douce, rêveuse déjà. Le jardin fut d'abord leur royaume; ils en connaissaient toutes les plantes, et celles qui savamment disposées ornent de leurs éclatantes couleurs les massifs, les plate-bandes et les allées, et celles des potagers, moins orgueilleuses, correctement alignées et que le jardinier tous les soirs, en manches de chemise, un chapeau de paille déchiré sur la tête, arrose, le visage gouttelant de sueur, et ils y possédaient des coins préférés, des coins bien à eux, la tonnelle, où l'on se cache quand sonne la cloche du déjeuner, le bassin où sautent les grenouilles, et le carré où poussent de gigantesques choux bleus réservés aux lapins. Ensuite, les prairies où s'incline le bouton-d'or, les grands bois hérissés de rocs où les bruyères roses et les vertes fougères dérobent les sentiers, les landes cuivrées où broutent les moutons détrônèrent le jardin. Si loin que s'égaraient leurs courses, Germaine n'avait jamais peur, tant Georges lui paraissait plus fort que tous les êtres de la création, et lui, il était fier d'inspirer une telle confiance. Parfois M. de Servières, qui avait des principes, disait : « Ce n'est pas très convenable que ces enfans sortent seuls; » mais aussitôt, sa conscience rassurée par ces paroles, il n'y pensait plus. Les années se succédaient et, sans former entre eux de nouveaux liens, fortifiaient les anciens. Georges terminait ses études à Paris, commençait sa médecine, entrait à l'Institut Pasteur. Depuis longtemps Germaine était une jeune fille; mais bien qu'il eût cessé de la tutoyer, elle demeurait pour lui la fillette qu'il

protégeait naguère, et pas plus qu'il n'imaginait pouvoir jamais éprouver pour elle un autre sentiment que l'amitié, il n'imaginait qu'un jour elle, de son côté, aimerait cependant et se marierait.

Georges s'était levé.

— Une petite fille! où avais-je les yeux? Aujourd'hui seulement je vous vois telle que vous êtes, une jeune fille, jolie, naturellement, et intelligente, mais une jeune fille aussi qui, malgré son besoin de rêver, a la curiosité impatiente de la vie, une jeune fille qui sera bientôt une femme... Je ne suis plus maintenant votre aîné; à vingt-neuf ans, un garçon, qui est célibataire, n'a pas beaucoup d'importance; une jeune fille de vingt-trois ans qui se marie, ah! c'est un personnage... Ainsi l'autre semaine je partais de Paris, joyeux comme chaque été, parce que je retrouverais, tout près de ma maison, la fidèle compagne de mes vacances. Je ne songeais pas à votre mariage: pourtant je savais que vous étiez fiancée, et que les fiançailles à l'ordinaire mènent au mariage. Et soudain, tandis que nous remontions à travers les prés, j'ai saisi tout ce qu'il y avait de changé entre nous.

— Changé, changé, répéta Germaine étonnée, mais rien n'est changé...

— Aujourd'hui, sans doute, rien n'est encore changé; mais quand vous serez mariée... Vous aimez votre fiancé, vous l'avez aimé tout de suite, l'année dernière, à Salagnac où M. de Servières l'avait invité; vous l'aimez d'amour... Moi, je ne suis qu'un ami, un vieil ami, un ami d'enfance : que compte un vieil ami auprès d'un mari qu'on aime! Si votre fiancé, Philippe Le Thiennet, était à Salagnac, nous ne serions pas ici, tous deux seuls comme naguère.

Elle le regardait, comme si elle ne comprenait pas.

— Ce qui vous était permis, expliqua-t-il, ne vous l'est plus désormais. Philippe arrive demain : nous avons fait notre dernière promenade.

— Pourquoi? demanda-t-elle naïvement. Nous serons toujours les mêmes amis.

Il hocha la tête :

— Bientôt je n'oserai plus vous appeler Germaine.

— Mais vous avez de la peine.

— Moi, de la peine! s'écria-t-il, et de la peine, parce que

vous êtes heureuse, quelle idée! Oui, un instant peut-être j'ai été triste : depuis la mort de ma pauvre mère vous êtes la seule personne au monde que j'aime profondément... comme une sœur en vérité, — car les jours de notre existence se mêlent si intimement, — et je vous perds... Oui, je vous perds, je ne me trompe pas, je me représente l'avenir exactement : c'est une vie nouvelle qui commence, une vie où moi je serai toujours pour vous le même; mais où vous, quoi que vous disiez, vous ne serez plus la même pour moi, parce que vous aurez un mari, des enfans, un foyer enfin avec toutes ses joies, toutes ses charges aussi.

Elle l'interrompit :

— Vous aussi, vous vous marierez.

— Je ne crois pas; le mariage m'effraierait... D'ailleurs, ce qui m'importe avant tout, c'est votre bonheur. Ce mariage, n'est-ce pas? c'est votre bonheur; alors comment pourrait-il me causer de la peine? Depuis des années, je ne peux être heureux que si vous êtes heureuse.

Elle soupira :

— Je suis heureuse.

Elle avait baissé les paupières, ses mains se joignaient sur les fleurs, et une faible rougeur colorait ses joues. Georges ne put s'empêcher de sourire avec mélancolie; cette petite phrase sourdement prononcée, n'était-ce pas la toute-puissance de l'amour qui s'avouait? Lui, bien qu'il eût toujours souhaité le bonheur de Germaine, au moment où elle le rencontrait, il souffrait, parce que, tout de même, ce bonheur, c'était la fin de leur longue tendresse, tendresse d'enfans, tendresse d'adolescens, tendresse de frère et de sœur, où il mettait tout le robuste attachement d'un frère aîné... et c'étaient, il le sentait bien, des années et des années qui mouraient et des choses qui s'en allaient et que rien ne remplacerait. Mais elle, elle aimait, elle était aimée, il n'y avait plus que l'amour pour elle, et comme il n'y avait plus que l'amour, il n'y avait plus que l'avenir; le passé déjà s'effaçait.

Brusquement, elle porta les mains à ses yeux :

— Ah! Georges, je l'aime, je l'aime, je l'aime.

Puis, découvrant son visage, à la fois honteuse, inquiète et frémissante, elle ajouta :

— Et lui, croyez-vous qu'il m'aime autant que je l'aime?

La gerbe, tombée de ses genoux, s'était déliée, répandant sur le sol les marguerites déjà fanées, les petites cloches des campanules toutes plates. Georges, simplement, se courba pour les ramasser... Il n'avait jamais aimé d'amour, il n'avait même jamais parlé d'amour, trop délicat pour que seule une brutale convoitise l'entraînât à jouer auprès d'une femme une comédie sentimentale, trop timide aussi pour provoquer une aventure. Ce cri de Germaine où se mêlaient tout ce qu'il y a d'angoisse et de confiance dans la passion, de l'espoir, de la crainte, du désir, le bouleversa, parce qu'il lui révélait l'amour. Ainsi cette jeune fille, qu'il avait fait jouer, en savait aujourd'hui bien plus que lui, parce qu'elle aimait. Cependant, les fleurs emplissant ses bras, l'air un peu gauche, il la considérait, cherchant en vain des mots qui la rassureraient, et il ne put que dire :

— Il faut rentrer, Germaine, il est tard.

Ils prirent un sentier de charrette que bordaient des châtaigniers séculaires, tordus, foudroyés, éventrés, encore plus fantastiques avec le soir. Le soleil avait complètement disparu, et les nuages orangés tout à l'heure, qui l'entouraient, étaient roses maintenant; tout s'assombrissait et il semblait que peu à peu sur la terre s'étendait un voile violacé. Ils allaient, pensifs, l'un près de l'autre dans un grand silence où leurs pas résonnaient; de temps en temps, sous les couverts un bruit léger glissait, le bruit d'une bête prudente qui regagnait son gîte.

— J'ai connu au lycée, à Paris, votre fiancé, dit enfin Georges; plus tard nous nous sommes revus, alors qu'il avait perdu ses parens. Nos destinées sont complètement différentes : moi, pauvre savant ignoré, j'étudie dans un coin de l'Institut Pasteur le problème du cancer, ce n'est pas magnifique; lui, à trente et un ans, est un grand constructeur d'automobiles; riche, envié, il appartient au monde le plus agité de Paris, le monde qui tout ensemble s'amuse et travaille le plus, adore la vie et en tire tout ce qu'elle peut fournir de plaisirs... Eh bien ! Philippe m'a toujours produit la même impression : il est très intelligent, audacieux, ardent, il a besoin de luxe, de fièvre, mais il a aussi des qualités profondes. Et tenez, il vous aime justement pour tout ce qui vous distingue des jeunes filles qu'il est habitué à fréquenter, pour votre réserve, pour votre douceur, pour votre modestie, pour votre charme, pour tout ce qui fait de vous une véritable jeune fille, comme l'étaient nos mères... C'est

bien, cela. Je lui suis reconnaissant en outre à cet Auvergnat déraciné d'avoir voulu épouser une fille de son pays, alors que tant de jeunes Parisiennes fortunées, éveillées, brillantes, lui eussent si volontiers accordé leur main. Je ne doute pas qu'il ne vous rende heureuse, puisque vous fixez son cœur.

Il se tut, quelques secondes, puis il acheva, d'un ton gai à la fois et admiratif :

— C'est un beau garçon, avec cela, élancé, brun, élégant, des yeux vifs et une si jolie moustache. Il faut qu'une femme soit fière de son mari.

— C'est vrai, murmura-t-elle, je serai fière de lui!

Le sentier rejoignait un chemin. Dans la cour d'une ferme un chien aboya; ils entendirent la voix d'une fille qui le calmait. Un peu plus haut, dans l'ombre, la maison dressait le toit pointu de sa tourelle, où grimpait le lierre. Un jardin que fermait un mur de pierres sèches la précédait et donnait sur le chemin par une petite porte de bois; ils levèrent le loquet, et montèrent une allée. Une jeune femme se tenait debout sur le perron. Dès qu'elle les aperçut, elle se retourna pour appeler quelqu'un.

— C'est Mme de Nyves, dit Germaine.

— Qui est Mme de Nyves? demanda Georges.

— Son mari était le meilleur ami de Philippe; il est mort voici deux ans; elle est arrivée hier.

M. de Servières accourait en soufflant, car il avait du ventre.

— Ce n'est pas raisonnable, mon enfant, ce n'est pas raisonnable.

Au bord de l'allée, un jeune pêcher orgueilleux ouvrait ses fleurs fragiles, d'un mauve presque rose.

— Non, non, répétait M. de Servières, ce n'est pas raisonnable.

— Oh! Georges, fit-elle, sans entendre son père, la main vers l'arbre, émerveillée, voyez : c'est le printemps!

II

Depuis six heures du matin, habillé avec sa chemise de nuit, son pantalon d'habit, un veston de chambre, et ses bottines vernies, sans chapeau, ses rares petits cheveux tout droits sur son crâne, ses joues roses devenues écarlates, le front en sueur,

M. de Servières, avec toute la force de ses courtes jambes, courait de la maison au verger où l'on dressait pour les paysans à l'abri d'une tente une table de quatre-vingts couverts, puis à la cuisine où s'agitaient sous les ordres d'un chef majestueux une demi-douzaine de marmitons délurés, puis au garage où dormaient encore les autos, puis à la salle à manger qu'on parait de fleurs. Comme il craignait par une habitude indestructible qu'on ne fût en retard ou qu'on n'oubliât quelque chose d'important, il pensait, que, s'il n'était pas là pour tout surveiller, rien ne s'exécuterait. Par bonheur, il était là, il gourmandait l'un, il encourageait l'autre, il donnait un conseil, il exprimait une critique, souvent il ne prononçait même pas une syllabe, mais il était là, et, tout en s'épongeant le visage, il se félicitait de s'évertuer avec tant de violence. Un souci néanmoins assombrit une minute son contentement : il ne pourrait descendre jusqu'à La Roque et vérifier si à l'église le sacristain, le suisse et les enfans de chœur s'occuperaient assez tôt de tous les préparatifs que nécessite une messe de mariage — et quelle messe! la messe de mariage pour Mlle de Servières. La veille, à la mairie, sans doute, tout s'était admirablement passé : en serait-il de même à l'église? Il rejeta ce souci loin de lui : après tout, sa responsabilité personnelle ne se trouvait pas engagée : cela concernait le curé. Les invités, par exemple, les invités qui habitaient la maison, Mme de Nyves, les demoiselles d'honneur et leurs cavaliers, les vieux parens et les vieux amis, ah! c'était une autre affaire. Seraient-ils prêts à l'heure? Se rappelleraient-ils dans quel ordre ils devaient composer le cortège? Les jeunes filles, qui quêteraient, avaient-elles leurs aumônières? Il se retenait de ne pas frapper aux portes, pour réveiller tout ce monde, car certainement chacun sommeillait encore tranquillement. Pour ne pas succomber à cette tentation, il retourna au verger.

Récemment, à une noce, la table des paysans, — des planches clouées sur des tonneaux, — s'était écroulée au beau milieu du festin ; il redoutait pareille catastrophe et il éprouvait le besoin de constater une dernière fois la solidité de ce rustique aménagement. Les dernières brumes du matin se dissipaient, découvrant un ciel sans nuage. La lumière était si pure que les montagnes, les arbres, les haies, tout se détachait sur l'horizon avec une délicatesse incomparable. M. de Servières promena les yeux autour de lui, comme pour admirer la na-

ture; il ne voyait rien cependant, sinon des images vagues qui se confondaient, la figure conquérante de son gendre, la mairie de La Roque avec son gros maire et son adjoint étique, la petite église où grimpe un escalier de trente marches moussues. Une mouche vola soudain près de son nez; il recula, elle le suivit; il agita les bras, elle l'enveloppait, puis fondait sur lui; épouvanté, il galopa jusqu'au perron, une voix l'arrêta :

— Monsieur de Servières! Monsieur de Servières!

C'était Georges Fauvel.

— Comment! s'écria M. de Servières, vous, déjà!

— Mais il est neuf heures.

Neuf heures! D'un bond M. de Servières s'échappa. Il rencontra dans l'escalier Mme de Nyves, la première demoiselle d'honneur, le second garçon d'honneur, et une cousine entre deux âges, chargée de bijoux faux.

— Un instant, dit-il avec légèreté, et je suis à vous !

Sa femme le réclamait depuis longtemps, mais on l'avait en vain cherché, car on arrivait toujours dans un endroit quelques secondes après son départ. Il voulut éviter Mme de Servières, mais, déjà tout habillée, elle le guettait. Quand elle l'aperçut, avec son pantalon poussiéreux et ses bottines flétries, elle leva vers le ciel des mains désespérées, ouvrit la bouche, mais aucun son n'en sortit, car, raisonnable avant tout, elle se rendit compte sur-le-champ qu'un accès de colère, loin de rien arranger, augmenterait encore le retard : elle s'empressa au contraire de l'aider, et lui, rassuré, boutonnait son plastron de chemise et commençait : « Oh! ma bonne, si tu savais tout ce que j'ai fait ce matin : imagine-toi... »

Un grand quart d'heure s'écoula. Tous les invités étaient descendus; dans le salon, au rez-de-chaussée, Germaine et Philippe attendaient M. et Mme de Servières. Mme de Nyves sur la terrasse causait avec Georges; elle était belle vraiment, souple, nonchalante, mystérieuse, avec des yeux sombres qui caressaient, une voix chaude, et une sorte de grâce féline. Malgré lui, Georges ressentait une gêne invincible, de la crainte, de la défiance, presque de l'antipathie. Il ne savait rien d'elle, sinon que son mari, après avoir mené grand train, lui avait laissé, en mourant, une très modeste fortune et que Philippe, en souvenir de son ami, lui conservait une affection dévouée. Elle avait témoigné tout de suite beaucoup de tendresse à Germaine,

et Germaine, conquise par son élégance, son goût, son expérience de Parisienne, ne s'en rapportait plus qu'à elle en toutes choses. C'était de cela peut-être que naissait la prévention de Georges, et il se la reprochait sans réussir à la dissiper. Les autos se rangeaient les uns derrière les autres, l'auto de la mariée orné de roses et de muguet, un gros bouquet d'oranger attaché à l'avant de la machine. Tout à coup une vieille bonne, sa coiffe blanche serrée par un fichu noir, se précipita hors de la maison vers les garçons et les demoiselles d'honneur qui se promenaient : il fallait rentrer, M. de Servières était prêt. Quelques minutes s'enfuirent encore, et enfin, donnant le bras à sa fille, il apparut, en habit, malgré l'heure, le lieu et la mode, mais l'habit lui paraissait le seul vêtement qui eût de la dignité. Germaine, qui inclinait la tête, la releva : elle vit devant elle le jardin, et plus loin les bois et les prairies, puis tout près son ami, Georges, et elle lui sourit. Et lui, il sourit aussi, mais avec une émotion soudaine qui mouilla ses yeux, à cause de ce regard, dont elle avait embrassé le paradis de son enfance : c'était comme un adieu, et c'était aussi comme un acte de gratitude. Philippe Le Thiennet suivait avec Mme de Servières, déjà toute grisonnante, malgré la jeunesse de son calme visage. Bien pris dans une redingote marron, mince à la fois et robuste, les traits illuminés par une joie un peu vaniteuse, il portait haut la tête.

— Allons-y, dit M. de Servières, d'un ton de commandement, et comme s'il devait accomplir un acte héroïque.

Les autos, sans se presser, car la route est dangereuse avec ses continuels tournans, se dirigèrent vers La Roque. On traversa la voie ferrée, et le garde-barrière brandit gaîment son drapeau. Les habitans emplissaient la rue, et les gamins galopaient derrière les voitures avec des cris joyeux. Dans le clocher de l'église campée en haut du village, sur une éminence, la grosse cloche sonnait éperdument. La mousse envahissait les marches, et des guirlandes pendaient le long de la rampe en pierre. Tous les paysans de Salagnac étaient là, vêtus de leurs blouses les plus raides, car une blouse raide, c'est la blouse de fête. La traîne de la robe blanche s'éploya sur les degrés et, le visage pâle sous le voile, Germaine lentement monta vers l'église. Le soleil éclatant baignait les forêts qui, encore dépouillées, avaient les teintes mauves de l'automne, et donnait

à la Cize large, peu profonde, des reflets métalliques. Toute proche, une lande, comme sur un immense tapis de velours sombre, semait ses genêts, ses lichens et ses bruyères, et plus loin, sur le vert d'une colline cultivée, que coupaient des haies presque violettes, des pommiers en fleurs jetaient des ombres légères et obliques. Les paysans soulevèrent leurs vastes chapeaux de feutre; les filles, muettes, admiraient. Avec tous ses cierges et toutes ses bougies qui brûlaient sur l'autel, aux colonnes, aux lustres de la voûte, l'église, où retentissaient les accens glorieux de l'orgue, étincelait. Germaine s'agenouilla; Philippe se tenait debout; les demoiselles et les garçons d'honneur se groupèrent dans les chapelles de côté, et les autres invités s'assirent dans la nef sur les bancs.

Le curé s'est avancé; tout cassé, il n'a plus qu'une couronne de cheveux, il parle à Germaine et à Philippe d'une voix très faible, on l'entend à peine. Georges regarde Germaine, elle est émue, elle tend sa main, l'anneau d'or entoure le doigt. Des voix d'enfans chantent, et soudain Georges prie pour Germaine. Depuis bien des années il avait cessé de prier; maintenant ses lèvres balbutiaient les prières que sa mère jadis lui enseignait. Ah! que Germaine soit heureuse! qu'elle soit aimée, comme elle aime! Lui seul il sait tout ce que cette jeune âme renferme de trésors, et combien elle est sensible : Philippe comprendra-t-il Germaine, comme il faut qu'elle soit comprise? Ce qu'il sait aussi et ce qu'il n'a pas dit à Germaine, quand elle l'interrogeait, c'est que Philippe a toujours couru à la poursuite du plaisir. Philippe aime-t-il vraiment Germaine, ou n'a-t-il cédé qu'à un violent caprice? Fixera-t-elle enfin cette nature trop mobile? Et Georges revoit Germaine, si petite, jouant avec du sable sur la terrasse de Salagnac : il la revoit, traçant ses premiers bâtons sur un cahier d'école; il la revoit, à une matinée où il la faisait valser; il la revoit dans ces longues courses à travers la campagne, où il lui apprenait le nom de toutes les plantes... Et sans doute il éprouve un peu, il éprouve beaucoup de peine : tout cela est fini, bien fini; que la jeunesse est vite close! Si profonde que soit l'amitié, elle ne contente pas le cœur d'une femme; il faut l'amour; l'amour est venu. Pourquoi n'avait-il jamais pensé que Germaine aimerait! Il était tout pour elle, il n'est plus rien aujourd'hui, presque plus rien au moins, un souvenir seulement; pour elle il n'y a plus au monde

que Philippe. Mais qu'importe? il s'agit bien de lui : il ne s'agit que de Germaine. D'ailleurs, pourquoi se plaindrait-il? Germaine ne quitte-t-elle pas aussi son père, sa mère? Un enfant de chœur plie le genou devant l'autel, et tire par le surplis un camarade. M. de Servières a croisé les bras comme s'il défiait l'univers; Mme de Servières tamponne ses yeux avec son mouchoir; Mme de Nyves, à la dérobée, se contemple dans son miroir de poche et corrige une mèche de cheveux; la cousine qui est entre deux âges noue à ses doigts son collier de strass. Les demoiselles d'honneur ont achevé de quêter; le curé bénit l'assistance...

Dans l'étroite sacristie, tout le monde embrassait la mariée, et M. de Servières embrassait tout le monde. Georges tendit la main à Germaine, il n'osait pas l'embrasser. Dans cette robe blanche, elle l'intimidait : ce fut elle qui tout naturellement l'embrassa; alors il perdit la tête et il embrassa Philippe.

L'orgue entonna un hymne triomphal, et les cloches de nouveau sonnèrent à toute volée; le cortège se déroula. Comme il arrivait sous le porche, des coups de feu éclatèrent : de jeunes paysans les tiraient en l'honneur de la mariée. Germaine a eu peur, instinctivement elle a reculé, mais son mari l'a rassurée, et elle se moque de sa frayeur. Jamais sa beauté n'a été plus charmante, pudique et un peu fière. De chaque côté de l'escalier, les paysans se pressaient : elle leur serre la main, elle leur sourit, elle leur parle, ils ne sont pas gênés. Ils se rappellent combien elle était bonne, et toutes les visites qu'elle leur rendait quand la maladie frappait leurs enfans, ou simplement pour causer avec eux. En bas de l'escalier il y en a encore, il y en a même qu'elle ne connaît pas : alors, au lieu de monter tout de suite en auto, elle continue à marcher, sa petite main secouée par ces grosses mains calleuses, souriant toujours et toujours trouvant une aimable parole. Et quand elle a passé, c'est à Georges que s'offrent les mains des paysans : Germaine entrait-elle jamais sans lui chez eux? Et une belle fille rousse lui dit presque haut : « Moi, je croyais, monsieur Georges, que vous l'épouseriez, Mlle Germaine. » Il reste un moment interdit : que les filles sont folles, parfois! Puis, inquiet, il regarde autour de lui. Germaine n'a rien entendu, mais, ironique, Mme de Nyves le considère.

Les autos sont partis. Pas un nuage ne troublait la pureté

du ciel, mais, comme la route est sur un côté taillée dans le roc, un peu d'ombre se répandait sur la chaussée. Les paysans qui déjeunaient au château prenaient les raccourcis, à travers les bois. Salagnac apparut; sous les rayons du soleil les fenêtres miroitaient, et la maison entière revêtait un air de fête. Elle aussi avait des souvenirs : elle avait vu naître, courir, vivre une petite fille; elle avait durant les jours de pluie et de froid été l'asile fortuné où les immenses greniers, encombrés de merveilles, meubles brisés, coffres à bois, jouets antiques, montagnes de paperasses, remplaçaient le jardin et ne le faisaient pas regretter. Ses vieux murs gardaient l'écho des rires anciens, et peut-être des images chéries. Cette jeune femme, qui tout à l'heure s'en irait, c'était la joie de la maison, et pourtant la maison n'était pas triste ; elle ne doutait pas que le bonheur, un nouveau bonheur, un bonheur plus complet attendait son enfant, et elle savait qu'il ne faut pas essayer de lutter contre l'amour... Et, tandis que dans la salle à manger on servait le repas, la tristesse de Georges se dissipait: qui ne se persuaderait, à observer Philippe, qu'il adore Germaine? Un domestique se courba vers M. de Servières, M. de Servières aussitôt se composa une mine grave: « Mon enfant, dit-il à Germaine, les paysans te réclament. » Germaine sortit avec Philippe. Dans le verger, les paysans assemblés sous la tente la saluèrent de leurs vivats. Elle prit un verre, un vieux paysan y versa du champagne. Elle tenait son mari par la main, elle choqua son verre contre tous les verres, un à un, puis le vida. Ses joues la brûlaient un peu, le champagne lui piquait le nez, une grande envie d'éternuer la saisit, elle éternua: « Dieu vous bénisse, mademoiselle ! » et une vieille femme se moucha, se moucha, se moucha. Une cabrette, discrètement, commençait à jouer une bourrée...

... C'est la nuit, une nuit fraîche, avec une lune qu'enveloppe un halo d'or, d'innombrables étoiles, et sur la terre, comme une grande nappe tranquille, une douce lumière bleue. Tout est calme. Pierre regagne le Pompidou; encore quelques pas et il touche la barrière que dépassent trois tilleuls en charmille. Sur un côté de la cour un escalier de pierre grimpe à un petit jardin en terrasse; de l'autre, à l'entrée d'un bois, un châtaignier de trois cents-ans dresse ses énormes branches. Longue, blanche et basse, sous son toit de tuiles, la maison n'a qu'un

étage; derrière elle, grimpe une colline. Il se retourne; tout près, c'est Salagnac. Germaine déjà n'y est plus, elle a suivi Philippe dans une propriété qu'il possède à la limite de la Corrèze. Quand la reverra-t-il? Il hoche la tête; elle est heureuse: n'est-ce pas ce qu'il a toujours désiré, et qu'importe si le bonheur de ceux que nous aimons est fait souvent de notre chagrin?

III

Georges n'avait pas revu Germaine depuis sept mois, quand au commencement de décembre le courrier lui apporta ces lignes : « Nous sommes installés boulevard Delessert, n° 5; venez déjeuner après-demain; vous nous ferez plaisir. »

Quelques jours après le mariage, Germaine et Philippe avaient gagné l'Italie; Georges, rentré à Paris, le quittait presque aussitôt, chargé d'une mission en Allemagne. Mme de Servières, qui le chérissait, lui écrivait souvent: Germaine se reconnaissait la plus heureuse des femmes; longuement, Mme de Servières racontait les incessantes prévenances de Philippe, et donnait des nouvelles sur les uns et les autres: Mme de Nyves, à la fin de mai, avait rencontré par hasard le jeune ménage au bord du lac Majeur. Ce fut l'été; Georges avait prolongé volontairement son séjour à l'étranger: il craignait l'ennui chez lui, à la campagne. Parfois, quand il prenait un journal français, il lisait, dans les notes mondaines, le nom de Mme Le Thiennet: Paris l'avait conquise vite, elle était de toutes les fêtes. Il sut ainsi qu'elle villégiaturait à Trouville. De temps en temps il recevait une carte postale illustrée avec deux ou trois mots : « souvenirs affectueux... amicales pensées... qu'y a-t-il de nouveau au Pompidou?... » Allons! elle ne l'oubliait pas, et même comme c'était gentil à elle de découvrir une minute de loisir pour lui griffonner quelque chose! Alors il écrivait une longue lettre, mais la lettre terminée, il la déchirait: est-ce qu'on écrivait quatre pages à une toute jeune femme? qu'est-ce que dirait le mari? Et il traçait lui aussi, sur une carte postale illustrée, deux ou trois mots: « Rien de nouveau au Pompidou... j'habite encore Berlin... affectueux hommages... » Il éprouvait une jouissance amère à constater que tout s'accomplissait comme il l'avait prévu. Qu'est-ce qu'un ami de vingt ans à côté d'un mari qu'on aime depuis quelques mois!

Tout de même, à la mi-septembre, il était arrivé au Pompidou. Germaine avait passé deux semaines à Salagnac : elle venait d'en partir. Dans la solitude du Pompidou, toutes ses habitudes bouleversées, les premières journées semblèrent à Georges terriblement longues. Vainement se rendait-il tous les jours après déjeuner, comme naguère, à Salagnac : il n'y trouvait que M. et Mme de Servières. M. de Servières fumait son cigare en lisant le journal, puis, le journal lu, il faisait dans le jardin une courte promenade, puis, la promenade achevée, il montait dans sa chambre pour la sieste. Mme de Servières, dans le salon, travaillait à des ouvrages pour les pauvres; loin de son mari, elle osait regretter l'absence de sa fille. Relevant ses lunettes, elle cessait de coudre pour se plaindre : comme la maison était vide! comme cette petite lui manquait! à chaque instant, elle la croyait là, dans le fauteuil rouge, qui était le sien... ou bien sur la terrasse, ou encore elle l'entendait descendre l'escalier quatre à quatre, selon sa déplorable manie. Georges l'écoutait sans rien répondre, et bientôt il la saluait, presque irrité contre cette pauvre femme qui ne le distrayait pas. Heureusement la chasse l'avait diverti. Il s'en allait, dès le matin; il battait longtemps les champs fauchés; le gibier le sentait de loin, et se réfugiait au bois; il l'y poursuivait avec les chiens; tout à coup les chiens aboyaient, et un lièvre déboulait. Le soleil brûlait, il mangeait à l'ombre sous les arbres, ou dans une ferme, et, quand le soleil tombait, il rentrait en tiraillant encore. Enfin, à l'automne, il avait réintégré son petit appartement de la rue de Vaugirard. Le temps s'écoulait avec une monotonie régulière qui lui plaisait. Il pénétrait vers dix heures dans son laboratoire, il y restait jusqu'à midi, puis après déjeuner, il revenait, et il y demeurait jusqu'à cinq ou six heures. Il travaillait sans répit, absorbé par l'étude des malades de l'hôpital et du processus de la maladie qu'il avait inoculée à des souris blanches. Là, il ne pensait plus à Germaine, il ne souffrait plus d'être seul, si bien que cette invitation inattendue ne lui causa aucune joie et qu'il l'accepta surtout par politesse.

La pendule du laboratoire marquait midi moins un quart; il retira sa blouse, se lava les mains, éteignit le bec d'un petit fourneau à gaz. Sur la grande table de chêne, qui s'étendait devant la fenêtre, des souris blanches se démenaient dans une prison de verre; on distinguait sous un amas de son les nouveau-

nées toutes roses et sans poil. Il les examina, un instant amusé, puis ses yeux indifférens s'égarèrent vers les niches où dehors, au fond d'une cour, des chiens hurlaient. Il sortit. Comme il cherchait une voiture, il réfléchit qu'une combinaison de tramway le mènerait aussi rapidement : il descendit en hâtant le pas jusqu'à l'École-Militaire, monta dans le tramway jaune de l'Étoile, et, au pont de l'Alma, dans le tramway de Passy. Il faisait froid ; les voyageurs se serraient dans leurs manteaux avec des mines renfrognées. Dans l'escalier, il aperçut une grosse tache de boue sur sa bottine, et plus il la considérait, plus elle acquérait de gigantesques proportions ; s'il se présentait ainsi, Germaine assurément se moquerait de lui. Naguère il lui eût été bien égal de se montrer à elle dans une toilette critiquable ; maintenant qu'elle vivait dans un monde si élégant, il redoutait son premier regard. Il posa le pied sur une chaise du palier, et avec son gant il enleva la tache, redoutant d'être surpris par quelque visiteur. Pour la première fois, avec son veston noir et sa cravate flottante, il se jugeait ridicule. On le fit entrer dans un salon. C'était une grande pièce, haute de plafond, éclairée par deux larges fenêtres, et que meublaient des meubles anglais. De beaux stores en filet, où patiemment l'on avait représenté par des allégories les saisons et les mois, pendaient le long des fenêtres. On voyait la Seine en face, retrécie par les quais, avec des bateaux amarrés qu'on déchargeait de sable, et sous un ciel triste de vastes bâtisses vitrées, des usines, des ateliers, des magasins, que dominaient la Tour Eiffel et la Grande Roue ; à droite, par delà le pont du Métropolitain, une brume enveloppait les coteaux de Meudon. Il attendit assez longtemps, étonné qu'à cette heure Germaine ne fût pas encore prête. Enfin elle apparut, et il fut interdit. Elle avait changé sa coiffure ; ses cheveux bouffaient sur le côté, avançaient un peu sur le front, traversés par un ruban bleu, et si épais qu'ils ne devaient pas tous lui appartenir. Bien que fort ignorant en ces matières, il crut discerner qu'elle usait légèrement de fard. Elle était jolie toujours, plus jolie peut-être, avec quelque chose, en tout cas, de piquant et de libre que, jeune fille, elle n'avait pas. Ce n'était pas seulement une femme qu'il retrouvait, c'était aussi une Parisienne, et il n'en revenait pas qu'une telle transformation se fût si vite accomplie. Cependant elle lui tendait la main :

— Bonjour, Georges.

— Bonjour, madame, dit-il, sans le vouloir, mais si naturellement.

Elle ne fit pas attention à ce « madame » imprévu; elle s'assit et lui désigna à sa gauche une chaise.

— Quand êtes-vous rentré à Paris? demanda-t-elle.

— En octobre.

— Vous êtes resté longtemps en Allemagne?

— Oui, assez longtemps.

— Vous y avez beaucoup travaillé?

— Mais oui.

— Vous vous y êtes plu?

— Comme cela.

— Et vos études sur le cancer, obtenez-vous des résultats?

— Oui et non.

Elle l'interrogeait, il répondait; il lui semblait qu'il était en visite chez une personne qui le connaissait peu et qui feignait par civilité de s'intéresser à ses travaux. Combien rapidement elle avait oublié le passé! et d'ailleurs, quel mot douloureux que celui-là : le passé, et comme il exprime bien ce qu'il doit exprimer! Tout de même, avec un grand effort, il dit :

— J'ai eu souvent de vos nouvelles; je sais que vous êtes heureuse.

Elle sourit :

— Oui, très heureuse.

Il se taisait, elle ajouta :

— Et puis, je m'amuse tant.

La porte s'ouvrit; c'était Mme de Nyves. Georges crut d'abord qu'elle n'avait pas vu Germaine depuis des semaines; elle l'embrassait, elle l'appelait « ma chérie, » elle admirait sa bonne mine, elle témoignait la joie la plus vive. Mais comme elle louait une comédie qu'elles avaient toutes deux entendue la veille avec M. Le Thiennet, il devina que les jeunes femmes ne se quittaient pas. Philippe arriva; il baisa la main de Germaine, il baisa la main de Mme de Nyves, et l'on se mit à table. Georges écoutait plus qu'il ne parlait, car la conversation roulait sur des sujets qui lui étaient étrangers. L'existence que menait Germaine se découvrait à lui la plus vide et la plus fiévreuse du monde : ce n'étaient que goûters chez des amies ou dans les multiples endroits à la mode, visites, promenades en auto, rendez-vous chez les couturiers, dîners en ville, théâtre, soupers au cabaret.

Comment, si éprise de calme autrefois, pouvait-elle se plaire à tant d'inutiles agitations ? « Elle est heureuse, pourtant, se répétait-il, elle est heureuse. » En vain cherchait-il sur son visage une marque fugitive de lassitude : tout en elle respirait en effet le bonheur. Philippe avait passé la matinée au Salon de l'Automobile, où des ouvriers achevaient d'installer le stand de sa maison, et il décrivait l'ouverture prochaine, les milliers de lampes électriques métamorphosant le Grand Palais en palais de féerie, les machines sveltes, puissantes et commodes, la foule des curieux, et au dehors, les projections illuminant l'avenue, tandis que grondent les voitures et que retentissent les appels. Georges machinalement tourna les yeux vers Germaine; elle contemplait Philippe avec idolâtrie.

Dans le salon, après le déjeuner, la conversation prit un tour plus personnel. Les femmes n'aiment guère les idées générales qui ne leur prêtent pas une vive occasion de briller; mais les ridicules des individus, leurs manies, et même plus simplement leur caractère, voilà qui délie les langues et excite l'esprit. Quelques jours auparavant, Germaine, Philippe et Mme de Nyves avaient dîné dans la même maison ; les hôtes maintenant et leurs invités enduraient un mauvais quart d'heure. Georges ne les connaissait pas, mais, à entendre Mme de Nyves les railler, il souffrait, comme s'ils eussent été de ses amis. Il imaginait ce qu'avait dû être le persiflage de Mme de Nyves si par hasard, un jour, on avait songé à lui. Ce qui le confondait, c'étaient les rires approbateurs de Germaine. Il se pencha vers elle :

— Vous êtes devenue très méchante.

Elle rougit un peu :

— A Paris, il ne faut pas être trop bon.

Cependant une grave question se posait. A quoi employer l'après-midi? Georges voulait se retirer, prétextant son travail. Se retirer, non, non, on ne le lui permettait pas; on ne lui rendrait sa liberté que le soir, vers six heures. Et soudain Mme de Nyves lui demanda de leur faire visiter l'Institut Pasteur. Ce devait être si intéressant! Elle se figurait tout de suite de vieux savans à barbe blanche et des étudiantes étrangères à lunettes, des chiens étendus sur une table de vivisection, d'immenses laboratoires avec des appareils prodigieux, et, dans l'hôpital où circulent sans bruit les sœurs, des diphtériques en train de mourir, et puis elle voulait voir le savant russe,

celui, disait-elle, qui prolongeait la vie. Lui aussitôt s'épouvantait à la pensée qu'il promènerait à travers l'établissement ces deux jeunes femmes frivoles et que ses camarades le plaisanteraient, et, tout à coup loquace, il démolit les idées fantaisistes que se formait Mme de Nyves. Un laboratoire, c'était simplement une chambre, avec des tables, une bibliothèque, un fourneau, de petits tubes, un microscope : oh! rien de curieux; on ne pratiquait pas la vivisection, et quant à l'hôpital, loin d'y pénétrer, on ne les laisserait pas en approcher Philippe offrit d'emmener tout le monde goûter à Ville-d'Avray : justement il avait depuis hier une nouvelle machine, on l'essaierait.

— En auto! s'exclama Georges, mais je n'ai rien de ce qu'il faut pour aller en auto, ni manteau, ni casquette...

Philippe lui tapa sur l'épaule :

— Soyez tranquille... Je vous prêterai ce qui vous est nécessaire, comme Mme Le Thiennet prêtera à Mme de Nyves ce dont elle aura besoin.

Et, comme Georges protestait encore, il l'interrompit avec cette amabilité un peu impérieuse, qui le caractérisait :

— Monsieur Fauvel, je n'admets plus un mot; nous vous gardons jusqu'à ce soir.

La toilette des femmes fut longue, et, vêtu depuis longtemps de sa peau d'ours, les lunettes sur le front, Philippe s'impatientait. En cette saison la nuit tombe vite, il fallait se presser; il comptait bien qu'on irait en quelques minutes, qu'on ne s'attarderait pas trop, et qu'on reviendrait le plus rapidement possible, car il avait des rendez-vous à la fin de la soirée, dans Paris. Enfin les jeunes femmes descendirent, presque semblables sous leur accoutrement. La machine attendait devant la maison : une vingt-quatre chevaux, peinte en rouge, découverte, deux places devant, trois derrière. Philippe prit le volant. Mme de Nyves s'assit à son côté; il embraya, et l'on partit. L'auto, quittant Passy, s'engagea dans le Bois, longea les lacs. Le ciel était moins gris. Légère, souple, la voiture, sans cahot, glissait dans les allées désertes. On sortit du Bois; des autos arrêtés à la grille subissaient l'inspection de l'octroi, d'autres gravissaient la côte, les trompes retentissaient, et parfois le cri déchirant d'une sirène s'élevait. Des chauffeurs, des cyclistes, des mécaniciens, buvaient aux terrasses des cafés; un piano fêlé égrenait ses notes fausses, et une voix criarde chantait. « Plus

vite, plus vite ! » dit Mme de Nyves. Philippe appuya sur le levier, et l'auto bondit... Mme de Nyves avait ôté ses lunettes, et défait sa voilette ; le vent lui fouettait le visage, la course l'enivrait. Germaine se courba vers Mme de Nyves, et lui montra Philippe : « Jeanne, moins vite, je vous en prie, moins vite. » Mme de Nyves sourit avec un peu de pitié : « Il n'y a aucun danger. » Georges, philosophiquement, se résignait. Des coups de trompe précipités se suivirent, et, à un tournant, un auto déboucha, à une allure folle. La main de Philippe, sur le volant, pas une seconde n'avait tremblé ; simplement, d'un mouvement aisé, il avait serré sa droite ; l'autre fila comme un éclair. Philippe haussa les épaules. Germaine, d'un geste effrayé, avait porté les mains à ses yeux... Mais déjà Philippe ralentissait, on entrait dans Ville-d'Avray, l'auto stoppa devant le restaurant Cabassus. Le jardin était triste, avec ses tonnelles dénudées : il y avait dans l'air comme de l'eau, et des gouttelettes pendaient aux poils des fourrures. Le maître d'hôtel les conduisit dans une chambre, où brûlait un feu de bois, et qui donnait sur les étangs. Mme de Nyves commanda du thé, des gâteaux, du lait. Aux murs, une vieille gravure représentait une chasse au faisan.

Mme de Nyves avait jeté sur une chaise sa fourrure, ses gants, son chapeau. Devant la glace, elle réparait le désordre de ses cheveux et de sa toilette, nullement gênée par la présence de ces deux hommes, corrigeant les mèches rebelles, se mettant de la poudre, rougissant avec un petit bâton de pommade ses lèvres, pour empêcher les gerçures... Une fois attifée, aussi à l'aise que dans un salon, elle servit le thé. Germaine l'observait avec admiration ; Georges s'approcha d'elle.

— Mme de Nyves est votre meilleure amie ?

— Oui.

— Où habite-t-elle donc ?

— Tout près de nous, quai de Billy.

— Est-ce qu'elle a un auto ?

— Non.

— Et vous aimez l'automobile ?

Elle hocha la tête.

— Oui.

Il continua :

— Tout de même pas autant que Mme de Nyves ?...

— Oh! elle! c'est une passion : elle prétend qu'on ne va jamais assez vite. Je ne suis pas tranquille, quand elle est à côté de mon mari; mais je me tais; Philippe m'accuserait d'avoir peur... J'ai voulu quelquefois être à côté de lui; j'ai bien discerné qu'il n'y consentait qu'afin de ne pas me peiner, mais qu'il n'y tenait pas. Un jour en effet, j'ai eu peur, j'ai jeté un cri, l'auto a fait une embardée; par bonheur, il n'y a rien eu. Philippe m'a reproché d'avoir crié. Aussi, depuis, je reste derrière.

Debout devant le feu, un pied sur le chenet, accoudée à la cheminée, Mme de Nyves se chauffait, en buvant son thé; Philippe était assis; ils se parlaient à voix basse, comme si de petits secrets les unissaient.

— Qu'est-ce que vous vous racontez donc? interrogea Germaine.

— Oh! rien d'intéressant, répliqua Mme de Nyves, des histoires d'auto.

Et saisissant sa fourrure :

— Allons faire le tour des étangs, s'écria-t-elle.

Georges et Germaine marchaient en avant; ils suivaient le chemin qui contourne le grand étang et que l'humidité amollissait. Les feuilles mortes emplissaient le bois, et la mousse couvrait le tronc des arbres noirs. Il n'y avait plus qu'une indécise clarté, et, au-dessus des herbes, déjà se levaient des vapeurs. Un silence profond régnait : l'eau était immobile ainsi qu'un miroir sombre. Maintenant Georges retrouvait la Germaine d'autrefois; elle ne riait plus aux éclats, elle ne s'amusait plus de futilités; elle ne tâchait plus à être moqueuse. La mélancolie du paysage et de l'heure s'emparait de son âme; on eût dit que, lassée d'avoir jusqu'alors joué un rôle, elle redevenait enfin elle-même. Pour lui, il aurait voulu que ces courts instans fussent des heures; sans grand effort il s'imaginait que rien dans sa vie n'avait changé, et qu'une jeune fille ingénue était toujours son amie, et pour la première fois il osa l'appeler par son nom : « Vous rappelez-vous, Germaine, un soir où nous étions allés... » Il achevait, elle l'écoutait : « Oui, je me rappelle. » Comme ils arrivaient au bout du chemin, Georges se retourna... Germaine fit encore quelques pas. Mme de Nyves et Philippe étaient assez loin; ils marchaient l'un contre l'autre, si près que Mme de Nyves semblait s'appuyer contre Philippe et que Phi-

lippe semblait la soutenir de son bras. Ils ne devaient pas se parler, ils devaient seulement se regarder. Le cœur de Georges battit violemment... Vit-il vraiment, ou crut-il voir? Mme de Nyves renversait la tête, Philippe se pencha, et aussitôt, comme si la peur envahissait Mme de Nyves, elle repoussa Philippe. Germaine rejoignit Georges... avait-elle vu, elle aussi? Tout de suite, à scruter ses traits paisibles, il fut rassuré : alors, lui, il avait sans doute été le jouet d'une hallucination. Philippe se hâtait vers elle.

— Je crains que vous n'ayez froid, ma chérie, il faut rentrer.

Elle prit son bras, Georges accompagnait Mme de Nyves; il entendit Germaine qui riait.

IV

Ce que Georges avait tant redouté ne se réalisait pas complètement : autant que peut se conserver, dans l'agitation de Paris, une amitié entre un jeune homme et une jeune femme, son amitié avec Germaine persistait. Elle n'avait plus d'intimité, parce que le temps lui manquait; elle n'était plus expansive, parce qu'un autre sentiment possédait le cœur de Germaine; on ne lui sacrifiait rien, mais elle était assez profonde pour se satisfaire de peu et elle durait: c'est beaucoup.

Mme Le Thiennet recevait le dimanche. Quand Georges lui rendit visite, il se trouva si perdu, au milieu de tant de gens dont il ne connaissait même pas le visage, qu'il se décida à ne jamais recommencer. Germaine d'ailleurs, remarquant son ennui, lui assura que pour lui sa porte serait ouverte tous les jours, entre deux et trois heures, car elle ne sortait guère avant quatre. Dès lors, une fois au moins par semaine, il vint boulevard Delessert. A plusieurs reprises, on lui répondit que Madame n'avait pas déjeuné chez elle; souvent aussi Germaine était pressée, d'une gaieté fébrile, déjà tout habillée; elle le recevait en courant et s'excusait à peine. Parfois cependant elle était douce, calme, confiante. Ces après-midi-là, ils parlaient de leur passé : les moindres souvenirs leur étaient délicieux, les faisaient rire, les attendrissaient. Elle s'intéressait à ses travaux et, lui, se rappelant avec quelle intelligente docilité elle écoutait enfant ses leçons, il expliquait ses recherches; elle réflé-

chissait, elle le questionnait, elle promettait d'aller à l'Institut examiner son laboratoire, ses petites fioles, ses lames, ses souris, mais elle n'y allait jamais. Il partait, elle lui serrait la main un peu plus longtemps, elle le regardait avec ses grands yeux clairs, et elle disait d'une voix si sincère : « Je suis bien contente, Georges, de vous avoir vu. » Mais lui ne la quittait jamais content : de tels sautes de caractère l'alarmaient. Que se passait-il dans l'existence de Germaine? Instinctivement il pensait à Mme de Nyves : là, il sentait un danger. Philippe n'était pas méchant, mais Georges le savait si léger, si curieux de plaisir, si facilement entraîné.

Un de ces après-midi, au moment de s'éloigner, il retint la main de Germaine entre ses mains, et brusquement, il lui demanda : « Vous êtes heureuse, n'est-ce pas? » Elle pâlit, puis un sourire forcé creusa sa bouche : « Quelle question! » Il insista : « Répondez-moi. » Elle lui laissait sa main, mais cette main subitement était moite. « Je suis très heureuse, » répondit-elle, avec un air de défi, et il devina qu'elle mentait. Pourquoi n'était-elle pas heureuse? Philippe ne l'aimait-il déjà plus? ou plutôt ne l'aimait-il pas comme elle voulait être aimée, comme elle l'aimait elle-même? De toutes façons, Georges accusait Mme de Nyves. Que pouvait-il y avoir entre Mme de Nyves et Philippe? Rien, presque rien, un de ces flirts que la vie mondaine favorise, mais dont Germaine, restée trop sensible, se tourmentait. Il ébaucha mille projets : il parlerait à Philippe, il parlerait à Mme de Nyves; sa vieille amitié lui donnait le droit presque fraternel de veiller sur le bonheur de Germaine. Il ne rentra pas à l'Institut, des courses dans Paris l'avaient occupé : le soir, vers sept heures, en traversant le parc Monceau, il aperçut, qui marchaient lentement dans une allée déserte, Mme de Nyves et Philippe. Il s'arrêta sur le coup, aussi ému que s'il surprenait sa propre femme, et les épia; puis, soudain, les rejoignit, comptant les troubler par son apparition. Mme de Nyves s'inquiéta si paisiblement de sa santé et de ses études, Philippe lui tendit la main avec tant de cordialité, il y eut chez eux enfin tant de naturel, qu'il ne sut que dire ni que faire et se traita d'esprit imbécile et visionnaire.

L'hiver s'achevait. Du Midi Germaine écrivait quelquefois à Georges des lettres, gaies sans doute, mais toujours de cette gaîté factice qu'elle semblait s'imposer; et la même question

montait aux lèvres de Georges : pourquoi n'est-elle pas heureuse? Quand il la revit, elle ne put lui cacher sa lassitude. Il voulut l'interroger : elle avoua seulement que la vie de Nice l'avait fatiguée. Tout à la fin de mars, un lundi, comme, revêtu de sa blouse blanche, il travaillait dans son laboratoire, un garçon frappa à la porte.

— Monsieur, il y a là une dame qui vous demande.

Et en même temps il lui remit une carte de visite.

— Germaine! s'écria Georges.

D'un bond il avait couru à la porte.

— Mais entrez donc, entrez donc!

Elle entra, elle marchait d'un pas chancelant; elle s'assit; le garçon s'en allait, elle releva son voile, et montra un visage ravagé par les sillons que des larmes récentes y laissaient, des yeux rougis, des lèvres blêmes, et, d'une voix qui étouffait, elle dit :

— Philippe est parti.

Elle n'ajouta rien, — ces trois mots devaient tout expliquer à Georges, — mais il ne comprit pas :

— Parti... parti...

— Oui, il est parti avec Mme de Nyves.

— Mme de Nyves, répéta-t-il.

Ce fut tout ce qu'il put dire; il demeurait muet, le cœur gonflé de colère, et aussi de chagrin et aussi de remords. Ainsi, c'était vrai, ce dont il avait eu plusieurs fois la soudaine intuition et qu'il avait sottement rejeté de son esprit. Il revoyait, à Ville-d'Avray, si près l'un de l'autre, Philippe et Mme de Nyves sur le chemin de l'étang, il les revoyait dans l'allée du parc Monceau. Combien il avait eu raison de craindre, mais comme trop vite il s'était tranquillisé! pourquoi n'avait-il pas mieux veillé sur le bonheur de la jeune femme? pourquoi n'avait-il pas essayé de l'avertir? Il regardait Germaine; elle couvrait son visage de ses mains, et il songeait à l'église de La Roque, au vieux curé qui passait en tremblant l'anneau d'or au doigt de la jeune femme, aux paysans assemblés au bas de l'escalier, au joueur de cabrette qui préludait, tandis que Germaine vidait son verre de champagne sous la tente du verger; il songeait aussi qu'il avait loué les qualités de Philippe. Ainsi, un an entier n'était pas encore écoulé; rien ne comptait pour elle que son mari, et déjà elle était abandonnée. « Les misérables! les misé-

rables ! » murmura-t-il, et doucement il dénoua les mains de Germaine.

— Expliquez-moi comment cela est arrivé.

Elle contint un sanglot, puis elle commença, et souvent elle s'interrompait, parce qu'elle gémissait.

— Hier il avait été très gentil, très affectueux... Vous ne saviez pas, mais souvent il était nerveux, désagréable, si aisément irrité... Nous dînions seuls à la maison : vers onze heures, il m'annonce qu'il lui faut absolument descendre à l'Automobile-Club... que cela sera peut-être long, que je ne dois pas m'inquiéter, s'il tarde à revenir. Moi, je le crois... Je l'attends, les heures se succèdent, il ne revenait pas... je m'inquiétais, malgré ses recommandations. Enfin le sommeil m'a envahie. Ce matin, en me réveillant, j'ai demandé à quelle heure Monsieur était rentré : il n'était pas rentré ; la femme de chambre m'a remis une lettre, une lettre de lui... Alors je ne me rappelle plus très bien... j'étais comme assommée, je n'éprouvais pas de colère, je pleurais, je pleurais, et puis je me sentais toute seule,... Maman, papa sont là-bas, à Salagnac... A Paris, je connais des centaines de personnes, — et c'est comme si je ne connaissais personne. Alors, n'est-ce pas, vous êtes mon seul ami ; je suis venue.

— Eh oui ! fit-il avec exaltation, vous avez raison... Je suis votre seul ami... et depuis tant d'années ! J'ai beaucoup de peine... Avec quelle ferveur dans la petite église de La Roque j'ai prié pour votre bonheur... le ciel ne m'a pas entendu. Et toujours je me demandais : Est-elle heureuse ? N'est-ce pas, vous n'étiez pas heureuse ?

Elle inclina la tête :

— Non, je n'étais pas heureuse.

Il allait à travers le laboratoire, sa blouse ouverte et flottante :

— Ah ! je le hais, votre mari... Il n'y a même pas un an que vous êtes sa femme... quel homme est-ce donc !... Assurer le bonheur d'une femme telle que vous, est-ce qu'on peut désirer au monde quelque chose de plus délicieux, quelque chose de plus facile ? Mais lui, il épouse une jeune fille jolie, bonne, naïve, charmante, et qui l'aime, il lui jure fidélité, protection, amour, et un an plus tard il la trahit. Et quelle trahison ! A quelle femme la préfère-t-il ? Ah ! je savais bien qu'il était léger, mais je ne soupçonnais pas qu'il fût aussi misérable. Et

quant à elle, dès le premier jour, elle ne m'a inspiré que de la défiance... Mon cœur ne me trompait pas.

Il s'arrêta devant elle :

— Vous doutiez-vous de quelque chose?

— Oui et non... J'avais bien discerné tout de suite qu'il fallait à Philippe une existence agitée, et qu'une femme trop éprise de calme n'exercerait sur lui aucun pouvoir. Alors, pour lui plaire, je me pliais à tous ses goûts; j'étais comme lui affairée, fiévreuse, toujours à la poursuite du plaisir. Ce n'était pas ce que j'avais rêvé, — mais je l'aimais : tout me semblait facile. Mais lui, il pénétrait sans peine que j'aurais souhaité une autre existence. Mme de Nyves, elle, c'est tout le contraire : elle est élégante, coquette, vive, elle a un charme que je n'ai pas; elle brûle la vie; moi, je suis simple, je suis ignorante, je reste encore une petite provinciale et avec moi Philippe s'ennuyait. Elle était la veuve du meilleur ami de Philippe : j'ai jugé d'abord tout naturel de la fréquenter assidûment, et puis elle me conseillait pour ma toilette, elle me témoignait de l'affection, une grande affection. Plus tard, j'ai eu plusieurs motifs de m'alarmer, mais je ne voulais pas éloigner davantage Philippe par ma jalousie... Ah! ce matin, en quelques heures, j'ai deviné beaucoup de choses, et qu'un chaste amour de jeune femme est bien faible contre l'amour expérimenté d'une femme plus âgée.

Elle parlait encore; appuyé à la table, les lèvres serrées, le cœur battant, il l'écoutait, les bras croisés. Dans leur prison de verre les souris dormaient, une flamme grêle s'échappait d'un bec de gaz, les chiens au fond de leurs niches n'aboyaient plus; un pâle rayon de soleil éclairait, sur la bibliothèque, un buste de Pasteur. Georges, obstinément, ne voyait devant lui que Philippe, hardi, conquérant, insensible. Ah! de quelles injures il eût voulu souffleter sa lâche conduite et avec quelle violence le contraindre à implorer son pardon! Germaine se leva, et debout, tout près de lui, puis tout à coup laissant tomber le front sur sa poitrine, elle se mit à pleurer. D'un geste spontané, il entoura sa taille. Ainsi il la tenait, comme une enfant, contre lui; elle fermait les yeux, des larmes mouillaient ses joues, ses longs cils étendaient une ombre sous les paupières; mais lui tout de même il éprouvait une sorte de gêne, et il disait simplement, avec tendresse et timidité :

— Germaine... Germaine... Germaine.

Quelques minutes s'écoulèrent; doucement, il l'écarta de lui et la conduisit jusqu'à un fauteuil d'osier en face de la fenêtre. Elle aperçut dans une petite glace son visage creusé, ses cheveux défaits, sa bouche meurtrie, et, saisie d'horreur, elle eut un mouvement de recul. Georges se pencha vers elle :

— Je vous en supplie, Germaine, soyez forte. Pleurer ne sert à rien. Il faut réfléchir à ce que vous voulez faire, à ce que vous devez faire. Croyez-vous que Philippe vous revienne?

Elle balbutia :

— Je ne sais pas... je ne sais rien.

— Mais vous, continua-t-il avec une soudaine irritation qui l'étonna, consentez-vous à le perdre? et puisqu'il vous a quittée, a-t-il fini de vous être quelque chose? Exigerez-vous le divorce?

Elle le considéra, stupéfaite :

— Le divorce! le divorce! ah! non! jamais je ne divorcerai... Je serai toujours sa femme.

— Alors, que décidez-vous? Si je puis vous être utile, disposez de moi entièrement. Il n'est rien que je ne tente, pour reconquérir votre bonheur.

— Que puis-je décider? J'attendrai, n'est-ce pas? j'attendrai...

En même temps, elle l'observait avec inquiétude. Il demanda :

— Avez-vous écrit à vos parens ?

— Non.

— Ne leur écrivez pas encore. Une pareille nouvelle les bouleverserait... Attendons en effet... Savez-vous où est Philippe?

— Oui... Il ne me l'a pas caché... Il va en Suisse, à Lucerne.

— Eh bien! il faut garder secrète absolument cette absence, pour éviter toutes les médisances. Vous raconterez que des affaires importantes ont nécessité le départ de Philippe. Moi, j'irai en Suisse, je lui parlerai, je tâcherai de le ramener. M'y autorisez-vous ?

— Oui, Georges.

— Il est impossible qu'il n'ait pas honte de son action, qu'il n'ait pas de remords... Il vous aime, il a cédé à une perfide séduction... Je partirai demain.

— Vous ferez cela, vous ferez cela!

— Et qui le ferait, sinon moi, puisque nous ne voulons pas encore avertir vos parens ?

— Ah ! Georges, Georges !

Il sentait l'émotion grandir en lui ; et brusquement retirant sa blouse :

— Il faut vous en aller, Germaine, dit-il ; un chef de service, un élève pourrait venir ici, il ne faut pas qu'on vous voie dans cet état.

Elle obéit, elle tamponna ses yeux avec un mouchoir, puis elle baissa son voile.

— Donnez-moi votre bras, je vous prie.

Elle marchait lentement, comme si, tremblantes, ses jambes se dérobaient, et elle s'appuyait très fort sur le bras de Georges. Ils traversèrent le grand couloir du premier étage, ils descendirent l'escalier et se trouvèrent dans la cour, sans avoir rencontré personne. A la porte, le concierge les salua. Un préparateur se rendait à l'hôpital; un autre en sortait et tête nue accompagnait un visiteur étranger. Il n'y avait pas de voiture. Germaine et Georges durent pousser jusqu'au boulevard Pasteur. C'était la fête; ils firent encore, dans le bruit des musiques, quelques pas, jusqu'à une station. Elle monta dans un fiacre; par la portière, il la consolait encore.

— Du courage, du courage !

Cinq heures sonnaient. Machinalement, Georges suivit la foule. Les orgues des carrousels, les trombones et les pistons des théâtres, les tambours des panoramas, les rugissemens des lions, le bruit aigre de la crécelle qu'agite le marchand de plaisirs, les petits coups secs des carabines Flobert, les cris des enfans, les sifflets des machines à vapeur, tout se mêlait en un assourdissant vacarme. Il errait au milieu des baraques, tout entier à ses méditations douloureuses et indignées, et parfois, involontairement, il les exprimait tout haut : « Le misérable !... pauvre petite... Comme elle doit souffrir !... et cette Mme de Nyves, qui se disait son amie. » Il arriva, au bout de l'avenue, devant un cirque de toiles où commençait la parade, un cirque neuf, brillant, tel que gamin il en admirait chaque année en Auvergne, à la foire de Saint-Urbain. Une écuyère, en maillot bleu, un manteau beige jeté sur les épaules, les jambes croisées, toisait la foule dédaigneusement, et un clown, son petit chapeau campé sur son faux crâne, la lune, le soleil, tous les astres

du ciel collés sur sa culotte de soie, entamait un boniment, en tapant avec une gaule sur une grande toile noire où était inscrit à la craie le programme; des musiciens jouaient une valse. Et soudain il se rappela un cirque tout pareil sur le cours de Séverac, un après-midi de mai. Germaine atteignait sa dix-septième année, elle portait un corsage de linon rose, et elle avait au cou, pendu à une chaîne d'or, un Saint-Esprit en cailloux du Rhin. Une belle écuyère s'accoudait à la rampe, et un pitre faisait sauter un chien à travers un cerceau en papier, tandis qu'un gros homme soufflait dans un trombone et qu'un pierrot battait la caisse. Ils étaient montés, Germaine, M. de Servières, et lui, avec des gens de la ville et des paysans. Avec quelle joie Germaine riait des culbutes compliquées que prodiguaient les clowns sur le sable, et avec quelle attention frémissante elle contemplait les tours que là-haut, sur leurs trapèzes volans, les gymnastes exécutaient! Et lui, pendant quelques minutes, il avait cessé de regarder les « artistes » pour ne regarder qu'elle, tant elle était jolie! Il se souvenait de la fierté qu'il ressentait à l'accompagner...

La parade s'achevait; des femmes en cheveux, des ouvriers, des enfans gravissaient l'escalier, et l'écuyère en maillot bleu avait quitté l'estrade. Georges regagna l'Institut, mais, au lieu de rentrer dans son laboratoire, il pénétra dans l'hôpital. Une sorte de petit jardin l'entoure, on peut s'y promener le soir dans une solitude presque complète. Georges éprouvait un besoin nerveux de marcher, comme si marcher l'étourdissait, mais, invinciblement, il ne pensait qu'à Germaine et aux jeunes années écoulées.

« Ah! si je l'avais épousée, murmura-t-il, jamais elle n'aurait eu de peine! »

Et aussitôt il s'arrêta, et se tut; épouvanté par ses propres paroles, il voulait se les répéter tout bas, les entendre encore, et les peser. Que venait-il de dire? La journée finissait, on ne percevait plus qu'un écho vague de la fête; la cornette blanche d'une sœur éclaira l'embrasure d'une fenêtre. Il se remit à marcher mais lentement, et il lisait en lui-même. Eh oui! il avait été fou de ne pas comprendre! Quel voile l'aveuglait donc! Il aimait Germaine, il l'aimait, il l'avait toujours aimée. Cette tendresse de la vingtième année pour cette petite fille, sans doute ce n'était encore que l'affection d'un frère, mais déjà l'amour

innocent s'y glissait. Parce qu'il était timide, craintif, renfermé, il n'avait osé se découvrir à lui-même la vérité... Mais il se rappelait maintenant les moindres choses qui auraient dû l'instruire, et les jeux de leur enfance, et leur enfance même, et leurs promenades, le ravissement que lui causaient la beauté de Germaine, sa grâce, sa charmante ignorance, et avec quelle passion il s'intéressait à tout ce qui la touchait. Est-ce qu'un jeune homme pouvait vivre, comme il avait vécu, auprès de Germaine, sans que naquît l'amour? Tout leur avait été commun si longtemps, les joies, les ennuis, les querelles, les occupations. Il se rappelait quelle tristesse le pénétrait, tandis qu'il regagnait Salagnac avec elle, quelques jours avant le mariage; il se rappelait avec quelle émotion il priait pour son bonheur, comme si, loin de lui, elle ne pouvait le posséder; il se rappelait avec quel trouble il l'avait revue à Paris... Non, non, l'amitié seule ne suffisait pas à expliquer des sentimens si vifs. Et lui, avait-il été heureux loin d'elle? Non, il l'avait toujours regrettée; sans elle, il ne vivait plus. C'était bien de l'amour, cela. Et sa haine pour Philippe, cette haine qui, tout à l'heure, avait éclaté si violemment, est-ce qu'elle ne prouvait pas encore son amour? Et, puis à quoi servait de se chercher tant de raisons, tant d'excuses? Il l'aimait, il l'aimait, il en était sûr, il l'avait toujours aimée.

Subitement tout s'évanouit en lui; il n'y eut plus que de l'effroi.

« Je l'aime, oui; mais elle, m'aimait-elle, comme moi, sans le savoir? »

PAUL ACKER.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

MADAME, MÈRE DU RÉGENT

V (1)

ALLEMAGNE ET RELIGION. — MATERNITÉ. MORT DE MONSIEUR. — APAISEMENT

Nous avons laissé la pauvre Liselotte (2) usant ses yeux à pleurer l'incendie du Palatinat. Ce ne fut pas la fin de ses épreuves. Il lui en vint d'autres où il n'y avait point de sa faute, et d'autres encore dont elle était l'unique auteur. Dans les deux cas, c'était chez elle même violence, parce que la jalousie la dévorait et qu'elle haïssait Mme de Maintenon à la folie. Elle n'avait aucune idée, aucune pensée, — sauf celle du Roi, — qui pût lui rendre l'office de frein quand ses passions l'emportaient. La plupart des femmes de son temps se tournaient dans leurs épreuves vers Dieu, et s'en trouvaient bien. Madame n'avait pas cette ressource. La religion ne lui était d'aucun secours quelconque ; son père et sa tante l'Électrice y avaient mis bon ordre, avant et depuis son mariage. La pensée de ses enfans n'était pas non plus capable de l'arrêter et de lui épargner une imprudence. Elle les aimait beaucoup et luttait bravement pour soustraire son fils aux mauvaises influences ; mais il ne fallait pas lui demander l'impossible. Faire taire ses haines et se tenir tranquille, dans l'intérêt des enfans, c'était l'impossible.

(1) *Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by Arvède Barine.*

(2) Voyez la *Revue* du 15 juin 1908.

En revanche, l'empire du Roi sur Madame était immense. De quelque nom que l'on nomme le sentiment qu'elle éprouvait pour lui, on ne saurait nier qu'il ne fût très absorbant. Il remplissait sa vie de l'idée du Roi, du besoin de voir le Roi, d'être près de lui et d'entendre le son de sa voix. Dans les périodes de défaveur où Louis XIV la tient à distance, Madame semble une personne à qui l'air respirable fait défaut. Il suffit d'une légère attention du prince, d'un mot gracieux, pour qu'elle renaisse et s'épanouisse.

Il y a là une Liselotte intime que nous voudrions faire bien connaître. Force nous sera de faire d'abord un retour en arrière, car c'est en Allemagne, et dès son enfance, qu'elle a reçu un premier pli définitif en devenant libertine. C'est ensuite par les lettres et les nouvelles d'Allemagne, par le rôle équivoque qu'elle a vu jouer aux siens dans les affaires religieuses de leur pays, en particulier dans la fameuse tentative de réunion des deux Églises, que Madame s'est confirmée et acoquinée dans son incroyance. Non pas qu'elle n'eût trouvé en France abondance de sceptiques; mais l'impiété française lui déplaisait : nos libertins faisaient trop d'esprit. L'impiété allemande, moins frivole et très utilitaire, était bien mieux son fait. C'est un des points où la différence de race se fait sentir le plus vivement, et de la façon la plus curieuse.

I

Le sentiment religieux avait toujours fait défaut à Liselotte. Elle était la première à dire qu'elle ne comprenait pas « *le mistique*, » et aucun des éducateurs de sa jeunesse ne s'était trouvé propre à lui en faciliter l'intelligence. Son père et sa tante Sophie en étaient bien incapables, n'y comprenant rien eux-mêmes. D'ailleurs, ils l'auraient pu, qu'ils ne l'auraient pas voulu, par scrupule : ils considéraient la religion comme une maladie : « La religion fait plus de mal que de bien dans ce monde, déclarait la duchesse;... les nations les plus stupides y adhèrent le plus (1). » Et elle ne tarissait pas en railleries. Charles-Louis se rendait mieux compte de l'importance sociale des Églises. Il s'occupait des âmes de ses sujets avec la même conscience que

(1) Du 3 août 1663, à Charles-Louis.

de la levée des impôts ou de l'entretien des forteresses, quoique avec infiniment moins de sympathie; c'était l'une des corvées de son métier de prince.

Il aimait à dire des impiétés, et la présence de ses enfans ne l'arrêtait point. « J'avoue, écrivait Madame en 1709 à Étienne Polier, son ancien précepteur, que les plaisanteries que j'avais ouï faire (à) mon père même, avaient fort ébranlé ma foi (1). » Une autre lettre, à sa sœur Amélise, contient un passage encore plus significatif sur les irrévérences paternelles : « Feu notre papa s'est toujours gaussé de toutes les religions; affaire de plaisanter, et uniquement pour se divertir (2). »

Les efforts de quelques subalternes, — Étienne Polier, Mme de Harling, — pour empêcher leur élève de « se gausser » à son tour de « toutes les religions, » étaient voués d'avance à la stérilité. Personne n'avait d'influence sur Liselotte, si ce n'est son père et sa tante, deux voltairiens avant la lettre, et ce ne fut pas la comédie de sa conversion au catholicisme, réglée et mise en scène par Charles-Louis lors de son mariage, qui put lui enseigner à prendre les choses spirituelles au sérieux. Vainement le bonhomme Polier, de Paris où il était venu s'établir, reprit et redoubla ses pieuses exhortations. Madame lui protestait qu'elle craignait Dieu, bien que Dieu lui demeurât incompréhensible; qu'elle espérait aller au Paradis, quoiqu'elle ne fût pas sûre qu'il existât; et elle le suppliait de ne pas lui en demander plus, de peur de l'envoyer « aux Petites-Maisons, » car elle avait l'esprit « trop faible » pour les subtilités de la théologie.

En revanche, elle comprenait à merveille la politique religieuse de son père et de son oncle Ernest-Auguste, et elle l'approuvait sans réserve, précisément à cause du peu de part qu'y avait « le mistique. » C'était la politique du sens pratique; la plupart des princes protestans de l'Allemagne d'alors n'en avaient point d'autre. Son objet était de faire rapporter des biens temporels aux subtilités théologiques qui cassaient la tête à Liselotte. Le pays était resté si las, si meurtri de ses longues querelles religieuses, que bien des gouvernans en arrivaient à regretter tout bas le tranquille giron de l'Église romaine et à

(1) Lettre du 25 décembre. Étienne Polier de Bottens, d'une famille originaire du Rouergue et transplantée à Lausanne, avait suivi Liselotte en France et s'était fixé à Paris, où il mourut dans un âge très avancé. Madame lui écrivait en français.
(2) Du 26 novembre 1705.

envisager l'idée d'une réconciliation, mais ils exigeaient que Rome y mît le prix. Les moins croyans, ceux qui se guidaient par des vues purement humaines, étaient naturellement les plus disposés à se faire marchander, et c'est ainsi qu'on a la surprise de rencontrer Charles-Louis et son beau-frère de Hanovre parmi les parrains d'un projet de réunion des deux Églises qui traîna longtemps dans les chancelleries allemandes, et devint l'occasion de la célèbre correspondance entre Bossuet et Leibniz. L'histoire de cette curieuse négociation est encore à faire ; on en sait assez, cependant, pour ne conserver aucune illusion sur les mobiles des deux princes qui nous intéressent.

Dans les premiers mois de 1677 (1), un personnage qui voyageait incognito se présenta au château de Heidelberg, où il fut reçu par Charles-Louis. Il se fit reconnaître pour l'évêque de Tina (2), et se dit chargé par l'empereur Léopold de négocier en secret un rapprochement, sur le terrain dogmatique, entre les catholiques et les protestans. L'Électeur lui fit l'accueil le plus empressé, tout en se demandant pourquoi tant de mystère, et si la véritable mission de l'évêque ne serait pas de « diviser les protestans entre eux (3) ? » Dans l'incertitude, il se borna provisoirement à raisonner l'affaire en gros avec la duchesse Sophie. Le dogme, lui disait-il, tout le monde s'en moquait, catholiques aussi bien que protestans : « Comme, par exemple, de croire que Jésus-Christ soit réellement présent à la Sainte-Cène : qu'est-ce que ça fait ? » Mais de rendre à un prince étranger, tel qu'était le Pape, le droit d'exercer une autorité quelconque sur vos sujets, « c'était autre chose, » et Charles-Louis se promettait d'y regarder de très près. Au surplus, il ne pensait pas qu'il sortît rien de cette tentative. Il était convaincu que les pasteurs s'y opposeraient, non par des raisons de conscience, — c'était une idée qui ne lui venait même pas, — mais parce qu'ils n'accepteraient jamais de « se remettre de bon gré sous le fouet du pédagogue de Rome. » Cependant, si l'on parvenait à s'entendre sur « les biens d'Église, » peut-être arriverait-on à quelque résultat, car personne ne voudrait se battre « pour maintenir ou renverser la doctrine du purgatoire. »

(1) Ou à la fin de 1676.
(2) Tina ou Thina, en Croatie. L'évêque d'alors était Christophe Rojas, comte de Spinola. Il passa en 1686 au siège de Wiener-Neustadt.
(3) Lettre à la duchesse Sophie, du 3 mars 1677.

S'entendre sur « les biens d'Église, » tout était là en effet. C'était aussi l'opinion de la duchesse Sophie. Rome se soumettrait-elle à ce chantage? Au début, la duchesse n'osait s'en flatter : « Je ne vois point, écrivait-elle à son frère, qu'en ce temps ici on offre beaucoup pour une âme (1). » Cela dépendait; il y a âme et âme, comme il y a fagot et fagot. La vérité était que l'âme de son époux, le duc Ernest-Auguste, était cotée très bas à Rome; les Archives du Vatican en renferment maint témoignage (2). Ernest-Auguste n'avait pas encore hérité du Hanovre. Il n'était toujours qu'évêque d'Osnabruck, évêque protestant et marié, et le Saint-Siège avait peu de considération pour les prélats de cette farine. On ne saurait le trouver mauvais.

L'évêque de Tina l'avait cependant compris dans sa tournée de princes à convertir. La lettre où la duchesse Sophie racontait sa visite est malheureusement perdue. Dans une autre lettre, postérieure à l'entrevue, elle eut cette réflexion qui sentait le découragement : « Je crois que les catholiques se soucieront fort peu de notre âme tant que nous ne croirons point le purgatoire, les indulgences et les messes, qui leur apportent de l'argent (3). » Son visiteur n'avait pas réussi à lui donner confiance, peut-être parce qu'il n'avait pas qualité, à cette date, pour en venir à des offres fermes. L'évêque de Tina ne parlait qu'au nom de l'Empereur; le Saint-Siège, quelque incroyable que cela puisse paraître, n'avait pas été tenu au courant, officiellement du moins, de ce qui se brassait en Allemagne, témoin sa correspondance, pour l'année 1678, avec son nonce à Vienne, Francesco Buonvisi, archevêque de Thessalonique.

Le 12 février, dépêche sévère du cardinal Alderano Cibo, secrétaire d'État de la papauté, au nonce à Vienne. On s'étonne à Rome que le nonce, qui ne néglige pourtant jamais de donner connaissance de ce qui mérite une mention, n'ait rien écrit de l'affaire de l'évêque de Tina, « qui est d'une importance extrême (1). » Ordre au nonce, poursuit le cardinal, « d'exécuter avec la sagacité qui lui est propre ce que je lui écris confiden-

(1) Du 14 janvier 1677.

(2) Cf. la correspondance de Rome avec le nonce à Vienne : *Nunziatura di Germania*, t. 198, *passim*. Il n'y a pas de pagination.

(3) Du 29 juillet 1677.

(4) Archives du Vatican. — *Nunziatura di Germania*, t. 198.

tiellement (*in piano*) sur cette matière. » Une « instruction, » qui n'a pas été retrouvée jusqu'ici, accompagnait la dépêche.

Le 6 mars, réponse embarrassée du nonce. Il s'excuse comme il peut : « Votre Éminence s'étonne à bon droit que je ne lui aie rien dit de l'affaire de l'évêque de Tina... ; mais, puisqu'il faut confesser mon péché à Votre Éminence, j'ai toujours en horreur de mêler le maître à des choses que j'estime irréalisables. J'ai une expérience des artifices des hérétiques qui remonte à huit ans. Ils promettent beaucoup... » Ils promettent, et ne tiennent pas. Le nonce n'avait pas voulu mêler le Saint-Père à une négociation qu'il ne prenait pas au sérieux.

Le 23 avril, la secrétairerie d'État prévient Mgr Buonvisi que l'évêque de Tina a reçu des « brefs de créance » qu'il avait sollicités. La dépêche laisse percer une certaine défiance à l'égard de ce prélat trop entreprenant ; Rome craint qu'il n'ait « quelques vues intéressées. »

Le 7 mai, avis est donné à Vienne de l'arrivée à Rome du Père Pekhenius, jésuite, lequel a « représenté » à Sa Sainteté que « le duc (Ernest-Auguste), pseudo-évêque d'Osnabruck, avait l'intention de se convertir au catholicisme avec sa femme et tous ses enfans, » moyennant une juste part des biens d'Église, faveurs et privilèges dont la papauté avait conservé la disposition. Suivait l'énumération des dépouilles et grâces convoitées. On faisait remarquer au nonce que ces demandes étaient exorbitantes, et qu'il conviendrait « d'exciter le prince à ne se soucier que de son salut éternel. » En même temps, on était obligé de prévoir le cas où le prince persévérerait à rechercher les biens de ce monde, et l'on faisait comprendre au nonce qu'il importait de le ménager. L'exemple de sa conversion, disait la dépêche, « pourra donner le branle aux autres, » tandis que, « s'il est mécontent, » il « peut déranger toute la combinaison. »

Pendant que le Père Pekhenius discutait avec Ernest-Auguste et la duchesse Sophie, l'évêque de Tina continuait ses voyages. Plusieurs petites cours allemandes, dont celles d'Osnabruck et de Celle, l'avaient abouché avec des théologiens protestans, et il était sorti de ces conférences de savans mémoires destinés à être montrés ; mais la vraie besogne se faisait dans des conversations qui ne s'écrivaient point : « En discours, rapportait la duchesse Sophie, ils ont ajusté beaucoup de points. L'évêque dit que le Pape les reconnaîtrait pour de vrais pasteurs... Les biens

d'Église accommoderaient bien nos cadets (1). » La duchesse avait beaucoup d'enfans à établir. Un jour qu'elle avait vu l'évêque de Tina s'agiter pour des difficultés dogmatiques, elle écrivit à son frère, assurée d'en être comprise : « Ce ne sont pas ces points-là qui nous touchent fort le cœur, pensais-je en moi-même ; il faudrait de bons bénéfices pour nos enfans, ce qui les accommoderait plus que des spéculations où personne n'entend rien. Si l'on doit rentrer dans l'Église romaine, il faut qu'on nous récompense pour cela, car nous sommes d'opinion que nous pouvons être sauvés comme nous sommes, et qu'on le peut être aussi de l'autre manière ; pourquoi donc changer pour rien (2) ? » Elle y revenait sans cesse, et quelques théologiens protestans étaient de son avis : « Ne point rendre les biens d'Église, mais, au contraire, en pouvoir posséder davantage (3). » Pour certaines personnes, l'affaire de la réunion des deux Églises tenait tout entière dans cette formule.

Rome était résignée à payer. Elle ne voulait pourtant pas faire un marché de dupe, et son nonce à Vienne l'engageait toujours à se défier : il jugeait l'entreprise impraticable. Charles-Louis en était venu de son côté à la proclamer « chimérique (4). » Tous les deux savaient à quelle opposition formidable on se heurterait en dehors des châteaux des princes. La duchesse Sophie elle-même était forcée d'en convenir : « Contre mon attente, ceux de notre religion sont les plus sots dans cette rencontre (5). » Et même dans les châteaux, les plus avides étaient arrêtés par une idée indépendante des « articles de foi. » Les princes protestans, Charles-Louis en tête, craignaient que la réunion des deux Églises n'amenât des conflits d'autorité avec Rome. Depuis la Réforme, charbonnier était maître en sa maison : il ne supportait plus la pensée que le Pape se mêlât de ses affaires.

Un théologien protestant, l'abbé Molanus, dont il est souvent question dans Bossuet, avait trouvé un expédient propre à rassurer les princes. Il avait confié à la duchesse Sophie, au cours d'un entretien sur les « points » à régler, qu'il espérait obtenir

(1) A Charles-Louis, le 8 décembre 1678.
(2) Du 2[?] janvier 1679.
(3) Du 7 février 1679.
(4) Lettre du 8 février 1679.
(5) Lettre du 8 décembre 1678, à Charles-Louis.

de l'évêque de Tina, pour les États qui accepteraient de se réconcilier avec Rome, un régime ecclésiastique analogue à celui de la France : « L'un (des points), avait dit l'abbé, sera la souveraineté des princes sur leur Église, de la même manière que le roi de France la tient (1). » Autrement dit, l'abbé Molanus réclamait pour l'Allemagne nos libertés gallicanes, idée qui avait peu de chances d'agréer au Saint-Père. Il fallait même être singulièrement ignorant des affaires de France pour s'imaginer que le pape Innocent XI consentirait à étendre à d'autres pays un régime qui le blessait dans le nôtre, et qui faillit le brouiller avec Louis XIV.

Nous ne possédons pas, et c'est grand dommage, la suite des conversations de la duchesse Sophie avec l'évêque de Tina et l'abbé Molanus; la mort de Charles-Louis (1680) en a privé l'histoire. Nous savons seulement que le zèle catholique d'Ernest-Auguste et de la duchesse sa femme alla se refroidissant à mesure que des coups de fortune imprévus assuraient l'avenir de leurs enfans. Le jour où la duchesse Sophie put se dire que ses cadets ne seraient pas des « gueux, » ce couple pratique fut définitivement acquis à la Réforme, qui n'a pas lieu d'en être autrement fière.

Quant au projet de réunion des deux Églises, il languit longtemps. Il avait naturellement attiré l'attention générale. En dehors de l'Allemagne, Louis XIV le suivait avec infiniment de soin et d'intérêt, et, sans doute, les raisons religieuses y étaient pour beaucoup, mais les raisons politiques y étaient aussi pour quelque chose, ne fût-ce qu'à cause du trouble qu'un événement de cette envergure aurait jeté dans le système d'alliances de la France. Pour des considérations analogues, la question ne préoccupait pas moins les États protestans tels que la Hollande et l'Angleterre. Ajoutez enfin que la correspondance où Leibniz et Bossuet ont discuté la possibilité de la réunion a commencé en 1691, et que ces deux grands noms apportèrent à l'entreprise l'autorité qui manquait à l'évêque de Tina. Malgré tant de motifs de frapper les esprits, l'affaire s'en alla en fumée, à une date et pour des causes qui n'ont pas encore été tirées au clair; j'ai déjà dit que l'histoire de cette tentative était à faire. On en trouvera probablement le dernier mot aux Archives du Vatican.

(1) Du 7 février 1679 à Charles-Louis.

Madame ne paraît pas en avoir jamais saisi l'importance. Elle s'était intéressée aux biens d'Église à cause de sa tante; le reste l'avait laissée indifférente. Pour elle comme pour les siens, les conversions raisonnables étaient toujours des marchés. Se faire catholique moyennant un bon évêché, « cela en valait bien la peine (1), » ainsi qu'elle l'écrivait à la duchesse Sophie. Si cela ne rapportait rien, à quoi bon? Il y avait un moyen plus simple que la réunion des deux Églises d'assurer la paix religieuse; c'était de ne pas s'occuper « de ce que croient les gens (2), » et de les laisser « aller à l'église où il leur plaisait... sans y trouver à redire. » Moyen admirable en effet, et qui n'avait d'autre défaut que d'être impraticable. Laisser « chacun croire en paix ce qu'il lui plaît (3), » cela ne s'est jamais vu, ni en religion, ni en politique, ni en rien, et cela ne se verra jamais.

Autre motif de ne pas se tourmenter de ce grand projet; Madame était convaincue qu'il échouerait. « Je ne me figure pas, déclarait-elle en 1695, que le bon (Molanus) vienne de sitôt à bout de réunir les religions; quand il y a des intérêts en jeu, il est rare que l'on cède (4). » Elle ajoutait, certainement sans se rendre compte de la brutalité de son insinuation, car elle aimait beaucoup Bossuet, qu'elle trouvait « amusant : » « Je ne crois pas que M. de Meaux lui-même le souhaite; si tout le monde était de la même religion, les évêques et la prêtraille n'auraient plus rien à dire. »

Il va de soi que les affaires religieuses de notre pays la touchaient encore moins que celles de l'Allemagne. La révocation de l'Édit de Nantes fut signée le 18 octobre 1685. Le lendemain, « M. le chancelier scella... la cassation (5), » qui devint aussitôt publique et fut la grande nouvelle du jour. Sauf pour Liselotte; le 1er novembre, elle écrit à sa tante, lui parle de ses affaires d'héritage, de ses ennemis : de la révocation, pas un mot. La correspondance se poursuit : même silence. Ce n'est pas, au moins, que Madame approuve ce qui se passe. Il était impossible d'avoir une tolérance plus large et plus sincère. Les persé-

(1) Lettre du 6 décembre 1687.
(2) Du 22 janvier 1697, à la raugrave Louise.
(3) Du 21 décembre 1698, à la duchesse Sophie.
(4) Du 7 avril 1695, à la duchesse Sophie.
(5) *Journal* de Dangeau, du 19 octobre 1685.

cutions lui faisaient horreur, et elle ne s'y accoutuma jamais. Elle écrivait en 1696 : « J'avoue que j'ai toujours des impatiences quand j'entends louer le grand homme, du haut de la chaire, de persécuter les Réformés (1). » Mais il faut la prendre comme elle est. Liselotte n'était pas faite pour les idées sérieuses. Les questions religieuses « l'ennuyaient, » les cultes « l'ennuyaient, » et les petites pratiques, et tout ce qu'elle appelait « les grimaces. »

Le plain-chant lui était insupportable : « A-a-a-i-i-i...; » de sorte que la première vertu d'un aumônier consistait pour Madame à en avoir vite fini. On se le tenait pour dit : « J'ai un chapelain qui m'expédie la messe en un quart d'heure ; c'est tout à fait mon affaire (2). » Les sermons l'endormaient : « Il m'est impossible d'en écouter un sans dormir ; pour moi, c'est de l'opium. » Un jour qu'elle avait été trois nuits « sans fermer l'œil, » à cause d'une toux opiniâtre, elle prit le parti de se rendre à un couvent où l'on devait prêcher : « Je dormis d'une traite pendant les trois heures que dura l'office, et je sortis complètement remise (3). » C'était de famille : « J'ai comme Votre Dilection, et comme Sa Grâce feu mon père, la bénédiction de dormir à l'église. » En vieillissant, elle se mit à ronfler bruyamment. Le Roi, qui jusque-là l'avait laissée dormir en paix, la réveillait maintenant à coups de coude. Madame alla ronfler dans la tribune, où personne n'osait la troubler.

Elle répétait volontiers qu'elle ne croyait à aucun dogme ; que Dieu n'exige de l'homme que de bonnes actions et une vie pure ; que la vraie religion est dans le cœur ; et que « tout le reste n'est que bavardage de la prêtraille (4). » Elle concluait : « Je sers mon Dieu comme je peux et comme je le comprends (5). » Sa manière de servir Dieu était de lire sa Bible allemande ; de faire tous les jours sa prière, bien qu'elle fût convaincue que c'est chose absolument inutile ; et de haïr vigoureusement les dévots, de tous les humains les plus haineux et les plus remplis de fiel. Que faut-il de plus à Dieu ? A quoi bon entendre trois messes à la file, ainsi que faisait le Roi

(1) Du 20 mai, à la duchesse Sophie.
(2) Du 7 juillet 1695, à la même.
(3) Du 19 mars 1693.
(4) Du 13 décembre 1701, à la raugrave Louise.
(5) Du 12 mai 1702, à la même.

aux grandes fêtes? Le Roi était « niais » en religion. Il ne l'était pas pour le reste, s'empressait d'ajouter Madame, mais, en religion, il l'était extraordinairement. Il l'avait toujours été, et il l'était devenu plus encore, depuis qu'il était gouverné par Mme de Maintenon.

Pourquoi, par exemple, attacher une importance quelconque à ce qu'on soit catholique plutôt que luthérien ou calviniste? C'est une pure manie. Madame racontait à ce sujet sa célèbre anecdote de « l'Anglais : » « — Il s'appelait Fielding. Un jour, Wendt (1) lui demande : — *Êtes-vous huguenot, monsieur* (2). —*Non*, dit-il.— *Vous êtes donc catholique?* — *Encore moins.* — — *Ah!* dit Wendt, *c'est que vous êtes luthérien!* — *Point du tout.* — *Et qu'êtes-vous donc?* — *Je m'en vais vous le dire*, repartit l'Anglais; *j'ai un petit religion à part moi.* — Je crois, ajoutait Madame, que j'aurai bientôt, moi aussi, *un petit religion à part moi.* » C'était déjà fait, si toutefois le déisme nébuleux de Madame peut encore s'appeler « un petit religion, » et la cour de France n'en ignorait point. Dans ses lettres à ses sœurs, qu'elle scandalisait par son impiété, Madame s'essayait quelquefois, pour les consoler et les rassurer, à parler, elle aussi, le patois de Chanaan et à raisonner sur la grâce et le péché; mais elle ne se mettait pas en frais de bonnes paroles pour des Français; aussi passait-elle chez nous pour une franche libertine. Un jour qu'elle avait fait en public une violente sortie contre les « calotins » du haut clergé, Mme de Maintenon, devenue à cette époque une mère de l'Église, écrivit au maréchal de Noailles : « On m'avait appris l'emportement de Madame sur les évêques dévots, et effectivement, c'est un grand abus de mettre dans de pareilles places des gens qui croient en Dieu. Mais, mon cher duc, nous sommes tombés dans cet inconvénient, et il faut prendre patience (3). »

En résumé, la religion n'était pour Madame ni une discipline, ni un soutien, mais uniquement un rite machinal, héritage des ancêtres, et elle devait cet état d'esprit à sa famille d'Allemagne. D'autres, à sa place, ayant trouvé le ciel vide, se seraient réfugiées dans la maternité. Son instinct ne l'y portait pas. Ce ne

(1) Du 13 septembre 1690, à la duchesse Sophie. Wendt était grand maître de la maison de Madame. C'était un Allemand; il avait été son page à Heidelberg.

(2) Les mots en italique sont en français dans l'original.

(3) Du 12 septembre 1695. *Correspondance générale de Mme de Maintenon*, IV, 20.

fut pourtant pas une faillite comme la religion. Sans être de ces femmes que les enfans dédommagent de tout, Liselotte se montra mère excellente, et c'est une vertu qui porte sa récompense avec soi.

II

Au XVIIe siècle, les enfans des grands sentaient d'ordinaire leurs parens très lointains. Ils les voyaient à peine, et seulement en cérémonie ; on ne jouissait pas les uns des autres. Liselotte eut l'esprit de jouir de ses petits comme la dernière des bourgeoises. Elle pouponnait ; cela est évident à la façon dont elle parsème ses lettres à la tante Sophie, ou à Mme de Harling, de détails sur ses deux enfans, leurs premières dents, leurs premiers pas, leurs petites maladies, la première culotte du futur Régent, avec laquelle il était « si gentil. »

Grâce à elle, nous ne les perdons jamais de vue. La fille, Élisabeth-Charlotte (1), était fort laide, mais bien découplée. Pour la tenue, un franc polisson : — C'est le nom qui veut ça, déclarait Madame. Elle se reconnaissait dans cette gamine tapageuse et ingouvernable, mais « très farceuse » et « très drôle. » Le garçon, le petit Duc de Chartres, était « beaucoup mieux de figure » et « un peu plus sérieux que sa sœur... C'est un bon enfant, ajoutait sa mère, *docile*, qui fait tout ce qu'on veut (2). » A douze ans, son dressage de prince destiné à figurer dans les cérémonies monarchiques en avait fait un petit bonhomme qui prenait les révérences très au sérieux : « En cela, disait Madame, il ne me ressemble pas du tout... Il a répondu l'autre jour à quelqu'un qui lui demandait s'il aimait les *cérémonies* et la *parure : — Je ne les hais pas tant que Madame, mais aussi je ne les aime pas tout à fait autant que Monsieur* (3). » Madame l'adorait, et ne l'en fessait que plus rudement : — On doit la sévérité aux enfans, disait-elle. Les siens s'en aperçurent « Quand mon fils était petit, écrivait-elle en 1710, je ne lui ai jamais donné un soufflet, mais je l'ai fouetté si vigoureusement avec les verges, qu'il s'en souvient encore. Les soufflets sont

(1) Née le 13 septembre 1676.
(2) Du 29 septembre 1683 à la duchesse Sophie. Les mots en italiques sont en français dans l'original.
(3) Du 4 juillet 1686, à la même.

dangereux; ils peuvent causer des désordres dans la tête (1). »

Fille et garçon la craignaient et l'aimaient. Ils la payaient en respect et en affection de l'indomptable énergie avec laquelle Madame les disputait aux favoris de Monsieur, acharnés à mettre la main sur les enfans de la maison. Pour sauver ces innocens de contacts pernicieux, pour tâcher d'en faire d'honnêtes gens, rien n'arrêta jamais leur mère, ni les menaces, ni les dangers. C'est le beau chapitre de la vie de Madame. Son fils était tout spécialement visé; elle le défendit en lionne à qui l'on veut prendre ses petits. Il n'a pas tenu à Liselotte que le Régent eût d'autres mœurs, la Régence une autre réputation devant l'histoire.

L'assaut de 1689 fut le plus terrible. Le marquis de Sillery, gouverneur du Duc de Chartres, prenait sa retraite. Le chevalier de Lorraine saisit la balle au bond. Il entreprit de le remplacer par d'Effiat (2), et c'était chose faite sans Madame. Monsieur avait promis. Le Roi avait permis; on le disait du moins, et Dangeau l'a cru (3). Madame se mit en travers : « Je sais avec toute la France, disait-elle, que cet homme-là est un des drôles les plus abjects et les plus débauchés qu'il y ait au monde (4). » Lui livrer son fils, c'était l'envoyer à sa perte. Elle déclara qu'elle ne donnerait jamais son consentement, et Monsieur eut beau faire et beau dire, beau tempêter et menacer, il n'était pas plus avancé au bout de six mois que le premier jour. Enfin Madame finit par où elle aurait dû commencer : « J'ai parlé au Roi. Sa Majesté m'a dit que ce sont de purs mensonges de dire qu'il veut avoir d'Effiat pour gouverneur de son neveu; qu'il y a au contraire un an qu'il en détourne Monsieur (5). » Il promit à sa belle-sœur de choisir lui-même « un honnête homme » pour son fils, et tint parole; la place fut donnée au marquis d'Arcy.

Les avis sont aujourd'hui partagés sur un autre choix pour lequel Madame, chose rare, se trouva d'accord avec d'Effiat et le chevalier de Lorraine. Le fameux abbé Dubois, alors très petit personnage, était sous-précepteur du Duc de Chartres. Il l'aidait

(1) Du 15 février 1710, à la raugrave Louise.
(2) Antoine Coiffier, marquis d'Effiat (1638-1719), premier écuyer de Monsieur.
(3) Voir son *Journal*, le 5 août et le 25 septembre 1689.
(4) Du 26 août 1689, à la duchesse Sophie. L'édition de Stuttgart a supprimé plusieurs pages de cette lettre.
(5) Du 21 septembre 1689, à la duchesse Sophie.

à faire ses devoirs, lui cherchait les mots dans le dictionnaire, et du reste ne comptait pas : « Je l'ai vu mille fois dans les commencemens, rapporte Saint-Simon, lorsque j'allais jouer avec M. de Chartres (1). » Petit à petit, l'abbé prit de l'importance. Il donna les leçons, et les donna « fort bien, » étant extrêmement intelligent et très instruit. De moralité, point, si l'on s'en rapporte à Saint-Simon, qui n'a jamais pu le souffrir; ou à Torcy, qui le déclarait « sans la moindre ombre de probité, sans mœurs, connu pour tel des Français et des étrangers (2) » ; ou encore à d'Argenson, le plus violent des trois; il croyait l'abbé Dubois capable de tous les crimes et coupable de plusieurs.

Ce sont de terribles accusateurs; mais Dubois a aussi ses défenseurs. Sans parler de deux historiens récens (3), qui ont vu dans sa mauvaise réputation une injustice à réparer, il avait su se faire estimer de beaucoup d'honnêtes gens à la Cour de Louis XIV, soit qu'il le méritât en effet, soit qu'il trompât son monde. Sourches le disait « homme d'esprit, d'érudition et de bonnes mœurs (4). » Fénelon s'était lié avec lui; on lit dans une de ses lettres, du 14 octobre 1711 : « M. l'abbé Dubois... est mon ami depuis un grand nombre d'années (5). » Il suffit de ces citations pour expliquer comment le petit sous-précepteur, protégé du chevalier de Lorraine, fut nommé précepteur par le Roi, en 1687, sans que Madame, si attentive au bien de ses enfans, y ait fait d'opposition.

Loin de s'en défier, elle lui donna toute sa confiance. Ses lettres à Dubois (6) sont tout à l'honneur de ce dernier. Madame s'y montre pleine de gratitude pour le bon et loyal serviteur qui se dévouait, elle le croyait du moins, à maintenir son fils dans le droit chemin : « Je voudrais trouver l'occasion de vous faire plaisir, lui écrivait-elle le 21 août 1691,... je le ferais de bon

(1) *Mémoires*, gr. édition in-8°, I, 64. L'abbé Dubois avait été nommé sous-précepteur le 15 juin 1683.

(2) Lettre du 4 mars 1720 au cardinal Gualterio. Cf. Wiesener, *le Régent, l'abbé Dubois* et *les Anglais*, I, 262-263.

(3) Wiesener, *loc. cit.* et le comte de Seilhac : *l'abbé Dubois, premier ministre de Louis XV*, Paris, 1862, 2 vol. in-8°.

(4) *Mémoires*. Du 24 décembre 1690.

(5) Lettre à M[me] Roujaut, femme de l'intendant de Maubeuge. Cf. Seilhac, I, 126, note.

(6) Elles sont conservées aux Archives de Chantilly. M. de Seilhac les a publiées *loc. cit.* Il y en a quarante-trois, dont quarante-deux du 19 mars 1691 au 25 octobre 1706; plus cinq lettres de Madame à son fils.

cœur, pour vous marquer mon estime, la justice que je vous rends et la reconnaissance que je vous ai de ce que vous faites auprès de mon fils, qui m'oblige aussi à avoir de l'amitié pour vous. » Dans la même lettre : « Avec la vertu et le bon esprit que vous avez... » Ces lignes donnent le ton général de la correspondance. Le précepteur y joue le rôle de confident d'une mère tourmentée, qui s'entend avec lui pour la direction de son fils. Survint le mariage forcé du Duc de Chartres avec l'une des bâtardes du Roi. L'abbé Dubois y prit une part active, mais Madame ne l'apprit que bien des années après.

Chacun sait quelle passion, et quelle ténacité, mit Louis XIV à « agrandir » démesurément ses bâtards. C'était une question d'orgueil, une façon de prouver qu'il était au-dessus des lois et des règles. Mme de Maintenon l'encourageait, à cause de ceux des bâtards qu'elle avait élevés et qu'elle aimait, et ces deux illustres dévots demeuraient convaincus que Dieu, au jour du jugement, comprendrait la différence, en matière de morale, entre un grand monarque et un autre mortel, duc et pair ou simple croquant. C'était faire à Dieu beaucoup d'honneur. Dans cette heureuse persuasion, et avec une parfaite insouciance de l'opinion publique, qui se montrait dure, le Roi avait marié deux de ses bâtardes (1) à deux princes du sang, et il destinait la troisième, Mlle de Blois (2), issue comme la seconde d'un double adultère, à son neveu le Duc de Chartres, le plus grand parti de France après lui-même et le Dauphin. Il n'ignorait pas à quelles difficultés il allait se heurter : « Monsieur, rapporte Saint-Simon, était infiniment attaché à tout ce qui était de sa grandeur, et... Madame était d'une nation qui abhorrait la bâtardise et les mésalliances, et d'un caractère à n'oser se promettre de lui faire jamais goûter ce mariage (3). » Louis XIV était un prince rusé; il s'y prit de loin.

Dans les premiers mois de 1688, — le Duc de Chartres avait treize ans, Mlle de Blois onze, — le Roi fit marché avec le cheva-

(1) Marie-Anne de Bourbon, dite Mademoiselle de Blois (1666-1739) et fille de Mlle de La Vallière, épousa le 16 janvier 1680 Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti. Veuve en 1685. — Louise-Françoise de Bourbon, dite Mademoiselle de Nantes (1673-1743) et fille de Mme de Montespan, épousa le 24 juillet 1685 Louis III, duc de Bourbon-Condé.

(2) Françoise-Marie de Bourbon, dite aussi Mademoiselle de Blois, née le 4 mai 1677, et fille de Mme de Montespan.

(3) *Mémoires*, éd. in-8, I, 60.

lier de Lorraine. Il promettait l'Ordre du Saint-Esprit à cet immonde personnage et à son frère, M. le Grand. En échange, le chevalier de Lorraine « répondait du consentement de Monsieur au mariage, et des moyens d'y faire venir Madame et M. le Duc de Chartres (1). » Le Roi paya d'avance; la promotion de l'Ordre eut lieu le 31 décembre de la même année. Il fallut attendre pour les noces que les deux enfans eussent grandi.

Madame avait eu vent de quelque chose. Elle profita d'une occasion sûre pour s'en ouvrir à sa tante Sophie : « (Saint-Cloud, le 14 avril 1688)... On m'a dit en confidence les vraies raisons pour lesquelles le Roi traite si bien le chevalier de Lorraine et le marquis d'Effiat; c'est qu'ils lui ont promis d'amener Monsieur à prier humblement le Roi de marier les enfans de la Montespan avec les miens, savoir ma fille avec ce boiteux de duc du Maine, et mon fils avec Mlle de Blois. La Maintenon, dans cette circonstance, est tout à fait pour la Montespan, car c'est elle qui a élevé ces bâtards-là, et elle aime ce vilain boiteux comme s'il était son enfant... »

Tout, dans ce projet, blessait profondément Madame; tout lui était odieux : « Le duc du Maine ne serait pas l'enfant d'un double adultère, il serait un prince légitime, que je n'en voudrais pas pour gendre, non plus que de sa sœur pour bru, car il est horriblement laid et boiteux, et il a encore d'autres défauts; il est avare en diable, et n'a pas une bonne nature. Sa sœur, elle, a bon caractère, mais elle est effroyablement malsaine, et sa vue est si faible, qu'elle finira, je crois, par devenir aveugle. Ajoutez à cela qu'ils sont nés d'un double adultère, comme je vous l'ai déjà dit, et de la femme la plus méchante et la plus mauvaise que la terre ait portée. Je laisse à penser à Votre Dilection combien je dois désirer ce mariage... Toutes les fois que j'aperçois ces bâtards, cela me fait tourner le sang. Je laisse à penser à ma tante bien-aimée ce que je souffre de voir mon fils unique et ma fille unique victimes de mes plus cruels ennemis... » Madame s'alarmait à tort pour sa fille; M. le Prince se réservait le duc du Maine pour l'une des siennes; mais elle n'avait que trop raison en ce qui regardait son fils.

Vers le jour de l'an de 1692, le Roi et Mme de Maintenon, qui n'avaient jamais perdu leur dessein de vue, jugèrent le moment

(1) Saint-Simon, *loc. cit.*, p. 61.

venu de l'exécuter. Le chevalier de Lorraine fit ce qu'il voulut de Monsieur. De Madame et de ses colères, personne n'avait cure. Restait le Duc de Chartres, qui avait juré à sa mère de ne jamais consentir. Mme de Maintenon manda en cachette l'abbé Dubois, et lui conseilla de se faire bien venir du Roi en décidant son élève : « L'abbé Dubois se trompe fort, écrivait Madame dans sa vieillesse (1), lorsqu'il pense que je crois qu'il n'a pas contribué au mariage de mon fils. Je suis persuadée que lui seul l'a fait. Il est vrai qu'au commencement il était pour moi, mais après que la vieille l'eut mandé trois ou quatre fois auprès d'elle, il changea bien vite... Monsieur était aussi mécontent de la chose que moi; mais le Roi et sa vieille guenipe le firent menacer de chasser ses favoris; cela le fit consentir à tout. » Dans une autre lettre : « Je sais combien de fois (l'abbé Dubois) s'est rendu la nuit chez elle, pour vendre et pour trahir son maître (2). »

Il avait d'abord hésité (3) : « L'abbé, très perplexe, consulta le Père La Chaise, et Fénelon, précepteur du Duc de Bourgogne. Leur réponse fut que la volonté du Roi était apparente; et que, comme souverain, il avait le droit de disposer des alliances de sa famille. » Dubois ne résista plus. Il fit peur du Roi à son élève, et la duchesse Sophie reçut ce cri de désespoir : « (10 janvier 1692.) Quoique j'aie les yeux si gros et si enflés que c'est à peine si j'y vois, pour avoir eu la sottise de pleurer toute la nuit, je ne veux pas laisser passer cet ordinaire sans dire à Votre Dilection le chagrin que j'ai eu hier, au moment où je m'y attendais le moins. Monsieur est entré chez moi à trois heures et demie, et il m'a dit : « *Madame, j'ai une commission pour vous de la part du Roi, qui ne vous sera pas trop agréable, et vous devez lui rendre réponse à ce soir vous-même; c'est que le Roi vous mande que lui, et moi, et mon fils, étant d'accord du mariage de Mlle de Blois avec mon fils, vous ne serez pas la seule qui vous y opposerez* (4). Je laisse à penser à Votre Dilection quelles ont été ma consternation et ma douleur. » Elle ajoutait en termes brefs qu'elle avait vu le Roi, et que, se souvenant des recommandations de sa tante, elle s'était contenue en sa pré-

(1) Lettre à la raugrave Louise, du 2 novembre 1717. Traduction Brunet.
(2) Du 7 novembre 1719. — *Fragmens de lettres originales*, II, 267.
(3) Wiesener, *loc. cit.*, I, 243-244.
(4) Les passages en italiques sont en français dans l'original.

sence : « Je dis : *Quand Votre Majesté et Monsieur me parlerez en maîtres, comme vous faites, je ne puis qu'obéir...* J'ai si mal à la tête, que je ne puis en écrire davantage... » Nous savons le reste par Saint-Simon ; le mariage du jeune prince avec lequel il avait été « comme élevé (1) » forme presque le début de ses *Mémoires*.

Le Duc de Chartres n'avait pas osé dire *non* au Roi, et Madame était rentrée chez elle outrée : « Monsieur son fils l'y suivit incontinent, auquel, sans donner le moment de lui dire comment la chose s'était passée, elle chanta pouille, avec un torrent de larmes, et le chassa de chez elle. Un peu après, Monsieur, sortant de chez le Roi, entra chez elle, et, excepté qu'elle ne l'en chassa pas comme son fils, elle ne le ménagea pas davantage : tellement qu'il sortit de chez elle très confus, sans avoir eu loisir de lui dire un seul mot (2). »

Le soir de ce même jour, 9 janvier, le Roi déclara le mariage à ses proches, chez Mme de Maintenon et en présence des deux jeunes gens. La nouvelle se répandit soudain dans les salons. On se groupa, on se regarda ; chacun guettait l'entrée des fiancés et de leur famille. Ces augustes personnes parurent enfin, Monsieur, l'oreille basse et l'air honteux, le futur, la mine désolée, la future, « dans un embarras et une tristesse extrême ; » elle avait quinze ans, ne se doutait de rien une demi-heure auparavant, et sentait peser sur elle la désapprobation publique. Quant à Madame... « Madame se promenait dans la galerie avec Châteautiers, sa favorite (3)... ; elle marchait à grands pas, son mouchoir à la main, pleurant sans contrainte, parlant assez haut, gesticulant, et représentant fort bien Cérès après l'enlèvement de sa fille Proserpine, la cherchant en fureur et la redemandant à Jupiter. Chacun, par respect, lui laissait le champ libre, et ne faisait que passer... Nul ne fut assez hardi pour lui parler du mariage (4). »

Il fallut souper avec le Roi : « Madame avait les yeux pleins de larmes, qui tombaient de temps en temps, et qu'elle essuyait de même... Monsieur son fils avait aussi les yeux bien rouges,

(1) *Mémoires*, éd. in-8, I, 28.
(2) Pour toute cette partie, voyez *Mémoires*, I, p. 68 et suivantes.
(3) Anne, fille de Roland de Foudras, comte de Châteautiers.
(4) Cette dernière ligne est tirée d'une *Addition* à Dangeau, pour le 10 janvier 1692.

et tous deux ne mangèrent presque rien. » Le Roi avait beau se faire attentif et empressé, pour une fois il perdait ses soins; Liselotte restait hérissée, intraitable, Liselotte le brusquait et le rembarrait. Sans se décourager, il la salua très bas lorsqu'on se sépara pour la nuit : en relevant la tête, il ne vit plus qu'un dos qui s'enfuyait. Telle était Madame, les jours où elle se contenait pour obéir à sa tante.

Le lendemain matin, 10 janvier, la Cour attendait dans la galerie le passage du Roi se rendant à la messe : « Madame y vint : monsieur son fils s'approcha d'elle, comme il faisait tous les jours, pour lui baiser la main; en ce moment, Madame lui appliqua un soufflet si sonore qu'il fut entendu de quelques pas, et qui, en présence de toute la Cour, couvrit de confusion ce pauvre prince, et combla les infinis spectateurs, dont j'étais, d'un prodigieux étonnement (1). »

Le 11, le mariage devint officiel, et le marquis de Sourches nota dans ses *Mémoires :* « On ne peut pas s'imaginer quel fut le désespoir de Madame; il était si grand qu'elle ne songea pas même à le cacher, et il y eut des gens qui dirent qu'il avait été jusqu'à la pousser à maltraiter son fils. »

La future avait surmonté son embarras, et prenait la chose du bon côté. Un jour que Mme de Caylus lui parlait en badinant de son fiancé, cette petite fille de quinze ans repartit nonchalamment : « Je ne me soucie pas qu'il m'aime; je me soucie qu'il m'épouse (2). » Mot qui contient toute la philosophie des mariages politiques entre princes et princesses.

Mme de Maintenon montra combien peu elle craignait Madame, en revendiquant, par une lettre à Mme de Ventadour (3), l'honneur d'avoir travaillé à « cette affaire » de concert avec Mme de Bracciano, la future princesse des Ursins (4) : « Mme de *Braquiane* a fait le mariage de M. le Duc de Chartres pour être dame d'honneur; c'est une intrigue qu'elle a commencée avec moi..., et nous voyons aujourd'hui qu'elle ne veut pas être dame d'honneur (5). » Suivaient quelques allusions obscures, un compliment sur le « bon esprit » de Madame, et elle poursui-

(1) Saint-Simon, éd. in-8°, I, 74.
(2) *Souvenirs et Correspondance* de Mme de Caylus. Éd. Émile Raunier, p. 172.
(3) Dame d'honneur de Madame.
(4) Elle prit ce dernier titre après son veuvage en 1698.
(5) *Correspondance générale*, III, 323.

vait : « Vous savez que ma folie est de vouloir faire entendre raison ; je vous assure que je le voudrais encore plus pour Madame dont vous m'avez dit tant de bien et qui a des qualités qui pourraient la rendre plus heureuse. Est-il possible que, ne pouvant éviter ce mariage, elle ne le fera pas de bonne grâce, qu'elle ne s'expliquera pas avec le Roi, qu'elle ne se mettra pas dans une bonne intelligence avec lui, et qu'elle aimera autant demeurer comme elle est ? » Ainsi, Mme de Maintenon avait poussé le Roi à un acte parfaitement impopulaire, parfaitement impolitique au point de vue monarchique, pour le plaisir de procurer une place de 8000 francs à une amie qui la dédaigna. C'était d'un esprit médiocre, qui envisageait les choses par leurs petits côtés. En revanche, le ton amical de la lettre, à l'égard d'une personne qui ne cessait de la vilipender, part d'un bon naturel : la « vieille ordure » n'était pas vindicative.

La duchesse Sophie gronda Liselotte, qui, cette fois encore, nia effrontément : « On a mal renseigné Votre Dilection en lui disant que je m'étais conduite comme un enfant à l'occasion du mariage. Je ne suis malheureusement plus d'âge à faire l'enfant (1)... » Il y a des gens qui oublient ce qu'ils ont dit et fait dans la colère ; Madame aurait-elle été du nombre ?

Les noces furent célébrées le 18 février, et laissèrent après elles comme un vent de mauvaise humeur : « Si encore il n'y avait que le mariage, écrivait Madame, j'en prendrais mon parti ; mais il m'arrive tous les jours tant de choses désagréables et j'ai si peu de consolations, qu'il n'y a pas moyen de ne pas être triste (2). » Elle était tout particulièrement excitée contre sa bru, qui ne sentait pas comme elle l'aurait dû l'honneur d'être Duchesse de Chartres, et se permettait de le prendre de haut avec sa nouvelle famille. « Quand on pense, disait Madame, que ça n'est qu'une crotte de souris (3) ! » Un autre jour, elle traçait de verve ce portrait, digne de la main d'une belle-mère : « La femme de mon fils est une désagréable et méchante créature, qui ne s'inquiète pas de mon fils et méprise Monsieur, comme si elle était une personne importante. Elle ne fait rien contre moi, mais elle me montre une horrible indifférence, ne parle jamais devant moi de ce qu'elle fait, et est souvent quinze jours

(1) Du 21 février 1692.
(2) Lettre du 21 février 1692, à Mme de Harling.
(3) Du 7 août 1692, à la duchesse Sophie.

sans mettre les pieds chez moi. Je la laisse faire, et n'ai pas l'air de m'apercevoir de rien, mais son orgueil et sa mauvaise humeur sont insupportables, et sa figure parfaitement désagréable : elle ressemble comme deux gouttes d'eau à un derrière, sauf votre respect. Avec cela, elle est toute de guingois, elle a une prononciation affreuse, comme si elle avait la bouche pleine de bouillie, et une tête qui branle toujours. Voilà le beau cadeau que nous a fait la vieille ordure;... mais la naissance tient lieu de tout... Elle tourmente ferme son mari (1). »

Le Duc de Chartres en voulait au Roi, le Roi en voulait à Madame, Monsieur en voulait à la fois au Roi et à Madame, et de toutes ces bouderies jaillissaient des piques et des tracas. Le 10 mai, Louis XIV partit pour assiéger Namur (2). Il emmenait toutes les dames, sa belle-sœur exceptée, afin de lui marquer son mécontentement. Madame joua l'indifférence, mais elle ne pouvait se passer de le voir, et elle fut sottement malheureuse pendant l'absence de la Cour, au lieu de jouir de ses deux mois de paix et de liberté dans son cher Saint-Cloud. Son fils ne se montra pas plus sage. Il faisait la campagne, flanqué, comme un petit garçon, de son gouverneur et de son précepteur, et il la faisait très brillamment : « Depuis le Roi jusques aux harengères, tout le monde parle de vous, » lui écrivait sa mère (3) après la bataille de Steinkerke, où il avait été blessé en chargeant. Du même jour, le soir : « Continuez, mon cher enfant, je vous en conjure, et rendez-vous un prince parfait; et si la fortune ne vous a pas rendu un des maîtres du monde, confondez-la, en montrant à toute la terre que vous méritiez de l'être, et régnez sur les cœurs, c'est le plus grand et le plus beau règne du monde, et que tout honnête homme doit le plus désirer. » Le Duc de Chartres était un « prince parfait » tant qu'il se battait; hors de là, il ne faisait plus que des sottises : « Sa protestation (d'époux malgré lui), dit un historien récent, fut d'humilier l'épouse et de braver le Roi par les déportemens les plus scandaleux (4). » Braver Louis XIV n'était pas un plaisir qui pût aller sans ennuis; le Duc de Chartres en eut beaucoup, de mérités et, encore plus,

(1) Du 10 octobre 1693.

(2) Le siège de Namur dura du 26 mai au 30 juin. L'année 1692 était la quatrième de la guerre contre la ligue d'Augsbourg, qui se termina en 1697 par le traité de Ryswick.

(3) Le 10 août 1692. La bataille de Steinkerke eut lieu le 4 août.

(4) Wiesener, *loc. cit.*, p. 244.

d'immérités; dans les deux cas, sa mère, amie fidèle et vaillante, recevait les contre-coups. Madame a toujours soutenu que ses enfans lui avaient apporté plus de peines que de joies. Ainsi la maternité n'avait pas été pour elle le bonheur éclatant qui console de tout.

III

On sait par une *Relation* (1) allemande que la disgrâce de Madame paraissait sans remède dès avant le mariage forcé de son fils. L'auteur de ce mémoire, Ézéchiel Spanheim, envoyé de Brandebourg à Paris, s'y montre très bien informé des cabales, ou des dissentimens, qui avaient coûté à Liselotte « la confiance et l'affection de Monsieur » et « la considération particulière que le Roi avait eue assez longtemps pour elle. » Il en augurait mal de l'avenir pour « cette bonne princesse, » ainsi qu'il l'appelle. Les mêmes causes continuant d'agir puisque le chevalier de Lorraine était toujours tout-puissant, Madame toujours incapable de « se contraindre... dans les rencontres » et de plus en plus anti-française, Spanheim, qui l'aimait et la plaignait, ne voyait « guère d'apparence que sa condition devînt plus heureuse avec le temps. »

C'était une impression assez générale. Les ambassadeurs étrangers, observateurs par métier, étaient tous frappés de cette princesse qu'on sentait si lointaine, qui vivait isolée dans la plus grande cohue du monde, et « n'avait jamais l'air chez soi (2) » nulle part. Pour des hommes politiques, la leçon était grave Depuis que le chagrin avait éveillé sa sensibilité, Madame était le vivant symbole de l'incompatibilité « d'alors, » — et de tous les temps, — « entre la nature des Allemands et celle des Français (3). » L'impossibilité de se comprendre éclatait dans sa personne et ses paroles avec une telle évidence qu'on ne voit pas comment les choses auraient pu tourner autrement pour elle si Mme de Maintenon, qu'elle accusait de tous ses maux, n'avait pas existé. Les raisons qui ont rendu la princesse Liselotte justement

(1) Ézéchiel Spanheim (1629-1710) avait été longtemps au service du père de Madame. Il représenta le Brandebourg à Paris de 1680 à 1689, et de 1698 à 1701. Sa *Relation de la Cour de France* est de 1690. Publiée par la *Société de l'Histoire de France*, chez Renouard (Paris, 1882, 1 vol. in-8°).

(2) *Französische Geschichte*, par Léopold Ranke, t. VI, préface, p. 3.

(3) *Id.*, *ibid.*

populaire dans son pays, où on lui est reconnaissant d'avoir aimé passionnément l'Allemagne et de n'avoir aimé qu'elle, ne pouvaient point ne pas irriter le roi de France contre la mauvaise amie, la belle-sœur déloyale, qui s'empressait, dans les heures sombres du règne, de trompeter au dehors que le trésor était vide et le pays épuisé. Madame ne le comprit jamais, — c'est du reste son excuse, — de sorte que sa haine pour Mme de Maintenon s'exaspérait d'année en année. Ses griefs personnels se compliquaient du dégoût que lui inspirait la cour de France nouvelle manière, œuvre de la favorite.

Celle-ci caressait le rêve de ramener la société française, avec l'aide et à l'exemple du Roi, à une piété solide et pratiquante. Les directeurs spirituels de Mme de Maintenon l'encourageaient dans la pensée que Dieu l'avait choisie pour être l'instrument du salut d'un grand prince, et pour l'intéresser aux âmes de ses sujets. Une coterie dévote approuvait son dessein. Le reste, y compris bien des gens qui s'estimaient bons catholiques, rechignait à se laisser régenter par une ancienne gouvernante; mais on n'osait pas le laisser voir.

Mme de Maintenon s'était mise à la besogne à la mort de Marie-Thérèse (30 juillet 1683), et les débuts avaient passé ses espérances. Deux mois n'étaient pas écoulés qu'elle écrivait triomphalement à son bohème de frère, Charles d'Aubigné: « Je crois que la Reine a demandé à Dieu la conversion de toute la Cour; celle du Roi est admirable, et les dames qui en paraissaient les plus éloignées ne partent plus des églises (1). » Le *Journal* de Dangeau contint désormais à toutes les grandes fêtes une note en ce genre: « Le Roi fut presque toute la journée à la chapelle. » En 1686, à Noël, il relevait de maladie; on lui avait fait « la grande opération, » il avait énormément souffert et ne sortait pas encore. Il assista néanmoins aux « trois messes de minuit » « et à une partie de matines, » puis, dans la journée de Noël, à trois autres messes, au sermon, aux vêpres et au salut (2). Cela faisait bien des choses pour un homme dont ce n'était pas le métier. Madame trouvait que c'était trop; qu les princes ont mieux à faire que d'être « quatre ou cinq heures » en oraison; et elle enrageait, car l'étiquette obligeait la famille

(1) *Correspondance générale*, II, 324. Lettre du 28 septembre 1683.
(2) Cf. Dangeau et *Correspondance générale*, III, 54, lettre de Mme de Maintenon à Mme de Brinon.

royale à suivre son chef aux offices du dimanche et des jours de fête.

L'assiduité à l'église n'était qu'un premier pas dans la voie des observances. Le second pas se fit le 7 mars 1685, non sans murmures de la part des courtisans. Voici le récit du marquis de Sourches : « Au commencement du carême, le Roi appela un matin le grand prévôt (1) et lui dit qu'il lui réitérait les ordres qu'il lui avait donnés les années précédentes, pour qu'il empêchât qu'on ne mangeât de la viande à la Cour; qu'il voulait qu'ils fussent observés plus sévèrement qu'ils ne l'avaient été par le passé; qu'il lui ordonnait de lui nommer tous ceux qui en mangeraient et en donneraient à manger à d'autres, de quelque qualité qu'ils pussent être, et qu'il lui en répondrait. Le grand prévôt lui répondit que Sa Majesté lui donnait une commission très onéreuse, et qu'elle allait lui attirer sur les bras tout ce qu'il y avait de gens à la Cour; mais le Roi lui répliqua qu'il le voulait absolument. Et cette conversation, qui se fit au lever du Roi, en présence de la meilleure partie de la Cour, ne finit que par l'assurance que le grand prévôt donna au Roi, qu'il serait ponctuellement obéi. » On se savait déjà surveillé jour et nuit dans les escaliers et les corridors de Versailles par une police secrète qui rendait ses comptes au Roi. Il fallut se faire à l'idée d'être espionné dans sa cuisine. Ce fut amer.

Deux mois après, le Roi s'en prenait aux gros mots et aux propos égrillards en usage à sa Cour (2), puis ce fut d'autres réformes, tantôt bonnes, tantôt mauvaises, mais qui avaient ceci de commun de n'être que des apparences, des attitudes, sans effet sur les cœurs, ni sur le fond de la conduite. Madame déclarait sans ambages que la Cour devenait hypocrite; qu'elle cachait sous ses mines dévotes plus de perfidie et de méchanceté que jamais; que les femmes s'y perdaient de plus en plus; et que tel jouait la piété à Versailles qui faisait l'athée à Paris. Elle disait l'ennui accablant d'un monde où « les hommes et les femmes n'osaient plus se parler ouvertement (3) » sous peine de scandale; la grossièreté des jeunes « cavaliers » sevrés de conversations féminines; le danger de retrancher les plaisirs honnêtes à des gens condamnés à ne rien faire : et elle se refusait à admirer la nou-

(1) Le grand prévôt n'était autre que le marquis de Sourches lui-même.
(2) Cf. la *Revue* du 15 juin, p. 817.
(3) Lettre à la duchesse Sophie, du 13 février 1695.

velle austérité du Roi, qui s'admirait pourtant lui-même : « Nous avons manqué ne plus avoir de comédies, écrivait-elle à sa tante le 23 décembre 1694. La Sorbonne a voulu la faire interdire pour plaire au Roi, mais on prétend que l'archevêque de Paris et le Père de la Chaise lui ont dit qu'il serait trop dangereux *de bannir les divertissemens honnêtes* (1) ; que cela pousserait la jeunesse à des vices abominables. De sorte que la comédie nous reste, grâce à Dieu. On assure que la vieille ratatinée du grand homme en sera effroyablement dépitée, car c'était elle qui avait inventé de la supprimer... Tant que la comédie existera, j'irai; ils auront beau faire piailler contre elle du haut de la chaire. »

« Il y a quinze jours, on prêchait contre elle ; on disait qu'elle *animait les passions*. Le Roi se tourna de mon côté et me dit : « *Il ne prêche pas contre moi, qui ne va plus à la comédie, mais contre vous autres, qui l'aimez et y allez.* » Je répondis ; « *Quoique j'aime la comédie et que j'y aille, M. d'Agen* (2) *ne prêche pas contre moi, car il ne parle que contre ceux qui se laissent exciter les passions aux comédies, et ce n'est pas moi ; elle ne me fait autre effet que de me divertir, et à cela il n'y a nul mal.* » Le Roi ne souffla mot. »

L'année suivante, l'archevêque de Paris (3), au mieux à cette époque avec Mme de Maintenon, forma le dessein « d'ôter la foire Saint-Germain pendant le carême (4), » à cause des lieux de plaisir où se pressaient la Cour et la ville, et de fermer dans le même temps les théâtres de Paris. Le Roi trouva cela exagéré, et Mme de Maintenon en avertit le prélat, qui abandonna son projet. L'archevêque prit sa revanche en 1696, à l'occasion d'un jubilé de quatorze jours qui commença le lundi gras (5 mars), et pendant lequel furent interdits les spectacles, danses, mascarades et « autres divertissemens (5). » Défense aux « marchands de la foire Saint-Germain de donner à jouer (6), » ou à boire et à manger. Monsieur ayant osé se plaindre au Roi,

(1) Les mots en italiques sont en français dans l'original.

(2) Mascaron, prédicateur en renom.

(3) Louis-Antoine de Noailles, nommé archevêque de Paris le 19 août 1695, et beaucoup plus rigoriste que son prédécesseur.

(4) Mme de Maintenon à l'archevêque de Paris, lettres des 21 et 27 décembre 1695 *Correspondance générale*, IV.

(5) Sourches, 4 mars 1696.

(6) Dangeau, 5 mars.

l'archevêque le sut aussitôt par Mme de Maintenon : « Monsieur est celui qui paraît le plus peiné de la piété. Il dit l'autre jour au Roi (1)... » Suivaient les paroles de Monsieur. Mme de Maintenon croyait de bonne foi travailler pour la religion et la morale, mais c'était Madame qui avait raison; la piété ne s'improvise pas avec des règlemens de police, et la Cour de France se peuplait de « Tartuffes » des deux sexes.

A mesure que l'atmosphère générale se modifiait, Liselotte sentait le Roi lui échapper plus complètement, et elle en déraisonnait de jalousie. A la duchesse Sophie, le 30 juin 1691 : « Tant que la vieille ordure vivra, je serai mal en cour, car sa haine contre moi est sans bornes; plus je lui fais de politesses, plus ça va mal. » A la même, le 31 mai 1692 : « Si un diable voulait emporter notre vieille ripopée, je le tiendrais pour un homme d'honneur, et je prierais volontiers pour qu'il soit anobli. » A la même, devenue l'Électrice Sophie par l'érection du Hanovre en Électorat (2) : « (10 octobre 1693.) La duchesse de Hanovre (3) pourra dire à Votre Dilection quel méchant diable, et faux, est la vieille ordure, et que ce n'est pas ma faute si elle me hait atrocement, car j'ai fait tout au monde pour être bien avec elle. » Sa Dilection savait à quoi s'en tenir sur les amabilités de Liselotte pour Mme de Maintenon : « (27 février 1695.) Monsieur m'a donné hier une nouvelle qui serait excellente, si elle était vraie, mais j'ai peur que non. La vieille ordure aurait un cancer de la matrice, sauf votre respect. Ce serait un bien grand bonheur, mais je ne peux pas croire que ce soit vrai. » C'était en effet une fausse joie : « (16 mars.) La nouvelle n'est malheureusement pas vraie. J'ai vu hier la vieille ordure manger avec nous; elle était fraîche et bien portante. »

C'est féroce. Ne jugeons pas Madame trop durement. La femme la meilleure peut devenir un monstre quand la jalousie la possède; Hermione était peut-être douce et bonne avant d'aimer Pyrrhus. Ayons compassion de cette Liselotte douloureuse qui en arrivait à blasphémer les souvenirs heureux, et à

(1) Lettre du 11 mars 1696, à l'archevêque de Paris.
(2) Le 2 décembre 1692.
(3) Bénédicte, femme de Jean-Frédéric, frère et prédécesseur d'Ernest-Auguste. Elle s'était fixée en France après son veuvage (1679) et retournait en Allemagne en voyageuse.

vouloir effacer de toutes les mémoires les dix années de bonheur qu'elle avait eues en France : « (2 mai 1697.) Je plains Votre Dilection de ne pas avoir de meilleur passe-temps que de lire mes vieilles lettres. Tant que feu *papa* a vécu, vous les trouverez pleines de *contentement* de *Monsieur* (1), car je ne voulais pas que Sa Grâce pût apprendre ce qu'il en était au vrai ici; je ne l'ai jamais dit dans aucune lettre. Quand Votre Dilection est venue ici, je ne lui ai rien caché, mais j'ai tout caché à Sa Grâce... ça l'aurait tourmentée et attristée. » Il est fâcheux de ne pas posséder la réponse de l'Électrice Sophie, qui avait bonne tête et le parler franc.

Quelques événemens de cette période de détresse morale sont à noter. Au mois de juillet 1693, Madame eut la petite vérole. Elle fut à la mort, mais garda sa présence d'esprit, et se défendit contre les médecins avec son énergie accoutumée : « Cette princesse, rapporte Sourches le 7 juillet, suivant son génie ordinaire, se traitait seulement avec des poudres sudorifiques, et mangeait presque de la même manière que si elle n'avait pas été malade. » Le 9, Dangeau écrit à son tour : « Madame a toujours bu à la glace; ses fenêtres sont ouvertes; elle change de linge quatre fois le jour, ne veut point être saignée, ne veut point avoir d'autre médecin que le sien. » A peine hors d'affaire, elle devient énorme, et ses lettres ne tarissent plus sur la laideur prodigieuse de toute sa personne : « Ma graisse s'est mal placée, de sorte qu'elle me va mal. J'ai, sauf votre respect, un derrière effroyable, un ventre, des hanches et des épaules énormes, le cou et la poitrine très plats; pour dire la vérité, je suis épouvantable, mais j'ai le bonheur de ne pas m'en soucier (2). » Voilà pour la tournure, et voici pour la figure : « J'ai toujours été laide et le suis devenue encore plus depuis la petite vérole. Ma taille est *monstrueuse* (3) d'épaisseur; je suis carrée comme un dé à jouer. Ma peau est d'un rouge tacheté de jaune; je commence à grisonner, et mes cheveux sont poivre et sel; mon front et mes yeux sont tout ridés, mon nez toujours aussi de travers et, par-dessus le marché, tout *brodé* par la petite vérole, ainsi que mes deux joues plates. J'ai un double menton, les dents

(1) Les mots en italiques sont en français dans l'original.
(2) Lettre du 10 octobre 1699 à l'électrice Sophie.
(3) Les mots en italiques sont en français dans l'original.

gâtées, la bouche un peu endommagée, plus grande et plus ridée; vous jugez de ma jolie figure (1). »

Elle s'essoufflait à présent en marchant. A cheval, elle était toujours la première écuyère de la cour de France. Le 15 avril 1696, elle écrivait à Mme de Harling : « J'ai beau être grosse, cela ne m'empêche pas de chasser; j'en suis quitte pour monter de grands chevaux qui puissent me porter. Je suis maintenant, grâce à Dieu, en excellente santé; jeudi dernier, j'ai chassé le loup pendant six heures... après quoi, je me suis sentie parfaitement bien. Il est certain que rien n'est meilleur pour la santé. » Le Dauphin l'emmenait volontiers à la chasse.

Le 7 décembre 1697, le Duc de Bourgogne épousa Marie-Adélaïde de Savoie, fille de Victor-Amédée II et d'Anne-Marie d'Orléans, seconde fille de Monsieur et de sa première femme (2). Ce mariage avait été une déception pour Madame, qui aurait voulu le Duc de Bourgogne pour sa fille, mais il n'était pas désavantageux à la maison d'Orléans, puisque Monsieur se trouvait être le grand-père de la future reine de France. La petite Duchesse de Bourgogne, quoique tout enfant, — elle n'avait pas onze ans à son arrivée en France, — s'aperçut par malheur que Madame ne comptait pas, et la négligea pour de plus importans : « Elle est effroyablement politique, écrivait Madame (3), fait peu de cas de son grand-père, nous regarde à peine, mon fils et moi, mais dès qu'elle aperçoit Mme de Maintenon, elle lui sourit et va à elle les bras ouverts. » La charmante Duchesse de Bourgogne devint une épine de plus dans la chair de Liselotte.

La mort de son oncle de Hanovre, survenue le 24 janvier 1698, affligea Madame à cause de l'Électrice Sophie; toutefois elle en fut promptement distraite par la grande affaire de l'établissement de sa fille. Élisabeth-Charlotte d'Orléans « coiffait sainte Catherine, » quand le Roi accepta pour elle Léopold, duc de Lorraine. Aux yeux de sa mère, ce fut un mariage de raison; Madame disait que son gendre n'avait pas beaucoup d'esprit, pas beaucoup d'argent, mais qu'au moins ses enfans pourraient

(1) Lettre du 22 août 1698 à la raugrave Louise.

(2) Anne-Marie, appelée *Mademoiselle*, avait épousé le duc de Savoie en 1684. La Duchesse de Bourgogne était née le 6 décembre 1685.

(3) Lettre du 8 novembre 1696, à l'Électrice Sophie. La Duchesse de Bourgogne était arrivée en France le 16 octobre 1696.

entrer dans un chapitre d'Allemagne, ce que ne pourraient pas ceux du Duc de Chartres. Mademoiselle se montra parfaitement contente; elle était peu exigeante, et « ravie de se voir délivrée de la dure férule de Madame (1). » La cérémonie se fit par procuration le 13 octobre 1698, à Fontainebleau, en présence d'une foule qui s'acquitta de ses devoirs de politesse à la satisfaction de Madame : « Tout le monde pleurait, écrivit cette dernière à sa tante Sophie; le Roi, le roi et la reine d'Angleterre, toutes les princesses, tous les membres du clergé, tous les courtisans, jusqu'aux gardes et aux Suisses, tous les ambassadeurs, le peuple, en un mot, tous, tous ont versé des larmes amères, excepté M. le Dauphin, qui n'en a pas versé une seule, et qui regardait tout comme s'il était au spectacle (2). » Mademoiselle ne laissait pas de regrets: sa mère l'avait tenue de si court qu'on la connaissait à peine; mais ainsi le voulait l'usage, et les yeux secs du Dauphin avaient offensé Madame : « Si c'était par *raison* qu'il n'a pas pleuré, disait-elle, j'approuverais... mais c'est parce qu'il a mauvais cœur et qu'il aime à voir les gens tristes et affligés (3). » Il est curieux que l'on parle toujours de la sensiblerie et des torrens de larmes du XVIII[e] siècle, et jamais de ceux du XVII[e].

Vers le même temps, il se fit dans l'esprit de Monsieur un revirement qui fut gros de conséquences pour Madame. La santé de ce prince déclinait, et son confesseur, le rude Père du Trévou, ne manquait pas une occasion de lui répéter « qu'il prît bien garde à lui, qu'il était vieux, usé de débauches, gras, court de col, et que, selon toute apparence, il mourrait d'apoplexie, et bientôt (4). » Monsieur en conçut une peur épouvantable du diable, se fit dévot, et les favoris reçurent leur congé. D'autre part, il était en froid avec le Roi. Louis XIV lui avait promis monts et merveilles pour son fils, lors du mariage, et lui avait ensuite manqué de parole, craignant, s'il donnait des commandemens au Duc de Chartres, que la comparaison avec ce brillant soldat ne fît du tort à ses bâtards. L'irritation de Monsieur se tourna en regain de confiance à l'égard de sa femme, qui lui avait prédit ce qui arrivait. Ayant besoin d'elle,

(1) Saint-Simon, éd. in-8°, VI, 5.
(2) Du 15 octobre.
(3) A l'Électrice Sophie, le 5 novembre 1698.
(4) Saint-Simon, éd. in-8°, VIII, 313.

il s'en rapprocha, et la paix se rétablit dans cet intérieur agité. C'était un événement capital pour Liselotte. Chose inexplicable, elle en fit mystère à sa tante et lui continua ses plaintes : « Monsieur est comme toujours... Il me donne de bonnes paroles, vit bien avec moi en apparence ; en réalité, il ne peut pas me souffrir, et me nuit autant auprès du Roi que la vieille ordure (1). »

Telle était la situation au printemps de 1701, quand un accident imprévu vint rejeter Madame dans les difficultés. La guerre de la succession d'Espagne se préparait. Le Duc de Chartres n'avait pu obtenir de servir et, de découragement, faisait derechef des sottises. Le Roi, qui ne comprenait plus qu'on pût être un mari infidèle, s'avisa de reprocher à Monsieur les fredaines de son fils. Rabroué une première fois, le monarque revint à la charge, et trouva devant lui un timide poussé à bout, qui ne se connaissait plus et qui lui criait des choses désagréables, portes grandes ouvertes, dans un cabinet de Marly. Louis XIV outré s'emporta aussi, et les voilà se chantant pouille devant des centaines d'oreilles attentives, Monsieur s'excitant de plus en plus, le Roi en arrivant à la menace. Il fallut l'annonce du dîner pour les interrompre. A table, on remarqua que Monsieur était bien rouge. Cela se passait le 8 juin.

Rentré chez lui, à Saint-Cloud, Monsieur trouva Madame encore mal remise d'un accès de fièvre, et fut souper sans elle. Au milieu du repas, la prédiction du Père du Trévou s'accomplit : Monsieur fut foudroyé par une apoplexie. Il tomba sur son voisin ; on l'emporta, on essaya des remèdes ; rien n'y fit. Il ne reconnut pas le Roi, accouru de Marly dans la nuit, et tous les siens durent sortir de sa chambre, à cause de la règle qui interdisait aux princes de voir mourir. La famille royale se dispersa dans le château, et Saint-Simon a résumé l'impression du public sur ce qu'éprouvait Madame durant cette attente cruelle : « Madame était cependant dans son cabinet, qui n'avait jamais eu ni grande affection ni grande estime pour Monsieur, mais qui sentait sa perte et sa chute, et qui s'écriait dans sa douleur, de toute sa force : « Point de couvent ! qu'on ne me parle point de couvent ! je ne veux point de couvent (2). » Ce fut précisément un couvent qu'on vint lui offrir de la part du Roi. Elle

(1) Du 19 avril 1701, à l'Électrice Sophie.
(2) Éd. in-8°, VIII, 327.

s'en défendit, discuta, négocia, et obtint finalement de rester à Versailles; mais l'avenir s'annonçait mal.

Il était environ sept heures du matin lorsqu'elle écrivit à sa tante Sophie, d'une écriture tremblée, le billet que voici : « C'est la plus malheureuse de toutes les créatures qui écrit à Votre Dilection. Monsieur a été frappé d'apoplexie hier soir à dix heures. Il est à l'agonie, et moi dans le plus grand malheur du monde. » Entre huit et neuf, le Roi repartit pour Marly. A midi, Monsieur expira, et Madame monta sur-le-champ en carrosse. Elle prit la route de Versailles dans un grand trouble d'esprit. Monsieur, même aux jours de brouille, lui était un rempart contre Mme de Maintenon, qu'il ne pouvait souffrir : « Ce n'était pas sa faveur qui le blessait, explique Saint-Simon; mais, d'imaginer que la Scarron était devenue sa belle-sœur, cette pensée lui était insupportable (1). » Monsieur disparu, qui protégerait Madame? Qu'allait-elle devenir?

IV

Le secours vint à Madame d'où elle l'attendait le moins : « Mme de Maintenon me fit dire par mon fils que ce serait le bon moment pour me réconcilier avec le Roi (2). » Louis XIV était attendri; il fallait se hâter d'en profiter. « Là-dessus, poursuit Madame, j'ai fait mes réflexions et me suis rappelé combien de fois Votre Dilection m'avait conseillé de me raccommoder avec cette dame elle-même. J'ai donc prié le duc de Noailles de lui dire de ma part que j'étais si touchée de l'amitié qu'elle m'avait montrée dans mon malheur que je la priais de venir chez moi, puisque je ne pouvais pas sortir. Ce qu'elle a fait hier à six heures. » Mme de Ventadour assistait à l'entrevue.

D'après Saint-Simon, qui dit l'avoir su « d'original, » Mme de Maintenon se présenta en personne officielle, chargée par le Roi de communiquer à une sujette en disgrâce les « vraies causes » du déplaisir royal : « Outre la brouillerie du Roi et de Monsieur dont Madame avait sa part commune, il y en avait une autre plus sérieuse d'elle au Roi, qui avait vu de ses lettres en Allemagne, où elle parlait fort mal de lui. Il en fut d'autant plus piqué que Mme de Maintenon y était mêlée, et qu'on y voyait en

(1) Éd. in-8°, VIII, 346.
(2) Du 12 juin 1701, à l'Électrice Sophie.

plein *combien cette princesse était allemande et peu française* (1). » Les indiscrétions de Madame, pour ne pas user d'un mot plus fort, furent le thème principal de l'entretien. Comme elle essayait de nier, Mme de Maintenon tira de sa poche une lettre arrêtée par la poste, et il fallut se rendre : Liselotte y annonçait à l'Électrice Sophie la ruine irrémédiable de la France. L'humiliation fut amère, les larmes brûlantes, d'avoir à implorer son pardon par le canal d'une ennemie abhorrée, qui profitait de l'occasion pour se plaindre avec politesse des injures de Madame. Finalement on s'embrassa, et Mme de Maintenon répondit du raccommodement avec le Roi, lequel, en effet, consentit à passer l'éponge (2). Ce récit cadre avec tout ce qu'on sait d'ailleurs. Il est bon de lui comparer la version de Madame.

Le lendemain de l'entrevue, elle écrivit à sa tante combien elle l'avait pris de haut avec cette pauvre petite herbe de Mme de Maintenon : « Je lui ai... répété que j'étais très contente d'elle, et lui ai demandé son amitié. Je lui avouai... que j'avais été fâchée contre elle, me figurant qu'elle me haïssait et m'ôtait les bonnes grâces du Roi,... mais que j'étais prête à tout oublier, pourvu qu'elle devînt mon amie (3). » La situation est retournée; c'est à Mme de Maintenon à se faire pardonner. La suite est à l'avenant ; l'affaire des lettres tourne à l'honneur de Liselotte, que Louis XIV finit par « prier d'oublier le passé, » et l'ensemble du récit est criant d'invraisemblance. Le désir naturel d'avoir le beau rôle devant l'Allemagne a entraîné Madame à romancer, et personne ne lui en fera un crime; mais on n'oubliera plus, en lisant sa correspondance, que diverses considérations y prennent le pas sur la vérité.

Nous rentrons dans la réalité avec une autre lettre de Madame, beaucoup moins glorieuse pour la fierté palatine. Le Roi avait comblé le Duc de Chartres de grâces et de pensions à la mort de son père. C'était son gendre, et puis, le Roi n'était pas sans remords; il n'était pas bien sûr de ne pas avoir contribué à l'apoplexie de Monsieur par leur prise de bec de Marly. Madame écrivit à Mme de Maintenon : « Si je n'avais eu la fièvre et de grandes vapeurs, madame,... vous auriez eu plus tôt de

(1) Addition à Dangeau pour le 12 juin 1701. Saint-Simon s'est trompé en plaçant l'entrevue le 12 ; elle eut lieu le 11.

(2) Cf. les *Mémoires* de Saint-Simon, éd. in-8°, VIII, 349 et suite.

(3) Du 12 juin 1701.

mes nouvelles ; mais je ne puis tenir de vous marquer à quel point je suis touchée des grâces que le Roi a faites hier à mon fils et de la manière qu'il en use pour lui et pour moi. Comme ce sont des suites de vos bons conseils, madame, trouvez bon que je vous en marque ma sensibilité, et que je vous tiendrai très inviolablement l'amitié que je vous ai promise. Je vous prie de me continuer vos conseils et avis et de ne jamais douter de ma reconnaissance, qui ne peut finir qu'avec ma vie (1). » Cette lettre-là va avec la version de Saint-Simon.

A travers toutes ces émotions, il avait fallu prendre le deuil, affaire sérieuse en ce temps-là, surtout par la chaleur. Madame a décrit son appareil de veuve : « (26 juin 1701.) Hier, j'ai dû recevoir le roi et la reine d'Angleterre en cérémonie, et dans un costume insensé. J'avais un bandeau blanc sur le front; par-dessus le bandeau une coiffe, attachée sous le menton; par-dessus la coiffe une *cornette* (2), par-dessus la *cornette* un voile en étoffe de lin, rattaché sur les deux épaules comme les manteaux de crêpe, et formant une queue de sept aunes de long; sur mon corps, une longue robe en drap noir, avec des manches retombant sur le poing et garnies d'une bande d'*hermine* de deux mains de haut ; une autre bande d'*hermine*, de la même largeur, partant du col et allant jusqu'au bas de la jupe ; une ceinture de crépon noir retombant par devant jusqu'à terre, et une queue en hermine, ayant aussi sept aunes de long. Dans cet attirail, on m'a couchée sur un lit tout noir, dans une chambre toute noire, où le parquet même était tendu de noir et les fenêtres masquées par des tentures noires, ma queue étalée, l'*hermine* en dessus. Dans la chambre, un grand candélabre avec douze bougies allumées, dix ou douze autres bougies sur la cheminée... » Saint-Simon reproche à Madame d'en avoir pris à son aise avec l'étiquette et de s'être bientôt montrée « partout sans mante, sans voile, sans bandeau, qui, à ce qu'elle disait, lui faisait mal à la tête (3). » Saint-Simon en parle à son aise ; au mois d'août, et couverte de fourrure, la tentation d'alléger devait être irrésistible.

Tandis que ces incidens se déroulaient à Versailles, la

(1) Du 15 juin 1701. En français, dans l'original, *Correspondance générale de Mme de Maintenon*, IV, 436.

(2) Les mots en italiques sont en français dans l'original.

(3) *Mémoires*, éd. in-8, VIII, 362.

famille d'Allemagne se réjouissait discrètement de l'apoplexie qui avait délivré la princesse Liselotte d'un époux hostile et d'un esclavage insupportable. De l'Électrice Sophie à la raugrave Louise : « (10 juillet 1701.) Le bon naturel de Madame fait qu'elle est triste, car, lorsqu'on a un bon naturel, on a toujours de la *sympathie* (1) pour un homme qui est le père de vos enfans. Du reste, il ne semble pas que feu Monsieur ait eu beaucoup d'*amitié* pour Madame, car il n'a pas pensé à elle dans son testament (2). » C'était vrai. Le 12 juin, le Roi était venu chez Madame ouvrir le testament de Monsieur. Ce prince faisait son fils légataire universel. Il distribuait quelques souvenirs à ses filles et à sa petite-fille, la Duchesse de Bourgogne; Madame n'était pas nommée. Le testament était de 1699.

Le 31 juillet, nouvelle lettre de l'Électrice à Louise : «... En ce qui touche Madame, j'espère avec vous que Sa Dilection sera plus heureuse qu'auparavant, car le Roi et Mme de Maintenon, qui ne font qu'un pour moi, sont très bons pour elle, et on dit que Monsieur lui rendait beaucoup de mauvais *offices*, à l'*instigation* de ses *petits-maîtres*, car au fond c'était un excellent homme. Le bon naturel de Madame fait qu'elle ne pense qu'à ses bonnes *qualités*. » Ici encore, l'Électrice se montre bien renseignée. De quelque façon que se fût passée l'entrevue avec Mme de Maintenon, la réconciliation avait été sincère de sa part et de celle du Roi. Les témoignages de Madame sont formels : « (19 juin.) Le Roi m'a fait la grâce de revenir me voir et a été très bon; Mme de Maintenon était venue avant lui et avait aussi été très amicale... (14 juillet.) Je reçois de grandes consolations du Roi... (21 juillet.) Mme de Maintenon continue à être très gracieuse, je suis très contente d'elle; si elle continue, je resterai certainement son amie... Je me creuse la tête pour deviner la cause de ce changement... » A Louise, le 29 juillet : « Ma plus grande consolation est la faveur du Roi, qui persiste. Sa Majesté... m'a emmenée à la promenade avec Elle. »

Madame, bien femme en cela, avait trouvé la solitude de son cabinet insupportable du jour où les règles du deuil, et non plus sa seule fantaisie, l'avaient condamnée à vivre « en ermite. » Louis XIV vint galamment à son aide : « Il veut, nota Dangeau

(1) Les mots en italiques sont en français dans l'original.

(2) *Publicationen aus den K. Preussischen Staatsarchiven : Briefe der Kurfürstin Sophie von Hannover an die Raugräfinnen*, etc. (Leipzig, 1888).

le 27 juillet, que Madame soit de tout; il dit qu'elle est ici dans sa famille, et qu'ainsi il faut qu'elle vive comme les autres, et qu'elle n'y soit pas retirée. » Ce fut le Roi qui l'entraîna à la chasse, en tête à tête dans la voiture légère, aux quatre petits chevaux rapides, qu'il conduisait lui-même; Mme de Maintenon suivait dans une autre voiture. On se représente la joie intense de Liselotte en filant sous les voûtes de verdure, comme aux jours radieux de leur jeunesse, avec le prince qui tenait une si grande place dans sa pensée. Ce fut encore le Roi qui, sachant son chagrin d'être sevrée de théâtre, la fit inviter par Mme de Maintenon à voir jouer chez cette dernière, par une troupe d'amateurs, une « tragédie sainte, » où Madame eut le plaisir de « pleurer comme une folle (1) » et d'admirer son fils en roi David.

L'Électrice Sophie et les raugraves s'étonnaient de la savoir encore à la cour de France. Elles s'étaient figuré, ses lettres sous les yeux, que Liselotte, devenue libre, n'aurait rien de plus pressé que de fuir ce monde odieux, et sa conduite les déroutait. Pourquoi leur avoir fait mystère du rapprochement avec Monsieur? Pourquoi avoir continué à se plaindre de lui et de ses favoris? Un mois après son veuvage, Madame avait écrit à sa tante Sophie, brusquement, sans autre explication : « (7 juillet.) Si Monsieur avait vécu, j'aurais pu mener une existence paisible; j'étais arrivée à me faire craindre des favoris, le pauvre homme commençait à devenir dévot : il s'était donc amendé et ne me faisait plus de mal (2). » Elle répéta cette même information, avec de légères variantes, à plusieurs correspondans. Par exemple : « Ces trois dernières années, il était tellement revenu pour moi, que ses favoris ne me pouvaient plus nuire, et pour lui plaire j'avais fait avec eux un sincère accommodement (3). » Ou encore, longtemps après : « Trois ou quatre ans avant la mort de Monsieur, mon époux, je me réconciliai pour lui faire plaisir avec le chevalier de Lorraine. Depuis, le chevalier ne m'a plus donné aucun sujet de plainte (4). » Ainsi de suite. Pourquoi ne l'avoir pas dit au moment même?

(1) Lettre du 5 février 1702 à Philippe V, roi d'Espagne. La pièce s'appelait *Absalon, tragédie sainte* par Duché de Vancy. La représentation eut lieu le 24 janvier.
(2) Jæglé, I, 242. Supprimé dans l'édition allemande.
(3) Lettre en français, sans date, au duc Antoine-Ulrich de Brunswick-Wolfenbuttel (éd. de Stuttgart, VII, 583).
(4) Du 31 mars 1716. (*Fragmens de lettres originales*, II, 129.)

Le raccommodement avec Monsieur n'empêchait pas la Cour de France d'être peuplée de méchans et de pervers qui en rendaient le séjour intolérable à une honnête Allemande. Qu'attendait Madame pour la fuir ? La raugrave « Amelisse » hasarda une question qui fut mal reçue : « (15 juillet 1701.) Je n'ai jamais pensé, répliqua Madame assez sèchement, à me mettre dans un couvent. La vie de couvent n'est pas du tout mon affaire. » Elle avait mieux à sa disposition, s'il lui convenait de quitter Versailles. Son contrat de mariage lui assurait, en cas de veuvage, « le château de Montargis, garni de meubles comme il convenait à sa qualité, pour son habitation et demeure sa vie durant (1). » Une résidence seigneuriale à quinze lieues de Fontainebleau, un pays de grands bois et de gros gibier, une liberté parfaite, une primauté incontestée, le plaisir de faire centre, comme la Grande Mademoiselle au temps de son exil à Saint-Fargeau, et enfin, couronnant le tout, la joie de pouvoir restreindre ses dépenses et être au large : c'était fait pour Liselotte, et il lui fut désormais impossible de récriminer contre la Cour de France sans qu'on lui répondît d'Allemagne d'aller à Montargis.

Elle avait toujours quelque raison à alléguer pour n'en rien faire. En 1704, le 21 avril, elle écrit à sa tante : « Je ne possède plus d'autre maison que mon douaire, le vieux château de Montargis ; mais il est à trois ou quatre journées de voyage d'ici. Si j'allais y habiter, on me laisserait dans mon coin ; je mènerais une vie de dame de campagne fort ennuyeuse, sans *considération* ni rien. Ça ne me va pas, et j'aime mieux continuer à traîner ici, quoique je ne sois pas au nombre des élus et admise au saint des saints. » Elle appelait « saint des saints » le cabinet de Louis XIV, où ce prince, depuis sa conversion, finissait vertueusement ses soirées en famille. Madame ignorait qu'elle en était bannie à la prière de la Duchesse de Bourgogne et des autres jeunes princesses, qu'elle terrifiait par son acharnement à leur dire publiquement leurs vérités, et elle s'en prenait à Mme de Maintenon. C'était même l'un de ses gros griefs contre cette dernière, car rien ne lui avait été aussi sensible, pas même l'exclusion des chasses royales.

On s'étonnait aussi en Allemagne d'apprendre que Liselotte

(1) A. N. K., 552.

allait être plus gênée que jamais. Elle avait répété tant de fois qu'elle était à l'étroit par la faute de Monsieur, qui lui refusait des chemises pour donner tout l'argent de la maison à ses favoris, qu'on s'était attendu à la voir riche le jour où on la verrait veuve. « Amelisse » avait même fait à ce propos quelques bavardages qui mécontentèrent Madame ; il lui importait, pour son repos, qu'on la crût sans le sol, et elle écrivit à Louise : « (15 juillet 1701.) Amelisse est très mal renseignée de me croire si bien pourvue. Les lamentations n'étant pas du tout mon genre, je me tais ; je me contenterai d'ajouter qu'il s'en faudra cette année de 80 000 francs que je joigne les deux bouts ; ma maison manque du nécessaire, sans parler de ce qu'il me restera pour mon agrément ou mon plaisir. » Les raugraves avaient eu une fausse joie ; le veuvage ne rendrait pas Liselotte plus donnante.

La vérité est que Madame, ses affaires réglées, se trouva dans une grande situation. Son fils y avait veillé. Elle avait des reprises à exercer ; le Duc d'Orléans fit largement les choses, de manière qu'entre sa dot, son douaire de 40 000 livres l'an, ce qu'elle avait hérité de son père ou de son frère et « les bienfaits du Roi, » Liselotte eut mauvaise grâce à se plaindre. Tout Versailles sut le chiffre exact de ses revenus le 2 janvier 1702, par une de ses communications officieuses venues on ne savait d'où, qui étaient l'un des traits caractéristiques de la Cour de Louis XIV. Dangeau nota dans son *Journal :* « Les affaires de Madame avec M. le Duc d'Orléans sont entièrement réglées. Ce prince en a très bien usé ; il donne à Madame au delà de ce qu'elle pouvait prétendre. Elle aura de lui 200 000 livres par an, et le Roi lui donne, comme du vivant de Monsieur, 250 000 livres, et outre cela de grosses étrennes ; ainsi Madame jouira de 450 000 livres de rente. »

La mère et le fils devaient partager ce qu'il reviendrait encore du Palatinat pour la fameuse affaire des allodiaux (1), toujours pendante à Rome ; mais ce morceau-là, qui aurait pu être le plus gros, s'en alla en fumée. On se rappelle que le Pape avait été pris pour arbitre, et qu'il s'agissait de faire le départ entre ce qui devait revenir à Madame dans la succession de son père, l'Électeur Charles-Louis, et ce qui devait passer avec

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1908, p. 825.

le Palatinat aux électeurs de la nouvelle branche. L'affaire fut jugée le 18 février 1702, et Madame perdit son procès. Elle réclamait des terres qui en auraient fait une façon de puissance; la sentence de Clément XI la « réduisait, pour toutes ses prétentions, à toucher de l'Électeur palatin 300 000 écus romains, en défalquant même ce qu'elle pouvait avoir déjà reçu de ce prince (1), » et ce dernier retranchement terminait tout : elle avait déjà reçu plus que ne lui allouait le Pape. « Il ne me reviendra rien, » concluait-elle dans une lettre à ses sœurs, et elle profitait de l'occasion pour crier misère : « Si j'avais gagné... cela m'aurait mise dans une bonne situation, tandis qu'à présent, j'ai à peine de quoi vivre selon mon rang... Si j'avais eu de gros revenus, on m'aurait considérée (2). » Les pauvres raugraves, toujours malchanceuses, toujours besogneuses, comprenaient et ne demandaient rien.

Au moment où nous prenons congé d'elle, la princesse Liselotte tient son sort entre ses mains. La petite cour de Monsieur, si haïssable et si dangereuse, a disparu avec lui; plus de méchans tours ni de délations. Le Roi a rendu son amitié à sa belle-sœur apaisée et heureuse, qui jouit profondément de leur familiarité retrouvée. Elle a reçu de Mme de Maintenon des services qui l'ont réduite au silence, et elle se promet bien de ne pas compromettre la paix par des imprudences : « (7 juillet 1701.) Votre Dilection, écrit-elle à l'Électrice Sophie, pense bien que je ferai tout mon possible pour me conserver la faveur du Roi et l'amitié de Mme de Maintenon. » Madame fera-t-elle vraiment « tout son possible, » et pendant combien de temps? Saura-t-elle vraiment imposer silence à sa jalousie et se résigner à ne pas tenir la première dans les affections du Roi? C'est ce que nous verrons prochainement.

Arvède Barine.

(1) Saint-Simon, éd. in-8°, X, 127. Dangeau dit la même chose, et presque dans les mêmes termes.
(2) Lettres du 8 et du 22 avril 1702, aux raugraves.

LA POLITIQUE DE LA PRUSSE

ET LES POLONAIS

I

LA LOI DE COLONISATION

La « question polonaise » contient d'utiles enseignemens sur les difficultés que rencontre un État conquérant pour « dénationaliser » un peuple qui a subi l'empreinte d'une longue histoire et s'obstine à rester fidèle à sa langue, à ses mœurs, à sa culture. Le gouvernement prussien a assiégé l'une après l'autre ces forteresses spirituelles où le vaincu demeure inexpugnable. Il veut maintenant lui prendre la terre.

A la fin de l'année dernière, le prince de Bülow présenta au Landtag un projet de loi destiné à « fortifier le Germanisme dans les provinces de Posnanie et de Prusse occidentale. » Le moyen considéré comme seul efficace était l'expropriation des Polonais. La presse agita l'opinion qui, dans sa majorité, se montra hostile à une mesure dont les partisans avouaient la rigueur et ne déduisaient la justice que du concept obscur de « nécessité. » D'innombrables brochures empruntèrent aux notions de raison d'État, de bien public, d'honneur national, à la Constitution, au droit établi, à la morale enfin, des argumens pour et contre. Les partis politiques gardaient, en cette affaire, les positions prises dans les questions qui ne se posent pas

comme des cas de conscience. Cependant, un mouvement de résistance se dessina, s'affirma dans la Chambre des seigneurs où siège la vieille noblesse qui forme la clef de voûte de l'État prussien. Le 30 janvier 1908, le chancelier de l'Empire proclama la patrie en danger; il fit parler Bismarck, et la loi d'expropriation, votée le 27 février, créa dans deux provinces un régime d'exception pour la propriété de deux millions d'hommes, sujets prussiens depuis plus d'un siècle. La Prusse terrienne était vaincue par les professeurs, les manieurs d'argent, les bourgmestres des villes de l'Ouest industriel.

Un événement aussi considérable n'a point surgi sous la pression de circonstances fortuites. Il est l'effet d'un enchaînement de causes dont il nous faut remonter le cours. La loi d'expropriation ouvre une phase nouvelle du *Drang nach Osten;* elle montre l'impasse à laquelle aboutit la politique de colonisation, inaugurée par Bismarck en 1886, du fait de l'organisation économique et sociale des Polonais qui se sont disciplinés pour lui faire échec; elle marque la faillite des méthodes d'annexion des âmes par la violence; enfin, elle engage le gouvernement prussien dans des voies qui, d'après l'avis motivé des hommes compétens et sans rancunes, ne conduiront pas aux solutions justes ni prochaines.

I

La poussée allemande vers l'Est dure depuis des siècles. Elle s'est effectuée sous deux formes principales : la guerre et la colonisation, alternant l'une avec l'autre. Chevaliers mystiques à l'origine, roi philosophe à l'apogée de l'histoire de Prusse, commis-comptables d'aujourd'hui poursuivent la même œuvre : opposer au flot slave une armée de soldats qui prennent la terre, et de colons qui la gardent et la germanisent en la cultivant. Dès le moyen âge, artisans et paysans affluèrent d'une manière ininterrompue vers les provinces orientales. Quelques générations suffirent à épuiser l'apport historique des immigrans. Les Allemands changèrent d'âme et de nom et devinrent polonais. Frédéric II bâtit 900 villages et installa 300 000 colons dans ses conquêtes, trop rapides et trop grandes pour pouvoir être consolidées par des forteresses seu-

lement. Les événemens qui suivirent retardèrent l'effet des mesures prises, car, vingt ans après la mort du vainqueur de Rosbach, Napoléon passa l'hiver de 1806-1807 dans ces régions où se heurte le flux et le reflux des deux puissantes races. Sous le pas des chevaux de l'armée française, les espérances se levèrent du sol de la Pologne morcelée. Frédéric-Guillaume III comprit, pendant le Congrès de Vienne, qu'une politique nouvelle était nécessaire pour contrarier l'effort des trois tronçons qui tendaient à se rejoindre. Le 15 mai 1815, il adressa un appel aux habitans du grand-duché de Posen (1) : « Vous êtes, disait-il, incorporés à ma monarchie sans que vous ayez besoin de renier votre nationalité. Vous jouirez des avantages de la constitution que je me propose d'octroyer à mes fidèles sujets, et vous recevrez comme les autres provinces de mon royaume une constitution provinciale. Votre religion sera respectée et ses ministres recevront une dotation conforme à leur état. Vos droits personnels et vos propriétés seront placés sous la protection des lois, à la délibération desquelles vous prendrez part dans l'avenir. Votre langue doit être en usage dans toutes les réunions publiques, à l'égal de la langue allemande. Les fonctions publiques du grand-duché sont accessibles à chacun d'entre vous dans la mesure de ses capacités... » Des temps viendront où les Polonais ne demanderont pas plus, et où les Prussiens tiendront moins que ces promesses royales.

Au cours du XIXe siècle, la politique de la Prusse dans les Marches de l'Est fut incertaine, tantôt conciliante, tantôt rude, jamais persévérante dans une même voie. Chaque règne commence par une politique de concessions et finit par une politique de répression, comme si les Polonais étaient condamnés à expier périodiquement des faveurs imprudentes ou mal reconnues. La question polonaise semble soumise à ce mouvement de pendule que battent toutes les questions insolubles.

Le prince Radziwill fut nommé gouverneur de Posen en 1815. Ce nom était un gage de loyauté et ce choix un signe de bonnes intentions. La révolution de 1830 fit perdre aux Polonais du grand-duché le bénéfice des méthodes douces. Les Polonais du « royaume » s'étant soulevés contre la domination russe, l'union des esprits se refit par-dessus une frontière

(1) *Gesetzsammlung für die Kœnigl. preussisch. Staaten*, 1815, p. 47.

fictive et d'un tracé récent. Le roi Frédéric-Guillaume et le tsar Nicolas se sentirent solidaires pour longtemps. Flottwell, le nouveau président supérieur de la province, arriva à Posen avec un plan complet et redoutable de germanisation. Pendant dix ans (1830-1841), il l'appliqua avec la fermeté et la souplesse d'un grand administrateur. Il fonda des écoles pour propager la langue allemande, fit construire des routes pour amener la *deutsche Kultur* et, le premier, acheta des terres pour les revendre à des Allemands.

Frédéric-Guillaume IV, en montant sur le trône, revint à la politique des concessions. L'esprit du temps empêcha qu'elle ne produisît d'heureux résultats. En 1848, eut lieu le grand soulèvement des Polonais du grand-duché, que l'on objecte depuis aux partisans des mesures de conciliation. Cet événement, replacé dans sa véritable perspective historique, perd beaucoup de sa force probante. Un principe nouveau travaillait les peuples : le principe des nationalités allait transformer l'Europe. L'idée d'unité enthousiasmait l'Allemagne libérale, suffisamment logicienne alors pour admettre que l'agitation en faveur de « l'indépendance de la Pologne » était une conséquence naturelle de ce mouvement. Les Polonais ne demandaient que la réalisation des promesses de 1815. Dans une proclamation lancée le 1er avril 1848, ils disaient : « Nous embrassons fraternellement nos frères allemands et juifs ! Vive l'Allemagne libre ! Vive la Pologne libre ! » Ces sentimens généreux, comme beaucoup d'autres de cette époque, furent noyés dans le sang. Le rêve de la reconstitution de la Pologne surnagea. Après la grande désillusion de 1863, se dissipa peu à peu la croyance populaire que « les puissances de l'Ouest » referaient la Pologne. Dans les guerres de 1866 et de 1870, les Polonais firent vaillamment leur devoir de sujets prussiens. Ils formaient la plus grande partie de ce 5e corps d'armée décimé à Nachod et à la mémoire duquel on a élevé un monument sur la grande place de Posen. Sous les murs de Metz, la musique les mena au feu au son de leurs hymnes nationaux. Cependant la loi de colonisation fut votée deux ans avant la mort de l'empereur Guillaume Ier. Guillaume II, dès son avènement, rouvrit « l'ère de conciliation. » Elle dura quatre ans. Le cours des lois d'exception recommence.

Bismarck seul fut d'une humeur invariable à l'endroit des Slaves annexés. Tandis que, au lendemain des journées de

mars 1848, le Roi recevait, la casquette à la main, une délégation polonaise de prisonniers politiques libérés par le peuple victorieux dans les rues de Berlin et promettait de faire étudier la réorganisation de la Posnanie, le futur chancelier de l'Empire, hobereau inconnu alors, mais attentif aux choses de son temps, sentait déjà que la question polonaise était une épine empoisonnée au talon de la Prusse. Le 20 avril, il écrivait dans la *Gazette de Magdebourg :* « Encore une fois, l'enthousiasme allemand, à son propre dommage, a tiré les marrons du feu. J'aurais trouvé explicable que le premier essor de la force et de l'unité allemandes se fût donné carrière en réclamant l'Alsace à la France et en plantant le drapeau allemand sur la cathédrale de Strasbourg... Un développement national de l'élément polonais dans la province de Posen ne peut avoir aucun autre but raisonnable que de préparer les voies à la reconstitution d'un royaume de Pologne indépendant. On peut vouloir replacer la Pologne dans ses frontières de 1772 (comme les Polonais l'espèrent, encore qu'ils gardent le silence là-dessus), lui rendre toute la Posnanie, la Prusse occidentale et la Warmie; alors seraient coupés les meilleurs tendons de la Prusse. (*Dann wurden Preussens beste Sehnen durchschnitten.*)... Comment un Allemand peut-il donc, par sentimentalité pleurarde et par amour de théories impraticables, faire ce rêve extravagant de créer dans le plus proche voisinage de sa patrie un ennemi infatigable qui s'efforcera toujours de faire dévier vers la guerre ses agitations fiévreuses du dedans et qui nous tombera sur le dos à chaque complication que nous aurons à l'Ouest ? En conséquence, je tiens notre politique actuelle en Posnanie... pour le plus regrettable don quichottisme que jamais un État ait entrepris pour sa ruine... »

Bismarck traduira plus tard ces sentimens en lois de combat. « La nécessité de commencer le Kulturkampf, dit-il dans ses *Mémoires* (1), s'imposa à moi par le côté polonais de la question. » Le moyen qui parut le plus sûr pour germaniser l'âme polonaise fut d'interdire à l'école l'usage de la langue par laquelle elle s'exprimait, se développait et se perpétuait. Qui a l'école a la jeunesse, qui a la jeunesse a l'avenir. Cet article du programme libéral valait contre les Polonais aussi bien que

(1) *Gedanken und Erinnerungen*, II, p. 127.

contre Rome : l'instituteur allemand devait se dresser contre ces deux puissances. La loi du 11 mars 1872 enleva l'inspection de l'école au clergé et la confia à des fonctionnaires nommés par le gouvernement. L'ordonnance du 27 octobre 1873 prescrivit l'emploi exclusif de l'allemand à l'école, exception faite pour l'enseignement religieux, qui pouvait être donné en allemand aux élèves assez avancés pour le comprendre. Cette disposition, interprétée par les autorités locales, a provoqué récemment les incidens retentissans que l'on connaît. L'article 12 de la loi d'association, promulguée le 19 avril 1908, forme le dernier chaînon des entraves mises à la langue polonaise. Désormais, dans l'Empire, les débats des réunions publiques doivent avoir lieu en langue allemande, sauf en période électorale. Dans les régions où le chiffre de la population parlant une langue non allemande est supérieur à 60 pour 100 de la population totale, cette prescription ne sera applicable que dans vingt ans. Sur 4 200 000 sujets allemands parlant une langue maternelle étrangère, trois millions de Polonais tombent immédiatement sous le coup de cette loi. Votée au lendemain de la loi d'expropriation, elle les a naturellement exaspérés. Mazarin disait des Français : « Qu'ils chantent, pourvu qu'ils paient. » Le gouvernement prussien n'a pas cru devoir laisser aux Polonais le temps ni la liberté d'exprimer publiquement des sentimens dont leur âme pleine se serait allégée en parlant.

La « guerre scolaire, » entreprise par Bismarck, a mobilisé la masse profonde des paysans, jusque-là courbés sur leurs intérêts matériels, pour défendre un principe spirituel qui brave les lois. Les écoliers apprennent par force à parler l'allemand dont ils tirent avantage dans la lutte pour la vie quotidienne; mais ils continuent à penser et à sentir dans la langue maternelle, la seule dans laquelle on compte, on jure, on aime, on prie. Le Kulturkampf eut, du « côté polonais, » beaucoup d'autres conséquences que nous n'avons pas à mentionner ici. Lorsque la paix fut faite avec Rome, Bismarck attacha une grande importance à séparer aussi nettement que possible les alliés de la veille : il ne voulait pas laisser s'établir l'idée que la lutte contre les Polonais prenait fin en même temps que la lutte contre les catholiques. Outre que l'heure était propice pour jouer de leurs agitations auprès du gouvernement russe, il avait d'autres raisons. Son génie sentait l'utilité pour l'Allemagne d'avoir des

ennemis. L'ennemi extérieur servait d'arc-boutant à l'édifice impérial, élevé hâtivement, comme une tente, sur le champ de bataille. Pour tenir en haleine le sentiment national de l'unité, il fallait pouvoir montrer du doigt « le parti de l'étranger, » qui faisait contrefort à l'intérieur. On cessait de faire tenir ce rôle au Centre, et le parti socialiste ne faisait pas encore fonction d'épouvantail qui plane sur l'avenir. Les Polonais refusaient à propos de participer à l'enthousiasme général. Le chancelier de l'Empire engagea les foules indifférentes aux débats parlementaires dans une croisade vers les Marches de l'Est.

On n'était pas d'accord sur le choix des routes qui mèneraient au succès. Il était question d'aggraver les lois scolaires, de fonder en Posnanie et en Prusse occidentale des écoles allemandes d'agriculture et de commerce, de donner des encouragemens aux associations allemandes, d'expulser les Polonais qui n'étaient pas sujets prussiens. L'intérêt de l'opinion publique se concentra sur une proposition des nationaux libéraux : retour à la colonisation intérieure. Le 8 janvier 1886, le président du district de Bromberg, M. de Tiedemann, adressa au prince de Bismarck un Mémoire dans lequel il établissait que le gouvernement prussien pouvait tirer profit de la situation déplorable des propriétés polonaises. Il demandait dix millions pour exécuter son plan de germanisation de la Posnanie. « L'État, disait-il, pourrait maintenant acquérir des terres, soit par achat à l'amiable, soit dans les ventes judiciaires, à des prix qu'on ne verra peut-être plus jamais; il pourrait, sans courir de grands risques, consolider son autorité et son influence politique par la création de beaucoup de domaines nouveaux; il pourrait, en morcelant les biens achetés et en installant des paysans sur ces parcelles, donner une prépondérance durable aux Allemands de la province. » L'idée de colonisation ayant pris forme et corps séduisit le grand réaliste, car nul ne connaissait mieux que ce terrien le nombre et la nature des forces de résistance qui s'appuient sur la terre et qu'il faut déraciner pour les vaincre. Le 28 et le 29 janvier, Bismarck prononça deux grands discours qu'il est bon de relire si on veut se rendre un compte exact de ses ressources oratoires en face d'un adversaire qu'on ne peut réduire par les armes, et connaître tout ce qui vibre encore aujourd'hui de passions ataviques dans l'âme prussienne contre les Polonais.

La loi de colonisation fut promulguée le 26 avril 1886. Elle instituait une Commission spéciale et mettait à sa disposition cent millions de marks pour arrêter ce que le discours du trône appelait, d'un mot chargé d'histoire, « le refoulement de l'élément allemand » par la race slave. Cette somme devait être employée à l'achat de terres propres au morcellement; on organiserait des communes nouvelles, on bâtirait des mairies, des écoles, des églises; on formerait entre le grand propriétaire foncier, absentéiste ou meneur, et le prolétariat rural, d'opinion serve ou tumultueuse, une classe agricole moyenne, maniable, composée de paysans et d'ouvriers fixés au sol et destinée à renforcer cet esprit public de gouvernement qui est, en quelque sorte, la philosophie politique du petit domaine clos. Elle serait exclusivement allemande et ferait œuvre nationale en accomplissant sa besogne quotidienne. On endiguerait, ainsi, le mouvement d'émigration au delà des mers qui commençait, provoqué par l'accroissement rapide de la population. Certains domaines de l'État pouvaient être transformés en parcelles. Mais ce que la loi visait, c'était la diminution et, si possible, la disparition de la grande propriété polonaise. Bismarck pensait que la noblesse était la tête du nationalisme et que, pour germaniser le peuple, il suffirait de le décapiter économiquement. La loi d'expropriation sera la conséquence de cette erreur.

II

Un demi-milliard de marks et cent mille colons jetés dans les Marches de l'Est par une bureaucratie méthodique, active, et qui mettait du patriotisme dans l'entreprise, ont produit des effets économiques considérables et donné des résultats politiques contraires aux prévisions du plus grand serviteur des rois de Prusse. Nous ferons voir les uns et les autres avec des chiffres. Les chiffres vont plus droit au fond des choses et sont une source d'émotion plus abondante qu'une vaine pompe de paroles sentimentales. Fournis par le gouvernement, dans un document qui résume « vingt ans de travail de civilisation allemande, de 1886 à 1906 (1), » ils expriment des réalités matérielles. D'autres,

(1) Denkschrift, *Zwanzig Jahre Kulturarbeit.* Haus der Abgeordneten, 1907, n° 501.

empruntés ailleurs, donnent la somme des énergies polonaises. Ils sont comme le coefficient d'action de choses qui ne s'achètent ni ne se vendent : les idées et les sentimens d'un peuple résolu à persévérer dans son essence historique.

La Commission de colonisation a son siège à Posen. Elle se compose des deux présidens supérieurs des provinces de Posnanie et de Prusse occidentale ; de cinq commissaires délégués par le président du Conseil des ministres, les ministres de l'Agriculture, de l'Intérieur, des Finances et de l'Instruction publique ; de huit membres nommés pour trois ans par le Roi, au nombre desquels se trouvent le président de la « Commission générale » de Bromberg et le directeur de la *Landschaft* de Posen. Les autres sont de grands propriétaires de l'Est. Jusqu'en 1891, l'*Ansiedlungscommission* eut à sa tête le président supérieur de Posnanie. Depuis, elle a un président particulier, qui est aujourd'hui M. Blomeyer. Elle forme une vaste administration qui compte près de 600 fonctionnaires, conseillers de gouvernement, conseillers techniques, employés subalternes. Les services se divisent en trente offices, dont dix sont des offices techniques. C'est à la Commission qu'incombe la charge de choisir les terres propres à la colonisation, de les administrer jusqu'à la vente, de les améliorer, de les morceler, d'y installer les colons, de leur fournir des habitations ou de les aider à les construire à leur guise, de garder enfin la haute main sur une entreprise « nationale. »

Pour acheter les terres, elle ne procède pas à la manière de tel riche industriel de Berlin partant pour la croisade, la sacoche pleine d'argent, parcourant à cheval ou en voiture les Marches de l'Est, jetant son dévolu sur un bien et s'en rendant acquéreur au prix fixé par l'élévation de ses sentimens « patriotiques. » Elle a des princes directeurs, une politique des achats. Soumise, d'une part, à la loi de l'offre et, d'autre part, entravée par l'esprit de la loi de 1886, qui l'engageait à ne pas convoiter les propriétés allemandes, elle tâtonna dans ses débuts, forma des îlots au cœur des contrées polonaises. C'était faire œuvre sur le sable mouvant. L'expérience fournit bientôt les règles selon lesquelles ont été acquises la plupart des terres colonisées. La Commission a opéré surtout dans les cercles où la population allemande et polonaise est très mêlée, de manière à donner la prépondérance à l'élément allemand dans les assemblées poli-

tiques ou administratives élues. Dans les cercles où la population allemande domine, elle n'a acheté un bien allemand que s'il était en danger de passer en mains polonaises. Parfois aussi, elle a voulu porter secours à une église, à une école envahies par le Dieu ou la langue slaves. Dans les cercles où la population polonaise est en majorité, elle a profité de l'occasion pour acquérir soit une grande terre domaniale, soit plusieurs propriétés contiguës, soit encore telles propriétés séparant et isolant l'une de l'autre les communes allemandes existantes. C'est ainsi qu'elle a pu obtenir des groupemens de colonies formant des communes nouvelles purement allemandes.

En vingt ans, de 1886 à 1906, la Commission de colonisation a acheté 325 993 hectares, acquis en majeure partie sur la grande propriété. Ce régime domine dans l'Est où, naguère, un cinquième du sol était entre les mains de 2 500 personnes seulement. La Posnanie est la province où il est le plus développé; il n'a pas cessé de s'y accroître au cours du XIX[e] siècle et, de 1816 à 1880, le nombre des habitations paysannes est tombé de 48 000 à 39 000. Ce phénomène économique, se produisant en même temps que l'accroissement de la population, devait occasionner un lourd malaise social. La grande propriété est, en outre, un obstacle aux progrès du germanisme. Les possesseurs allemands sont, d'une part, obligés d'employer des ouvriers agricoles polonais; d'autre part, ils ne résident pas sur leurs terres et n'y exercent donc point une patriotique influence. En 1889, sur 74 propriétaires allemands de Posnanie, 47, possédant 158 996 hectares, demeuraient dans la province; 27, possédant 161 631 hectares, vivaient ailleurs. Tandis que, sur 75 grands propriétaires polonais, 68 administraient eux-mêmes leurs terres d'une étendue de 262 454 hectares (1).

Se conformant aux intentions du législateur, la Commission de colonisation a acheté 590 grands domaines couvrant 305 986 hectares, et 398 petites propriétés paysannes représentant 20 000 hectares. Son activité s'est déployée surtout en Posnanie où le « danger polonais » est le plus menaçant; elle y a colonisé 230 000 hectares. Ces terres sont souvent en mauvais état et d'un rapport médiocre. Il serait difficile d'y installer des

(1) Petzet, *Die preussischen Ostmarken*. Munich, 1898. Voir aussi M. Bernus, *Prussiens et Polonais*, publication très documentée parue dans les *Cahiers de la Quinzaine*, 1907.

colons qui n'y pourraient subsister. La Commission les administre donc tout le temps nécessaire pour les améliorer. Elle procède au drainage, cure les fossés, empierre les routes, trace des chemins, étend la surface des terres arables, transforme les marécages en prairies. A la fin de 1906, elle avait drainé plus de 50 000 hectares, desséché près de 4 000 hectares de marécages ou de landes et dépensé à cet usage 10 millions et demi de marks; elle avait construit 166 kilomètres de chemins qui avaient coûté 1 372 000 marks. De 1899 à 1906, elle a épandu plus de 3 millions de quintaux de fumier et engrais, pour une somme dépassant 8 millions de marks.

Avant de morceler ces terres améliorées, la Commission eut, à l'origine, à choisir entre deux systèmes de colonisation, le village ou le domaine. Le domaine offrait sur le village certains avantages économiques, mais il ne répondait pas entièrement au but poursuivi, car le colon isolé au milieu d'une population étrangère devait sentir le besoin de nouer des relations avec le voisinage, et peu à peu devaient s'affaiblir le sentiment de sa mission politique et la conscience de son devoir national. Tout en tenant compte, dans une certaine mesure, des préférences des colons qui, comme ceux de Westphalie, aiment mieux le domaine, elle a opté pour le village où s'atténueront et se fondront à la longue les différences d'habitudes et de caractère des familles venues de toutes les régions de l'Allemagne. Chaque village forme une commune autonome et reçoit, comme dotation, un terrain représentant 5 pour 100 de la valeur et 10,2 pour 100 de la superficie totale. La mairie, l'école, l'église, le presbytère, l'hospice, le cimetière, le four banal, le lavoir, l'abreuvoir seront construits sur cette réserve, où devra trouver place aussi le bien communal.

La Commission de colonisation étudie les emplacemens et parfois construit elle-même. Golenhofen, où l'on promène volontiers l'étranger, est sorti habitable des bureaux de ses architectes. Point de cheville qui n'ait été prévue et mise en place. C'est un Watteau charmant où l'on est accueilli par d'authentiques fermières en bottes et cotillons simples. Les maisons blanches bariolées de vert et de bleu, dont la propreté rehausse l'élégance, alignées sur deux rangs, comme des soldats astiqués, le long d'une avenue, narguent les chaumines polonaises éparpillées dans les champs du voisinage et accablées sous le poids

des générations. Il leur manque la patine que les saisons déposent, en se succédant, sur la demeure du paysan, en harmonie avec son visage où s'expriment la ténacité des efforts héréditaires superposés lentement et la confiance tranquille en la seule durée des contingences qui résultent de la terre. Aussi faut-il laisser au temps le soin d'éprouver la qualité des âmes qui s'additionneront dans ce village, posé sur ce sol, par ordre.

Aujourd'hui, la Commission se borne, d'ordinaire, à fournir l'architecte, les ouvriers et les matériaux, au nouveau venu qui se loge selon son goût et les habitudes de son pays d'origine. En vingt ans, l'État et les colons ont bâti, pour 100 millions de marks, 300 mairies, 270 écoles, 35 églises, 37 presbytères, 23 hospices, 210 auberges, 11 360 maisons de paysans, 295 logemens ouvriers.

Un principe préside au partage du sol. Chaque lot doit être assez grand pour nourrir et occuper une famille. La propriété paysanne que le possesseur cultive sans le secours de travailleurs étrangers forme la colonne vertébrale du système de colonisation prussienne.

Elle est d'étendue variable selon les régions et la nature du terrain. Les villages de l'Est ont servi de patron pour le morcellement, puisqu'ils sont la résultante du mouvement séculaire de répartition des terres. La grandeur moyenne des parcelles paysannes varie entre 10 et 20 hectares. Dans le voisinage des villes, où la culture maraîchère permet au possesseur de subsister sur une plus petite surface, on a fait des parcelles de 5 à 10 hectares. Aux artisans installés dans les colonies, forgerons, menuisiers, cordonniers, on a concédé de 2 à 5 hectares; aux ouvriers agricoles un jardin et un petit champ de moins de 2 hectares, autour de la maison. Les lots de 50 à 120 hectares, et au-dessus, sont en petit nombre. Ils n'ont pas donné de bons résultats politiques, car ils dépendent de la main-d'œuvre polonaise.

Les ?25 993 hectares achetés, de 1886 à 1906, ont été divisés en 12 813 parcelles, sur lesquelles sont déjà établies 11 957 familles de colons, formant une population d'environ 100 000 âmes.

Pour attirer les colons, la Commission a, dans différentes provinces, une dizaine d'agens qui font de la propagande et fournissent les renseignemens nécessaires. A Thorn, un homme

de confiance s'occupe spécialement des immigrans allemands venant de Russie. A la station frontière d'Illowo, ils sont hébergés gratuitement pendant une nuit, s'ils manifestent le désir de s'installer dans les colonies, comme propriétaires, fermiers ou travailleurs. Il fallut, au début, vaincre maints préjugés existans contre ces « pays sauvages » où l'on ne devait arriver qu'armés de fusils pour se défendre contre « les cosaques et les loups. » Des naufragés de toutes les classes, n'ayant aucune habitude du travail manuel, se présentèrent à la Commission qui se montra plus ou moins difficile. Aujourd'hui, elle écarte, en principe, tout homme qui « descend de cheval pour aller à âne » et prend, de préférence, celui qui fait son ascension sociale : paysans désirant avoir un bien plus grand, ouvriers agricoles accédant à la propriété, ouvriers industriels voulant retourner à la terre, émigrés allemands revenant dans la patrie : 24 pour 100 sont originaires de Posnanie et de Prusse occidentale, 20 pour 100 arrivent de Russie, les autres viennent de Westphalie, de Saxe, de Hanovre, de Brandebourg, de Poméranie et d'ailleurs. Ces provinces colonisées offrent le spectacle pittoresque d'une mosaïque de mœurs et de cultures de toute l'Allemagne. Les gens de l'Ouest et du Sud, d'esprit délié, apportent une grande somme de connaissances et d'expériences agricoles; ils sont particulièrement experts dans le choix des semences. Le Westphalien, patient, économe, a introduit dans l'Est toutes les espèces de choux. Il excelle dans l'élevage des porcs; le Poméranien dans celui des oies; le Rhénan dans celui du bœuf de boucherie. Le Wurtembergeois, démocrate et particulariste, est arrivé avec son arbre fruitier, le Badois avec son pied de tabac, le Palatinois avec son pied de vigne. Le Prussien des bords de la Vistule, malingre et volontiers buveur de schnaps, est bon laboureur. L'immigrant est revenu de l'étranger avec sa ruche et s'adonne avec succès à l'éducation des abeilles.

Les colons sont tenus d'apporter un petit capital, avec lequel ils participent à la construction de leur habitation, et qui doit représenter de un tiers au deux cinquièmes de la valeur de la parcelle, ou quatorze fois la rente fixée à payer. Si cet avoir est insuffisant, le président de la Commission peut faire un prêt supplémentaire, à 3 et demi pour 100, du quart du capital présenté et remboursable en vingt ans. Le total des sommes apportées par les colons, de 1886 à 1906, dépasse 53 millions de marks.

Les terres ne sont pas vendues contre argent comptant; elles sont cédées moyennant une rente fixe de 3 p. 100, payable la seconde ou même la troisième année seulement. Beaucoup de lots sont affermés pour une période de douze ans et l'on fait en sorte que le fermier devienne propriétaire. Le colon n'est pas autorisé à revendre une partie de son bien; en cas de vente de l'ensemble, la Commission garde le droit de préemption. Comme le principal créancier est l'État, il exige des garanties, et dans le contrat il oblige l'acheteur à s'assurer contre l'incendie et la grêle.

Dans le groupement des colons par villages, la Commission ne tient compte que de leur confession religieuse. L'immense majorité est protestante et forme 242 colonies. Sur les 11957 familles, 493 seulement sont catholiques et réparties dans 11 colonies. La Commission favorise-t-elle une religion au détriment d'une autre? D'après la presse catholique « germanisation égale protestantisation. » La presse piétiste affirme la vérité de la réciproque et exhorte la Commission de colonisation à se piquer de théologie; elle se borne à tirer de l'expérience et à publier cette conclusion qu'un colon catholique se laisse plus facilement « poloniser » qu'un colon protestant. Ce fait révèle la place que tient la question religieuse dans cette lutte nationale. Dans les Marches de l'Est, protestant est devenu synonyme d'Allemand et catholique de Polonais. Un fonctionnaire de Posen parlait un jour, à table, de la cathédrale de Cologne. « Mais, papa, interrompit son jeune fils, je ne savais pas que Cologne était une ville polonaise! » Il n'y a plus intention de polémique, il y a confusion dans l'esprit public.

Le premier résultat économique de la colonisation a été de beaucoup étendre la superficie des terres arables; la production des céréales en Posnanie et en Prusse occidentale n'est pas inférieure à celle d'autres provinces mieux favorisées par la qualité du sol. C'est merveille de voir le parti récent que Prussiens et Polonais, rivalisant de zèle, ont tiré de ces terres légères qui portaient naguère des bruyères roses et qui lèvent aujourd'hui du grain lourd, froment, seigle d'hiver, orge d'été, avoine de mars. La forêt de sapins a reculé devant l'armée des chevaux de labour. L'ajonc d'or qui borde les chemins et forme haie le long des champs n'est plus là qu'un utile témoin des temps de la *Polnische Landwirtschaft* où ces vastes plaines étaient si dé-

solées que « lièvres et renards se disaient bonne nuit. » Les progrès dans l'élevage du bétail peuvent se marquer brièvement ainsi : de 1892 à 1906, en Posnanie, le nombre des chevaux s'est accru de 47000 environ; celui des bêtes à cornes de 165 000. Deux chiffres sont caractéristiques pour faire voir la direction de ce mouvement économique; ils sont comme le signe d'une ère de répartition nouvelle de la propriété : le nombre des porcs a augmenté de 556000, celui des moutons a diminué de 584000. D'une part donc, les foyers paysans se multiplient; d'autre part, la bergerie seigneuriale, qui revendique tout un hinterland de terres incultes, se vide. Dans les trois districts de Marienwerder, Bromberg et Posen, la grande propriété au-dessus de 100 hectares a, du fait du morcellement allemand ou polonais, perdu 210 000 hectares.

Le trafic des chemins de fer et le rendement de l'impôt ont doublé. Dans ces pays essentiellement agricoles, il ne s'est développé que les industries dépendant de l'agriculture, sucreries, distilleries, féculeries. En 1906, il y avait en Prusse occidentale 62 sociétés par actions, avec un capital de 67 millions; en Posnanie, 37 sociétés avec 74 millions. Les fabriques privées, ayant un débit local, sont également peu nombreuses, comparativement à celles du reste de l'Allemagne. On en compte 4215 occupant 62 000 ouvriers en Prusse occidentale; 3657 avec 50 000 ouvriers en Posnanie. La muraille douanière russe à l'Est et la concurrence de l'Ouest industriel ont empêché qu'aucun grand commerce se développât dans ces deux provinces. Cependant la circulation de l'argent y est intense. Elle est due à l'accroissement de la production agricole, au développement des institutions de crédit, à l'afflux du numéraire. L'État a répandu 350 millions, les colons en ont apporté 50, et de l'Ouest il n'est pas venu moins de 50 millions pour fructifier dans les établissemens de crédit. A Posen, de 1895 à 1905, la circulation a monté de 418 millions à 1 milliard 294 millions; à Dantzig de 626 millions à 1 milliard 36 millions. La vieille ville hanséatique est donc dépassée par une ville entrée récemment dans le grand mouvement des affaires. L'ensemble des opérations de « la Banque de l'Est pour le commerce et l'industrie, » dont le siège est à Posen, était de 1910 millions en 1901; de 4433 millions en 1906.

Les colons eux-mêmes manipulent beaucoup d'argent. Sous

l'impulsion de la Commission qui voulait les préserver de l'isolement, les délivrer de l'intermédiaire, faire l'éducation de leur sentiment de la responsabilité par la discussion d'intérérêts communs, ils ont organisé des caisses d'épargne et de prêt, des sociétés de production, d'achat et de vente. A la fin de 1905, on en comptait 965, affiliées à trois unions différentes, du système Raffeisen et Offenbach, couvrant de leur réseau les deux provinces. Les 700 caisses d'épargne et de prêt gèrent plus de 50 millions de marks. Les dépôts des 47 caisses d'épargne affiliées à « l'Union des sociétés allemandes de Posen » sont, de 1900 à 1905, montés de 460774 à 1403949 marks. L'effet immédiat de cette abondance de capitaux, dans ces régions jadis pauvres, a été la diminution du taux de l'intérêt, l'extinction des hypothèques, une culture plus intensive.

La colonisation a beaucoup influé sur le développement des villes. La Posnanie en compte aujourd'hui 86 et la Prusse occidentale 75 qui ont plus de 2000 habitans; villes agricoles pour la plupart, dont la population resta longtemps stationnaire parce qu'elles étaient entourées de vastes domaines dont le propriétaire achetait et vendait aux grandes enseignes de la capitale de la province ou du royaume. De 1885 à 1905, la population urbaine des districts de Marienwerder, Bromberg et Posen est passée de 693521 habitans à 922997; les villes situées au centre des colonies ont augmenté de 47,40 pour 100; celles des régions non colonisées de 8,47 pour 100 seulement.

Si ce phénomène démographique, dû, dans ces provinces, à des circonstances économiques et sociales particulières qui s'ajoutent aux causes générales de l'exode rural, marque le progrès de la germanisation, il montre aussi le spectacle des deux nationalités en lutte. Elle se livrent, dans l'enceinte des villes, à un boycottage rigoureux, dont peut nous donner une idée le déplacement de la population des artisans, bouchers, boulangers, cordonniers, menuisiers, tailleurs, forgerons, meuniers, pendant cette période de vingt ans. Dans six villes des régions colonisées, Briesen, Gnesen, Ianowitz, Mogilno, Wongrowitz et Schönsee il y avait, en 1885, 617 artisans dont 255 Allemands et 362 Polonais; en 1905, il y en a 800 dont 337 Allemands et 463 Polonais. Dans huit villes de type identique, situées dans des régions non colonisées, Chritsburg, Stuhm, Santomischel, Grätz, Rawitsch, Krotoschin, Kosten et Zerkow, il y avait,

en 1885, 1567 artisans dont 825 Allemands et 742 Polonais; en 1905, il n'y en a plus que 1 506, dont 715 Allemands et 791 Polonais. L'exemple de Santomischel, gros bourg enclavé dans de grandes terres, peuplé de 1400 habitans et dont la population n'a augmenté, en vingt ans, que de 17 unités, est encore plus démonstratif. En 1885, il y avait 77 artisans dont 55 Allemands et 22 Polonais. En 1905, il y en a 68, dont 13 Allemands et 55 Polonais. Bref, dans le premier cas, les Allemands gagnent 32 pour 100 et les Polonais 28 pour 100; dans le second cas, les Polonais gagnent 6,60 pour 100 et les Allemands perdent 10,42 pour 100.

Toutes ces villes se sont agrandies, assainies, embellies; elles rendent un joli témoignage de la prospérité des deux provinces. Posen a pris l'allure d'une capitale, avec une population de 137000 habitans. L'ancienne résidence des rois de Pologne s'est développée vers l'Ouest, du côté où le conquérant est arrivé. Des monumens du genre colossal lui donnent aujourd'hui un caractère germanique. Le château royal, masse imposante de pierres, allégée par des rosaces, ajourée par des meurtrières et des fenêtres géminées, flanquée de clochers et de tours du guet, assemblage inspiré de cathédrale romane et de vieux burg, d'aspect féodal et mystique, a été construit récemment pour frapper l'imagination slave. La Commission de colonisation a voulu affirmer la nécessité de continuer l'œuvre commencée en faisant peser sur le sol un bâtiment qui tient de la caserne et du palais, comme il convient pour abriter un pouvoir nouveau. De grandes façades neuves derrière lesquelles travailleront les différentes administrations de la province; des manoirs d'argentiers enrichis dans la guerre économique et sur le front desquels on a gravé cette réclame : « Souviens-toi que tu es Allemand, » expliquent enfin au voyageur le sens des événemens qui se déroulent dans ce pays depuis vingt ans. Au cœur de la cité, l'Hôtel de Ville, fière ruine délaissée, semble, avec ses galeries à colonnades d'où l'on haranguait le peuple au temps où il délibérait sur ses propres affaires, protester contre la domination prussienne. A l'Est, séparée de la ville allemande par la Warthe, protégée par le faubourg slave de Wallischei, solitaire dans une île, la cathédrale se dresse comme un symbole : l'église est le dernier refuge où la nation polonaise puisse rendre publique une pensée commune.

Si, à l'instar des huit « Commissions générales » qui sont chargées de l'application des lois de 1890 et 1891 destinées à former, dans toute la Prusse, une classe moyenne de paysans par l'établissement de *Rentengüter*, petites propriétés payables par une rente, la Commission de colonisation n'avait eu à poursuivre qu'un but économique, elle l'aurait atteint dans une mesure que les chiffres cités permettent d'apprécier. A ce compte même, il n'est pas de province de l'Empire qui ne voulût avoir des Polonais. Et si, enfin, *Deutsche Kultur* ne signifie que méthode d'enrichissement, on ne peut pas contester ses admirables effets. Mais l'œuvre de colonisation se compliquait de desseins politiques dans la réalisation desquels la Commission n'a pas eu le même succès. Après vingt ans d'efforts, elle est réduite à faire cet aveu : « Si l'afflux des Allemands vers l'Est cessait, le danger polonais serait aujourd'hui plus sérieux que jamais (1). » Quelle est donc l'origine, la nature et la gravité de ce « danger? »

III

Une grande dame polonaise, visitant un jour un paysan malade, vit, suspendus au mur de la chaumine, trois portraits : Kociusko, Léon XIII et Bismarck. — Comment, dit-elle, Bismarck chez toi! Tu l'honores donc à l'égal de notre héros national et de notre Saint-Père le Pape? — Mais oui, répondit-il : ce grand homme m'a révélé à moi, pauvre paysan, que j'avais une patrie polonaise.

Cette anecdote, contée à la Diète, il y a quelques années, par M. de Dziembowski-Pomian (2), projette un trait de lumière sur les causes lointaines et profondes du réveil de la Pologne prussienne. Pendant la discussion de la loi de colonisation, Bismarck commit deux fautes : l'une de tact, l'autre de tactique. En premier lieu, il insulta ses adversaires, vaincus d'avance. A ceux qui craignaient que la noblesse polonaise ne vendît pas ses terres à la Commission, il répondit qu'il comptait sur les séductions de Paris et les tentations de Monte-Carlo. Si cette ironie enveloppait un reproche, elle a opéré de miraculeux retours à la sagesse; si c'était un conseil, il n'a pas été suivi. La plupart

(1) *Zwanzig Jahre*, etc., p. 166.
(2) Haus der Abgeordneten, *Stenographische Berichte*, 21 avril 1904, p. 4177.

des grands seigneurs restèrent ou revinrent sur leurs terres. En second lieu, Bismarck pensait que, en ôtant à la noblesse ses moyens d'action et d'agitation, le peuple, uniquement préoccupé de son pain quotidien, porterait, avec la tête sinon avec le cœur, le joug prussien sans se plaindre. C'était la croyance générale de l'époque et l'homme d'État au long regard ne vit pas que, sous la pression des circonstances historiques, une scission s'était produite. Les deux classes avaient déjà des aspirations et des organisations distinctes. L'une était le prestige du passé, l'autre la force de l'avenir. Aujourd'hui, le peuple et la noblesse font de nouveau cause commune; le rapprochement s'est fait entre l'enclume et le marteau et, dans la Pologne prussienne d'à présent, la lutte pour deux ou trois idées fondamentales et abstraites a remplacé la lutte de classes.

Au cours du XIXe siècle, la protestation des Polonais contre le démembrement prit trois formes successives. De 1831 à 1863, le comité de « l'Émigration, » réfugié à Paris, régna sur les esprits. De 1864 à 1893, « la fraction polonaise de Berlin » eut mission de défendre au Parlement les intérêts nationaux. A la chute de Bismarck, elle eut une heure de crédit. Le nouveau chancelier, M. de Caprivi, avait besoin des voix polonaises pour le vote des lois sur la marine et sur l'armée. En retour de ses services, « la fraction » obtint quelques concessions. La presse « radicale » l'engageait à poser des conditions au gouvernement, telles que la réintroduction du polonais à l'école primaire comme langue d'enseignement et la suppression de la Commission de colonisation. Un mouvement démocratique se dessina contre « le parti de la Cour. » M. de Koscielski prononça à Lemberg un discours fameux. Ce fut le prétexte qui mit fin à l'ère de conciliation (1890-1894). Les Polonais constituent depuis lors une communauté particulière ayant une vie propre. Le professeur L. Bernhard a étudié ce *Gemeinwesen* dans un beau livre (1) qui fait autorité dans les deux camps et auquel nous ont renvoyé Prussiens et Polonais. Nous lui emprunterons des chiffres et des faits dont nous ne dégagerons d'autre leçon politique que celle qui s'impose à notre jugement d'observateur impartial.

Après l'échec de 1863, un notable polonais demanda, dit on, à M. Thiers ce qu'il fallait faire pour restaurer le royaume de

(1) Ludwig Bernhard, *Das polnische Gemeinwesen im preussischen Staat. Die Polenfrage*, in-8°; Leipzig, 1907.

Pologne. « Enrichissez-vous, » répondit-il. Ce mot, authentique ou non, marque d'un trait net et juste la transition entre une ère idéaliste et une ère réaliste. La coulée des longues phrases humanitaires cesse; l'enthousiasme se concentre dans des entreprises qui aboutiront à une expression d'arithmétique. Dans une brochure de Koszutski (1), parue à cette époque, on trouve formulées déjà les aspirations nouvelles : une nation qui tend à l'autonomie doit s'efforcer d'obtenir et de développer les conditions requises à son existence politique. Ces *Requisiten* sont la langue, la terre en quantité suffisante en mains polonaises, une organisation sociale de la population.

La résistance des Polonais à la germanisation s'appuie aujourd'hui sur un immense et solide réseau d'institutions sociales, économiques, financières et politiques. Les unes groupent les hommes, les autres fournissent les munitions; toutes déversent leurs forces dans un comité central et dans une banque d'union. Les associations professionnelles et de crédit s'abstiennent rigoureusement de faire de la politique, mais, hors de la maison corporative où l'on discute les intérêts du métier, les membres recouvrent leur liberté de mouvement. Ils président des comités électoraux, dirigent des sociétés d'enseignement populaire, fondent des bibliothèques, distribuent des bourses d'études, jouent un rôle dans la presse. Les activités sont diverses, l'action est une. Unité de but, unité de commandement. Quelques têtes font la synthèse des pensées et des sentimens de la foule que discipline un idéal commun. Qui mène? Souvent des hommes sans naissance et sans fortune. Le tronçon prussien de l'ancienne Pologne a changé de figure historique. On ne chevauche plus, on travaille. Les élites se recrutent parmi les compétences formées au service de la nation et de la profession.

Le mouvement d'association a été précipité et réglé par la lutte pour le sol : la prépondérance sociale appartient à ceux qui l'ont engagée avec le plus de décision, d'intelligence et de succès. La noblesse polonaise fonda, dès 1886, une banque de sauvetage, dont le siège était à Posen et le conseil d'administration à Cracovie. Ce système de défense tenait des méthodes du temps de « l'Émigration. » Pour parer « le coup des cent millions, » on faisait appel à l'argent. C'était la terre qui était en cause et qui

(1) *La Question polonaise à la lumière de la science sociale*, Paris, 1863.

demandait à être défendue par le secret de sa vertu propre. Fallait-il maintenir intacte la grande propriété ou bien la morceler pour multiplier le nombre des combattans ayant intérêt à vaincre?

Cette question précise divisa les esprits. Les grands seigneurs résidant à l'étranger et possédant en Posnanie près de cent mille hectares, s'acquittent de leurs devoirs patriotiques par une contribution en espèces; parmi ceux qui habitent la province, quelques-uns sont partisans des opérations de banque, à l'effet pur et simple de purger des hypothèques. Le grand nombre a compris, dès la première heure, la valeur de l'idée d'association. L' « Association des grands propriétaires polonais » travaille d'accord avec les institutions populaires, dans un même dessein économique et national.

Si ces terriens sociaux ont été souvent le conseil et l'exemple, les paysans sont la puissance. Une « république de paysans, » constituée par un cycle complet de volontés politiques, d'idées sociales, d'institutions économiques et de croyances religieuses, gérant avec ordre, science et autorité ses propres affaires, est le résultat positif des lois d'exception contre les Polonais. Dans la région d'Ostrowo, les deux tiers, au Sud-Est de Posen, la moitié, entre Gnesen et Thorn, les trois quarts, entre Strasburg et Löbau en Prusse occidentale, les deux tiers des terres polonaises appartiennent aux paysans. De ces contrées, où la densité slave est de 80 à 85 pour 100, leur influence économique, endiguée à l'Est par la frontière russe, s'étend dans les deux provinces. Les petites villes vivent du paysan; étant la source de richesse, il garde la prépondérance sociale. La *Bauernschaft* a la haute main dans les organisations polonaises, notamment dans les associations de crédit. Celles-ci comptaient, à la fin de 1906, 72 000 membres, ainsi répartis : 16 000 artisans et industriels, 10 000 commerçans, 46 000 agriculteurs, parmi lesquels 45 000 paysans.

Cent mille personnes sont affiliées à deux cents sociétés diverses où les paysans l'emportent de 26 pour 100 sur les autres professions. Ils ont fait leur éducation sociale dans les « Bauervereine » fondés par Maximilian Iackowski, mort patriarche à quatre-vingt-dix ans, en 1905. Un peuple qui a perdu son autonomie politique ne peut, pensait-il, persévérer dans le sentiment national que s'il se donne une organisation sociale propre à

éveiller au travail conscient les masses sans but et stupides. Cette idée lui vint en prison, en 1864. En 1873, il y avait onze associations de paysans.

Le Kulturkampf et la guerre scolaire décuplèrent cette puissance; en 1880, elles étaient 120. Le rôle des *Bauernvereine*, « porteurs de l'idée nationale, » est de monter la garde autour de la propriété polonaise pour l'empêcher de tomber aux mains des Prussiens. La Posnanie est divisée en 26 circonscriptions rurales commandées par autant de vice-patrons. Le « patron, » signe vivant de l'union des 300 associations paysannes, est le chef de la propagande. Un secrétaire permanent rédige une feuille hebdomadaire, moniteur officiel de l'institution, fait la correspondance d'affaires, s'occupe des caisses. Chaque association a un président et se réunit une fois par mois pour traiter et décider des questions économiques à l'ordre du jour : ventes, achats, expositions, annonces, etc. Chaque circonscription tient tous les ans une assemblée particulière où l'on présente le tableau des progrès économiques accomplis, où l'on discute des rapports, où les hommes de valeur font leurs preuves et se mettent en vue. Au printemps, une assemblée générale a lieu; chaque association y envoie son président et un délégué. On la fait coïncider avec l'assemblée des grands propriétaires et la ville de Posen voit, pendant une « semaine agricole, » défiler dans ses rues un millier d'hommes qui sont l'image réduite d'une force dont Bismarck n'avait évidemment pas prévu le développement.

Au-dessous des paysans, se meut la masse des ouvriers agricoles polonais. Ce n'est pas une classe organisée; c'est un état intermédiaire sans cesse transformé par le désir d'accession à la propriété et sans cesse alimenté par la famille prolifique du possesseur des petites parcelles, qui effritent le sol dans une proportion de 25 à 30 pour 100 de la superficie totale. Une partie gagne sa vie dans les provinces de l'Est; la grande majorité se répand dans toute l'Allemagne, au moment des récoltes. On appelle *Sachsengängerei* cette migration saisonnière. Nous ne nous occuperons des *Sachsengänger* que dans la mesure où ils prennent part à la lutte pour le sol. C'est donc au retour de leurs campagnes des moissons, des betteraves et des pommes de terre que nous calculerons la force qu'ils représentent, au moment où ils vident leur bourse de cuir dans la

caisse des banques polonaises de morcellement. On a essayé de les grouper dans « l'Association Saint-Isidore. » Le comité de l'œuvre se compose de quatre membres, représentant la grande propriété, la bourgeoisie, le clergé et les ouvriers agricoles. On délivre aux émigrans un carnet dont le numéro d'ordre permet un contrôle et qu'ils présentent au correspondant du comité de Posen chargé de leur trouver du travail dans les différentes provinces. Ils partent par équipes ayant chacune un chef de file. Une feuille périodique, qui tire à 80 000 exemplaires, les relie avec le pays natal, les conseille, les tient au courant des parcelles à vendre.

La population ouvrière stable se répartit dans des cercles dirigés par le clergé des diocèses de Posen et Gnesen.

Les métiers aussi se sont organisés; ces associations font leur « devoir national » en boycottant les denrées allemandes et en supprimant l'intermédiaire juif. Dans les provinces du Rhin et de Westphalie, deux cent mille ouvriers polonais sont venus, souvent seuls, laissant au pays femmes et enfans, pour amasser le prix d'une motte de terre. Ils vivent entassés dans les faubourgs de Gelsenkirchen, Bochum, Herne, qui ont l'aspect des villes polonaises, mènent une vie à part, refusent de se mêler à la population allemande (1). Ils passent le temps que leur laisse libre l'usine ou la mine dans des sociétés de gymnastique, de chant, ou dans des associations ouvrières dont une compte 30 000 membres. En Silésie, une population de plus d'un million d'hommes, qui n'avait jamais fait partie de la Pologne historique, s'est sentie et proclamée polonaise au lendemain du Kulturkampf, reliant ainsi par ses ressentimens et ses espérances la Posnanie à la Galicie.

Tandis que prolétariat, paysans et grands seigneurs, rendent à la campagne dent pour dent aux Prussiens, la bourgeoisie envahit les carrières libérales à la ville. Les enfans du peuple nés pour franchir l'étape sont devenus médecins, pharmaciens, avocats, ingénieurs, architectes, entrepreneurs, et font aux confrères allemands une sérieuse concurrence. Une institution particulière a beaucoup aidé au développement de cette classe moyenne de l'intelligence; c'est la société Marcinkowski, fondée en 1841, par un médecin de ce nom. Elle a pour but de

(1) Cf. *Die Polen im rheinisch-westfälischen Steinkohlen-Bezirke* (publication de la ligue pangermaniste), Münich, 1901.

donner des bourses d'étude aux fils d'artisans, de paysans, d'employés. Sur 600 boursiers de l'année 1907, 270 suivent les cours des Universités ou des Écoles techniques; les autres étudient dans les écoles supérieures de la province. Des sociétés similaires s'occupent de l'instruction des jeunes filles de Posnanie et de Prusse occidentale et de l'organisation de bibliothèques populaires. Cinq sociétés distribuent de 110 à 115000 marks par an. Le *Marcinkowskiverein*, riche de 1 million 300 000 marks, en donne, à lui seul, de 80 à 100 000.

L'organisation financière donne un sens particulier à ce mouvement d'association. Les associations se sont fédérées. Leur union est représentée par sept délégués. Ce comité choisit le « patron » dans son sein. Le patron est tout-puissant. Sa puissance ne se fonde point sur la lettre des statuts; elle dérive de l'autorité de l'homme, le prélat Wawrziniak, manieur d'hommes, et grand financier, exemplaire supérieur de cette classe paysanne dont on a imprudemment troublé le sommeil et qui jette aujourd'hui dans l'action, au fur et à mesure des besoins, ses réserves séculaires de force âpre et d'intelligence vive. Depuis quinze ans, cet ecclésiastique de haute stature sert la cause polonaise avec son énergie tranquille et silencieuse autant que par sa compétence. Le milieu ambiant exigeait un chef qui sût modérer d'un mot l'enthousiasme qui fait illusion sur les difficultés, prévenir d'un geste la panique des foules dont les désirs tardent à se réaliser, transformer en actes réfléchis les colères contenues. Aux attaques du gouvernement prussien, le « prélat » répond : « Loin de nous toute pensée de revanche, parce qu'elle est païenne. » Les circonstances donnent à ce précepte chrétien une singulière portée politique. Il a ainsi résolu avec une heureuse habileté les différens conflits qui se sont élevés entre le ministère des Finances et les associations. Le service le plus signalé qu'il leur ait rendu est d'avoir fait maintenir le droit de revision, accordé pendant l'ère de conciliation, qui les met à l'abri du contrôle officiel de l'État. Au sein même de l'Union, il a empêché une rivalité ruineuse entre les caisses Raffeisen et Schultze-Delitzsch qui divise et affaiblit les sociétés allemandes similaires. Selon les cas, il a fait adopter l'un ou l'autre système et conservé l'unité de vues en orientant le crédit vers la lutte nationale.

Trois types principaux d'associations fonctionnent en

Pologne : les associations de crédit dont le nombre dépassait 150 à la fin de 1907; une quarantaine d'associations d'achat et de vente, fondées depuis 1900; une dizaine d'associations de parcellarisation. Le mot d'ordre du patron est : guerre à l'usure, usure dans le crédit, usure dans le commerce des marchandises agricoles, usure dans la vente des terres. Les ressources financières des associations aboutissent à un réseau de banques formé par une centaine de petites banques, vingt banques moyennes, sept grandes banques et une banque centrale. La petite banque de Santomischel, fondée en 1888, a un capital de 100 000 marks et 500 000 marks de dépôts. La banque moyenne de Wreschen a un capital de 200 000 marks et 1 million de dépôts. La banque moyenne de Mogilno a un capital de 100 000 marks et 1 250 000 marks de dépôts. Les sept grandes banques dont le siège est à Ostrowo, Krotoschin, Schrimm, Schroda, Gnesen, Hohensalza et Löbau, manipulent, à elles seules, près de vingt millions de marks. Le nombre des sociétaires de chacune de ces banques varie entre 1 200 et 2 200. La Banque centrale de Posen, fondée en 1886, fut la première réponse aux discours de Bismarck contre les Polonais. En quelques jours, 500 000 marks furent souscrits et versés par les associations, les industriels et les commerçans. En 1904, à la demande du patron Wawrziniak, le capital action fut porté à trois millions, dont les deux tiers devaient être pris par les associations, afin de garder la prépondérance sur les actionnaires privés; toutes ont aujourd'hui leur compte courant à la Banque centrale. Le conseil d'administration se compose de neuf membres, dont six nommés par l'assemblée générale et trois par le patronat de l'Union. Son pouvoir est subordonné à celui du directeur, conformément au principe stratégique de l'unité de commandement. Pendant vingt ans, de 1886 à 1906, la Banque centrale fut dirigée par le docteur Kuszetelan, une victime des lois de 1873. Le Kulturkampf tira ce petit professeur d'un gymnase prussien, pour en faire un des personnages marquans dans ce combat de nationalités. Il a joué un rôle considérable dans le développement de Posen, mais il a surtout utilisé ses moyens d'action à faire passer des terres allemandes en mains polonaises. Pour les achats de grande étendue, il s'est servi de deux intermédiaires, la banque de parcellarisation, et le spéculateur de biens, Martin Biedermann, adversaire fameux de

la Commission de colonisation. La Banque centrale lui prête, sur garantie hypothécaire, les sommes nécessaires, jusqu'à ce qu'il ait revendu les terres achetées.

Le capital des associations de crédit, constitué par la cotisation des membres, qui est de 3 marks par an, dépasse vingt et un millions, dont six sont en fonds de réserve. Les dépôts et l'épargne sont la grande source d'alimentation de ces banques. Chaque *Bank ludowy* est organisée de manière à recevoir le sou des petits enfans. La progression des sommes déposées depuis l'avènement de Wawrziniak autorise les plus vastes visées dans un avenir prochain. En 1894, le chiffre des dépôts était de 15 millions, de 49 millions en 1902, de 70 millions en 1904, de 107 millions à la fin de 1906. Il y a différentes catégories de déposans : les petites gens d'abord, domestiques, bergers, employés subalternes, ouvriers de Westphalie qui envoient tous les ans de 100 à 500 marks. Le clergé confie aussi ses économies et parfois son avoir familial aux banques des associations. Son exemple entraîne les paysans. Enfin, les commerçans et la noblesse se sont ralliés à la *Bank ludowy*.

Des enquêtes sérieuses (1) ont cherché à établir que l'apport des ouvriers agricoles migrateurs dans les banques des associations était considérable. On n'est pas d'accord sur le nombre des *Sachsengänger* que l'on élève jusqu'à 60 000 pour faire de ce fait économique un des points noirs de la question polonaise. Le chiffre donné par la police en 1905 est de 38 000. La Commission de colonisation estime qu'il faut le porter à 50 000, ramenant annuellement dans les Marches de l'Est 15 millions d'économies. Le professeur Bernhard combat cette thèse et fait des ouvriers agricoles non les créanciers, mais les débiteurs des banques des associations. A la vérité, ils sont à la fois l'un et l'autre, si l'on peut ainsi dire. Car ils n'ont pas une âme de petit rentier dont l'argent sonnant satisfait le plus profond désir. Ils convoitent un bien dont le prix dépasse leur épargne; ils empruntent, non plus à l'usurier, comme jadis, mais à la banque polonaise la somme qui leur manque, et repartent pour l'Allemagne. La « faim de la terre » les mène et fait d'eux une force redoutable dans la lutte des deux nationalités, depuis qu'elle est

(1) Kaerger, *Die Sachsengängerei*, 1 vol. in-8°; Berlin, 1890 et Leo Wegener, *Der wirtschaftliche Kampf der Deutschen mit den Polen um die Provinz Posen*, 1 vol in-8°; Posen, 1903.

devenue une dispute du sol. Plusieurs banques particulières se sont donné pour tâche exclusive la défense du sol polonais. Les unes soutiennent la propriété foncière en lui fournissant du crédit; les autres la morcellent afin que le travail personnel supplée au capital.

La *Bank Ziemski*, fondée en 1886 et alimentée par les grands seigneurs de Posnanie, de Galicie et du « royaume, » porte secours au noble endetté que le Prussien guette, et ne divise les terres qu'en cas de « nécessité nationale. » Elle a créé cinq filiales qui n'ont pas toutes réussi. Depuis 1902, de belles espérances se capitalisent dans la *Zwiazeck Ziemian*. Cette association de grands propriétaires, à responsabilité limitée, est une sorte de conseil de famille dont les membres sont parens ou amis. Elle se recrute par cooptation, à l'unanimité des voix. Les propriétaires nobles trouvent auprès d'elle des conseils désintéressés et une aide pécuniaire. La *Zwiazeck Ziemian* se charge aussi de la gestion des domaines, moyennant une rétribution de 500 marks pour 750 hectares, afin de couvrir les frais. En quatre ans, elle a administré 20 000 hectares menacés.

La petite propriété n'eut un appui semblable que lorsque les associations, sous l'inspiration du patron Wawrziniak et sous la conduite du prélat Moyzikiewicz, entraînant le clergé dans la lice, fondèrent, en 1901, des banques de parcellarisation. Il en existe actuellement huit, qui ont déjà morcelé près de 2000 domaines et consolidé dans leurs biens un grand nombre de paysans.

La bourgeoisie de son côté lutte dans deux banques de parcellarisation. La *Bank parcelayni*, fondée à Posen en 1897 par M. Sikorski, ancien fonctionnaire prussien, opère en grand, se servant d'intermédiaires tels que Biedermann pour allumer la cupidité des propriétaires allemands ou pour exciter le patriotisme de riches Polonais à pratiquer la surenchère. La *Spolka rolnikow parcelayna* fait plutôt des prêts hypothécaires ou du crédit personnel aux petits propriétaires.

Ces organisations et cette armature financière ont vaincu la Commission de colonisation et donnent un sens précis à ce que l'on appelle « le danger polonais. » Si cette formule, que la presse agite et dont le gouvernement joue, enveloppe le rêve politique d'une reconstitution de la Pologne, nous l'examinerons en son lieu. Aujourd'hui, elle n'est grosse que des déceptions

prussiennes, amoncelées, pendant vingt ans, dans un ordre de choses où le dernier mot ne resta pas toujours à la force.

Quel que soit l'avenir, le spectacle du présent nous enseigne comment une nation qui ne sut pas vivre sait ne pas mourir.

IV

La dispute du sol eut pour conséquence immédiate la hausse du prix des terres. Le prix moyen de l'hectare payé par la Commission de colonisation était de 568 marks en 1886, de 648 marks en 1896, de 801 marks en 1901, de 1 383 marks en 1906. Dans le district de Bromberg, il est monté jusqu'à 1500 marks. Une des causes principales de la hausse actuelle est le besoin croissant auquel la Commission doit faire face pour satisfaire les 1 200 colons qui viennent annuellement dans les Marches de l'Est, et empêcher ce mouvement de dévier vers le Brésil et le Canada où le pain quotidien n'est pas empoisonné de sourdes haines. En 1897, elle n'avait acheté que 4 733 hectares. En 1903, elle en acheta 39 000 et plus de 60 000 pendant les années 1904 et 1905 (1).

La loi de colonisation ne visait, en principe, que les terres polonaises. Dans les deux premières années de son fonctionnement, la Commission fit l'acquisition de 62 propriétés, d'une contenance de 36 000 hectares, disséminées dans vingt-cinq cercles; sur ce nombre, quatre propriétés seulement étaient allemandes. Beaucoup de grands domaines polonais étaient alors à vendre; les uns avaient été grevés d'hypothèques à la suite des agitations dispendieuses du milieu du siècle; les possesseurs des autres, ayant perdu le sens social de la terre, désiraient la convertir en argent pour se libérer des responsabilités qu'elle comporte; enfin, le peuple polonais ne s'était pas encore levé en masse pour défendre le sol et jeter l'opprobre sur les déserteurs. La Commission opérait lentement, attendant les colons qui arriveraient avec des idées agricoles toutes faites, simples, mais irréductibles, et dont il faudrait tenir compte, si l'on voulait assurer le succès de l'entreprise. Pendant les dix années qui suivirent, les colons affluèrent et la colonisation se fit en grand,

(1) *Zwanzig Jahre*, etc.

d'après un plan savant qui tendait à l'encerclement des petites villes, boulevards du « polonisme. » La réalisation de ce plan fut contrariée par la cessation subite des offres polonaises. En 1897, la superficie des terres achetées aux Polonais l'emportait encore sur celle des terres achetées aux Allemands. Depuis 1898, il n'y a plus un lopin polonais à vendre, si ce n'est par voie d'intermédiaire retors. D'une année à l'autre, les offres ont oscillé entre 230 000 et 18 000 hectares. La surface des grandes propriétés offertes à la Commission va en diminuant ; celle des petites propriétés va en augmentant. En 1886, 28 paysans allemands proposaient 1 270 hectares ; en 1906, 507 sont disposés à abandonner 17 136 hectares. Le goût de la spéculation s'est emparé du terrien allemand des provinces de l'Est. Il offre son domaine à la Commission de colonisation, avec menace de le livrer à l'ennemi. Parfois même, il vend à un Polonais, se réservant le droit de réméré à exercer dans un délai de quatre semaines, afin de laisser à la Commission le temps de juger si elle veut « sauver » ce bien, moyennant une majoration qui sera partagée entre le vendeur et le spéculateur Biedermann. Des annonces insérées dans les journaux activent les compétitions. Le professeur Delbrück raconte, dans une des plus intéressantes études qui aient paru sur la *Polenfrage* (1), que deux voisins, un Allemand et un Polonais, ayant fait faillite, la Commission de colonisation acheta la terre du Polonais qui, peu de temps après, acheta la terre de l'Allemand. Le 26 novembre 1907, le prince de Bülow déplorait ce manque de patriotisme du haut de la tribune du Landtag (2). « Des hommes qui connaissent bien les deux provinces m'ont assuré, ajoutait-il, que, en Prusse occidentale et en Posnanie, il y a peu de propriétés, en dehors des Fidéicommis, qui ne soient à vendre immédiatement. » Sur les 335 383 hectares achetés par la Commission de colonisation, au 1er janvier 1908, 106 120 hectares seulement proviennent de mains polonaises (3).

Quand vinrent les temps difficiles, le Landtag vota de nouveaux fonds : 100 millions de marks en 1898, 150 millions en 1902. On doutait cependant du succès d'une entreprise qui se heurtait à une résistance d'autant plus déconcertante qu'elle

(1) Professeur H. Delbrück, *Die Polenfrage*. Berlin, 1894, p. 9.
(2) *Haus der Abgeordneten, Stenog. Berichte*, p. 15.
(3) *Denkschrift über die Ausführung des Gesetzes von 26 april* 1886 ; 3 mars 1908.

était plus imprévue à l'origine, et l'on envisageait déjà les mesures extrêmes. La loi du 10 août 1904 essaya de rendre à peu près impossible « la colonisation » aux Polonais, en leur interdisant de s'établir sur les terres qu'ils pourraient acheter. « Quiconque veut construire une maison ou transformer un bâtiment existant en habitation, en dehors d'une localité à bâtimens continus, ne le peut qu'avec l'autorisation donnée par le Comité du cercle, ou, dans les cercles urbains, par les autorités de police. Cette autorisation doit être refusée sur tout le territoire où est en vigueur la loi du 26 avril 1886, relative à l'organisation des colonies allemandes dans les provinces de Prusse occidentale et de Posnanie, à moins d'un certificat du président du district constatant que l'établissement projeté n'est pas en opposition avec le but de ladite loi. » Sur plusieurs milliers de demandes d'autorisation, il n'en a pas été accordé dix.

L'ouvrier agricole qui n'a pas voulu devenir nomade errant, l'ouvrier industriel qui n'a pas voulu sombrer dans l'anonymat des foules prolétariennes, s'est obstiné, après comme avant, à fixer au pays des ancêtres le point d'où l'on part et où l'on revient. L'amour de la terre a passé outre l'interdiction du feu. On a formé des parcelles adjacentes à des domaines anciens, et le nouveau propriétaire loge, en attendant des jours meilleurs, avec le bétail des étables voisines. La Commission de colonisation déclare que l'effet de la loi de 1904 est, jusqu'ici, demeuré presque nul.

Que faire? Renoncer à la colonisation est une hypothèse injurieuse. Amener une baisse du prix des terres par la pacification des esprits, n'entre pas dans les vues d'une bureaucratie dont le patriotisme altier ne saurait discuter des prétentions slaves.

Le 26 novembre 1907, le prince de Bülow fit, au Landtag, la déclaration suivante : « Le gouvernement de Sa Majesté pense que la politique, inaugurée par le prince de Bismarck dans les Marches de l'Est, en 1886, est la bonne, et il est fermement décidé à persévérer dans cette voie. » On essaiera de sortir de l'impasse par une nouvelle loi d'exception.

La loi d'expropriation ne sera pas seulement une importante querelle sur le droit de propriété. Les débats auxquels elle donnera lieu rassembleront, sur un point sensible où viennent aujourd'hui prendre conscience presque tous les malaises de l'organisme impérial, des raisons anciennes qui jadis se formulaient

clairement ainsi : Est-ce la Prusse qui doit prussianiser l'Allemagne, ou l'Allemagne qui doit germaniser la Prusse? Le concept national de *Deutsche Kultur*, battu par le flux et le reflux des idées du Nord et du Sud, se dissociera, et nous verrons apparaître, au milieu du remous des opinions émises sur la question polonaise, deux méthodes opposées d'expansion germanique, l'une voulant opérer par la force, l'autre par le rayonnement des idées. Les véritables compatriotes des grands esprits qui comptent dans l'histoire de la civilisation, dont aucun n'est issu du sol prussien, — Kant lui-même étant né par hasard à Kœnigsberg et se réclamant d'un grand-père écossais, — protesteront contre certaine manière de réaliser « l'identité des contraires » et se refuseront à voir dans cette parole du chancelier : « Nous vivons sur cette dure terre où il faut être enclume ou marteau, » une nécessité d'ordre métaphysique et encore moins une vérité politique. Enfin, la Prusse féodale se lèvera comme un seul homme pour défendre contre une Prusse nouvelle, parvenue depuis peu à la richesse et au pouvoir, sa conception de la propriété terrienne, de formation historique lente et toujours solidaire des destinées de la patrie, et qui n'est pas un simple objet d'échange parce que sur elle se fonde l'autorité héréditaire.

H. MOYSSET.

LA RÉALITÉ

ET

LE MIRAGE ORIENTAL[1]

I. — LA PORTE D'OR

Je me souviendrai longtemps de la gaîté irrévérencieuse qui me prit, lorsque, pour la première fois, dans Stamboul je me trouvai en présence de la Sublime-Porte. C'est à droite, en montant la longue rue tortueuse qui conduit à Sainte-Sophie, — une rue tranquille et peu commerçante, comme celles qui conduisent à la cathédrale dans nos villes de province. Le petit tramway jaune, qui nous traînait cahin-caha, s'était arrêté, pour relayer, devant une écurie à chevaux pratiquée à même le mur du Vieux-Sérail. Nous roulions entre une double rangée de façades mornes, aux rares ouvertures : une porte apparut, toute semblable à la porte cochère d'un jardin abandonné, avec des ferrures mangées de rouille et une espèce d'auvent qui s'étend de chaque côté. Précipitamment, je descendis du tramway, je consultai mon Bædeker : c'était bien Elle, — la Sublime-Porte (2), dont le nom seul évoque de si fastueuses images! Le contraste était à ce point violent entre la merveille espérée et ce que j'avais sous les yeux, que je ne pus maîtriser un éclat de rire, au grand scandale des soldats turcs, qui, du poste voisin, m'observaient. En vain je la considérai, cette Sublime-Porte, m'éver-

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

(2) Pour parler exactement, c'est la porte principale de la Sublime-Porte, qui comprend tout un ensemble de bâtimens.

tuant à y découvrir quelque chose d'extraordinaire. Tout ce que je constatai, c'est qu'elle est fort délabrée et qu'elle ferme mal. Et je m'en allai, cruellement déçu.

Toujours dans le petit tramway jaune, je parcourus, d'un bout à l'autre, la voie triomphale, par où les empereurs de Byzance s'acheminaient autrefois vers le Sacré Palais. Des kilomètres de bicoques en bois, pour la plupart vermoulues, se déroulèrent jusqu'au château des Sept-Tours. J'atteignis enfin la célèbre Porte d'or, point de départ du cortège qui accompagnait le Basileus victorieux... Hélas! c'est une ruine informe et méconnaissable! Elle a été aveuglée par les Turcs qui ont bouché ses trois arches avec de la maçonnerie, qui l'ont dépouillée de ses statues et de ses bas-reliefs. Les ronces l'envahissent, ses blocs de marbre se délitent, les angles s'affaissent. Autour, s'amoncellent toutes les ordures d'une banlieue, — et d'une banlieue orientale! La Porte d'or de l'autocrate byzantin n'a rien à envier, dans sa décrépitude, à la Sublime-Porte du Commandeur des croyans!

Alors, devant la désolation de ces lieux, je méditai une fois de plus sur la duperie des mots sonores, dont les Orientaux sont si volontiers prodigues, — toutes ces appellations pompeuses qui survivent à des splendeurs défuntes et d'ailleurs problématiques, et qui continuent à fasciner nos imaginations occidentales : *La Porte d'or, le Milliaire d'or, la Magnaure, la Voie triomphale, le Sacré Palais!* Quelles syllabes magiques! Il nous suffit de les prononcer, pour qu'immédiatement tout un décor de magnificences s'évoque en notre esprit! Et ces autres syllabes, où nous mettons involontairement de la poésie et du mystère : *Stamboul, Hedjaz, Islam, Moghreb!* Comme elles chantent! Comme elles nous sollicitent vers le pays bleu des chimères! Mais comme elles sont trompeuses! De même que l'emphase du style chez les chroniqueurs byzantins, ici, le beau son des paroles nous cache et nous transfigure la misère des choses.

En vérité, c'est nous, bonnes gens d'Occident, qui créons le mirage oriental. Là même où c'est réellement très beau, il faut nos yeux pour s'en apercevoir. Ceux des Orientaux n'en ont cure. La nature, sans âme pour eux, ne les intéresse point. Un arbre qui leur donne de l'ombre, une source qui les rafraîchit, un banc de bois ou une natte pour s'étendre, ils n'en demandent

pas davantage. Pendant mon séjour à Constantinople, ce m'était un perpétuel étonnement que l'insouciance des indigènes à l'égard des sites admirables dont leur ville abonde. La perspective de la Corne d'Or est assurément incomparable. Or, presque partout, sur les deux rives, il est impossible d'en jouir. Pas de quais, pas de promenades! D'interminables bâtisses administratives, des cordons sans fin de masures, dont les pieds baignent dans l'eau, vous bouchent la vue continuellement. Quand on ne veut pas se risquer en caïque, on est obligé de gravir les hauteurs d'Eyoub, ou de Kassim-Pacha, pour embrasser ce splendide paysage. Ainsi du reste! Les mœurs, les costumes, les édifices, c'est encore nous qui en devinons, qui en inventons le charme ou la beauté. Nulle part, les mosquées ne sont plus religieuses, plus voluptueusement fraîches, plus fériquement chatoyantes que dans les livres de nos romanciers et de nos voyageurs. Qu'on songe à tout ce que la musique d'un Saint-Saëns ajoute à la dure mélopée d'un chamelier arabe, ou d'un fellah du Nil! Sans doute les Orientaux préfèrent leur vie à la nôtre, mais s'ils l'aiment et s'ils la goûtent vraiment, c'est pour des raisons de commodité ou d'habitude que nous ne pouvons pas comprendre, ou que nous jugerions fort prosaïques. Tout ce que nous admirons chez eux les laisse froids. Ils n'en parlent jamais, ou seulement pour nous faire plaisir et flatter notre manie. Sans nos Byron, nos Théophile Gautier, nos Loti, Stamboul elle-même ne serait qu'une expression géographique.

Mais précisément pour cela, parce que notre sensibilité d'Européens s'émeut trop facilement à ces spectacles exotiques, il nous est d'autant plus difficile de contrôler nos impressions. Le touriste qui passe ne s'en inquiète même pas. Tout conspire à lui faire croire que cette réalité étrangère n'est qu'un décor arrangé exprès pour le plaisir de ses yeux. Au contraire, ceux qui séjournent ou qui demeurent ne voient plus que l'envers de la toile et ils s'en exagèrent instinctivement la laideur. Vivant au milieu des Orientaux, ayant à souffrir, très souvent, de leur contact, ils ne s'embarrassent point de savoir si le simple fait de leur présence n'est pas tout aussi gênant pour leurs hôtes. J'avoue qu'il est délicat de prendre un moyen terme. Essayons pourtant d'être impartiaux, tâchons de dégager la réalité du mirage, et, en nous plaçant en face de l'Oriental, d'apprécier aussi justement que possible nos positions réciproques.

II. — LES OMBRES DU TABLEAU

Malgré les séductions littéraires, ou les raisons brutalement pratiques qui nous attirent en Orient, nous y serons toujours des étrangers. Voilà ce qu'il ne faut jamais perdre de vue. Même ceux d'entre nous qui s'y établissent ne savent que trop qu'ils n'y sont point chez eux. Si d'aventure ils l'oubliaient, le climat, d'abord, le leur rappellerait bien vite. Cette question du climat est capitale, non seulement parce qu'elle explique les antinomies irréductibles des caractères ethniques, mais parce que le premier obstacle, et le plus redoutable, auquel nous nous heurtions là-bas, c'est l'hostilité du sol, de l'air et de la lumière.

Évidemment, il est des terres heureuses dans ces régions. La Turquie d'Europe, la Grèce, l'Anatolie sont aussi habitables pour nous que les contrées méridionales de l'Espagne et de l'Italie. Mais la Syrie, la Palestine, l'Égypte, — tout le Sud-Est est un véritable enfer. Les gens qui s'y promènent dans la saison la plus clémente ignorent la torture des interminables étés d'Orient. A cette époque, la Méditerranée est une cuve fumante. Les villes de la côte se dissolvent dans une humidité perpétuelle, une moiteur tiède qui vous énerve et qui vous anémie. Même en novembre, à la fin de l'automne, Alexandrie, Beyrouth, Caiffa, Jaffa continuent à suer dans une atmosphère de hammam. Que dire de Suez et de Port-Saïd, — les deux escales qui laissent peut-être aux passagers d'Indo-Chine le plus atroce souvenir de leur navigation? Alexandrie ne vaut guère mieux. Assise entre la mer et le lac Maréotis, elle est dans l'eau presque toute l'année. Au mois de juin, la chambre que j'occupais, dans un hôtel tout neuf, était saturée d'une affreuse odeur de moisissure, tellement l'évaporation du sol est pénétrante! Et je me rappelle l'accablement des siestes, les soirées aquatiques dans les casinos de la plage, au son des musiques d'Europe. Des dames françaises, le teint fiévreux, gisaient, sans pouvoir bouger entre les bras des fauteuils d'osier. On suçait, d'un chalumeau languissant, des orangeades glacées, on s'épongeait le front et les mains, on échangeait des propos affaissés. Un monsieur soutenait qu'à Tunis c'est encore plus intolérable, — et l'on se

consolait à penser que d'autres, là-bas, transpiraient davantage.

Après le supplice de l'eau, celui de la poussière, de la chaleur et de la soif, — le supplice du Sud!... Le Sud! Quel nom hallucinant! Je l'aime à la folie, ce pays de la soif, je l'aime dans tout le paroxysme de son flamboiement; mais je sais à quel prix il faut acheter l'enchantement de ses mirages, l'accablante beauté de ses grandes lignes toutes nues et la pureté de sa lumière. Je le pressens de loin. Quand le sable commence à s'insinuer sous la porte de ma chambre, quand les murs et les plafonds se fendillent, quand les tarentes courent le long des solives, alors je reconnais son approche. Le Sud va m'envelopper de son haleine de feu. Mes lèvres et mes mains vont se gercer, et je ne pourrai plus dormir, sinon d'un lourd sommeil de cauchemar.

Dès le Caire, on prend une première idée de ces tourmens. Passé le mois de mars, on y soutient une lutte incessante et vaine contre la poussière, une poussière noire, asphyxiante, véhiculée par les souffles brûlans du *khamsin*, et tellement impalpable qu'elle semble se confondre avec la couleur du ciel. Elle entre partout, se déploie sur les vêtemens, compromet les blanchissages les plus soigneux, viole les armoires et les malles le plus hermétiquement closes. Elle vous englue les doigts, vous dessèche la gorge, elle est l'air même qu'on respire. A mesure qu'on s'enfonce dans la Haute-Égypte, la poussière augmente, devient plus dense et plus étouffante. Voyagez-vous en chemin de fer : à chaque station, un jeune esclave armé d'un plumeau doit épousseter la couche de limon qui s'est accumulée sur les banquettes et sur votre personne. Autrement, vous vous enlizeriez peu à peu comme le Sphinx de Gizeh. Aussi tous ceux qui peuvent émigrer vers des régions moins poudreuses et moins torrides, — c'est-à-dire le plus grand nombre des Européens et des riches indigènes, — s'empressent-ils de s'embarquer aux premières chaleurs. Pendant six semaines, les paquebots sont pris d'assaut. On retient ses places longtemps à l'avance. L'express d'Assouan est plein d'officiers exténués qui fuient leurs garnisons nubiennes ou soudanaises. Ceux qui sont le plus à plaindre, ce sont les employés et les ingénieurs de toutes ces sucreries qui s'échelonnent sur les deux rives du Nil. Une villégiature en Europe ne leur est pas toujours permise. Ils sont forcés, comme les Cairotes, de se rabattre sur les plages d'Ale-

xandrie, — Meks et Ramleh, — où, à défaut de fraîcheur, ils ont du moins la satisfaction de contempler beaucoup d'eau.

En Palestine et en Syrie, si le fléau de la poussière est moins terrible, les lieux cuisans ne manquent pas non plus. Parmi ces fournaises, il convient de donner la palme à Tibériade et à Jéricho. Que les bords de la Mer-Morte soient meurtriers pendant la saison chaude, on ne s'en étonne point trop, sur la réputation sinistre de ces parages. Mais Génésareth! Le lac de Jésus, qui resplendit avec une telle douceur dans nos souvenirs! Eh bien! c'est ainsi! Le lac évangélique est presque aussi méchant que l'Asphaltite son voisin. Tibériade est un étouffoir. La population y a des mines de déterrés. Je vois encore la figure de l'honnête hôtelier wurtembergeois chez qui j'étais descendu. Dans ce pays, où les sépulcres foisonnent, il avait l'air d'un cadavre fraîchement ressuscité. J'ai compris ensuite l'exclamation dolente du Franciscain qui, du haut de la terrasse de son couvent, me montrait les montagnes âpres et stériles, qui surplombent l'autre rive du lac, comme une muraille de prison. Il me disait : « C'est un pays maudit! La malédiction du Seigneur est sur lui! *Malheur à toi, Capharnaüm! Malheur à toi, Bethsaïda!...* » Et il m'apprit que les religieux décimés par la fièvre abandonnaient le monastère qui était à peu près vide. Il n'y avait plus que trois Capucins, lorsque j'y passai. Lui-même était à bout de forces et demandait à s'aller rafraîchir un peu à Nazareth.

Dans des conditions pareilles, on conçoit que l'acclimatation soit à peu près impossible pour l'Européen, — surtout pour l'Européen du Nord. Il vit en Orient, il y vit même fort bien, en observant toutes les précautions requises et en revenant, à intervalles réguliers, se retremper au pays natal. Mais ceux qui font souche là-bas sont extrêmement rares. Les familles s'éteignent à la seconde ou à la troisième génération, à moins de croisemens avec les indigènes ou les Levantins. C'est exactement comme dans notre Algérie, où, en dehors des villes maritimes et des régions du Tell les plus rapprochées de la côte, les Méridionaux s'étiolent et ne se reproduisent pas. Les ouvriers manuels, — et cela se comprend, — ont plus de peine encore à résister au climat. J'ai rencontré à Damas, à Dérat, à Maân, de l'autre côté de la Mer-Morte, des équipes de terrassiers italiens qui travaillaient à la ligne du Hedjaz. Les malheureux étaient réduits à

l'état squelettique, et ils avouaient qu'ils redoutaient moins les balles des Arabes que la menace perpétuelle de la fièvre et de l'insolation, le danger des nourritures et des boissons malsaines.

Dans les postes lointains du Sud, ce n'est pas seulement la maladie qui vous guette, mais toutes les variétés de la démence, depuis celle de l'alcool jusqu'à celle du meurtre. Il y a une folie du Sud. Nos officiers la connaissent, qui ont vécu seulement trois mois dans les oasis sahariennes. Il est même inutile de s'avancer bien loin et de choisir les mois les plus chauds pour constater la fréquence de ces cas de folie parmi les Européens. Lorsque je remontai le Nil, au commencement de mai, j'étais seul sur un vapeur de commerce avec le mécanicien du bord, un Anglais robuste qui ne faisait le service que depuis un an. Ce fut épouvantable ! Cet individu qui avait le commandement de l'équipage, la responsabilité des marchandises, était ivre du matin au soir. Quand il ne cuvait pas son eau-de-vie dans sa cabine, il se précipitait sur le pont, à moitié nu, en criant des injures au *raïs*, ou il se colletait avec les matelots berbérins. D'autres fois, dans ses momens les plus calmes, il manifestait sa gaîté en me hurlant aux oreilles : « Tuons les Allemands! tous, tous!... A présent que nous sommes frères, Anglais et Français, nous allons nous mettre ensemble pour tirer sur les Prussiens!... Pan, pan, pan!... » Et il pointait un fusil imaginaire contre les fellahs qui se baignaient dans le fleuve. Je tremblais qu'il n'eût un revolver dans sa poche. Sous la direction de ce fou, rien de surprenant que tout allât de travers sur le bateau. A chaque instant, nous donnions contre des bancs de sable: il fallait des heures pour se dégager. Heureusement, l'ivrogne dormait, pendant ce temps-là, loin de sa machine! Il nous eût fait sauter avec une parfaite inconscience.

Plus tard, à Assouan, j'avais pour commensaux trois ingénieurs, — trois Anglais encore. Ces messieurs, totalement abrutis par l'alcool et la chaleur, ouvraient rarement la bouche. Le soir après le dîner, ils se transportaient au bar de l'hôtel, et, là, dans la salle déserte, vautrés sur les moleskines des banquettes, ils absorbaient automatiquement des *wiskies and sodas*, toujours sans lâcher une parole, au son d'un graphophone qui leur jouait indifféremment la *Mattchich* ou la *Marche funèbre* de Chopin. Ces plaisirs duraient jusqu'aux environs de minuit, lorsque le barman, tombant de fatigue, éteignait l'acétylène. On hissait les

trois *gentlemen* sur des ânes et on les ramenait, Dieu sait comment, à leurs logis respectifs.

Même chez les Européens qui ne glissent pas aux vices du climat, il y a toujours une nervosité inquiétante, une irritabilité maladive, dont il est nécessaire d'être averti, quand on entre en rapports avec eux. A la moindre élévation de température, ils ont le teint fiévreux; les yeux dilatés leur sortent des orbites, et s'injectent de sang. L'incident le plus futile, un mot mal compris les arrachent instantanément à leur torpeur et les jettent dans des crises furibondes. Je ne vois guère que les Grecs qui subissent impunément l'influence énervante de ces pays. Le Grec est admirable. Rien ne paraît mordre sur lui. La peau sèche, le corps sain, l'esprit lucide et calculateur, il est, — sans rival possible, — le maître du Sud. Il est vrai que les Grecs sont des Européens d'avant-garde. Nous autres, il faut nous résigner à n'être jamais que des passans là où ils s'établissent et triomphent. Nous le savons bien d'ailleurs, et si j'insiste ainsi sur ces contrariétés du sol, c'est que nos descripteurs les oublient trop aisément pour les spectacles de beauté dont l'Orient est prodigue, et que, chez nous, comme ailleurs, la manie de l'expansion coloniale à outrance nous amène à ne plus considérer les difficultés inhérentes à la conquête.

Pourtant, même au pire de la fournaise, il y a, pour l'artiste errant, des visions si splendides, des momens d'exaltation si vertigineuse, que les trop réelles souffrances dont il les paie ne comptent guère. Où je l'éprouvai avec une intensité inoubliable, ce fut à Sakkara, par un des jours les plus brûlans de l'été.

Nous n'y étions arrivés qu'à midi. Sous les rafales d'un grand vent d'Est qui nous aveuglait de poussière, et qui nous criblait d'un grésillement continu de petites pierres tranchantes, nous avions traversé les ruines de Memphis, nous étions descendus dans les hypogées aux fraîches enluminures, dans les longs corridors souterrains, où sont les cuves funéraires et colossales des Apis. Une mer de sable torride nous environnait, obstruait les bouches étroites des sépultures, déferlait contre les pyramides à demi submergées, recouvrait nos pieds de sa nappe mouvante. Accablés par la pesanteur du soleil, nous nous réfugiâmes dans la *Maison de Mariette*, et, selon la coutume, nous essayâmes de manger. L'eau que nous avions apportée était tiède, le pain sitôt

exposé à l'air se racornissait, s'écrasait sous les doigts comme une cendre. Le vent soufflait toujours, on mâchait du sable avec les bouchées arides de ce mauvais pain. Nous renonçâmes. Chacun se coucha sur les tables de la vérandah. A terre, les gardiens allongés poussaient un ronflement rauque et pénible comme celui des patiens qu'on endort avec du chloroforme. Le museau entre les pattes, le chien du logis n'avait même plus la force d'aboyer. Le sable éparpillé par les souffles se collait à nos cheveux, à nos fronts en sueur. Nous gisions ainsi, les muscles vibrans et douloureux, moins pour dormir que pour échapper à l'atmosphère du dehors.

C'était exaspérant, cette immobilité fébrile!... Tout d'un coup, je me levai. Je voulais sortir, je voulais voir quand même. Il était deux heures, le soleil dardait d'aplomb. Mais le vent calmé ne se soulevait plus que par intermittences...

Je franchis le seuil : ce fut terrassant de lumière, de chaleur, de splendeur funèbre!... Le plein midi! L'heure blanche du Sud! l'heure de diamant! Quelle ivresse! Être seul dans ce cercle immense, enflammé et pâle de l'horizon! La terre, à l'infini, avait une couleur d'ossemens. Le ciel embué de poussière grise, vers le couchant, était, à l'Est, d'un bleu suave et léger. Partout, autour de moi, un cirque effroyable de sables brûlans, fumans comme une solfatare, se gonflant et bouillonnant comme une matière en fusion qui cherche sa forme. Pas de lignes, pas d'arêtes vives, tous les plans brouillés selon les sautes de la rafale! Au loin, la chaîne libyque indistincte ; plus près, les dunes de Memphis striées d'ondulations symétriques qui se poursuivaient comme les pas du vent sur le sol friable. Et, dans ce vide surchauffé de l'espace, dans l'âpreté fauve des sables, les pyramides tronquées se dressaient toutes blanches, éblouissantes, — amoncellemens de neiges qui fondent au soleil.

Fléchissant sous l'averse du feu dévorateur, avec quel accent de commisération fervente, je me répétai la prière rituelle des morts qui, dans cette nécropole, me pressaient de leur peuple innombrable : « *Qu'on me donne à boire de l'eau qui court! Qu'on me tourne la face vers le vent du Nord, afin que mon cœur en soit rafraîchi dans son chagrin !* » Cette goutte d'eau implorée parmi tant de sécheresse implacable, elle me parut alors plus chimérique que le plus impossible des paradis! Je défaillais. Je revins me coucher sous la vérandah, à côté des gardiens qui poussaient

toujours leur ronflement angoissé. Mais je ne pouvais pas fermer l'œil. J'étais emporté par une alacrité intellectuelle extraordinaire, presque morbide. Les objets et les êtres qui m'environnaient prenaient, pour moi, un sens inquiétant. Je regardais les couches de sable s'épaissir sous les portes, s'étendre sur les dalles et sur les meubles, — et les visages déjà momifiés des *gâfirs*, leurs corps décharnés et comme prêts pour l'embaumement... Et le *Memento quia pulvis es* m'obsédait avec une rigueur opprimante : oui! à quoi bon lutter? Un jour de plus, un jour de moins, qu'importe? On est déjà recouvert et enseveli. Au milieu de ces sépulcres qui subsistent encore après quatre mille ans, quand leurs cadavres sont depuis longtemps dispersés, parmi les images dérisoires peintes sur leurs murs, — tous ces faux symboles d'abondance et de joie, — dans ce lieu où peut-être l'homme a crié le plus éperdument son désir d'immortalité, je sentais peser sur moi, en une détresse de toute mon âme, l'omnipotence de la mort...

Mais ces désolations et ces ardeurs extrêmes ne se supportent que quelques instans, comme on supporte le sublime ou les paroxysmes de la passion. Prolongées, c'est le délire, la folie ou l'extase.

III. — LE FUMIER ORIENTAL

Taine a écrit quelque part : « Le moyen âge a vécu sur un fumier. » On peut en dire autant de l'Orient d'aujourd'hui. Cette insouciance de l'ordure jointe aux désagrémens du climat est, pour l'Occidental qui séjourne en ces pays, une des causes les plus fréquentes d'incommodité et de mauvaise humeur. Tous nos principes d'hygiène y sont scandaleusement bafoués, et ce n'est pas un de nos moindres étonnemens que les Musulmans, en général si propres sur eux, acceptent, avec une pareille indifférence, le voisinage de toutes les pestes et de toutes les impuretés.

Ceux d'entre eux qui ont été élevés à l'européenne gémissent quelquefois sur cet état de choses. Leurs doléances sont-elles absolument sincères? Je ne prétends point en juger. Mais certaines de nos conversations me reviennent en mémoire. Un

soir, au Caire, je me promenais dans le quartier de Bab-en-Nasr avec un des nationalistes indigènes les plus fervens. Sans parler des émanations qui montaient du sol, nous enfoncions dans la boue jusqu'aux chevilles, cette boue spéciale de l'Égypte, toute noire, épaisse, onctueuse et grasse comme du beurre, où les larges orteils des fellahs s'étalent avec délices, cette fange natale où ils pataugent sans cesse et qui, au dire des archéologues, explique, dans les statues anciennes, la pesanteur et la carrure formidable des pieds. Mon guide, observant mes mines dégoûtées, se hâta de prévenir mes récriminations : « Vous constatez, me dit-il, la malpropreté où les Anglais laissent croupir notre peuple. Ils ont un mépris sans bornes pour nous. Des rues comme celle-ci, c'est bien assez bon pour des Égyptiens ! Leurs quartiers à eux sont nettoyés tous les jours, lavés, ratissés ! Le budget de la voirie, ce sont eux qui en profitent d'abord et qui l'épuisent. Pour nous, il n'y a jamais un sou disponible !... »

Effectivement, le contraste était saisissant entre ce cloaque des rues indigènes et ces belles avenues si propres de Gézireh, où s'alignent les hôtels et les villas des Européens. Pourtant il ne faudrait pas y regarder de trop près, tant il est difficile, en Orient, d'appliquer à la lettre les prescriptions de notre hygiène. Avouons-le, même les quartiers neufs (où il y a aussi des Anglais) exhalent, pendant l'été, une odeur d'égout en fermentation. J'ai encore dans les narines les parfums de la rue Kasr-en-Nil, qui est cependant une des artères les plus fréquentées et les mieux entretenues. Mais ce terrible soleil du Sud rend à peu près vaines nos ordinaires précautions : il change immédiatement en pourriture tout ce qu'on lui jette et il a tôt fait de transformer en flaques méphitiques les ondées de nos arrosages. Si vous voulez admirer, en un bel exemple, sa puissance de décomposition, allez vous documenter du côté de Boulaq. Longez les berges du Nil. Nulle part au monde, pas même à Jérusalem, je n'ai respiré un pareil bouquet de puanteurs. Des effluves asphyxians se dégagent du fleuve obstrué d'immondices et de charognes d'animaux; le sol où l'on marche n'est qu'un dépotoir, un entassement de débris innomables que la chaleur recuit et liquéfie en des chimies invraisemblables. C'est d'une telle véhémence, d'une concentration d'aromes si nuancée, que l'odorat se pervertit et qu'à la longue on croit humer, en un prodigieux élixir, tous les fumets troublans de l'exotisme

Et, chose inouïe ! ces bords pestilens sont habités par des êtres humains. Le grouillement de peuple y est peut-être plus dense qu'ailleurs. Je m'y aventurai, un jour, au crépuscule. Sous un ciel brouillé de poussière, le fleuve fumait comme une étuve. La grande rue de Boulaq, gluante d'une gadoue perpétuelle, avec ses tas d'épluchures et de chiffons, ses déjections stagnantes, était fourmillante de femmes et de bambins en guenilles, de manœuvres et d'âniers en *galabiehs* crasseuses. Des groupes accroupis sur des nattes encombraient les abords des cafés. D'autres stationnaient devant les épiceries et les boutiques de comestibles. Cela sentait la cannelle, le poivre rouge, le graillon, et d'autres odeurs encore. Aux étalages, des purées de dattes semblables à de la boue solidifiée se moulaient dans des couffins, à côté des peaux de boucs liées aux quatre membres et d'où suintait un liquide visqueux. Dans une boulangerie, un enfant dormait, couché tout nu sur les pains, la figure mangée par les mouches qui se collaient aux commissures des paupières chassieuses. De gros bracelets luisaient dans la crasse de ses bras et de ses jambes. Et je vis un petit âne fripon voler un pain qui servait d'oreiller à l'enfant et se sauver au grand galop. Cela fit presque une émeute dans la rue. Des *galabiehs* volèrent à la poursuite de l'âne, la poussière s'éleva plus âcre sous les pieds des gens qui couraient, et, remués par les loques flottantes de leurs haillons, les relens du faubourg m'enveloppèrent d'une touffeur plus nauséabonde... Mais voici le triomphe du mirage oriental : je trouvai cela presque beau. Ce paysage sordide, écrasé de chaleur, sous un ciel jaune obscurci de poussières impalpables et de fumées, où des touches de couleur crue éclataient dans la lueur livide des lampes électriques qui, là-bas, commençaient à s'allumer sur les quais du Canal Ismaïlié, — ce paysage d'Égypte réunissait pour moi toutes les violences brutales du Sud et toutes les finesses mélancoliques d'un crépuscule de banlieue parisienne.

Heureusement, j'habitais loin de ce pittoresque un peu monté de ton ! Mais, à Péra, j'ai vécu au cœur de l'infection. Péra et les Pérotes n'ont pas une bonne presse, en ce moment. Tous nos littérateurs s'acharnent à dénigrer la ville et les habitans. Les Turcs eux-mêmes, ravis de dauber sur l'envahisseur européen, prodiguent volontiers le sarcasme à la rivale de Stamboul. Est-ce la rancune d'y avoir essuyé un mois de pluie continuelle ?

J'avoue, pour ma part, que la mauvaise réputation de Péra me semble abondamment méritée. Les rues y sont des égouts à ciel ouvert, où, lorsqu'il pleut, il est prudent de ne s'engager que muni de solides caoutchoucs. Les maisons envahies par les eaux pluviales trahissent au dehors, sur les seuils et presque sur les trottoirs, le débordement de leurs sécrétions intimes. Aux pentes ravinées des *Petits champs*, les terrains des vieux cimetières dégringolent, entraînant leurs stèles en pilotis pêle-mêle avec les ossemens : ces charniers détrempés s'étalent sous les fenêtres des hôtels et des lieux de plaisir. Le pire, ce sont les hordes innombrables de chiens errans qui pullulent à Constantinople. Galeux, crottés jusqu'aux oreilles, ils vous frôlent sans cesse, ils bloquent les abords des magasins : les commis ont beau les chasser à grands coups de courbache, ils reviennent l'instant d'après. Ils sont les maîtres de la chaussée, ils s'y vautrent avec des nichées de petits qu'il faut enjamber pour se frayer un passage. Les enfans les battent et les martyrisent, les charrettes et les tramways les écrasent, de sorte que l'horreur et la pitié l'emportent encore sur le dégoût. Je vois toujours, au coin de l'Ambassade d'Angleterre, un malheureux petit chien, dont la patte coupée par une roue de voiture ne tenait plus qu'à un lambeau de chair, et qui se hissait désespérément sur ce moignon sanglant pour atteindre les mamelles de la mère, une pauvre chienne efflanquée et rongée d'une teigne hideuse...

Des sensations de cette espèce vous préparent, du moins, excellemment à savourer tout « le moyen âge » de Stamboul. Cette ville, qui vous apparaît si prestigieuse de la haute mer, n'est (à part ses mosquées monumentales) qu'un ramassis de cambuses croulantes, un dédale de venelles dépavées et coupées de fondrières. Malheur au touriste ignorant qui s'y risque en fiacre ! D'abord, presque régulièrement, le cocher, qu'on a pris à Péra, connaît mal Stamboul et ne tarde pas à vous égarer. Ensuite, le supplice des cahots y dépasse tout ce qu'on peut imaginer. Je revins à peu près indemne d'une excursion de ce genre, mais la portière de mon véhicule était défoncée, et le marchepied était resté en route.

Passons bien vite ! Jetons un voile sur l'ignominie du Phanar ; traversons, en nous bouchant le nez, les tristes galetas des Juifs et les campemens des gitanes. Toute cette partie de Stamboul jusqu'à Edirné-Kapou est proprement infâme, bien qu'il

s'y découvre pourtant de délicieux jardinets, qui sont comme des oasis de fraîcheur et de propreté dans cette pouillerie aride Franchissons la porte d'Edirné et suivons la route défoncée et poudreuse qui se déroule, pendant des kilomètres, au pied des remparts byzantins, jusqu'à la mer de Marmara. Nous voici maintenant dans le plus pur moyen âge ! Et si je ne faisais attention qu'à la beauté du spectacle, j'ajouterais tout de suite que c'est admirable !... Or, cette impression de recul à travers le passé ne tient pas seulement à la silhouette médiévale de l'enceinte, à l'absence presque absolue de toute fausse note moderne dans ce concert de formes et d'images archaïques, elle tient aussi à la sauvagerie barbare du lieu. Comme sur les plans illustrés de nos vieilles villes du xve siècle, des carcasses à l'abandon gisent autour des murailles. Des vols de corbeaux planent au-dessus du pourrissoir. Ces oiseaux funèbres disputent leur provende aux troupes faméliques des éternels chiens errans. Pour que le tableau soit complet, on souhaite presque de voir surgir, parmi les décombres, un lépreux faisant grincer sa crécelle. Mais ce spectacle n'est que différé. On en jouira bientôt à Scutari, derrière le célèbre cimetière, qui abrite toute une léproserie à l'ombre de ses cyprès.

Stamboul est assez justement louée, pour que l'indication de ses tares donne plus de prix à l'éloge. En vérité, un certain courage est nécessaire à quiconque la veut contempler sous tous ses aspects. Autant que personne, je me suis émerveillé de sa Corne d'Or. Le soir, en caïque, au coucher du soleil, j'y ai goûté des minutes de ravissement peut-être uniques. Il faut que ce paysage soit bien extraordinaire, pour vous faire oublier ainsi les haut-le-cœur de l'embarquement. Près des pontons, et pendant un trajet de deux cents mètres au moins, on vogue sur les flots d'une sentine. Les *canaletti* les plus infects de Venise ne sont rien en comparaison. C'est seulement au large qu'on ose ouvrir ses poumons et qu'on respire un air à peu près pur. D'ailleurs, toute la péninsule constantinienne nage dans l'ordure, elle est ceinte d'une zone houleuse de détritus et d'épaves. A la pointe du Vieux-Sérail, un matin que la mer était grosse, nous faillîmes nous briser contre la coque d'un bateau marchand échoué là depuis des années : elle doit y être encore, et il est permis de conjecturer que l'imperturbable indolence des Turcs l'y laissera reposer longtemps, s'il plaît à Dieu !

D'après la capitale de l'Empire, on peut juger du reste. Smyrne elle-même (bien qu'à moitié grecque), Damas, Alep, Beyrouth, Caïffa, Jaffa exhalent un même parfum oriental. Mais tout cède à la pestilence de Jérusalem, qui est incomparable.

Dirai-je le scandale permanent de la *Via dolorosa*, la rue sainte entre toutes pour nous autres chrétiens? Elle dévale du haut en bas de la ville comme un égout collecteur, dont l'odeur égale presque celle de la rue des Juifs. Ah! celle-là, elle défie toute expression! J'eus pourtant la constance de la visiter dans ses moindres recoins, guidé par le directeur de l'École israélite, qui voulait me mettre sous les yeux, et, si j'ose le dire, sous les narines, l'effroyable misère de ses coreligionnaires pauvres. Il n'exagérait pas: une telle abjection vous serre le cœur.

Nous remontâmes le long couloir de ce ghetto, empoisonné par une intolérable puanteur de poisson pourri, le poisson desséché dont ils se nourrissent et qui s'empile par monceaux dans les échoppes des épiciers. Nous parcourûmes les taudis groupés autour de la Synagogue. Quelques-uns sont de véritables caves, où s'entassent des familles entières avec des régimens d'enfans anémiques, espèces de larves humaines. L'humidité malsaine, l'atmosphère fétide de ces chenils, les eaux stagnantes qui se décomposent entre les creux des pavés, c'est le fumier de Job dans toute son horreur! Et le cynisme de cette saleté paraissait plus navrant par la profusion des velours dont ces indigens sont couverts : des velours violets, des velours topaze ou nacarat qui balayaient les immondices de la rue. Au moment où nous sortions de la Synagogue, deux fillettes extrêmement parées s'échappèrent d'une porte basse, en répandant derrière elles des effluves de poudre à la Maréchale, si véhémens qu'ils tuaient l'écœurante odeur de poisson pourri. Tout l'Orient est dans cette antithèse : des odeurs suaves sur de la pourriture!

Or, cette hantise de la pourriture vous poursuit d'un bout à l'autre de Jérusalem. Elle vous accompagne hors des murs, au pont du Cédron, aux alentours de Gethsémani, où des bandes de lépreux vous talonnent en criant : « Bakchich! bakchich! » La pourriture millénaire de Jérusalem! Elle vous parle un langage singulièrement émouvant par toutes les bouches de ses sépulcres qui bâillent au soleil, par toutes les pierres tombales qui descendent aux flancs de la vallée de Josaphat! Cette mon-

tagne de Sion n'est qu'un vaste cimetière où l'on ne peut pas creuser sans ramener des ossemens. La ville elle-même, si vieille malgré ses rajeunissemens successifs, semble construite avec des débris mortuaires. Ses pierres ont le poli huileux et froid des vieilles peaux caduques. La boue visqueuse qui enduit ses murs et ses pavés me répugnait comme un affreux résidu de toutes les chairs qui se sont usées et défaites sur son rocher indestructible...

Et, quand on songe aux hospices, aux dispensaires, aux hôtelleries de toutes les confessions et de toutes les nationalités qui s'y étouffent, aux cohues de pèlerins qui viennent y semer les germes de toutes les contagions, on s'étonne que Jérusalem ne soit pas un foyer d'épidémie pour la Palestine... Mais l'hygiène des lieux saints se moque de nos sciences et de leurs axiomes.

Qu'on m'excuse d'insister ainsi sur ces horrifiantes laideurs! L'artiste qui passe, le touriste isolé de tout contact extérieur par les soins diligens des agences, n'y aperçoivent sans doute qu'un excès de couleur locale, et ils s'ébahissent à bon droit de l'harmonie parfaite qui existe encore, en Orient, entre les mœurs actuelles et les monumens du passé. Quand on est forcé d'y vivre, il est assez naturel qu'on envisage la situation selon les règles ordinaires du sens commun.

IV. — LES ENTRAVES

Si le climat et l'insalubrité des villes pèsent si lourdement sur l'Européen transplanté en Orient, les entraves de toute sorte qui contrarient ses mouvemens lui sont peut-être encore plus odieuses. Mettons à part l'Égypte qui est soumise à un régime spécial. L'Empire ottoman, réduit à ses territoires de suzeraineté effective, est assez considérable pour fournir une matière déjà très ample à notre observation.

Sans doute, la récente révolution a déjà sensiblement modifié l'ancien état de choses. En ce moment, on est tout à la joie de la liberté enfin conquise, on s'embrasse, on fraternise, paraît-il, non seulement à Stamboul, mais à Salonique, à Andrinople, à Beyrouth, dans toutes les grandes villes. Souhaitons que cet heureux changement soit durable. Mais il a

été trop soudain pour que les tares du régime disparu se soient abolies du même coup, et pour qu'elles ne contaminent point, d'une façon plus ou moins directe, le régime qui va naître. La liberté ne s'improvise pas ainsi du jour au lendemain. En attendant, — quand ce ne serait qu'à titre documentaire, — il importe de rappeler ce que fut cette longue tyrannie, dont les Turcs sont à peine délivrés.

Allons au vif de la question : il y a trois mois encore, le Français qui devenait l'hôte du Sultan tombait brusquement dans un milieu monarchique et religieux, auquel il n'est plus habitué. Quelles que fussent ses convictions et ses opinions politiques, il avait tout de suite le sentiment désagréable qu'une autorité soupçonneuse et tyrannique avait la main sur lui. Or cette monarchie et cette religion, dont il subissait, à chaque pas, la surveillance jalouse, n'avaient rien de commun avec celles de notre Europe moderne. Elles n'avaient pas bougé depuis des siècles. C'est comme si, tout à coup, on nous eût jetés en plein moyen âge.

Lorsque je me dirigeais vers Constantinople, j'avais, sur le bateau, pour voisin de table, un ancien fonctionnaire ottoman qui avait occupé, en France, un poste diplomatique. Il me parlait avec émotion de ses parens qui vivaient encore et qui habitaient un des plus anciens quartiers de Stamboul, et je pensais, à l'entendre, qu'il était impatient de les revoir. Nous accostâmes, et, à ma grande stupéfaction, l'ex-fonctionnaire se refusa absolument à quitter le bord : « Je sais très bien, — me dit-il, — que je pourrais descendre, mais je ne suis pas aussi sûr de pouvoir remonter ! » Par crainte d'un mauvais coup de son gouvernement, il se borna à contempler la ville du pont du paquebot et à chercher des yeux la maison paternelle.

Cet incident me donna un avant-goût des joies qui m'attendaient à terre. Tous les voyageurs les ont connues, et le programme en était varié : d'abord, exhibition et contrôle minutieux des passeports. La police turque était féroce sur ce chapitre. A la moindre irrégularité, on vous reconduisait, entre deux gendarmes, sur votre bateau, avec interdiction formelle d'en sortir. Un négociant suisse, protégé français, que je rencontrai au Caire, me conta l'anecdote suivante : il s'était embarqué pour Odessa, sur un vapeur d'une compagnie russe, et, ne prévoyant pas une escale à Constantinople, il avait négligé de se munir d'un passe-

port pour la Turquie. Arrivé en rade de Galata, il eut la fantaisie de descendre, à l'imitation des autres passagers. Naturellement, comme il n'avait pas de passeport, on le ramena sous escorte jusqu'au paquebot. Mais le commandant russe, impressionné par cet appareil policier, et craignant d'avoir affaire à quelque anarchiste déguisé, refusa de le recevoir : c'était au moment des troubles d'Odessa, et les Russes voyaient alors, dans tout inconnu, un révolutionnaire. Alors, les argousins s'emparèrent du malheureux, et, malgré ses récriminations, ils le mirent sous les verrous. On se doute de ce que peut être une prison turque ! Le protégé de la République française y subit de cruelles épreuves, depuis les tortures de la faim et les assauts de la vermine jusqu'aux vexations des gardiens, qui, ravis d'avoir un *giaour* à molester, l'insultaient, le maltraitaient, lui crachaient à la figure (*sic*). En vain leur donna-t-il tout ce qu'il avait d'argent sur lui, pour faire parvenir une réclamation au Consul de France : les coquins prenaient l'argent et déchiraient la lettre. Enfin, l'un d'eux se laissa toucher et porta la supplique au Consul, qui, à grand'peine, obtint l'élargissement du prisonnier.

Depuis, à Constantinople, je me suis offert la maligne satisfaction de répéter cette histoire à un personnage officiel : il haussa les épaules et me jura ses grands dieux que ce n'était pas possible. Mais j'ai les meilleures raisons du monde pour être persuadé du contraire.

Après tout, ces formalités draconiennes étaient peut-être une nécessité gouvernementale. Pourtant, je ne pouvais m'empêcher, moi étranger, de les trouver insupportables. Elles étaient si compliquées en Turquie ! Après le visa des passeports, inspection minutieuse des bagages ! Les armes, les livres, les manuscrits, le moindre carnet de notes, tout cela était absolument prohibé. Bædeker et Joanne étaient arrêtés à la frontière. Un lambeau de journal qui enveloppait une paire de chaussures était saisi comme écrit dangereux et subversif. Que dis-je ? un innocent jeu de boules, acheté à Marseille par un directeur d'école pour l'ébaudissement de ses élèves, fut, un jour, confisqué *comme explosif !* A une réclamation transmise par la voie diplomatique, l'autorité supérieure répondit le plus sérieusement du monde que ces engins suspects avaient été expédiés à Damas, pour y être examinés au laboratoire de l'École d'artillerie !

Heureux ceux qui pouvaient obtenir de leur ambassade l'assistance d'un kawass pour les protéger contre ces pitoyables avanies et aussi contre la rapacité et le mauvais vouloir des douaniers!

Quand, au prix de nombreux *bakchichs* et d'une patience à toute épreuve, on était parvenu à calmer tous les cerbères qui défendaient l'entrée de la Sublime-Porte, quand on avait franchi le double cordon des policiers et des douaniers, alors on éprouvait comme le soulagement d'avoir forcé une muraille de Chine. On était enfin dans la place, et, par une juste compensation, on y jouissait d'une sécurité parfaite. Un de nos jeunes compatriotes, établi là-bas, me disait en riant : « Pour nous autres Européens, c'est plus que la liberté, c'est la licence! » — Je le veux bien, mais tout de même cette « licence » me rappelait la tirade célèbre de Figaro sur la liberté de tout écrire. Pourvu que vous ne soyez ni trop curieux ni trop intèrrogant, que vous cachiez soigneusement votre opinion sur les choses et sur les gens du pays, que vous vous absteniez de fréquenter les indigènes suspects ou mal notés, et, en général, tous les Turcs, quels qu'ils soient; que vous évitiez après le couvre-feu de vous promener dans Stamboul, — et, en tout temps, du côté des terrains militaires, des casernes ou des prisons, — oui, à toutes ces conditions, sans parler d'un grand nombre d'autres que j'oublie, vous aviez le droit d'aller et de venir en pleine et entière liberté. D'ailleurs, pensais-je, cette liberté est garantie par la présence tutélaire de nos agens. Et puis, Dieu merci! nous avons encore des flottes et des canons qui en répondent!

Je crus d'abord que je pourrais, sans trop de peine, m'accommoder de cette liberté-là. On eut tôt fait, en haut lieu, de me détromper. Comme j'avouais mon désir de pousser mon voyage jusqu'à Bagdad : « — Gardez-vous-en bien! me dit-on, nous serions dans l'impossibilité de vous protéger. Deux voyageurs, l'an dernier, ont laissé leurs os en route! » C'était encourageant! J'insistai, malgré cette triste perspective : on me fit comprendre que j'avais tout à fait mauvaise grâce. « — Mais tout au moins, dis-je, ne pourrais-je, dans Galata, ou dans Péra, causer tranquillement avec tel boutiquier grec ou arménien, et, en usant de toute la discrétion possible, le questionner sur... ? » — « Gardez-vous-en bien! vous seriez immédiatement arrêté! Et même si cela vous arrive, nous vous conseillons de vous laisser faire sans la moindre résistance : on vous relâchera au poste

de police, sur le vu de votre passeport! » — « Mais, dis-je, ne pourrais-je au moins sortir mon kodak aux environs de Dolma-Bagtché, où il y a de si jolies fontaines? » — « Gardez-vous-en bien!... Ce serait le comble de l'imprudence. Le peintre X..., qui était venu ici pour prendre des vues du Bosphore, a été obligé de se rembarquer la semaine dernière : on l'appréhendait comme espion, chaque fois qu'il plantait son chevalet quelque part! »

Alors, que devenir? Bon gré, mal gré, on se résignait à emboîter le pas au troupeau des touristes. On assistait à la parade du Sélamlik, on visitait le Vieux-Sérail, Sainte-Sophie, les mosquées, les derviches hurleurs et tourneurs, le cimetière de Scutari, tous les cimetières et tous les turbés. Huit jours suffisaient très amplement pour épuiser ces jouissances. Et comme on ne pouvait se rendre dans une localité voisine ou lointaine sans un *tezkéré* dûment visé par un consulat et contre-visé par les autorités ottomanes, on se décourageait, on renonçait à pénétrer dans un pays si farouchement barricadé : il n'y avait plus qu'à décamper!

Teniez-vous à rester quand même? Petit à petit, vous vous façonniez aux habitudes de circonspection qui s'imposaient à Constantinople : s'observer sans cesse, parler bas dans les cafés, les tramways, tous les lieux publics, mesurer ses expressions, jeter, de droite et de gauche, le coup d'œil oblique qui pige le mouchard, exercer un contrôle rigoureux sur ses relations et se défier de tout inconnu. On s'y accoutumait, on devenait un parfait Pérote. On ne voulait plus voir que les beaux côtés du régime. Le Français le plus féru d'égalité se refaisait tout doucement une âme monarchique. Il ne disait pas : le Sultan, mais : Sa Majesté. S'il interpellait un pacha, il n'omettait jamais de lui donner de l'Excellence. Les titres de comte et de marquis prenaient des sonorités emphatiques dans sa bouche, tant la fascination nobiliaire est contagieuse à Péra! Et, comme tous les Grecs et les Levantins, ce même Français était avide de fréquenter « le monde des ambassades, » qui, dans tout l'Orient, s'attribue une importance réjouissante.

Évidemment, c'étaient là de menus ridicules et de menus ennuis, — et, encore une fois, il est à souhaiter que le nouveau gouvernement y ait mis fin pour toujours. Mais l'Européen qui demeure, en qualité de fonctionnaire, de commerçant ou

d'industriel, est sujet à de pires désagrémens. De temps en temps, il nous en arrive des échos par les journaux, dont l'officieuse réserve n'est pas toujours en mesure de tamiser à point la vérité. N'appuyons pas trop sur ce sujet délicat, et si, pour un fournisseur ou un fonctionnaire, la plus ordinaire mésaventure, en ces pays, consiste à n'être pas payé, il faut en prendre philosophiquement son parti. A quoi bon récriminer, puisque c'est ainsi? Depuis un quart de siècle, tout l'effort de notre diplomatie, en Orient, se réduit pour ainsi dire à des recouvremens de créances. Quelquefois seulement, lorsque ces opérations nécessitent un appareillage d'escadre, un commencement de démonstration navale, l'opinion se décide à s'émouvoir. Les Turcs habitués à ces incidens, qui étaient comme une conséquence inévitable de leur ancien régime politique, les envisagent avec une sérénité hautaine et quelque peu méprisante. L'un d'eux me le disait, un jour, non sans une pointe d'amertume : « On ne voit plus vos flottes dans nos parages !... ou, quand on les voit, c'est pour de l'argent!... Ah! vous n'êtes pas fiers!... » Il convient en effet de le reconnaître : les individus qui provoquent ces mises en demeure ne sont pas toujours très intéressans. C'est si vrai que l'aveu en échappe souvent, même à ceux qui auraient avantage à se taire. J'admirai fort le ton de commisération touchante dont un directeur de compagnie industrielle, causant devant un groupe d'Européens, accompagnait cette phrase candide : « Ces pauvres Turcs!... Tout de même, nous leur prenons beaucoup! »

Mais il n'en est pas moins vrai que ces difficultés d'ordre financier sont extrêmement désagréables pour les gens de moralité correcte et pour quiconque est accoutumé à faire fond sur la parole d'un gouvernement régulier. Ce qu'il y a de plus irritant, c'est le parti pris d'inertie et de mauvais vouloir, et, pour tout dire, le système *des bâtons dans les roues*, dont les autorités ottomanes se prévalent contre les Européens qui sollicitent des concessions de travaux publics ou d'exploitations privées, qui tentent d'amorcer la moindre affaire. Les lenteurs calculées qu'on leur oppose, lenteurs interminables et qui aboutissent fréquemment à une fin de non-recevoir pure et simple, quand une intervention diplomatique ne se produit pas à temps, les singularités de la procédure et de la législation, la vénalité administrative, tout cela paralyse les énergies les mieux préparées à la lutte.

Pour triompher sur un terrain aussi fuyant, il faut être doué d'une souplesse, d'une longanimité que l'Occidental ne connaît plus, ou être rompu, par toute une éducation spéciale, aux ruses d'une diplomatie archaïque, qui s'inspire des traditions les plus subtiles de Byzance. J'ai retenu, comme vraiment typique, ce mot d'un Père jésuite qui fait autant d'honneur à l'esprit de l'Église qu'à la ténacité de l'adversaire musulman : « Ici, tout est difficile, mais rien n'est impossible ! » Et je le rapprochais d'un autre mot non moins significatif, prononcé devant moi par un industriel français : « J'ai toujours trois ou quatre petites affaires qui mijotent... Sur le nombre, il y en a bien une qui finit par se cuire. » Les moyens employés pour atteindre ces pénibles résultats sont fort variés. Il va de soi que « les largesses, les dons, invincibles appas » figurent au premier rang et parmi les plus efficaces. De tout temps, l'imagination orientale s'est laissé éblouir par la splendeur des présens, et, depuis les temps fabuleux de la reine de Saba, toutes les grandes rencontres et tous les grands accords, en ce pays de la pompe et de la magnificence, ont été précédés par des cortèges de chameaux et de serviteurs portant des vases précieux et les parfums qui dissipent les mauvaises odeurs...

Innombrables sont les circonstances où s'impose l'obligation du « présent. » S'agit-il, par exemple, pour un Européen, de faire construire une maison, il surgit à l'encontre de son projet de telles difficultés administratives que, seul, l'emploi du *bakchich* en peut adoucir la rigueur. Sans doute, en matière de droits immobiliers, le régime est le même pour les étrangers que pour les Ottomans. Mais c'est précisément ce régime qui n'est pas commode.

Avant de convoquer l'architecte et les maçons, un *iradé*, une autorisation impériale, est nécessaire. Ce n'est là, je le veux bien, qu'une formalité. Il n'en est pas moins vrai que cette formalité est souvent longue et coûteuse. Les difficultés se compliquent, s'il est question d'agrandissemens, de constructions nouvelles sur une propriété, voire de simples réparations. A Constantinople, paraît-il, les habitans sont exempts d'impôts mobiliers. Mais, dès qu'ils se permettent la moindre réparation, le fisc s'abat sur eux, en exigeant une contribution qui peut être considérable et dont le chiffre dépend, en somme, du bon plaisir de l'administration. Le raisonnement sur lequel repose

cette coutume est bien simple : « Tu embellis ta maison : donc tu as de l'argent disponible. Alors il est juste que l'État, qui te protège, en ait sa part. » Ces habitudes patriarcales deviennent, on le conçoit, très aisément vexatoires. Un Français qui possédait une maison de campagne aux environs de Péra, m'avouait qu'il avait dû s'en débarrasser, étant pris dans ce dilemme : ou la laisser tomber en ruines, ou payer pour les réparations des sommes qu'il jugeait très disproportionnées avec la valeur de l'immeuble.

Il y aurait vraiment de quoi rire, si l'on s'amusait à cataloguer toutes les chinoiseries administratives dont les malheureux propriétaires sont victimes, en terre ottomane. J'ai vu, sur les hauteurs de Taxim, une fort belle maison inhabitée, quoique neuve et admirablement située. Comme j'en demandais le pourquoi, voici ce qu'on me répondit. D'abord, l'autorité arrêta les constructions de l'immeuble, dès qu'il eut atteint son premier étage, sous prétexte que, des fenêtres, la vue plongeait dans une cour de caserne. Un arrangement pécuniaire intervint qui emporta l'objection. Mais, lorsque le second étage fut élevé, la même autorité vigilante s'avisa, cette fois, que, du haut des balcons, les locataires pourraient couler un regard indiscret du côté d'Yldiz et des jardins impériaux : licence dangereuse et, en tout cas, attentatoire à la majesté du Padischah. En conséquence, le propriétaire fut requis ou bien de boucher toutes les ouvertures du second étage, ou de laisser sa maison inhabitée. C'est ce dernier parti qu'il adopta. L'affaire en était là en 1906. Il est fort probable que, depuis, un nouvel arrangement est survenu, le *bakchich* ayant tout aplani.

Voilà les agrémens qui attendent les simples particuliers qui font bâtir. C'est bien pis pour les communautés religieuses. La construction d'un couvent, d'une église surtout, est une véritable affaire d'État qui met en mouvement les ambassades et qui réclame leurs plus énergiques instances. En droit musulman strict, il est défendu d'élever de nouvelles églises sur une terre d'Islam (1). Même la réparation des églises existantes n'est que

(1) Maintenant que l'égalité civile de tous les cultes vient d'être proclamée par les Jeunes-Turcs, il est évident que cette législation devra être complètement remaniée. Mais que de difficultés sont à prévoir, et comme l'œuvre réformatrice sera longue ! Le parlement ottoman, quand il aura obtenu ce premier et difficile résultat de se réunir, va se trouver en présence d'une tâche formidable.

tolérée. Cela va de soi. Le Sultan est, dans un sens très catégorique, « le Défenseur de la Foi, » et, comme me le disait spirituellement un avocat de Constantinople, le Commandeur des croyans doit envisager l'érection d'une église en terre ottomane exactement comme le Pape envisagerait l'érection d'une mosquée dans les jardins du Vatican.

S'il autorise ces constructions d'églises et de couvens, ce ne peut être que la main forcée et en vertu de cet axiome tristement opportuniste : *La nécessité donne qualité de permises aux choses défendues en principe*. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si l'obtention d'un *iradé* est, pour nos religieux qui veulent bâtir, une entreprise si ardue et soumise à d'interminables délais. Il en est qui perdent patience et qui, en cachette, prennent les devans, font creuser des fondations, élever un mur, quelquefois un édifice entier, sans que l'administration ait l'air de s'en douter. Mise en présence du fait accompli, celle-ci aurait le droit d'exiger la démolition de la bâtisse non autorisée. Mais ce seraient des complications diplomatiques à n'en plus finir. De part et d'autre, on préfère composer. Et, encore une fois, le *bakchich* intervient, jusqu'à la complète régularisation de l'affaire.

Il en est aussi qui recourent à des ruses de Bédouins pour tourner la loi, en attendant l'expédition du fameux *iradé*. Un directeur d'orphelinat catholique, gros homme réjoui et bon vivant, me contait par quel merveilleux artifice il avait réussi à abriter ses pupilles pendant toute la durée des négociations préliminaires. Le code musulman admet que le nomade qui vit sous la tente n'est sujet à aucune redevance et qu'il peut planter cette tente où bon lui semble. En conséquence, le subtil religieux fit dresser des baraquemens recouverts de toile, où il installa des classes, des ateliers, des dortoirs et une chapelle. Théoriquement, l'autorité n'avait rien à dire puisque, somme toute, le directeur de l'orphelinat et ses élèves vivaient sous la tente, comme les patriarches au désert. Mais c'était tout de même, en fait, une violation impudente des règlemens. Le *moudir* de la région arrive, un beau jour, avec ses subalternes, et, la menace à la bouche, s'avance vers la porte des baraquemens, afin de constater le délit. Sur quoi, le directeur se mettant en travers, les paumes tendues comme pour écarter un sacrilège : « N'approche pas ! C'est mon harem !... »

Cette plaisanterie rabelaisienne, jointe à un cadeau persuasif, aurait suffi, paraît-il, à assoupir toute surveillance, jusqu'au moment où l'*iradé* obligatoire autorisa enfin les constructions.

Mais qu'on ne s'imagine pas que tout est terminé avec l'acquisition de cet *iradé!* Une foule de chicanes sont ordinairement suscitées par des fonctionnaires locaux, désireux de remédier à l'insuffisance ou à l'absence totale de leur paie. Tous les prétextes leur sont bons pour vous soutirer de l'argent. Tantôt les bâtisses ne sont pas exactement conformes aux plans déposés dans les bureaux de l'administration. D'autres fois, on s'aperçoit un peu tard que l'église ou le couvent projetés sont trop voisins d'une mosquée ou d'un cimetière musulman : d'où la possibilité de soulever des contestations, voire de suspendre la main-d'œuvre. Le maquis de la procédure ottomane est, en vérité, inextricable.

On estimera, d'après cela, quelle dose de longanimité et d'astuce il a fallu à nos religieux pour édifier tous les établissemens d'instruction ou de bienfaisance dont ils ont couvert le territoire de l'Empire. La peine que cela leur a coûtée prouve une fois de plus que, si « tout est difficile, en ces pays, rien n'y est absolument impossible. » Mais elle prouve surtout combien est précaire la tolérance dont on use à leur égard, et, en général, à l'égard de tous les Européens.

Nous touchons ici à un sujet brûlant : celui du fanatisme musulman. Il faut bien l'avouer : les entraves religieuses, que nous ne subissons plus, ont gardé, en Orient, toute leur force, et, pour le voyageur qui a étudié les âmes d'un peu près, c'est une inquiétante surprise de constater combien l'Islam est resté, quoi qu'on dise, intact et exclusif dans sa foi.

Oh! je sais bien qu'en affirmant cela, je vais exciter les protestations indignées de tout ce qu'il y a de Jeunes-Turcs, de Jeunes-Égyptiens, et, ajoutons maintenant, de Jeunes-Tunisiens et de Jeunes-Algériens, en attendant les Jeunes-Marocains. J'ai toujours en mémoire mes conversations avec Moustafa Kamel Pacha, qui, de toute son éloquence, repoussait le reproche de fanatisme adressé à ses coreligionnaires. Sa sincérité était évidente, mais il ne m'a pas convaincu. Je crois encore que tous ses amis et tous ses partisans sont également sincères, qu'ils souhaitent ardemment non pas une transformation, mais une épuration de l'idée religieuse musulmane. Seulement, ils sont un

petit troupeau perdu dans la foule (1), et, s'ils se trompent sur les sentimens de cette foule, n'est-il point de leur intérêt, comme du nôtre, d'en être avertis?

Or ces généreux patriotes vous tiennent, ou à peu près, le langage suivant : « Eh quoi! — disent-ils, — ne circulez-vous pas chez nous en toute liberté? Qui vous a jamais attaqué, ou seulement molesté pour cause de religion? N'accueillons-nous point avec une égale tolérance toutes les religions possibles? Voyez nos grandes villes : Constantinople, le Caire, Beyrouth, Jérusalem. Toutes les confessions imaginables n'y ont-elles point leurs églises ou leurs temples? Tandis que Paris n'a pas de mosquées, Constantinople possède des sanctuaires pour toutes les variétés de sectes chrétiennes. Bien plus, les religieuses expulsées de votre pays, vos sœurs de Saint-Vincent de Paul, ont trouvé un asile dans nos hôpitaux. Ne pouvant plus soigner les soldats français, elles soignent les soldats de notre Sultan, qui leur témoigne une faveur particulière. Ces victimes de votre fanatisme reçoivent chez nous un accueil fraternel. Le respect dont on les entoure est si grand que, par un privilège spécial, elles ont le droit de pénétrer dans l'enceinte de la mosquée d'Omar, le lieu le plus saint de tout l'Islam après la Mecque. Et vos Jésuites, vos Dominicains, vos Lazaristes, vos Assomptionnistes, vos Bénédictins, vos Capucins, vos Frères de la Doctrine chrétienne, toutes ces congrégations que vous avez dispersées, chassées de chez vous *pour cause de religion*, ne sont-elles point libres, ici, d'enseigner, de catéchiser, de prier à leur guise? Est-ce nous qui faisons fermer les couvens, qui crochetons les églises et les chapelles? D'ailleurs, si nous ne pratiquions point naturellement cette tolérance, notre religion nous en ferait un devoir. Elle nous prescrit d'être humains et hospitaliers envers tous les hommes, quels qu'ils soient. »

A quoi je répondrai : Oui! sans doute, j'accorde tout cela. Je ne veux même pas poser la question indiscrète de savoir ce qu'il adviendrait de cette tolérance, si les nations chrétiennes n'étaient plus capables de l'imposer à l'Islam par la force. Mais j'observe une chose manifeste : c'est que, si une minorité éclairée

(1) Cette assertion peut sembler inexacte, après les manifestations populaires auxquelles, récemment, ont donné lieu les funérailles de Moustafa Kamel. Mais je m'expliquerai là-dessus plus précisément, lorsque j'étudierai l'élite musulmane et son action sur le peuple.

de musulmans, en général éduqués dans nos écoles, est entièrement exempte de fanatisme religieux (le sheïk-ul-Islam lui-même, le défenseur officiel de l'orthodoxie, passe pour un homme aux idées très larges et très libérales), il y a, pour le moment, un abîme entre cette minorité et la masse ignorante. Il est incontestable que celle-ci nous hait, peut-être pour des motifs qui ne sont pas exclusivement religieux; mais comment distinguer entre ces motifs, et comment abstraire la religion dans les sentimens d'un peuple pour qui la religion est tout?

Tous les raisonnemens et toutes les protestations du monde n'empêchent point que la grande masse musulmane ne soit foncièrement hostile à l'étranger, qui est le Chrétien. Parbleu! il est clair que nous, Européens, nous pouvons aller et venir dans une ville d'Orient sans risquer la moindre avanie. Ceux qui auraient envie de nous chercher noise savent trop bien ce qu'il leur en coûterait pour se passer ce caprice. Mais de quels yeux de haine on nous poursuit, principalement dans les quartiers qui avoisinent les sanctuaires les plus vénérés, et comme le silence méprisant qu'on nous oppose est significatif! Je me rappelle, comme si c'était hier, le regard furieux dont me foudroya un soldat qui priait devant la fenêtre grillée d'un *turbé*, près de la mosquée Laléli, à Stamboul. Et pourtant, j'en suis sûr, mon attitude était aussi déférente et recueillie que dans un de nos cimetières, en présence de nos morts. Cette atmosphère d'hostilité, je l'ai sentie peser sur moi dans presque tous les quartiers populaires demeurés fermés à la pénétration occidentale, mais surtout aux environs de la mosquée Mehmet-Fahti et de la très sainte mosquée d'Eyoub. Pour ce qui est de celle-ci, on n'ignore pas que, jusqu'à ces derniers temps, l'accès en était jalousement interdit aux Chrétiens. Nul infidèle, assurait-on, n'avait pu encore en franchir le seuil. Lors de mon passage à Constantinople, quelques Jeunes-Turcs, voulant me démontrer leur libéralisme, prétendirent m'y entraîner, non sans toutefois m'avoir affublé du fez musulman. Nous dûmes renoncer à l'entreprise : un geste, une parole pouvait me trahir, et nous risquions d'être assommés par les dévots.

Même dans les mosquées habituellement visitées par les voyageurs, il faut voir avec quel dégoût les *imams* vous enfilent les babouches réglementaires. Nulle part je n'en ai rencontré d'aussi grincheux qu'à Sainte-Sophie. Les plus beaux *bakchichs*

n'adoucissent point leur humeur, et c'est au galop, avec l'impatience évidente de vous mettre dehors au plus vite, qu'ils vous font parcourir les nefs et les galeries de la prodigieuse basilique : corvée humiliante dont ils s'affranchiraient volontiers, s'ils n'y étaient contraints par les nécessités de la politique, et, — ils doivent bien le reconnaître aussi, — si cette corvée n'était, en somme, fort lucrative pour eux! J'apprends d'ailleurs qu'aujourd'hui toutes les mosquées, sans exception, sont fermées aux Chrétiens (1), à moins qu'ils n'obtiennent, par l'entremise de leur ambassade, une permission spéciale et difficilement accordée. Le gouvernement turc justifie cette mesure par l'inconvenance fréquente des touristes. Il est bien possible que certains d'entre eux se conduisent en goujats et n'aient pas une tenue plus décente dans une mosquée que dans une église. Mais j'ai remarqué cent fois que toutes les marques extérieures de respect ne touchent pas davantage le piétisme musulman. Respectueux ou non, nous sommes des intrus dans ces lieux de prière. Le seul parti qui convienne, aux yeux du Croyant, c'est de nous en chasser.

S'il en est ainsi dans la capitale de l'Empire, — dans une ville où le frottement perpétuel avec l'Européen devrait amener une détente du fanatisme religieux, — on juge de ce qu'il en est dans les campagnes et dans les villes éloignées. Même au Caire, où l'Anglais est le maître, — dans le quartier d'El-Ahzar, la grande université de l'Islam méridional, — l'attitude des étudians, des boutiquiers et des gens du peuple est nettement hostile. Durant le séjour que j'y fis, la presse menait un beau tapage autour de l'aventure d'un conseiller britannique qui venait d'être vertement rossé par une bande d'énergumènes pour avoir essayé de franchir le grand portail de la mosquée. Et je me souviens, pour ma part, de l'accueil plutôt désobligeant que j'y rencontrai, non pas seulement parmi les pauvres diables en *galabiehs* qui, accroupis au pied d'une colonne, ânonnaient leurs leçons avec des mouvemens d'ours en cage, mais parmi des jeunes gens fort élégamment vêtus à l'européenne, dont on pouvait espérer au moins un peu plus de courtoisie. Ici, la réserve, la discrétion la mieux intentionnée ne servent à rien. Par crainte de blesser, d'éveiller des susceptibilités très ombrageuses, évitez-

(1) J'ignore si, depuis la Révolution, cette mesure a été rapportée.

vous de pénétrer à l'intérieur des cours et des logis scolaires, vous bornez-vous à contempler du dehors le détail architectural des murs ou les revêtemens de faïences peintes, des clins d'yeux malveillans, des rires sarcastiques ne tardent pas à vous mettre en fuite. Si vous faites mine de braquer un kodak, c'est une explosion de colères et d'injures mal contenues par la peur de démêlés avec la police.

Ces colères et ces haines latentes finissent bien, de temps à autre, par éclater. Les chrétiens d'Orient en savent quelque chose. Les massacres d'Arménie sont encore tout récens, et, lorsque j'étais à Beyrouth, on parlait, comme d'une éventualité toujours prochaine, de nouvelles attaques des musulmans contre les catholiques. Encore une fois, des raisons économiques ou politiques expliquent en partie ces soulèvemens. Mais la haine religieuse en est le facteur essentiel. C'est elle qui exaspère jusqu'à la folie du meurtre les ressentimens peut-être légitimes de la population mahométane. Cette haine couve et travaille sans cesse. Si l'on était tenté de l'oublier, il suffirait de longer les murailles de nos couvens : ils sont défendus comme des places fortes, aménagés de façon à servir de refuge dès la première alerte. Tel orphelinat du Liban a sauvé ainsi de l'extermination des centaines de montagnards traqués par les Druses. Mais ces clôtures en pierres de taille seraient elles-mêmes bien fragiles, si la menace de nos flottes ne les rendait, au moins théoriquement, inviolables.

Qu'on allègue après cela les politesses diplomatiques dont le Sultan veut bien user à l'égard de certaines congrégations; que l'on cherche dans le Coran ou dans les textes théologiques de l'Islam le désaveu du fanatisme, cela ne prouve pas grand'chose. Des sentimens individuels n'influencent que médiocrement ceux de la masse. Et personne n'ignore que, de notre Évangile aussi, il est possible d'extraire des maximes qui, tour à tour, prescriront la charité universelle, ou fourniront une arme aux persécuteurs.

La vérité vraie, c'est qu'en Orient une foule de confessions ennemies ou concurrentes vivent côte à côte, sans trop de heurts ni de froissemens, non point en vertu d'une tolérance réciproque, mais par la crainte de complications pires que le *statu quo*. L'équilibre qui les maintient en paix est éminemment instable. Bien loin de diminuer les haines ou d'affaiblir les con-

victions religieuses, ce voisinage perpétuel n'aboutit qu'à les entretenir ou à les irriter. Le prétendu scepticisme des Levantins n'est que de surface. Quand un Français a vécu quelque temps dans ce milieu d'exaltation sournoise, il arrive que, lui aussi, est gagné par la contagion de l'exemple. De même qu'en Orient il se refait une âme monarchique, il s'y refait aussi une âme religieuse. On me citait le cas d'un ex-rédacteur de je ne sais plus quelle feuille socialiste, bombardé vice-consul de France dans une ville perdue de la Syrie. Au bout de trois mois, cet anticlérical farouche était le plus assidu aux offices des Capucins. Forcément, il avait dû se ranger avec ceux de sa nation, et, sinon par conscience, du moins par intérêt bien entendu, faire cause commune avec eux.

V. — LA BARBARIE COSMOPOLITE

Au fond, les antagonismes de religions se réduisent à des antagonismes de races : cette formule, qui est vraie partout, l'est surtout en Orient. C'est une chose prodigieuse que tant de races ennemies puissent y cohabiter sous la tutelle d'un gouvernement tyrannique et presque toujours partial. Mais ce qui est plus étonnant encore, c'est qu'elles paraissent se résigner non seulement à l'immixtion perpétuelle, mais à la domination plus ou moins déguisée de l'Européen, qui, pour elles toutes, est l'ennemi commun. Car il ne faudrait pas non plus nous illusionner sur les dispositions des Chrétiens orientaux à notre égard. Un jour que je reprochais à l'un d'eux son intempérante admiration pour le Mikado, son enthousiasme pour les victoires japonaises, il me répondit tout naturellement : « Eh bien, oui ! Nous autres Asiatiques, nous nous entendrons toujours mieux avec des Asiatiques, quels qu'ils soient, qu'avec des Européens de notre religion ! »

Et ainsi, après avoir exprimé notre opinion sur l'Orient et les Orientaux, nous voici amenés maintenant à nous demander ce qu'à leur tour ils pensent de nous. Nous nous posons rarement cette question, ou plutôt jamais, tant nous sommes accoutumés à tenir leurs sentimens pour négligeables. D'ailleurs, ne leur apportons-nous point, avec nos capitaux et notre activité, « les bienfaits de la civilisation ? » Ne répandons-nous point la

richesse et le bien-être partout où nous passons; ne sommes-nous point, pour ces peuples esclaves et arriérés, des éducateurs, des émancipateurs? Et n'est-il pas juste qu'en échange de tant de services, ils nous accordent, avec leur amour et leur reconnaissance, le bénéfice de quelques avantages matériels?

Ce qu'il y a de sûr, c'est que notre présence envahissante leur est une gêne et une humiliation de tous les instans. Essayons plutôt de nous représenter la perturbation intolérable que produirait, dans notre vie nationale, l'irruption en masse d'étrangers qui s'établiraient à demeure dans nos villes et dans nos campagnes. Les cosmopolites qui séjournent ou qui passent à Paris ne se différencient guère de nous que par la nationalité. En Orient, il y a un abîme entre l'étranger et le naturel du pays. Ils n'ont presque rien de commun, ni la religion, ni l'éducation, ni les mœurs, ni le costume. Ce sont deux peuples séparés autant qu'il est possible, et qui n'aboutissent qu'à se froisser désagréablement, en prenant contact l'un avec l'autre. Au Caire, par exemple, ce contact est de tous les instans, les quartiers étrangers pénétrant de partout les quartiers indigènes. Que dirions-nous si une ville levantine, japonaise ou chinoise se dressait au cœur de Paris? Et ne comprend-on pas la mauvaise humeur des Turcs qui, en face de Stamboul, voient s'étaler et s'accroître la ville européenne de Péra?

Je sais bien que les hautes classes orientales tendent de plus en plus à se rapprocher de nous, en adoptant au moins ce qu'il y a de plus extérieur dans nos usages. Mais la masse est restée à peu près telle quelle. Or, c'est pour cette masse surtout que l'invasion européenne est désastreuse et insupportable. D'abord, par l'intrusion de notre activité fébrile (dont la raison, d'ailleurs, leur échappe), nous les arrachons tout d'un coup à leur oisiveté séculaire. Nous condamnons au travail abrutissant de nos usines des gens accoutumés à se laisser vivre, ou qui se satisfaisaient autrefois avec le produit d'un labeur médiocre. Nous les obligeons à économiser leur temps, eux si prodigues des heures, si insoucians de la durée. Nous les contraignons à une exactitude, qu'ils trouvent odieuse et ridicule. Sous prétexte de décence, nous leur imposons notre vêtement si mal approprié aux exigences du climat, nous les forçons à acheter nos étoffes sombres, et nous les affamons par-dessus le marché, nous les expulsons de leurs logis, en faisant renchérir, dans des pro-

portions exorbitantes, les loyers et les vivres. Le pire peut-être, c'est la laideur dont nous affligeons ces races qui, autrefois, lorsqu'elles étaient livrées à elles-mêmes, se manifestaient en beauté. Par la bigarrure hétéroclite des costumes, nous établissons chez eux un carnaval permanent. Y a-t-il rien de grotesque comme ces drogmans, ces artisans, ces ouvriers levantins qui s'exhibent avec le veston de tussor de nos garçons-coiffeurs, les bottines lacées et les chaussettes des manufactures allemandes, sans abandonner pour cela la culotte turque et le tarbouch musulman ? Et l'aspect hybride de ces rues, où nos bars, nos épiceries, nos magasins de nouveautés, nos cafés-concerts alternent avec des échoppes de ciseleurs arméniens ou persans, des mosquées, des hammams ou des *turbés*. Quand on a traversé le Mousky, la grande artère commerçante du Caire, toute bariolée d'enseignes cosmopolites, toute grouillante de foules et d'attelages hybrides, comme on regrette le calme, la tonalité discrète et strictement africaine des casbahs algériennes, ou des souks tunisiens, les petites rues ombreuses, aux façades toutes blanches, où se creusent des portes à judas et à ferronneries, entre des jambages et des linteaux de marbre sculpté !

Sans doute, ces outrages à l'esthétique n'émeuvent guère les hautes classes, non plus que le renchérissement de la vie, ou la nécessité d'un labeur plus intense. Leur fortune les met à l'abri de la famine et leur paresse héréditaire s'entretient en d'innombrables sinécures bureaucratiques. Mais elles nourrissent contre l'Européen des griefs non moins précis que ceux de la plèbe. Il y a de quoi, avouons-le. Songeons que les meilleures places, les plus grassement rétribuées sont, en général, dévolues à des ingénieurs, ou à des administrateurs européens : de là une jalousie bien excusable, et qui s'exagère forcément par des raisons patriotiques. Ajoutons les pirateries financières qui s'exercent, en Orient, sur une si splendide échelle, et où les Orientaux n'ont point la plus belle part, et l'on comprendra jusqu'à un certain point la légitimité de leurs revendications. Le pire, à leurs yeux, c'est peut-être l'inégalité juridique, conséquence fatale du régime des *Capitulations*. J'entends encore Moustafa Kamel s'emporter, avec son habituelle chaleur oratoire, contre ces aventuriers grecs, ou italiens, ces criminels de droit commun qui, grâce à ce régime, bénéficient, en Égypte, d'une extrême indulgence, alors que, dans leur pays d'origine,

ils seraient traités selon toute la rigueur des lois. Et nos demandes perpétuelles d'indemnités, de représailles ou d'excuses pour la moindre avanie infligée à des cliens souvent peu recommandables : tout cela, convenons-en, doit fatiguer à la longue les patiences et les bonnes volontés les plus robustes.

Nos optimistes ripostent que, sans nous, l'anarchie administrative, financière ou judiciaire serait, pour l'Orient, un fléau cent fois plus funeste que l'actuel contrôle européen. D'autres célèbrent en termes lyriques l'influence civilisatrice des grands centres cosmopolites. Ces villes d'Orient envahies par l'étranger seraient, à les en croire, des foyers d'activité incomparables, de véritables creusets intellectuels où les mentalités les plus diverses finissent par se fondre et s'amalgamer, — en tout cas, des lieux d'échange pour les idées comme pour les produits de l'Orient et de l'Occident. La thèse est peut-être juste, mais dans une mesure beaucoup moindre qu'on ne l'imagine. En réalité, chacun vit de son côté, et, tout en tirant au râtelier commun, chacun méprise cordialement son voisin. Ainsi, en Égypte, le Musulman traite de haut le Copte, son frère, et ne daigne frayer ni avec le Syrien, ni avec le Grec, — et tout ce monde en bloc est tenu à l'écart par l'élément européen qui se subdivise en une foule de petites colonies et de petites coteries extraordinairement excitées les unes contre les autres. On se rencontre et l'on s'abouche journellement, mais dans cette foule qui poursuit des intérêts divergens, nul ne se soucie de connaître les âmes adverses. On ne se connaît réciproquement que par ses instincts combatifs, par tout ce qui repousse et dissocie. Si l'on s'emprunte quelque chose, ce ne sont que des vices, ou ce qu'il y a de plus immédiatement négociable et utilisable dans le matériel des civilisations.

Et même lorsqu'on s'emprunte des idées, — les âmes restant ce qu'elles sont, c'est-à-dire étrangères et contradictoires, — ces idées y produisent des résultats également étrangers et contradictoires. C'est une formule purement scolaire de répéter que le trafic mondial, ou même les congrès scientifiques internationaux préparent une entente universelle. Négocians, professeurs ou idéologues n'ont, en ces rencontres, d'autres préoccupations que de placer leur marchandise et de s'en revenir au plus vite, après avoir goûté chez le voisin quelques agrémens. Personne n'est plus indifférent qu'un commis voyageur à l'âme

de son client, si ce n'est un congressiste aux idées de ses adversaires, ou de ses hôtes. Joignons qu'en pays barbares, le civilisé, bien loin de communiquer sa culture aux humanités inférieures, subit au contraire l'emprise de celle-ci. Il se *rebarbarise* à leur contact, de même qu'une nature supérieure jetée brusquement dans une foule est annihilée et entraînée par elle. Ainsi les milieux cosmopolites démentent tous les beaux rêves qu'ils ont coutume de nous inspirer. En attisant les haines internationales par le frottement quotidien, en soumettant le civilisé au barbare, ils compromettent également la civilisation et tous nos espoirs de fraternité.

Concluons que, si l'Orient nous est hostile par tant de choses, — s'il nous éloigne et nous rebute par son climat, son hygiène, ses mœurs, ses entraves politiques et religieuses, — nous n'avons guère de chances non plus de le conquérir à nos idées, et de provoquer, par ce moyen, une détente durable dans nos rapports. Nous y sommes des étrangers qui ne s'y imposent que par la force, comme ont fait tous les conquérans occidentaux, depuis les expéditions d'Alexandre jusqu'à l'hégémonie britannique ou allemande. Et soyons-en bien convaincus : quels que soient les progrès ou les changemens qui s'y opèrent dans l'avenir, en dépit de toutes les protestations pacifiques de part et d'autre, ce n'est que par la force que nous pouvons nous y maintenir, — à moins que nous-mêmes nous ne préférions subir la loi du plus fort.

LOUIS BERTRAND.

LA CRISE DE L'ÉTAT MODERNE

L'ORGANISATION DU TRAVAIL

EXPLICATIONS ET DÉFINITIONS

I. — LE GRAND PÉCHÉ DE LOUIS BLANC

Au moment de reprendre la publication de ces études, interrompue trop longtemps par d'autres soins, il me faut rappeler où nous en sommes. L'État moderne est le produit d'une double révolution, politique et économique, dont les deux principaux agens sont le Nombre et le Travail, le suffrage universel et la grande industrie. — Sous l'effort convergent des faits, des idées et des lois, se poursuit, d'un mouvement insensible, mais continu, une modification profonde de cet État, qui va jusqu'à sa transformation. — Toute crise se résout en une organisation : la crise de l'État moderne doit donc se résoudre, tôt ou tard, politiquement, dans l'organisation du suffrage universel, économiquement, dans l'organisation du travail.

Mais ne me faut-il pas d'abord expliquer à nouveau ce titre même : *l'Organisation du travail* (1) ? J'avais cru que c'était assez de quelques précautions oratoires, pour échapper au grief de retomber dans l'ancienne erreur et de vouloir recommencer une expérience demeurée tristement fameuse. Il paraît que non, que l'on a encore, que l'on peut ou que l'on pourrait avoir

(1) Les quatorze articles dont se compose le tome I[er] (1 vol. in-8, Plon) ont d'abord paru ici même, de 1900 à 1904.

encore des craintes, et qu'il est par conséquent nécessaire d'en démontrer la vanité. Singulière fortune des mots, s'il y en a d'à jamais proscrits pour l'abus qu'un auteur en a osé faire! Un auteur, un homme qui passait!

D'autres que Louis Blanc, avant lui et autour de lui, d'autres aussi après lui, se sont pourtant servis de ces mots-là, les ont inscrits en tête de leurs ouvrages, n'y ont point entendu tant de malice, n'en ont pas fait sortir tant de malheurs, n'ont pas eu à s'incliner sous le poids de la même malédiction. Ils ont emprunté au vocabulaire, tels qu'ils les ont trouvés, ces mots offerts comme tous les mots, et les y ont remis tels qu'ils les avaient empruntés; ni meilleurs, ni pires, des formes, des enveloppes, par elles-mêmes innocentes de ce qu'on y enferme, des contenans que le contenu seul spécifie et qualifie. Lorsque Louis Blanc, en 1839, imprima pour la première fois son petit écrit : *l'Organisation du travail*, non seulement il ne forgeait pas de mots neufs, mais l'enchaînement qu'il en formait n'était guère plus nouveau. Plusieurs des saint-simoniens, Auguste Comte, Enfantin, Saint-Simon en personne, et d'autre part un économiste (qui sent, il est vrai, un peu le fagot), Sismondi, avaient déjà parlé, — ou presque, — d' « organisation du travail, » sans que le globe terrestre en fût jeté hors de son orbite. Ni eux, ni leurs œuvres ne furent voués au feu destructeur. Depuis lors, sous la plume chrétienne, conservatrice et pacificatrice de Le Play, il semblait que le titre condamné eût été lavé de ses souillures, qu'il eût retrouvé sa pureté première, qu'il se fût racheté par la pénitence, — bien plus, qu'il fût devenu méritoire. Mais non; le péché de Louis Blanc est éternellement sur lui, éternellement contre nous : *et peccatum « ejus » contra me est semper*. Organisation, travail, c'étaient jadis d'honnêtes mots, pas plus chargés de crimes que leurs voisins de dictionnaire, cousins germains d'irréprochables verbes, substantifs et adjectifs, pas particulièrement notés à l'encre rouge. Parce que Louis Blanc est venu ; parce qu'ayant connu une heure de puissance ou de cette apparence de pouvoir qui en tient lieu, il a tenté d'exécuter ce qu'il avait rêvé, et qu'il rêvait trop ; parce que son système a été emporté dans la faillite de sa politique, le titre dont il l'avait couvert en est resté discrédité comme le serait l'enseigne d'une maison qui aurait sombré en laissant un trop fort passif. Il serait néanmoins étrange que, de tous les usages qu'on en a faits, celui-là seul

eût été retenu, leçon à la fois et interdiction, exemple de ce qu'il ne faut pas faire, « défense d'afficher, » si ce n'était, au contraire, assez facile à comprendre pour cette raison : les autres s'étaient contentés d'écrire; Louis Blanc a voulu, lui, et il a pu pousser jusqu'à l'action; son idéologie s'est concrétée en des expériences, puis s'est liquidée par des ruines. On nous fait aujourd'hui encore payer sa banqueroute.

Assurément, c'était son droit de couvrir de ce titre son système, mais c'est le nôtre d'en couvrir un autre système, et même tout autre chose qu'un système. Puisque les précautions oratoires n'ont pas suffi, voici, sans précautions et sans discours, une protestation formelle. Obligé de recourir à ces mots, sinon déshonorés, du moins suspects, parce que je n'en connais pas qui les remplacent, qu'il me déplaît de jouer, soit au jeu puéril des synonymes, soit au jeu hypocrite des périphrases, et qu'il ne m'appartient pas de refaire la langue, je déclare catégoriquement ici qu'en les employant à mon tour après soixante ans de silence qui auraient dû faire l'oubli et leur rendre leur neutralité, je répudie Louis Blanc, ses pompes et ses œuvres, ses idées et ses actes. On est prié de considérer comme des mots neufs, comme des formes, comme des enveloppes vides, les mots : *Organisation du travail*, et de ne voir en eux que le contenu qui y sera versé.

Ceci, puisqu'il faut le répéter, est un essai, non de théorie ou de doctrine, mais d'observation et de constatation. Pas le moindre système : pas un squelette, pas un os d'un squelette de système. L'auteur s'efforce de ne pas exister devant lui-même : il ne loue ni ne blâme, ne recommande ni ne dissuade, il regarde et remarque. Son propos est de saisir les faits tels qu'ils sont, et, tels qu'ils sont, de les fixer sur la page blanche avec les mots tels qu'ils sont aussi, comme l'entomologiste fixe sur le papier des insectes avec des épingles. Il a voulu déposer à la porte, comme un vêtement qui le gênerait dans son exploration (pour autant qu'un homme puisse s'en dépouiller), tout préjugé, naturel, en quelque sorte, hérité ou acquis, de classe ou d'école, tout jugement préparé, toute opinion ou seulement toute inclination et toute aversion préconçues. De tous ses yeux et de tout son esprit, il a cherché le réel, aussi naïvement qu'il l'a pu, en ignorant, en enfant, en sauvage, ou, si l'épithète fait sourire, en primitif qui chaque matin partirait à la découverte dans un

cercle lentement agrandi, dont, auparavant, il n'aurait rien su et dont il ne saurait, après, rien que ce qu'il a vu et ce qu'il a touché. Les faits étant par lui saisis sur le vif, pourvu qu'il ait, comme il le devait, gardé en face d'eux « la position d'indifférence du naturaliste qui observe, » ce n'est pas sa faute s'ils s'arrangent ainsi, s'ils vont dans cette direction plutôt que dans cette autre, si, par exemple, ils nous conduisent par la conjonction des deux révolutions, l'une économique, l'autre politique, et sous l'action convergente des deux forces qu'on a appelées le Travail et le Nombre, à un interventionnisme de plus en plus entreprenant, dans un État de plus en plus développé. Constater qu'il en est ainsi, ce n'est pas trouver bon, ce n'est pas désirer qu'il en soit ainsi : c'est simplement le voir et le dire. Au bout de quoi, la plus aventureuse déduction que l'on ait risquée a été d'avancer que, tant que les choses seraient ainsi, tant qu'il serait mû par le Nombre et orienté vers le Travail, il paraissait impossible (en fait, rien qu'en fait) que l'État se comportât autrement. Mais cette déduction même, quelque prudente qu'elle fût, où prenait-on le droit de la risquer? Dans l'examen scrupuleux, rigoureux, de ce qui est et de ce qui a été; dans l'étude des faits, ou dans celle des idées et des lois, elles-mêmes tenues pour ce qu'elles sont et traitées comme telles, comme des faits sociaux très importans.

N'était la juste crainte de commettre une impertinence, on reproduirait volontiers à cette place, en l'appliquant à la future constitution sociale de ce pays, à sa future « organisation du travail, » la page si ferme où Taine expose son dessein, et qui est une des meilleures de sa forte préface aux *Origines de la France contemporaine* : « Il s'agit de la *découvrir* (la constitution nouvelle, appropriée, durable), de la découvrir, si elle existe, et non de la mettre aux voix. A cet égard, nos préférences seraient vaines; d'avance, la nature et l'histoire ont choisi pour nous; c'est à nous de nous accommoder à elles, car il est sûr qu'elles ne s'accommoderont pas à nous. La forme sociale et politique dans laquelle un peuple peut entrer et *rester* n'est pas livrée à son arbitraire, mais déterminée par son caractère et son passé... C'est pourquoi, si nous parvenons à trouver la nôtre, ce ne sera qu'en nous étudiant nous-mêmes, et plus nous saurons précisément ce que nous sommes, plus nous démêlerons sûrement ce qui nous convient. On doit donc renverser les méthodes ordi-

naires et se figurer la nation avant de rédiger la constitution. Sans doute, la première opération est beaucoup plus longue et plus difficile que la seconde... Mais c'est le seul moyen de ne pas construire à faux après avoir raisonné à vide, et je me promis que, pour moi du moins, si j'entreprenais un jour de chercher une opinion politique, ce ne serait qu'après avoir étudié la France. »

Nous sera-t-il permis de dire en toute modestie que, la même promesse, nous nous la sommes faite, et qu'ayant un jour entrepris « de chercher une opinion sociale, » nous nous sommes attaché à ce que ce ne fût qu'après avoir étudié la condition du travail en France, ce qu'elle a été dans le passé, ce qu'elle est dans le présent, et comment, par quelle pesée des faits, par quelle propagande des idées, par quel secours ou quelle contrainte des lois, de ce qu'elle a été elle est devenue ce qu'elle est ?

II. — L'ORDRE NATUREL ET ESSENTIEL DES SOCIÉTÉS

Mais, précisément, des critiques, d'ailleurs bienveillans, à l'opinion autorisée de qui leur situation vaut que l'on accorde un grand prix, m'ont reproché, après que j'ai eu posé cette règle, qu'ils estiment bonne, *chercher*, — « Nous chercherons, partant de ce qui est, la formule de ce qui peut être, dans le milieu actuel du monde et de la France, » — d'y avoir tout de suite manqué, en prenant parti trop tôt. Peu s'en faut qu'ils ne me disent sur un ton de blâme : « Tu ne chercherais pas, si tu n'avais d'abord trouvé. » On m'accuse, « publiant une enquête et une thèse qui devrait être la conclusion de cette enquête, » d'avoir commencé par la thèse; et l'on s'en étonne d'autant plus que l'enquête menace de s'étendre en de vastes proportions, et que la thèse « est assez hardie pour avoir besoin d'être appuyée sur un examen complet des faits contemporains. » En somme, « elle part (cette thèse prématurée) d'un rapide coup d'œil sur l'évolution générale du mouvement politique et industriel depuis la Révolution, pour conclure à la nécessité d'une évolution parallèle dans la conception de l'État et des devoirs du législateur; » et de la conclusion philosophique ainsi jetée en l'air, pour en tirer aussitôt une conclusion pratique : « Opposons au socialisme la politique sociale. Pourquoi l'État, ayant organisé la propriété, ne pourrait-il pas organiser le travail ? Et pourquoi, le pouvant, n'en aurait-il pas le droit? »

Or, que j'aie manqué à la règle par moi-même posée, que j'aie pris parti trop tôt ou à un moment quelconque, que j'aie commencé ou fini par une thèse, ou que j'en aie intercalé une à un endroit quelconque de l'enquête, que je me sois hâté de conclure, que jusqu'ici j'aie, où que ce soit, conclu à quoi que ce soit de philosophique ou de pratique, c'est ce que je conteste. Seulement, de ce qu'on ne s'est pas proposé, de ce qu'on s'est même interdit de soutenir une thèse, s'ensuit-il de là qu'on ne devait pas se tracer un plan, et fallait-il qu'un si long ouvrage s'en allât sans objet, sans méthode, sans idée directrice, conductrice, ou ne fût-ce que génératrice, ballotté et cahoté, comme un corps désarticulé, à tâtons, droit ou de travers, au hasard des faits souvent menus et peut-être contradictoires qui se rencontreraient? Non, certes; avant que d'ouvrir une enquête, il n'y avait qu'à promener les yeux autour de soi. Cette vérité d'évidence, mise du reste en lumière par tant de travaux antérieurs, depuis Auguste Comte, apparaissait alors : la société, telle qu'elle est issue de la Révolution (nous disons, nous : de la double révolution), est politiquement et économiquement désorganisée ou inorganisée; et, si elle veut vivre, elle doit aviser aux moyens de se réorganiser ou de s'organiser. C'est tout ce que nous avons trouvé d'abord, trouvé avant de chercher; c'est tout ce que nous avons dit, et, si l'on le veut, prédit. Mais ce n'est pas une conclusion, c'est une constatation préalable; ce n'est pas un point d'arrivée, c'est un point de départ.

La réorganisation, l'organisation qui paraît s'imposer, nous n'avons ni prédit ni dit, nous ne disons pas encore ce qu'elle sera, ni quand elle se fera, ni par qui, ni surtout suivant quoi. Si nous l'avions fait, en ce cas, oui, nous aurions conclu prématurément, c'est-à-dire sans droit, car nous n'avions pas et nous n'avons pas le droit de conclure en pareille matière « sans nous appuyer sur un examen complet des faits contemporains. » Même, les faits « contemporains » ne suffiraient pas : il faut les rattacher à leurs antécédens, et non pas seulement depuis la Révolution, mais avant, ou bien il faut admettre que la Révolution ne date pas seulement de 1789 et convenir, comme nous le ferons, des signes auxquels on commence à percevoir le mouvement, et de la date à laquelle on place l'ouverture de la période révolutionnaire. Il y a plus : même après un examen complet des faits contemporains et de leurs antécédens, on ne

serait pas certain encore d'avoir acquis le droit de conclure, car rien ne prouve que la marche des faits restera constante, que tel ou tel phénomène différent ou contraire (et nous avons pris soin d'en avertir) ne pourra point venir la traverser, la faire obliquer, dévier ou rebrousser. Mais du moins, ayant fait cela, ayant observé le présent et interrogé le passé, on aura mis de son côté le plus de chances de vérité possible, éliminé le plus de risques d'erreur, compté avec tous les facteurs et tous les coefficiens mesurables de l'avenir. On sera allé, par la connaissance des faits, à la conquête du réel, et on y sera allé non pas contre les règles de la méthode et de la science, mais selon ces règles mêmes, selon les plus positives de ces règles : « En quelque ordre de phénomènes que ce puisse être, même envers les plus simples, aucune observation n'est possible qu'autant qu'elle est primitivement dirigée et finalement interprétée par une théorie quelconque... Il est désormais évident, du point de vue vraiment scientifique, que toute observation isolée, entièrement empirique, est essentiellement oiseuse, et même radicalement incertaine. » Avoir un objet, un plan, une ligne, ce n'est donc pas fausser l'observation, mais se conformer à sa première condition, et la rendre ainsi profitable en la situant parmi toutes les autres. Avoir une idée et vouloir l'éprouver aux faits pour la conserver ou la rejeter, c'est stimuler la recherche et féconder le sujet par l'hypothèse, c'est donner au germe le « coup de fouet » d'où naît la vie. « Ceux qui attendraient que la théorie, au contraire, fût suggérée par les observations elles-mêmes méconnaîtraient totalement la marche nécessaire de l'esprit humain, qui, jusque dans ses plus simples recherches, a dû faire précéder ces observations scientifiques par une conception quelconque des phénomènes correspondans (1). »

Maintenant, nos critiques veulent-ils que nous ayons par-ci par-là semé quelque phrase téméraire, et qu'il y en ait de la sorte trois ou quatre en cinq cents pages, celle-ci notamment, — à laquelle, pour ma part, je reproche surtout d'être un peu trop *une phrase :* « Dans l'œuvre mystérieuse qui s'élabore, si nous pouvons jouer un rôle (*c'est déjà une réserve*), notre tâche à nous doit être de changer peu à peu en des élémens organisés la matière inorganisée du monde, d'apaiser et de capter les

(1) Aug. Comte, *Cours de philosophie positive*, 48e et 51e leçons, t. IV, p. 334 et 532

souffles, de rasseoir et de raffermir la masse, de discipliner et de régulariser par là l'action du Nombre tout-puissant? » Trop de souffles, d'élémens, de matière et de masse : un chaos! Et l'on ajoutait, — ce qui allait plus loin : — « En termes précis, elle doit être (notre tâche) d'organiser politiquement et économiquement la démocratie; et, en termes plus précis encore, pour l'organiser économiquement, d'organiser le travail, tandis que, pour l'organiser politiquement, nous organiserons le suffrage universel. » Mais l'équivoque ne subsistait pas un instant: à peine née, elle était détruite : « Ce qu'il faut d'ailleurs entendre par « organiser le travail, » et aussi ce qu'il faut ne pas entendre par cette formule que l'abus a quelque peu discréditée, *on s'efforcera de le dire clairement sur chacun des points qui seront touchés. Il ne s'agit ici que de poser le principe, qui est qu'une double crise nous impose cette double tâche;* que nous ne sommes pas maîtres de l'accepter ou de nous y dérober; et qu'enfin nous devons le faire, parce que nous ne pouvons pas ne pas le faire, emportés que nous sommes par une double révolution. » Voilà, du premier coup, le champ bien circonscrit : et notre seule affirmation préalable, notre seule prétendue conclusion anticipée, ou mieux notre seule constatation préliminaire, réduite à cela, — et elle n'est que cela, ni plus ni moins, — n'est vraiment pas compromettante. Aujourd'hui encore, après mûre réflexion et sous la menace de l'anathème, je la maintiens. *E pur si muove!*

De même et subsidiairement, « d'un rapide coup d'œil jeté sur l'évolution générale du mouvement politique et industriel depuis la Révolution, » nous n'avons pas conclu par anticipation « à la nécessité d'une évolution parallèle dans la conception de l'État et des devoirs du législateur. » En tout cas, nous n'aurions donné à « nécessité » que le sens de « fatalité, » « nécessaire, » pour nous, signifiant le plus souvent « inévitable. » Nous n'avons point parlé, — Dieu nous en garde! — des « devoirs » du législateur. C'eût été un langage trop métaphorique, trop désuet, trop usé, dans le temps où nous sommes, dans l'État que nos pères nous ont fait, et que nous nous sommes fait à nous-mêmes. Un tel langage aurait été d'un irréalisme trop choquant, par où l'on eût trop clairement montré que l'on oubliait tout ensemble et ce qu'est *réellement* l'État moderne et ce qu'est *réellement* « le législateur. » Ce qu'ils sont l'un et l'autre, loin de le perdre de vue, nous l'avons marqué de

notre mieux, car nous n'avons pas, au surplus, attendu la fameuse question, nous sommes allés au-devant : « Agir, mais en a-t-on le droit ? » Notre réponse immédiate a été, notre réponse délibérée continue d'être : « Scrupule honorable, mais un peu naïf et un peu tardif : dans les temps de révolution, toutes les questions se posent *non en droit, mais en fait.* Celle-ci la première, et, quoi qu'on en puisse penser en droit, qu'elle se pose inévitablement en fait, par cela seul elle est tranchée, sommairement, mais définitivement. En fait, demander : « En a-t-on le droit? » se ramène à demander : « Le peut-on ? » ou plutôt : « Peut-on ne pas agir? » Mais qui est-ce que « *On?* » L'État. Et quel État? Non pas l'État idéal ou abstrait ; non pas une forme quelconque, une construction, une vision, une imagination, — le chameau, la belette, le nuage de Polonius, — non pas une fantasmagorie, mais bien une catégorie : l'État moderne, l'État démocratique, nécessairement, inévitablement démagogique, poussé d'en bas, dans les deux acceptions que « poussé » peut revêtir ici, « poussé » comme une plante et « poussé » par une force, ayant pour base l'égalité des citoyens, pour instrument la loi, pour moteur le suffrage universel ; l'État du Peuple « misérable et souverain, » du Nombre « malheureux et législateur. » Nous ne savons pas, nous ne cherchons pas à savoir si l'État en soi, dans un temps incertain et dans un pays inconnu, dans l'hypothèse x ou y, devrait agir. Nous disons qu'à cette heure, chez nous, cet État, notre État, fait comme il est fait, ne peut pas ne pas agir : nous ne plaçons pas le législateur en face de « son devoir, » nous nous plaçons en face de la réalité. J'observe ce qu'est l'un, ce qu'est l'autre ; je pèse le premier, qui est lourd de tout le poids du suffrage universel, le second, qui est léger de tout le creux de sa fragilité électorale ; je dégage le rapport, et je retiens le fait, puisque, après tout, lui aussi, l'État moderne est un fait.

Partout et toujours, — que, cette fois, ce soit entendu, — le souci, l'unique et exclusif souci du fait. Il était superflu de nous rappeler à l'ordre. « On est ici dans le domaine des faits, et les intentions comptent peu au point de vue des résultats Les répercussions économiques n'obéissent pas aux désirs des cœurs, et dire que « la politique moderne a le devoir d'adoucir « les maux qu'engendre la lutte entre individus et individus ; » ce n'est pas dire qu'elle le peut, ni comment elle le peut, et cela

seul importe au politique vraiment épris du bien général. » Ah! je le sais, que les répercussions économiques n'obéissent pas aux désirs des cœurs! et je me flattais d'en avoir pris et donné acte en un raccourci énergique : « Voir tout de suite, voir tout près, voir réel. Contre les *mauvais ennemis*, contre *les diables qui ensemencent le champ d'ivraie*, contre l'imagination, le sentiment et la phrase, armons-nous du fait; qu'il nous serve à percer le grand mirage des rêves, le grand brouillard des larmes et le grand mensonge des mots. Cuirassons-nous d'un réalisme, je n'ose dire impitoyable, — car qui bannirait la pitié, ne pouvant bannir la souffrance? — mais, il le faut, imperturbable, et qui n'étouffe pas les battemens du cœur, et qui en reçoive les suggestions, mais qui, du moins, les compare toujours, et les confronte, et les conforme aux faits. » Le reste de la semonce ne s'adresse pas à nous; ce n'est pas nous qui avons écrit que « la politique moderne a le devoir d'adoucir les maux qu'engendre la lutte entre individus et individus : c'est Cánovas del Castillo. Celui-là pourtant était un vrai politique, épris du bien général autant qu'homme d'État l'ait jamais été, plus instruit de tous les problèmes sociaux qu'aucun homme d'État que j'aie connu, préoccupé, et forcé de l'être, du « possible » et du « comment, » et à qui personne n'a jamais songé à reprocher de vouloir plier rien ni lui-même « aux désirs des cœurs. »

Mais voici le fond de la querelle : « Pour savoir comment la politique peut adoucir la lutte, l'unique moyen est de constater les résultats déjà obtenus dans la voie qu'on préconise, et de les comparer avec ce qu'a réalisé l'initiative individuelle sous la pression de la concurrence et de la liberté. » D'abord, nous ne « préconisons aucune voie; » puis, nous sommes si persuadés que l'unique moyen d'être utile est « de constater les résultats, » que nous n'avons pas fait autre chose quant aux conditions du travail dans cinq ou six grandes industries; et quant à ce qu'a « réalisé l'initiative individuelle sous la pression de la concurrence et de la liberté, » ou nous l'avons aussi déjà constaté au passage, ou cela viendra à son heure.

Néanmoins, dès maintenant, comme on comprend ce que parler veut dire, nous devons avertir honnêtement que nous n'avons pas du tout l'ambition de faire « un bon livre » d'économie politique. Non point que l'on dédaigne l'économie politique : bien au contraire, on la respecte infiniment. Mais enfin,

quand surtout on déclare ne pas se placer au seul point de vue de la production et de la répartition, de la circulation et de la consommation des richesses; quand, à l'économie politique proprement dite, on déclare joindre ou rejoindre la politique tout court; quand on se déclare pénétré de la nécessité de faire marcher de front les trois notions de Travail, de Nombre et d'État, de les montrer constamment en action et en réaction l'une sur l'autre; quand on déclare croire que la crise présente est double, politique et économique, issue d'une double révolution, politique et économique, — double à la fois et une sous un double aspect, — c'est un sujet auquel il n'est peut-être pas défendu de toucher sans être spécialement et spécifiquement un « économiste. » Dirai-je toute ma pensée? J'ai peur que l'école économique orthodoxe (si tant est qu'il y en ait encore une) se ressente un peu d'avoir été, à son origine, « la secte, » et il faut que je le confesse, au risque de choir dans l'hérésie : nous sommes quelques-uns qui, — ayant tâché de bien regarder, de bien observer autour de nous, nous appuyant sur l'examen des faits contemporains et de pas mal d'autres, ayant appelé à notre secours, avec la vie, l'histoire devant qui l'impartialité nous est plus facile ou moins difficile que devant la vie, — serions très fortement tentés, cent ans après Mably, de proposer « aux philosophes économistes des doutes sur l'ordre naturel et essentiel des sociétés. » Ou plutôt, nous n'en avons qu'un, mais il est de taille. Nous doutons que l'ordre s'établisse tout seul et de lui-même par le conflit d'intérêts antagoniques. Voilà plus de cent ans qu'on nous a annoncé que la concurrence et la liberté allaient faire ce miracle. Et nous, nous ne disons pas qu'elles ne le feront point, mais nous pouvons bien dire qu'elles ne l'ont pas fait. Nous ne demandons même pas mieux que de nous représenter qu'elles le feraient peut-être, si elles arrivaient à trouver et à fixer le point d'équilibre de tous ces intérêts antagoniques. Mais nous ne voyons pas que jamais ni nulle part elles l'aient ni trouvé ni fixé : et, comme nous ne le voyons pas, nous voudrions pouvoir dire tout bonnement que nous ne le voyons pas. C'est un fait, cela : et tous les Mercier de la Rivière auront beau alléguer que jusqu'ici la concurrence et la liberté n'ont pas eu franc jeu, qu'on ne les a pas laissées faire, qu'on les a empêchées ou embarrassées de mille manières. Nous ne disons pas non : parce qu'elles n'ont encore jamais ni nulle part

atteint le résultat qu'on nous en a promis, nous ne nous estimons pas fondés à nier que « l'ordre naturel et essentiel des sociétés » puisse être, par elles, quelque jour, en quelque endroit réalisé. Mais « les philosophes économistes, » qui se disent si amoureux des faits, ne sont pas davantage, s'ils s'en tiennent aux faits, fondés à affirmer qu'il le sera; la seule chose, quant à présent, que les faits permettent et légitiment, c'est d'en douter. Nous en doutons.

Quoique nous doutions, nous ne souscrirons pas au jugement, selon nous trop sévère, d'Auguste Comte : « L'esprit général de l'économie politique, pour quiconque l'a convenablement apprécié dans l'ensemble des écrits qui s'y rapportent, conduit essentiellement aujourd'hui à ériger en dogme universel l'absence nécessaire de toute intervention régulatrice quelconque, comme constituant, par la nature du sujet, le moyen le plus convenable de seconder l'essor spontané de la société; en sorte que, dans chaque occasion grave qui vient successivement à s'offrir, cette doctrine ne sait répondre, d'ordinaire, aux plus urgens besoins de la pratique, que par la vaine reproduction uniforme de cette négation systématique, à la manière de toutes les autres parties de la philosophie révolutionnaire. Pour avoir, plus ou moins imparfaitement, constaté, dans quelques cas particuliers, d'une importance fort secondaire, la tendance naturelle des sociétés humaines à un certain ordre nécessaire, cette prétendue science en a très vicieusement conclu (d'où il appert, entre parenthèses, que chacun, à son tour, peut être accusé de conclure témérairement) l'inutilité fondamentale de toute institution spéciale, directement destinée à régulariser cette coordination spontanée, au lieu d'y voir seulement la source première de la possibilité d'une telle organisation... » Il est surtout, dans ces considérans, deux mots que nous désirerions effacer : d'abord, celui de « prétendue » science, auquel Comte affecte de revenir; et ensuite celui de « sophisme universel » dont il qualifie la foi en l'établissement, par les seuls mérites du : « Laissez faire, » de l'ordre naturel et essentiel des sociétés; sophisme « gros de dangers évidens, » dit-il, puisque « les conséquences logiques, si elles pouvaient être pleinement et librement déduites, n'en iraient à rien de moins qu'à l'abolition méthodique de tout gouvernement réel. » Enfin, nous ne signerions pas non plus la dernière phrase : « Cette vaine et irra-

tionnelle disposition à n'admettre que ce degré d'ordre qui s'établit de lui-même équivaut évidemment, dans la pratique sociale, à une sorte de démission solennelle donnée par cette prétendue science à l'égard de chaque difficulté un peu grave que le développement industriel vient à faire surgir (1). »

Mais, d'autre part, comme nous ne pouvons pas ne pas douter, nous n'écarterons pas *a priori*, par une fin de non-recevoir transcendantale, tout effort d'organisation, ne fût-elle pas « naturelle, » mais artificielle, ni « essentielle, » mais conventionnelle, conditionnelle, constitutionnelle ou telle quelle, ne dût-elle pas naître spontanément du libre jeu de la liberté et de la concurrence, mais fût-elle faite de main d'homme. A défaut de l'harmonie censée « préétablie, » mais non encore réalisée, — écoutez donc, là-haut, la musique des sphères! — nous nous résignerons à ne lui demander que la paix; à défaut de la loi, » de la grande loi naturelle fondant l'ordre essentiel, et pour achever l'ébauche d'ordre spontané que les sociétés nous présentent, nous nous contenterons de lois, nous assurant un ordre, et nous donnant un droit; — je dis un droit « fabriqué » et nos pauvres lois de législateur. Le tout est de faire les lois les moins mauvaises possible, de ne pas les faire contre l'ordre spontané ni contre les lois naturelles, et, à cet effet, de choisir le moins mal possible le législateur. Ce ne sera ni la perfection, ni quoi que ce soit peut-être qui s'en rapproche, ou qui y ressemble. Mieux vaut pourtant un ordre provisoire qu'une anarchie définitive, et même qu'une anarchie provisoire, sous promesse, — à quelle échéance? — d'un ordre définitif. Ce sera, j'en fais l'aveu, de l'*interventionnisme*, qui est bien, dans le Code pénal des économistes d'aujourd'hui, le plus horrible des crimes et le plus durement réprimé, en paroles s'entend. Pourtant, avant de dresser leur réquisitoire, il serait prudent qu'ils relussent leurs auteurs. Ils verraient alors qu'il leur est malaisé d'en charger personne, sans commettre pis qu'un blasphème et comme une espèce de parricide intellectuel.

De qui, en effet, sinon des physiocrates, Tocqueville a-t-il pu écrire : « Ils adoreraient l'égalité jusque dans la servitude. Ce qui les gêne dans leurs desseins n'est bon qu'à briser. Les contrats leur inspirent peu de respect; les droits privés, nuls

(1) *Cours de philosophie positive*, 47e leçon, t. IV, p. 210-223.

égards; ou plutôt, il n'y a déjà plus à leurs yeux, à bien parler, de droits privés, mais seulement une utilité publique? » Qui, sinon Le Trosne, avait décidé : « La nation est gouvernée depuis des siècles par de faux principes; tout semble y avoir été fait au hasard. La situation de la France est infiniment meilleure que celle de l'Angleterre; *car ici on peut accomplir des réformes qui changent tout l'état du pays en un moment*, tandis que chez les Anglais de telles réformes peuvent toujours être entravées par les partis? » Qui, si ce n'est Mercier de la Rivière, — « l'ordre naturel et essentiel des sociétés » en personne, — avait proclamé : « Il faut que l'État gouverne suivant les règles de l'ordre essentiel, *et quand il en est ainsi, il faut qu'il soit tout-puissant?* » Et qui, si ce n'est un de ses adeptes : « Que l'État comprenne bien son devoir, *et alors qu'on le laisse libre?* » Qui donc enfin, sinon l'abbé Baudeau, s'était écrié : « L'État fait des hommes tout ce qu'il veut? »

« Ce mot résume toutes leurs théories, » ajoute Tocqueville, qui, pour son compte, les résume ainsi : « L'État, suivant les économistes, n'a pas uniquement à commander à la nation, mais à la façonner d'une certaine manière; c'est à lui de former l'esprit des citoyens suivant un certain modèle qu'il s'est proposé à l'avance; son devoir est de le remplir de certaines idées et de fournir à leur cœur certains sentimens qu'il juge nécessaires. En réalité, il n'y a pas de limites à ses droits, ni de bornes à ce qu'il peut faire; il ne réforme pas seulement les hommes, il les transforme; il ne tiendrait peut-être qu'à lui d'en faire d'autres !... Cette forme particulière de la tyrannie qu'on nomme le despotisme démocratique, dont le moyen âge n'avait pas eu l'idée, leur est déjà familière (aux économistes). Plus de hiérarchie dans la société, plus de classes marquées, plus de rangs fixes; un peuple composé d'individus presque semblables et entièrement égaux, cette masse confuse reconnue pour le seul souverain légitime, mais soigneusement privée de toutes les facultés qui pourraient lui permettre de diriger et même de surveiller elle-même son gouvernement. Au-dessus d'elle, un mandataire unique, chargé de tout faire en son nom sans la consulter; pour l'arrêter, des révolutions, et non des lois : en droit, un agent subordonné; en fait, un maître (1). » Comme exemple,

(1) *L'Ancien Régime et la Révolution*, ch. XV, p. 241 à 250

unanimement cité, la Chine. Il y eût eu aussi la Turquie (ceci est simplement et humblement de moi), car l'islamisme, en tant que système politique, est au total un « interventionnisme » de cette sorte.

Je n'ignore pas que Tocqueville, bien que tenu en haute estime, n'est cependant pas un Père de l'Église économique orthodoxe, et que, si pas un historien ne le récuse, elle-même ne lui reconnaît point un magistère infaillible : je me fais un honneur, qui serait mieux goûté s'il était mieux mérité, de ce que l'on m'a donné au moins un motif de ne pas l'ignorer. On a bien voulu, dirai-je me reprocher? — le reproche, encore une fois, me remplirait d'orgueil, s'il ne me couvrait de confusion, — « ayant dû beaucoup lire Tocqueville, d'avoir le même penchant que lui aux généralisations et aux simplifications rapides, parfois à l'affirmation un peu sentencieuse, » de « parler du Nombre et de la Concentration industrielle, comme l'illustre penseur parlait de la Démocratie à propos de l'Amérique, et d'en déduire toutes sortes de conséquences. » — « Ces grandes thèses, avertissait-on, sont habituellement précises dans une de leurs parties et inexactes dans d'autres. » A dire vrai, on me savait gré de n'avoir pas, à l'imitation d'un si glorieux devancier, ménagé les pièces justificatives; et je le crois bien, ou plutôt je crains bien de les avoir accumulées en une fastidieuse abondance : toute l'enquête, toute cette « description détaillée de certains faits d'industrie » n'est que cela; et toutes les autres descriptions de faits sociaux ou industriels qui s'y adjoindront par la suite ne seront que cela : un recueil de pièces justificatives. Quant au penchant que l'on pourrait avoir aux généralisations et aux simplifications, voire, parfois, à la sentence, outre que ce n'est pas à soi-même de l'apprécier, il n'y a pas à s'en défendre comme d'une inclination coupable, pourvu que l'on se mette en mesure d'invoquer cette circonstance atténuante, ou même cette excuse légitime, qu'une généralisation ou une simplification n'est pas trop rapide quand elle procède de l'examen attentif de la somme la plus importante possible de faits le mieux classés possible, et qu'une affirmation, même sentencieuse, n'est pas illicite quand elle repose sur des observations, des comparaisons et de bonnes raisons. Pour qu'une thèse, grande ou petite, si l'on veut à toute force que nous en ayons soutenu une, ne soit pas inexacte dans une de ses parties ou

incomplète dans d'autres, il suffit que cette observation, qui en est le fondement et comme la substructure, qui doit en être comme l'armature, ne soit ni inexacte, ni incomplète dans aucune de ses parties, que la comparaison ne cloche pas, et que la raison ne déraille pas. Elle déraillerait si, de l'observation du phénomène de la concentration industrielle sous ses divers aspects : concentration de l'outillage, du capital, du travail et des travailleurs, on tirait « toutes sortes de conséquences. » Il y a des conséquences à en tirer, et beaucoup, et de très grosses : plus on y réfléchit, plus on s'en convainc ; mais il n'y en a point de toutes sortes. Ce ne serait pas se justifier, si par hasard on l'avait fait, que d'écrire *concentration* avec un C majuscule ; et, au surplus, ne l'ayant pas fait, on n'a pas mis de grand C à *concentration*. Mais cette dénégation doit nous amener à un aveu. Nous avons bien mis un grand N à « nombre. » Et nous avons dit aussi : l'État, le Travail. Pour deux au moins de ces trois mots : le Travail et le Nombre (le troisième, l'État, est d'usage), l'emploi synthétique et un peu symbolique que nous en avons fait nous laisse à nous-même des scrupules que nous ne voulons pas différer de confesser.

Il nous est, à plusieurs reprises, arrivé de comparer « l'introduction du Nombre dans la mécanique de l'État à l'introduction de la vapeur dans la mécanique du Travail. » Tout aussitôt, des jeunes gens qui font profession de ne rêver jamais, et qui écrivent sans images comme ils pensent sans illusions, ont juré que le ciel s'obscurcissait ; en purs amans de la lumière, ils ont maudit l'assembleur de « nuées. » Il n'y avait pas là dedans, je persiste à le croire, la moindre « nuée : » ce que je voulais dire est dit, et dit très clairement. Mais c'est toujours un tort, que de trop prolonger une comparaison ; et qui se pique de trop prouver par des comparaisons ne prouve rien. Nous avions filé longuement la nôtre : « L'introduction du Nombre dans la mécanique de l'État est comparable à l'introduction de la vapeur dans la mécanique du Travail ; si la vapeur est en somme l'eau passée, par l'ébullition, de l'état statique à l'état dynamique, le Nombre, c'est le peuple passé aussi, par la révolution, du premier de ces états au second. » Il me naît une inquiétude. Avec quelle facilité les métaphores ne deviennent-elles pas des systèmes ? L'histoire d'une doctrine récente, la théorie de l'organisme social, en est un mémorable exemple. Au

début, quand on en parlait, on n'oubliait jamais les « comme, » ni les « presque, » ces bémols de la prose ; puis on les a laissés dans l'encrier. Au lieu d'écrire prudemment : « La société est *comme* un organisme, » on a écrit, sans précautions et sans atténuations : « La société est un organisme. » Elle était, au début, *comme* un corps vivant, et puis on a dit tout haut et tout sec qu'elle est un corps vivant, qui a des organes et remplit des fonctions. On parle sérieusement (ou l'on en parlait naguère, car je crois qu'on en revient chaque jour, de « la peau » de la société et de son « appareil excréteur ! » Je ne voudrais pas que pareille aventure attendît et que pareille infortune atteignît la comparaison, que j'ai eu la faiblesse de trouver belle, qui, en tout cas, est aussi juste que commode, du Nombre avec la vapeur. Plutôt que de l'y exposer, j'y renonce, n'en gardant que ce que je lui demandais et ce qu'elle m'a donné : une figure capable d'attirer l'attention sur ce fait politique d'une importance extrême : l'introduction du Nombre dans la mécanique de l'État.

Encore reste-t-il, dans ce mot lui-même : *le Nombre*, quelque chose de trop abstrait, qu'accuse et accentue le voisinage de cette deuxième abstraction : le Travail (avec un grand T). La nuée n'est pas bien épaisse, pas bien dure à crever ; mais les contours de l'idée ne sont pas très nets, et il faut convenir qu'il y a un peu de brume autour. Le meilleur moyen, le seul, peut-être, de la dissiper, est d'abandonner jusqu'à ces abstractions, quelle que soit leur vertu abréviative, et de les traduire en termes concrets, ou de l'essayer, puisque aussi bien on ne saurait se dissimuler que ce sera par endroits toute une affaire.

III. — DÉTERMINATION POSITIVE DU « NOMBRE »

Premièrement, qu'est-ce que *le Nombre?* A force d'en parler ainsi, en langage hermétique, ne dirait-on pas la Bête de la moderne apocalypse politique? La moins mauvaise version par laquelle on puisse rendre en langage vulgaire ce mot formidable : le « Nombre » serait peut-être : « le suffrage universel. » Toutefois, si l'on peut traduire : « l'introduction du Nombre dans la mécanique de l'État » par : « l'introduction du suffrage universel dans nos institutions, » il faut prendre garde que la première apparition du Nombre à la vie publique, ou du moins ses premières aspirations à la vie publique, remontent notablement

au delà de l'établissement définitif du suffrage universel en 1848, au delà même de sa quasi-instauration par les assemblées révolutionnaires. Encore est-ce bien lui-même qui y aspire? Ou plutôt n'y aspire-t-on pas pour lui? Ce mouvement fut, à son début, un exercice de lettrés. La transformation du milieu politique qui devait résulter de l'application du Nombre à la mécanique de l'État, autrement dit de l'application du suffrage universel au gouvernement de la France, n'a été subite que dans les institutions; elle était, depuis près d'un siècle, depuis plus d'un siècle, préparée dans les esprits; annoncée, amorcée par la destruction ou la diminution des anciens pouvoirs et des autorités anciennes, par les progrès sans cesse croissans de la notion d'égalité, ou, ce qui revient au même, si ce n'est un peu plus, par la critique de plus en plus vive, de plus en plus âpre, du fait d'inégalité sociale et politique entre les hommes.

Mais le Nombre ne fut pas tout d'abord, dans la pensée des philosophes, et, conséquemment à cette pensée, le suffrage universel ne devait pas être, dans sa forme et figure, ou plus exactement dans son mode de vivre, dans sa manière de se conduire, dans ses façons et ses tendances, ce que les circonstances historiques l'ont fait. Tel que les plus hardis des livres l'avaient d'avance présenté, l'avènement du Nombre, ce devait être l'arrivée à la vie publique de la presque totalité de la nation, l'accession à un droit égal de presque tous, bourgeois, artisans, ouvriers et paysans, confondus en un seul peuple, d'une seule masse, d'un seul bloc. Tout ce qui n'était pas noble, d'une part, et, d'autre part, tout ce qui l'était, ou croyait, ou prétendait l'être; d'une part, le petit nombre ou, quoique bien accru au cours des derniers règnes, le nombre encore relativement petit de ceux qui jusque-là avaient été privilégiés; de l'autre, riches et pauvres ensemble, maîtres et compagnons ensemble, la foule de tous ceux qui jusque-là avaient été ou croyaient ou prétendaient avoir été oubliés, ou dédaignés, ou sacrifiés, et qui souffraient, jusqu'en sa décomposition, des iniquités du régime féodal, même vidé de son âme et tombé en lambeaux : le plus grand nombre, le grand nombre, le Nombre. C'était cela, ce fut cela, tant que le Tiers-État engloba aussi le Quart-État, tant que le Quart-État ne s'en détacha pas ou qu'il ne le détacha pas de lui; tant que l'inégalité de fait ne parut pas faire obstacle à l'égalité de droit, tant qu'on ne médita pas de fonder sur elle

une nouvelle inégalité de droit, ou qu'on ne se donna pas l'air, ou qu'on ne prêta pas à l'accusation de vouloir le faire ; tant que la bourgeoisie ne songea point à se constituer elle-même à l'état de classe privilégiée, de petit nombre en opposition avec un plus grand nombre, avec le grand nombre, avec le Nombre, ou tant qu'elle n'en eut pas l'air et qu'on ne put pas l'en accuser.

Les conditions dans lesquelles il fallut ensuite que le plus grand nombre conquît le suffrage universel allaient donner à cette institution le caractère et à l'État la physionomie que nous leur connaissons. Du fait même que le suffrage universel fut introduit malgré les censitaires et contre eux, ou tout au moins malgré et contre leur gouvernement, il fut, du premier jour, non point peut-être *anti-capitaliste* (ce serait trop dire), mais enclin à un certain *anti-capitalisme*. Si tout de suite il ne se tourna pas franchement, brutalement, obstinément contre l'argent, de bonne heure pourtant il eut du penchant à se roidir sur son « quant à moi, » avec quelque susceptibilité et quelque méfiance, en face de l'argent. Pour ne pas retomber dans les abstractions que nous voulons fuir, ne mettons pas non plus un grand A à « l'argent ; » disons plutôt que le suffrage universel leva et arma, quand même ils n'auraient pas passé aux hostilités immédiates, contre ceux qui avaient l'argent, ceux qui ne l'avaient pas, contre ceux dont la vie était large et facile, ceux qui n'avaient qu'une vie pénible et précaire, qui, pour l'avoir, étaient chaque jour obligés de la gagner, et qui encore, pour la gagner chaque jour, étaient chaque jour obligés de chercher de quoi et comment ; contre les riches et les heureux ou ceux qui avaient pécuniairement tout pour l'être, les pauvres, les malheureux ou les moins heureux, selon la division fondamentale des partis en tous pays et en tous temps.

Y veut-on une nuance de plus ? Même non tourné contre l'argent, contre ceux qui avaient l'argent, même non porté à se tourner contre eux, même non *anti-capitaliste*, le suffrage universel, dès son origine, et dans sa masse, était assurément *acapitaliste ;* assurément, il n'avait pas l'argent, il ne reposait pas sur l'argent. Les chiffres, deux chiffres seulement, le prouvent avec surabondance. D'une part, des censitaires à 200 francs : ils sont environ 240 000, en y comprenant, à défaut des « capacités » qu'on se refusait à y adjoindre gratuitement, et pour les représenter, cette poignée de savans à cent francs qui avaient

fini par se glisser dans le bataillon doré, au grand scandale d'Auguste Comte : « Nos législateurs métaphysiciens ont introduit, il y a quelques années, dans la loi électorale française, une étrange disposition qui admet la qualité d'académicien à compter désormais pour 100 francs dans le cens électoral, sauf à compléter en espèces le reste de la capacité, etc. (1). » D'autre part, des Français qui ne payent pas 200 francs de contributions directes et qui ne deviennent citoyens actifs que par la grâce du suffrage universel; ils sont environ huit millions, soit une trentaine de fois plus. Néanmoins, on peut ne pas payer 200 francs de contributions et n'être pas absolument pauvre ; mais je n'ai pas dit qu'on le fût si on ne les payait pas. Tout ce que je dis, c'est que ceux qui ne les payaient pas et qui, ne les payant pas, n'étaient pas électeurs sous le régime censitaire, ceux-là, de toute évidence, n'avaient pas l'argent; et que, ne l'ayant pas, ils étaient naturellement portés à se ranger, dans l'éternel et universel classement des hommes en partis, du côté de ceux qui ne l'avaient pas, qu'ils étaient d'instinct opposés à ceux qui l'avaient, et qu'ils étaient incomparablement le plus grand nombre.

Aujourd'hui, le corps électoral, sans élargissement nouveau, par le simple effet de l'accroissement normal de la population, est passé de huit millions à plus de onze millions. Voilà le nombre; mais ce total, ainsi énoncé, ne nous dit rien : il faut que l'analyse nous découvre quel est le plus grand nombre, le grand nombre, le nombre du Nombre. Il ne nous sera pas possible d'apporter les chiffres précis et contrôlés que nous voudrions, faute d'un tableau statistique indiquant la répartition des électeurs par profession. Ce tableau m'avait grandement manqué, il y a une douzaine d'années, quand je commençai, avec *l'Organisation du suffrage universel*, mes recherches sur *la Crise de l'État moderne;* je l'ai réclamé vainement; on n'a pas pu alors, on ne peut pas encore me le fournir, et je dois reconnaître que les raisons qu'on en donne ne sont pas sans force. Il est manifeste, entre autres choses, qu'une telle fantaisie préside aux qualifications inscrites sur les listes électorales, qu'un relevé professionnel fait d'après ces listes mêmes ne serait en quelque sorte qu'une longue erreur. Mais enfin, cette souve-

(1) *Cours de philosophie positive*, t. IV. 46e leçon, p. 170, note.

raineté abstraite et métaphysique de la nation, en quelles personnes de chair et d'os, en quelles gens de quel métier s'incarne-t-elle? Où ces personnes, j'allais dire « réelles, » il vaut mieux redoubler et dire : où ces personnes « personnelles » du souverain sont-elles socialement situées? Que font-elles dans la vie de chaque jour? Le pain quotidien, d'où le tirent-elles? de quelles ressources, de quel travail? Et par là comment se classent-elles socialement et politiquement? Les enquêteurs officiels, si curieux de tant de détails, avouent leur impuissance à nous procurer un renseignement exact et direct sur ce point, qui se trouve être un des plus importans où nous ayons besoin de leurs lumières; nous, c'est-à-dire tous ceux qui voient en ses données multiples le double problème de ce temps. D'où la nécessité, pour s'éclairer tant bien que mal, de se livrer à toute espèce de supputations, qui, même méthodiquement menées, ne doivent aboutir qu'à des résultats, non pas tout à fait inexacts, peut-être, mais indirects, et, en mettant les choses au mieux, aussi incomplets qu'approximatifs. Le sage se contente de peu. Nous sommes encore très médiocrement outillés dans le domaine des sciences sociales et politiques.

En feuilletant l'*Album graphique de la statistique générale de la France, Résultats statistiques du recensement de 1901*, publié en 1907, et qui est, si je ne me trompe, le document le plus récent dont nous disposions, il apparaît que « la population active totale » de la France, — autrement dit : la population occupée à des travaux professionnels quelconques, — était, en 1901, de 19 715 000 personnes, sur lesquelles 4 866 000 chefs d'établissement, en regard de 10 360 000 employés et ouvriers, à qui il y a lieu sans doute d'ajouter 4 130 000 travailleurs isolés et 315 000 chômeurs. Ici, de bonnes définitions seraient nécessaires, surtout celle du « travailleur isolé » et celle du « chef d'établissement. » Pour l'Office du travail, le « travailleur isolé » est donc l'artisan et le façonnier travaillant sans aide ni compagnon, l'ouvrier, travaillant généralement à domicile; le « chef d'établissement » doit s'entendre même des plus petits établissemens, dont les « chefs » sont nécessairement dans une situation mixte et intermédiaire, à demi patrons, à demi ouvriers, et tantôt plus patrons qu'ouvriers, tantôt plus ouvriers que patrons. Il est d'ailleurs intéressant de noter que les « travailleurs isolés » se rencontrent principalement dans les groupes professionnels de

l'agriculture et des commerces divers, en particulier du vêtement, ce qui s'explique dès qu'on y réfléchit, et l'on pourrait en dire autant de beaucoup de « chefs d'établissement. » Ouvriers isolés et petits chefs d'établissement sont, parmi nous, les vestiges, du reste considérables, de l'ancien régime du travail.

Mais c'est le groupe des « employés et ouvriers » que nous devons regarder de plus près. Les « ouvriers, » il est aisé de le conjecturer, l'emportent de beaucoup sur les « employés, » — ici encore, une définition serait nécessaire, et il y a une ligne à tracer, — soit dans l'agriculture, soit dans certaines industries. Leur proportion, dans l'agriculture, est sensiblement égale à celle des « chefs d'établissement. » Combien de ces derniers doivent alors diriger de très petits établissemens, petits fermiers, petits métayers, petits cultivateurs, quel que soit le genre de tenure, avec une main-d'œuvre réduite au minimum, la seule main-d'œuvre familiale! A peu près égale encore dans l'alimentation, la proportion est, en revanche, beaucoup plus forte, il y a, cela crève les yeux, dans les industries textiles, dans le vêtement, dans les industries du bois, dans la métallurgie, beaucoup (et ce n'est pas assez dire), beaucoup plus d'ouvriers que de chefs d'établissement, même en prenant aussi bas que possible le « chef d'établissement. » Les *employés* enfin, que l'on distingue des *ouvriers*, ont la plus grosse part dans les transports, les divers commerces (où leur nombre balance à peu près celui des chefs d'établissement), les « professions libérales » et les « services publics généraux. » Au titre du service domestique, figurent dans la catégorie des « employés » des personnes qui y figureraient aussi bien, ou même mieux, comme « ouvriers. »

Ainsi, 10 à 11 millions au moins, 12 millions peut-être, et peut-être 14 millions de personnes contre 5 ou 6 millions peut-être, et, sur ces 5 ou 6 millions, combien, que tout rapproche plus du premier groupe que du second ; leurs origines, leurs sentimens, leur existence même ; combien de petits et parfois de tout petits « chefs d'établissement » qui sont, en réalité, plus près des « ouvriers » qu'ils ne le sont de leur voisin de colonne dans le tableau, le gros industriel occupant des centaines ou des milliers de travailleurs ! Telle serait, en somme, chez nous la répartition du nombre, selon les « intérêts de classe, » si « l'intérêt de classe » est vraiment tout ce que l'on dit qu'il est. Mais ces 19 ou 20 millions de personnes sont toutes « actives » *quant*

au travail; elles ne le sont pas toutes *quant à l'État;* toutes actives professionnellement, elles ne le sont pas toutes politiquement: on y compte des femmes, des mineurs et des incapables. Il ne paraît pourtant pas douteux qu'en transportant dans l'ordre politique quant au suffrage ce qu'on vient de relever dans l'ordre économique quant à la position, les proportions ne demeurent sensiblement les mêmes. Les intérêts, — ce que d'autres appellent: « les intérêts de classe, » — et, en tant qu'ils les déterminent ou qu'ils les commandent, les opinions se rangent donc ainsi: et ainsi, des deux tas qu'on en peut imaginairement former, le plus gros dépasserait l'autre du tiers ou de la moitié de sa hauteur.

Je prends bien garde de ne pas oublier que, tant de millions de personnes étant en cause, toutes n'ont pas sans doute la claire et sûre perception de leur intérêt, ni même de ce qu'elles croient ou de ce qu'on leur affirme être leur intérêt; que beaucoup, si ce n'est la plupart, se décident par bien d'autres et de tout autres raisons, si ce n'est sans raison et contre toute raison. Je sais la place qu'il faut faire à la pression, à la corruption, aux tentations, aux menaces, à la camaraderie, à la crainte, aux mille dépendances matérielles et morales qui emprisonnent les hommes dans l'entre-croisement de leurs liens, tantôt des chaînes et tantôt des fils, visibles ou invisibles. Je n'élimine rien de tout ce qui peut venir obscurcir « l'intérêt de classe, » le combattre et l'affaiblir; mais je dis, ou plutôt je répète qu'au faire et au prendre, dans la mesure où il est permis de diviser la société en classes et de retrouver en cette division les cadres de ces deux partis éternels et universels, le parti des gens qui, selon des proportions extrêmement et presque infiniment inégales d'ailleurs, de fort peu à énormément, détiennent l'argent, et le parti de ceux qui courent après, le nombre est du côté de ceux qui ne l'ont pas, de ceux qui n'ont pas d' « établissement » ou n'en ont qu'un si précaire qu'ils sont sans cesse en danger de n'en plus avoir, de ceux enfin qui doivent chaque jour demander à un travail manuel ou intellectuel ou mixte, comme ouvriers ou comme employés, la subsistance de ce jour.

Sur les 37 hommes occupés à des travaux agricoles quelconques pour 100 hommes au total (hommes seulement), lesquels 37 pour 100 représentent la part de l'agriculture dans l'ensemble du travail français, combien ne sont que des journaliers, ou,

quel que soit le temps pour lequel ils s'engagent, quelle que soit la forme de cet engagement, que des ouvriers n'ayant à louer, avec l'effort de leurs bras, que les petites connaissances tout empiriques, la routinière habitude qu'ils ont héritée, la pratique des champs et des bêtes qu'ils ont acquise? Et sur les 6 993 202 personnes actives (personnes, et non plus hommes: des femmes et des enfans sont compris, dans ce chiffre), ou, pour conserver autant qu'il se peut le même rapport, sur 37 personnes occupées dans l'industrie pour 100 personnes actives au total, combien y a-t-il d'ouvriers? Combien y a-t-il, sinon d'électeurs certains, du moins d'électeurs possibles et probables? D'abord, combien y a-t-il d'ouvriers mâles et d'âge électoral? J'ai posé la question à l'Office du travail, qui a eu l'obligeance de me répondre:

« D'après le recensement de 1901, le nombre des ouvriers et employés du sexe masculin, âgés de vingt et un ans et plus, habituellement occupés dans les établissemens industriels de transformation, transports et manutention, se décompose comme suit :

Ouvriers.	1 863 131
Employés.	315 259
Ouvriers et employés sans travail. . .	119 726
	2 298 116

« Ne sont pas compris dans le total les ouvriers isolés travaillant habituellement en dehors des établissemens industriels (artisans et façonniers travaillant seuls, ouvriers à domicile, etc.).

« Le nombre des ouvriers agricoles du sexe masculin, de vingt et un ans et plus, se décompose comme suit :

Ouvriers.	1 196 455
Employés.	5 663
Ouvriers et employés sans travail. . .	30 967
	1 233 085

« Ne sont pas compris dans ce total les travailleurs isolés. »

Sans doute il est regrettable que ces chiffres soient déjà vieux de sept ans, mais on peut être assuré que, dans l'ensemble, et pour ce que nous en voulons faire, ils sont encore bons; regrettable aussi que la note ne dise rien des « travailleurs isolés, » mais il n'en reste pas moins certain, ou très probable (et peut-

être ne fallait-il pas tant d'affaires pour en arriver à la simple constatation d'une vérité aussi banale, bien que la réalité ne soit pas toujours ce qu'on est persuadé qu'elle est, et qu'il soit bon de vérifier même les « vérités » banales) que, si l'on additionne ouvriers de l'industrie et ouvriers de l'agriculture, mâles et âgés de plus de vingt et un ans, c'est-à-dire, sauf accident, électoralement qualifiés, là est le nombre.

Réservons la question de savoir s'il est correct de les additionner ou si, dans bien des cas du moins, les intérêts des ouvriers agricoles, autant que leurs vues et leurs idées, ou leurs instincts et leurs tendances, ne diffèrent pas de ceux et de celles des ouvriers de l'industrie, au point même de s'y opposer. Il y a là-dessus un aphorisme célèbre de Karl Marx : « On peut dire que l'histoire économique de la société roule sur l'antithèse des villes et des campagnes. » Cela est-il vrai? Cela est-il toujours vrai? N'est-ce pas un peu moins vrai que jadis, et n'est-ce pas de moins en moins vrai? Mais si c'était toujours aussi vrai, si, cette seconde position de la question étant la bonne, on devait renoncer à faire des uns et des autres une seule masse, et compter à part ceux-ci et ceux-là, il semble que, dès que rentreraient en ligne les travailleurs isolés, dont les rangs se grossiraient de minimes chefs d'établissement qui, eux aussi, ne sont, à tout prendre, que des travailleurs, les ouvriers agricoles l'emporteraient, et ce serait eux le plus grand nombre du nombre.

Mais le nombre en lui-même, à lui seul, le nombre pur, brut, « arithmétique, » n'est pas tout : c'est ici que, nécessairement, d'autres élémens interviennent, et, en premier lieu, un élément de fait des plus considérables. Certains ne manqueraient pas d'évoquer, à ce propos, « le prolétariat conscient et organisé, » différent de l'autre, opposé à l'autre, qui, suivant eux, ne serait ni « organisé, » ni « conscient. » Sans discuter pour le moment sur la propriété de ces épithètes, l'élément de fait est celui-ci : tandis que les ouvriers agricoles sont *dispersés* ou *plutôt dispersés*, les ouvriers de l'industrie, au contraire, sont *concentrés* ou *plutôt concentrés*, et par cette considération s'explique que, dans la statistique ci-devant rapportée, ils paraissent être d'un gros million plus nombreux, travailleurs isolés déduits, que les ouvriers agricoles. Tandis que les plus grands groupemens d'ouvriers agricoles sont encore relativement faibles et d'ailleurs temporaires, les ouvriers de l'industrie demeurent

groupés, serrés, toute la journée, en toute saison, d'un bout de l'année à l'autre et d'une manière permanente.

Jusqu'où est poussée cette concentration, en volume et en densité, les recherches de l'Office du travail ne nous mettent pas non plus à même de le dire avec précision. « Il n'a pas été possible, ajoute la note, d'établir par sexe et par âge le nombre des ouvriers et employés de l'industrie au point de vue de l'importance des établissemens. » Pourtant, « le recensement a relevé exactement le personnel occupé dans les établissemens n'employant pas plus de dix salariés : par différence, il a évalué le nombre des personnes employées dans les autres. Il a obtenu les résultats suivans pour les établissemens industriels (non compris les entreprises de transports) :

Établissemens.	Nombre de personnes occupées.			
De 0 à 10 salaires.	1 130 851	soit	32	p. 100.
De 11 à 100 —	691 100	—	20	—
Plus de 100 —	1 704 860	—	48	—
	3 526 811		100	

Le personnel total des établissemens occupant plus de 500 personnes s'établit à 670 900. »

Faisons attention que de nouveau il s'agit du personnel total, femmes et mineurs compris ; que, par conséquent, nous n'avons pas le chiffre exact qui marquerait le degré de concentration de la classe ouvrière ou, moins ambitieusement, de la majorité des ouvriers de l'industrie, considérée comme masse électorale. A la rigueur, toutefois, ce que nous avons nous suffit. En supposant, ce qui n'a rien de téméraire, que la proportion est la même pour les ouvriers mâles et majeurs que pour l'ensemble du personnel y compris les femmes et les enfans, il ressort clairement de la lecture du tableau que deux sixièmes environ des ouvriers de l'industrie sont déjà concentrés, un sixième plus concentré encore, les trois autres sixièmes très concentrés; et, de ces trois derniers, un sixième atteint le point le plus haut de la concentration industrielle, en établissemens qui occupent plus de 500 personnes.

Ce groupement, ce resserrement continu, ce contact intime et perpétuel, en accroissant singulièrement la force des ouvriers réunis dans un même atelier pour un même travail, leur assure, par rapport aux ouvriers dispersés ou isolés, et l'on pourrait

dire par rapport à toute autre catégorie de citoyens, une supériorité incontestable. Leurs dizaines et leurs centaines s'ajoutent en dizaines et en centaines à la gauche du nombre; elles le multiplient, elles le portent à la dixième, à la centième puissance. Le théoricien socialiste, et, qu'il le veuille ou non, un peu anarchiste, de la violence, entendue surtout de la grève générale, M. Georges Sorel, aime à parler de « la bataille napoléonienne; » c'est par une espèce de bataille napoléonienne qu'il espère voir un jour écraser la société capitaliste. Avant de l'avoir lu, j'avais, pour en faire une application moins « catastrophique, » songé à la même image. Or, le secret de la bataille napoléonienne résidait, au dire des connaisseurs, dans le souci et dans l'art de pouvoir jeter, au moment décisif, sur le point décisif, le plus grand nombre possible d'hommes liés entre eux par la plus forte cohésion possible.

Tout de même, c'est cet effort victorieux que permettrait, s'ils étaient bien conduits, dans les batailles du nombre, dans les élections au suffrage universel, la concentration permanente des ouvriers de l'industrie, phénomène dont on ne saurait exagérer l'importance non seulement économique, mais politique. Il y a longtemps qu'à propos de ce qu'il appelait « la condensation progressive de notre espèce, » sa « condensation continue, » Auguste Comte a montré le grand compte qu'il fallait tenir moins encore de l'augmentation absolue du nombre des individus que de « leur concours plus intense sur un espace donné » comme « élément général concourant à régler la vitesse effective du mouvement social, » à « stimuler directement d'une manière très puissante au développement plus rapide de l'évolution sociale. » Un peu de plus, Comte disait que l'homme en est remué jusqu'au fond de son être : « L'homme isolé, et dont l'intelligence n'a point été éveillée, est de sa nature, comme tout autre animal, éminemment conservateur. Ce sont, d'ordinaire, les inépuisables désirs inspirés par les rapprochemens sociaux... qui suggèrent principalement le besoin et la pensée des changemens graduels de la condition humaine (1). » Ce qui était vrai, en une certaine mesure, de la simple condensation, du simple concours plus intense sur un espace donné d'une population de toutes classes et d'occupations différentes, ne peut que l'être

(1) *Cours de philosophie positive*, t. IV, 50e et 51e leçons, p. 447 et 513.

bien davantage de la concentration d'une seule classe en un même lieu, en un même métier, pour un même travail.

Double ou triple concentration. — D'abord, une concentration géographique par régions. D'une manière générale, on peut dire de l'industrie française qu'elle se rassemble et comme se condense, ou bien — pourquoi craindre de répéter le mot, si c'est le mot ? — qu'elle se concentre en trois groupes : l'un au Nord de la Seine, ayant son maximum de densité dans les départemens du Nord, des Ardennes, de Meurthe-et-Moselle, le territoire de Belfort et l'îlot que forme le département de la Seine ; très puissant et pesant encore dans le Pas-de-Calais, la Somme, la Seine-Inférieure, l'Oise, l'Aisne, la Marne, l'Aube, Seine-et-Oise, etc. Le deuxième groupe est le groupe lyonnais, avec son maximum de densité dans le Rhône, la Loire et l'Isère ; le troisième est le groupe du Sud-Est, avec son maximum de densité dans le Gard et dans les Bouches-du-Rhône.

Ensuite, une concentration par industries : surtout dans la métallurgie, les mines et minières, les industries textiles, la papeterie, la céramique et la verrerie, où se trouvent les établissemens occupant le plus grand nombre d'ouvriers ; et cette concentration des ouvriers par industries se combine avec la concentration des industries par régions, car les plus grands établissemens de ce genre sont situés principalement dans le territoire de Belfort, les départemens de Meurthe-et-Moselle, des Vosges, de Saône-et-Loire, du Doubs, du Pas-de-Calais, du Nord, de la Loire, de l'Isère et de l'Aveyron. En outre, il est à remarquer que c'est une concentration croissante. Des discussions se sont souvent élevées, dans les assemblées politiques ou savantes, sur ce sujet : les industries vont-elles réellement se concentrant ? et les deux avis, le pour et le contre, oui et non, ont été soutenus. Que si, au lieu de choisir pour critérium le nombre des établissemens, qui prouvera bien plutôt ou la disposition à entreprendre ou la capacité de persévérer, on prenait le nombre des ouvriers par établissement, l'observation serait démonstrative : le phénomène apparaîtrait alors, il éclaterait en pleine évidence. Tandis qu'en 1896, le nombre des ouvriers occupés dans les établissemens employant de 1 à 10 ouvriers était de 1 135000, il n'est plus que de 1 131 000 environ, en 1901. Dans les établissemens employant de 11 à 100 ouvriers, le personnel occupé est tombé de 853 000, en 1896, à 6[illegible]1 000, en 1901 ; soit,

pour les petits établissemens, une légère, et, pour les moyens, une sensible diminution. En revanche, le nombre des ouvriers travaillant dans des établissemens qui occupent de 101 à 1 000 personnes est monté de 811 000 à 1 264 000 ; et celui des ouvriers occupés dans des établissemens employant plus de 1000 personnes, de 313 000 à 441 000 ; soit, pour les grands et les très grands établissemens, une notable augmentation. Ainsi, du point de vue où nous nous plaçons pour étudier *la crise de l'État moderne*, — sa double crise, économique et politique, — le fait est dûment établi, et le constater simplement dispense de le commenter : il se forme sur le corps français, — qu'on me passe cette image encore, j'y vais mettre des « comme » et des « presque, » — comme des nœuds ou des paquets de muscles, comme des centres nerveux, comme des points de congestion : il s'en forme de plus en plus, ou ceux qui se sont déjà formés deviennent de plus en plus gros.

Enfin, troisième concentration, qui imprime au mouvement sa direction et en dégage le caractère : la concentration des ouvriers par les syndicats professionnels, les unions de ces syndicats, et l'Union de ces unions, pour ne citer que le nom (et n'en rien dire de plus) de ce suprême organe, au moins extra-légal, la Confédération générale du Travail. Cette concentration par le syndicat, comme l'autre, — quoiqu'un instant arrêtée entre 1895 et 1899, si bien que, sur les graphiques, la ligne se brise à ces années-là, — est cependant très perceptible. On compte plus de 3 500 syndicats ouvriers, avec plus de 600 000 membres en 1900 (1), contre environ 1 000 syndicats et environ 100 000 membres en 1890. Il est vrai que, dans le même temps qu'ils sextuplent leurs adhérens, les syndicats patronaux doublent les leurs, et que les syndicats agricoles, partis sans hésitation, montent en fusée de 250 000 membres environ en 1890 à 600 000 aussi en 1900 (2). Mais c'est certainement s'exprimer en termes modérés que de dire des syndicats patronaux qu'ils sont demeurés beaucoup plus professionnels que les syndicats ouvriers et qu'ils ne font pas dans l'État, à côté de lui, ou en face de lui, la même figure, le même geste politique. Quant aux syndicats agricoles, à part quelques tentatives toutes

(1) 5 322 syndicats et 896 000 adhérens au 1er janvier 1907 (Dernière communication de l'Office du travail).
(2) Un peu plus de 716 000 au 1er janvier 1907.

récentes et encore très limitées, ce ne sont guère des syndicats ouvriers, ce sont à peine des syndicats : le même mot couvre tout autre chose.

De ces diverses considérations, ou mieux de ces observations concordantes, il résulte que le nombre, non peut-être absolu, mais concentré, discipliné, entraîné, mobilisable, maniable, le nombre politiquement efficace dans les batailles électorales, est là, chez les ouvriers de l'industrie; plus concentré, et par conséquent plus aisément et plus rapidement mobilisable, plus maniable, plus efficace encore chez les ouvriers de la grande, plus grande ou très grande industrie. Je suis bien décidé à citer, dans la suite, le moins de chiffres qu'il se pourra, et je m'excuse d'en avoir déjà tant donné; néanmoins, il serait regrettable que, faute de s'appuyer sur eux, ce qui est un fait, et un fait de telle conséquence, risquât de passer pour n'être qu'une phrase. Nous disons donc, les chiffres sous les yeux, mais ce fait aussi de la concentration industrielle présent à l'esprit, et bien que deux ou trois millions ne fassent pas, arithmétiquement, la majorité de 11 millions, que voilà le Nombre armé, la Garde, jeune ou vieille, avec qui pourra un jour être livrée, devant le suffrage universel, une bataille napoléonienne. Les régimens sont prêts, recrutés par usines, embrigadés par syndicats, endivisionnés par fédérations; ils font leurs exercices de mobilisation, dans ces referendums, suscités périodiquement par les syndicats, — avant-hier les typographes, hier les sous-agens des Postes, ou les agens des chemins de fer, — qui sont comme les grandes manœuvres du suffrage universel; il n'y manque que le Napoléon, que l'Homme qui doit venir, et qui peut venir. Si cet homme vient, dès qu'il sera venu, il aura sous sa main et dans sa main plus d'hommes qu'on ne lui en saurait assez vite et assez unanimement opposer.

Sans doute, pour que l'affirmation prît toute sa valeur, il faudrait qu'il n'y eût d'autre part aucun mobile agissant en sens divergent ou inverse, que l'intérêt de classe apparût si certain qu'il fût aperçu de tous et si pressant qu'il fût obéi de tous : il faudrait qu'il n'y eût en dehors, à côté de cet intérêt, et peut-être contre lui, aucune autre force qui fît ou contrepoids ou bascule : ni tradition de subordination ou de respect, ni soumission héréditaire à une sorte de tutelle ou de patronage, ni posture adoptée, ni pli imprimé, ni geste cliché dans les moelles, ni vanité, ni

ambition, ni désir de s'élever ou de sortir de sa classe, aucun coefficient personnel, rien qui pût, en voilant et cachant l'intérêt de classe, en découvrant et débridant les instincts égoïstes, diminuer d'autant de défections individuelles la puissance de choc de la masse. Mais, précisément, ces mobiles, déjà assez faibles, vont constamment s'affaiblissant encore : et le groupement, continuel et permanent, des ouvriers de l'industrie par régions, par usines et par syndicats, qui, au contraire, va sans cesse croissant, est en lui-même et à lui seul un fait d'une telle portée, que, tout compensé, la proposition demeure vraie. Il est difficile, en effet, de concevoir des conditions meilleures, d'imaginer un milieu plus favorable au jeu de ces deux grands facteurs, moteurs ou excitateurs des actions humaines : la propagande par la parole et par l'exemple, surtout, en quelque manière, spontané, naturel, qui n'a pas l'air d'être donné, et sa contrepartie, l'imitation, surtout l'imitation en quelque manière réflexe, inconsciente, qui n'a pas l'air d'être sentie.

Ne craignons pas d'insister sur ce point : d'autres catégories de citoyens se réunissent à de certaines heures pour d'autres objets, le culte, l'enseignement, la libre-pensée, l'étude, la discussion, ou simplement le plaisir : et puis, chacun rentre chez soi et il y reste jusqu'à la semaine, ou jusqu'au mois, ou jusqu'à l'année qui vient. C'est pourquoi je serais tenté de dire qu'il n'est pas sûr qu'il y ait d'autres classes, mais il est sûr qu'il y a une classe ouvrière. Car les centaines ou les milliers d'ouvriers d'une usine ne se réunissent pas de loin en loin, à certains jours : ils sont nécessairement réunis, toute la journée, neuf ou dix heures au moins sur douze, et six jours au moins sur sept, quelquefois plus, dans un contact qui les enchaîne, qui les engrène pour le travail comme les crans d'une roue dentée, une spécialité professionnelle commandant l'autre, et qui met en une association obligatoire, forcée, inévitable tout leur être à toute sa tension. Cela dans l'usine; mais, hors de l'usine, à ses portes, l'action également concentrante du syndicat s'exerce, elle aussi, sans relâche, surtout depuis qu'à tort ou à raison, en bien ou en mal, mais en fait, le syndicat a pris dans la vie ouvrière le rôle qu'il y a pris, et qui est en passe de grandir encore singulièrement avec les règles qui tendent à s'établir touchant le contrat collectif de travail, puisque, le syndicat une fois reconnu comme partie réellement contractante, l'ouvrier, sous

peine de ne pas travailler, pourra de moins en moins s'y soustraire. Le reste, universités populaires, cercles d'études, comités même, — sauf les formations proprement actives, les sections du parti socialiste dit unifié, — il est peut-être permis d'en faire pour quelque temps assez bon marché, de n'y voir guère que des parlotes, et de ne pas leur accorder d'autre importance que celle que peuvent avoir des couveuses à politiciens. Mais je dis seulement pour quelque temps, et ici, en dépit du proverbe, il ne faudrait pas donner trop de temps au temps, qui ne serait probablement pas galant homme. L'usine et le syndicat suffisent d'ailleurs, nous l'avons montré, à préparer pour les batailles électorales cette fraction considérable du nombre, les ouvriers de l'industrie, à laquelle sa concentration même donne une force bien plus considérable encore, et qui, étant la plus maniable, pourrait être, dans ces batailles, la plus considérable des forces.

On peut répondre que jusqu'à présent il n'y a pas paru, au moins d'une manière éclatante, que les batailles électorales ont été engagées sur un terrain choisi par d'autres, et que, si la classe ouvrière a pu fournir son contingent, ce n'est pas elle qui a fourni les cadres. Oui, de par l'espèce de loi historique qui fait de la question religieuse, depuis des siècles, le fond de toutes les querelles dans ce pays, parce qu'aussi ils ont gardé la superstition de « l'homme instruit, » et que l'homme instruit, pour eux, c'est le bourgeois radical, parce que certains d'entre eux éprouvent une sorte de haine animale contre « la calotte, » et que beaucoup qui ne l'éprouvent pas font, pour ne pas se faire « blaguer, » comme s'ils l'éprouvaient, les ouvriers ont en majorité, vraisemblablement (autant qu'il est permis de le conjecturer), apporté leur appoint à la bourgeoisie radicale, à cause de son anticléricalisme affiché qui les attire, sans que la vulgarité, la pauvreté d'esprit, la médiocrité, la nullité de cette bourgeoisie les repousse. Ceux qu'on appelle les meneurs savent du reste ce qu'on peut tirer d'elle, comment on peut la faire marcher, jusqu'où l'on peut la faire aller par la menace, et de quoi elle a peur. Ils la tiennent plus qu'elle ne les tient.

Au surplus, tous les sujets s'usent, même ceux qu'on eût dits éternels; celui-là, l'anticléricalisme, est déjà à demi, et sera bientôt tout à fait usé. Alors, d'autres questions, de celles que, ne le voulant pas ou le voulant, maladroitement ou trop

adroitement, on écartait, ou l'on retardait, se poseront : c'est autour d'elles, à propos d'elles, que se livreront les batailles légales du nombre. Disons bien : les batailles *légales :* des autres, — quoiqu'il y ait peut-être à les prévoir, — du miracle que doit accomplir « la violence, » nous n'avons pas à nous occuper en cet essai où l'on voudrait traiter positivement, historiquement, *évolutionnairement* et non *révolutionnairement*, de *la Crise de l'État moderne.*

Pour qu'il y ait une crise de l'État, il faut qu'il y ait un État, et que la crise ne soit pas la mort. Or, s'il y a encore un État, et tant qu'il y en aura un; s'il naît encore des hommes d'État et tant qu'il en restera un seul ; s'il y a encore une loi, et tant que cette loi aura à son service une force que n'annihile pas la force déréglée et effrénée du nombre; tant que le nombre, par une véritable trahison envers ce que toutes les classes mettent en commun dans l'État, n'opposera pas, jusque sous les armes, une classe à l'État lui-même, l'homme d'État saura ce qu'il a à faire contre la violence, il se rappellera que la force de la loi ne lui a pas été confiée pour rien. Mais il est des batailles légales, dont l'enjeu n'est guère moindre, où le Nombre peut et doit être légitimement victorieux, tourner de son côté la force de la loi, et, à l'avantage d'une classe, faire pencher vers elle tout l'État.

A présent que j'ai dit, en termes concrets et suffisamment clairs, ce que j'entendais par le Nombre, — c'est le suffrage universel, et, dans le suffrage universel, c'est la classe ouvrière représentée surtout par les ouvriers de la grande industrie, qui, s'ils ne sont pas le nombre mathématiquement, arithmétiquement, le sont néanmoins, du fait de leur concentration, socialement et politiquement, — j'espère que « la nuée » est crevée et que le brouillard est dissipé.

CHARLES BENOIST.

POÉSIES

LE PASSÉ

LA DETTE

Les bienfaisans aïeux qui nous ont donné l'être,
Eux par qui nos regards s'ouvrent au jour doré,
Sur notre âme vivante, âme qu'ils ont fait naître,
Ont un droit éternel, idéal et sacré.

Il convient que leur nom au soleil retentisse :
Eux qui mirent en nous le souffle harmonieux
Et pour nous ont créé la langue, c'est justice
Qu'avec des mots émus notre voix parle d'eux.

L'intime faculté de mémoire ou de rêve,
Doux pouvoir déposé par eux sous notre front,
Doit servir à sauver leur existence brève,
Portée ainsi par nous dans les jours qui viendront.

L'intelligence claire et prompte à se répandre,
Dont ils ont en leurs fils allumé le flambeau,
Qu'elle emploie avant tout sa lumière à comprendre
Leurs longs efforts passés vers le Bien et le Beau !

Et notre cœur, d'eux seuls tenant sa vive flamme,
Sa puissance d'aimer, le rythme dont il bat,
Tous ses transports venus des élans de leur âme,
Chérira les aïeux pour n'être pas ingrat!

LA RIVIÈRE DE L'AÏEULE

Avant que votre grâce enchantât la famille,
Du temps où souriaient vos jours de jeune fille,
Aïeule si lointaine, ô fantôme charmant,
Au logis paternel vous viviez doucement,
Là, de l'autre côté de la calme rivière,
Et vous alliez marcher près de l'eau coutumière
Qui mirait dans ses flots vos atours d'autrefois.
De la rive où je suis, je songe, et je vous vois,
Belle vierge, ô ma mère! et devant cette image
Mon âme qu'éblouit le proche voisinage
Veut vous rejoindre : hélas! un obstacle jaloux,
Pour empêcher mon cœur d'arriver jusqu'à vous,
Se place infranchissable entre nos destinées ;
Nous sommes séparés par l'onde des années,
Par tant de jours, brillant jadis d'éclat vermeil,
Semblables à des flots qui coulaient au soleil,
Et par d'obscures nuits, de longues nuits sans nombre,
Dont les heures passaient comme des flots à l'ombre!

GAITÉ ANCIENNE

Oh! jadis, dans les siècles morts,
Les rires clairs des jeunes filles !
O gaîtés qui brillaient alors,
En se jouant sous les charmilles !

Grâce éphémère!... O temps brutal
Dont l'abîme infini dévore
Ces pures notes de cristal,
Qui portaient un accent d'aurore!

Les mots et les airs des chansons
A travers les âges demeurent :
Mais les voix aux tendres frissons,
Toutes pour jamais elles meurent!

Et, joyeux élan de ces voix,
Perdu de même en l'oubli sombre,
Les jeunes rires d'autrefois
Ne renaîtront jamais de l'ombre.

Il semble pourtant qu'au matin,
Parmi l'allégresse première,
Les rayons du rire argentin
Brillaient d'éternelle lumière.

VIEUX CHEMIN

Le trafic, le plaisir, loin des lieux écartés
Attirant les vivans de cités en cités,
Laissent à l'abandon cette voie ancienne.
Elle menait jadis au pays de Guyenne.
Endormie à présent sous un long gazon vert,
Elle semble un chemin inutile et désert :
Oh! non pas pour l'esprit!... Plus que le bord des fleuves
Et le lisse ruban des claires routes neuves,
Le chemin solitaire est fréquenté toujours.
On y sent voyager des êtres aux pas sourds,
Spectres vagues de ceux qui, durant les vieux âges,
Hâtés par leurs désirs ou portant des messages,
S'exclamaient : maintenant ils font très peu de bruit!
On voit et l'on entend, le jour, le soir, la nuit,

Des foules pâles suivre, en parlant à voix basse,
Le long chemin sans but égaré dans l'espace,
Doux pas d'Ombres errant sur le gazon épais
Où murmure un frisson de mystère et de paix.

COMMUNAUTÉ

Dans cette chambre que j'habite,
Le précieux soleil d'hiver,
Gai rayon consolant, si cher,
Si désiré, ne vient pas vite.

Il est dix heures du matin
Quand cet or magique pénètre
Les clairs carreaux de la fenêtre,
Illuminant mon cœur soudain...

Ce charme ainsi tardif, cette heure
Touchèrent d'un pareil émoi
Ceux qui vécurent avant moi
D'anciens jours dans cette demeure.

Ils sentaient un égal plaisir
En voyant cette même place
Recevoir la furtive grâce
Attendue et lente à venir.

L'homme passe, les choses restent :
Par elles, des morts aux vivans,
A travers les destins mouvans,
De doux liens se manifestent.

Ici l'ordre stable des lieux,
Par ce vif rayon qui flamboie,
Continue une ancienne joie
Qui m'unit avec les aïeux.

LA VOIX

Je sais de vous bien peu de chose, ô mes ancêtres,
Peu de ces traits vivans, pleins d'un sens lumineux,
Qui montrent au regard le fond natif des êtres
Et dans un clair relief dessinent chacun d'eux.

Vous avez eu pourtant vos façons, vos usages,
Vous avez éprouvé des haines, des amours,
Des désirs... oh! combien dans la longueur des âges,
Dans les siècles formés de tant et tant de jours!

Un flux d'ombre a repris cette brillante flamme :
De quelques-uns de vous les actions d'éclat
Demeurent, mais non pas l'intime accent de l'âme,
La nuance du cœur ardent ou délicat.

Moi, j'ai manifesté mon être en plus d'un livre,
Je me suis tellement épanché dans mes vers
Qu'on pourra, si l'on veut, me chercher et me suivre,
Vivant, tel que je fus sous l'orbe des cieux clairs.

Cette inégalité de nos destins m'afflige :
Tel de vous dont le nom dans l'ombre épaisse dort
Méritait mieux que moi de laisser un vestige
Qui l'eût dans l'avenir préservé de la mort.

Mais il est un espoir par où je me console,
C'est que, vous ressemblant de très près, ô douceur!
Quand je parle de moi, ma fidèle parole
Révèle aussi vos cœurs d'où s'est formé mon cœur.

LES FLEURS DE L'AÏEULE

Ayant rêvé de vous là-haut dans ma maison,
Je suis venu revoir sous son proche horizon,
Au pied du coteau, vers la plaine

Le château décoré d'une élégante tour
Où, voilà trois cents ans, vous avez vu le jour
O mon aïeule Madeleine!

C'est là que vous avez innocemment grandi,
Là que votre jeunesse a d'abord resplendi,
Aube suave, et ce fut l'heure
Où votre grâce enfin, quittant le toit natal,
Suivit le triomphant cortège nuptial
Qui montait vers notre demeure.

Mais mon rêve lointain s'attarde volontiers
A vous voir en ces lieux où vous vous abritiez
Durant vos jours de jeune fille;
Mon cœur vous y contemple à cet âge enchanteur
Où vous alliez, jetant une blanche lueur
Dans l'ombre de cette charmille.

Voilà devant mes yeux la forme de pays
Qui touchait autrefois vos regards éblouis
Lorsque s'ouvrait votre fenêtre,
Encadrant votre clair visage et votre main,
Tandis que le passant s'arrêtait en chemin,
Pour voir cette aurore apparaître.

C'est ici, la terrasse où vous veniez souvent :
Quand sur elle battaient les coups pressés du vent,
Vos fines dentelles légères
Devaient en longs frissons frémir autour de vous,
Comme si vous alliez, avec les souffles fous,
Voler aux sphères étrangères!

Voici toujours le parc à l'ombrage songeur
Dont les arbres anciens, que j'envie en mon cœur,
Vous ont vue errer claire et rose,
Voici la vieille église où vous avez prié,
Et la fontaine au flot toujours vivifié
Dans le bassin qui la tient close.

Que n'a-t-il conservé les reflets d'autrefois !...
Mais voici maintenant l'épais couvert d'un bois;
C'est une beauté sans pareille !
Vous le connaissiez bien, car il est d'un renom
Qui fait vers lui courir en la verte saison
La jeunesse qu'il émerveille.

On trouve là des fleurs, des fleurs, toutes les fleurs,
Étalant tout le long des beaux jours les couleurs
De leurs espèces successives,
Comme une chaîne souple aux anneaux éclatans
Qui déroule la grâce entière du printemps
En ses images les plus vives.

Sans lutter par des mots avec de tels attraits,
Je nomme seulement parmi ces êtres frais
La très candide nivéole,
Le narcisse doré, la scille au regard bleu,
Le cyclamen, l'œillet, le lis couleur de feu,
L'ancolie, étrange corolle.

Dans ce bois, ressemblant au jardin le plus beau,
L'épanouissement est toujours si nouveau,
Si variée est la parure,
Le cours changeant des fleurs est si bien ordonné
Que l'on rêve, hésitant, l'esprit tout étonné
Par cette œuvre de la nature.

Oh ! peut-être, jadis, en un jour très ancien,...
Du château paternel ce bois étant voisin,
Vous toute jeune, ô mon aïeule,...
Vous avez semé là par un geste charmant
Les graines, germe obscur d'un si clair ornement :
Ces beautés viennent de vous seule !

Certe aux fleurs des jardins, banal produit de l'art,
Nous préférons les fleurs qu'a fait naître au hasard
L'antique force élémentaire

Et que, leur conservant un éclat non terni,
Dieu semble nous offrir du fond de l'infini
    Dans le prestige du mystère.

Douce aïeule, pourtant, celles qui dans ce bois
Furent mises peut-être à dessein, avec choix,
    Se lustrent d'autant de mirages,
Si je rêve en mon cœur que votre chère main
Les présente elle-même à travers le lointain
    Émouvant et sacré des âges!

LES HEURES

Les hommes d'une époque aujourd'hui disparue,
Quand le soleil brillait à leurs yeux fascinés,
Lorsqu'une part du temps leur était dévolue
Et qu'ils pouvaient sentir leur maîtrise absolue
Sur les jours lumineux qui leur étaient donnés,

Comment les vivaient-ils? que faisaient-ils des heures,
Des aubes, des midis, des longs jours loin du soir?
Cherchaient-ils le plaisir? suivaient-ils de vains leurres?
Quelle action féconde animait nos demeures?...
De ces pères anciens on voudrait tout savoir!

Peut-être quelques-uns d'entre eux, d'esprit peu sage,
Quand le temps précieux arrivait sous leur main,
Ne le saisirent pas fortement au passage
Pour en faire à leur tour un grand, un ample usage :
Hélas! ils ont perdu ce trésor en chemin!

La menace s'étend jusqu'à nous tout entière;
Les heures d'autrefois et celles d'aujourd'hui
Sont de même substance... oh! substance légère,
Qui coule entre les doigts, subtile et passagère,
Et ne reparaît plus quand son éclair a lui!

Nous donc qui maintenant, par une heureuse grâce,
Possédons pour nous seuls les instans prêts à fuir,
Inscrivons la beauté comme un signe à leur face,
Et pénétrons d'amour leur éphémère trace,
Afin qu'un lent arome y reste en souvenir!

Honorons bien les jours aux heures nuancées;
Qu'ils ne s'écoulent pas en flots inconsistans!
Déposant dans leur sein nos forces condensées,
Remplissons-les d'émois, d'actes et de pensées
Qui ne soient pas trop vite emportés par le temps!

NOUVEAUTÉ

Toi que je découvre en passant,
Forme neuve, souple colline,
Ton pur contour est ravissant,
Ta couleur, exquisement fine.

Ta pente en douce liberté
Vient s'unir au vallon sauvage;
Tu sembles à part : la beauté
Est ton magnifique avantage.

Je t'admire... Je t'aimerais
Si, durant mon enfance heureuse,
Mon regard eût suivi de près
Les plis de ta cime onduleuse,

Si j'avais vu l'ardent soleil
Illuminer ta vive face,
Quand ma jeunesse en plein éveil
S'élançait vers le vaste espace,

Si ta ligne au bord du ciel clair
Eût plané comme une auréole
Sur le doux front d'un être cher,
Disant quelque tendre parole!...

Mais rien du cœur ne s'est fixé
Sur ta grâce insensible et vaine.
Il te manque un fond de passé,
Une empreinte de vie humaine!

FIN D'AUTOMNE

A la mémoire d'Émile Pouvillon.

Tenant à mon ami par de tendres liens,
J'allais vers lui souvent, car nous étions voisins;
Nous habitions au bord de la même rivière,
Moi dans les monts ardus, de teinte un peu sévère,
Lui plus bas, sous un ciel plus limpide et plus beau.
Je n'avais qu'à descendre, au cours souple de l'eau,
J'étais sûr de trouver, en touchant à la rive,
Sa figure joyeuse et sa parole vive
Et la claire chaleur de sa douce amitié...
Il est mort, maintenant!... Moi, triste, dépouillé,
Seul dans mon cœur désert que la sève abandonne,
Avec les arbres nus de cette fin d'automne
Je suis là sur la berge et vois les flots passer.
Ainsi qu'aux jours heureux je voudrais m'élancer,
Mais là-bas mon ami dort dans sa tombe noire!
Pour m'approcher au moins de lui par la mémoire,
J'évoque au cours du temps les souvenirs gardés
Dès l'heure où nos esprits se furent accordés;
Et je vois revenir, du passé qui fut nôtre,
Les élans ingénus de nos cœurs l'un vers l'autre,
Le plaisir grandissant de découvrir en nous
Cette heureuse union des pensers et des goûts
Qui tisse une amitié de jour en jour plus sûre,
Les vifs regards donnés ensemble à la nature
Quand nous allions tous deux, ravis des chants d'oiseaux,
Admirer les saisons, les forêts et les eaux,
Ma joie à voir sentir d'une façon si fine
Ce cœur pur qu'exaltait un parfum d'églantine,
L'exemple précieux de son art délicat,
Intense, concentré dans un subit éclat,

Ses conseils bienvenus heures incertaines,
L'échange du secours empressé dans nos peines,
Et tant d'échos en moi qui, charmés, répondaient,
Quand ses paroles d'or sur ses lèvres chantaient...
Ainsi mes souvenirs sans nombre, mes pensées,
Par le lointain des jours et le deuil nuancées,
Au déclin des soleils s'en vont vers mon ami,
Insensible, là-bas, dans son ombre endormi,
Les souvenirs anciens, ceux aussi de naguère,
Les premiers où le temps jette un peu de mystère,
Les autres moins voilés, enfin les plus récens,
Qui passent dans mon âme en reliefs saisissans,
Vers la tombe profonde attirés tous en foule,
Et sur sa pente aussi la rivière s'écoule,
Entraînant lentement, seules ou par essaim,
Les feuilles mortes dont les unes, en son sein
Sous le vent automnal depuis longtemps tombées,
N'ont plus, couvertes d'eau, que des teintes plombées;
D'autres, que l'onde mène à moins de profondeur,
Font transparaître encore une pâle rougeur,
Et d'autres où miroite une couleur vivace,
Laissant des reflets d'or, glissent à la surface,
Comme un clair souvenir d'hier ou du matin;
Et toutes, en fuyant au cours du noir destin,
Avec mon rêve iront saluer la demeure
Où jadis mon ami m'attendait à toute heure,
Et puis... pourquoi tarder quand vient le morne hiver?...
Elles s'engloutiront au gouffre de la mer.

CHARLES DE POMAIROLS.

REVUE DRAMATIQUE

RENAISSANCE : *L'Émigré*, pièce en quatre actes, par M. Paul Bourget. — THÉATRE RÉJANE : *Israël*, pièce en trois actes, par M. Henry Bernstein. — COMÉDIE-FRANÇAISE : *Le bon Roi Dagobert*, comédie en quatre actes en vers, par M. André Rivoire.

Chaque fois qu'on nous donne une pièce tirée d'un roman, le critique soucieux des principes et respectueux des bonnes méthodes nous conseille : « Oubliez le roman ! Ignorez qu'un roman ait déjà été écrit sur ce sujet ! » Et souvent en effet nous y arrivons sans trop de peine. Mais il est bien impossible d'entretenir les lecteurs de cette Revue de *l'Émigré*, comme s'ils en entendaient parler pour la première fois. Le marquis de Claviers-Grandchamp est de ceux qui ne se laissent pas si facilement oublier. Cette figure, une des plus puissantes qu'il y ait dans le roman contemporain, reste gravée une fois pour toutes dans la mémoire. On sait le phénomène qui se produit à propos de ces créations de la littérature. Après quelque temps écoulé, il se peut que nous n'ayons plus aussi présens à l'esprit le récit lui-même et ses incidens ; mais le personnage, se dégageant peu à peu de la fiction à laquelle l'auteur l'avait mêlé, émerge à mesure et prend place parmi les types d'humanité en qui nous nous habituons à personnifier une idée, un tempérament, une classe sociale. Il s'en faut que celui-ci ait été du goût de tout le monde, et on a bataillé ferme autour du héros de M. Paul Bourget. Plusieurs ont su gré au romancier d'avoir prêté si grande allure et si beau langage au représentant de la vieille France. D'autres lui ont reproché, non sans âpreté, d'avoir incarné toute l'aristocratie dans ce gentilhomme fastueux et inutile. Ce que nul n'a contesté, c'est que le type se détachât en plein relief. Il est l'émigré à l'intérieur, tel qu'on peut le rencontrer dans

la France du xxe siècle, et assez différent de ce qu'il eût été quatre-vingts ans plus tôt. L'émigré rentré de la Restauration, celui qui n'a rien oublié et rien appris, revenait avec ses rancunes et ses convoitises et boudait une société où il ne retrouvait ni sa place ni son rang de jadis : « Crève donc, société ! » Le marquis de Claviers-Grandchamp a pris son parti ; il subit la force des choses ; il se résigne à son isolement. Persuadé que pour ceux de sa caste il n'y a plus rien à faire et que les temps sont accomplis, il s'attache uniquement à ne pas se compromettre avec un monde qu'il méprise comme il en est repoussé. Point de concession ni de transaction. Il n'abandonne rien de ses idées, ne fait fléchir aucune de ses préventions, ne laisse discuter aucun de ses goûts. Tout son effort ne va qu'à ne pas se laisser entamer. Survivant d'une autre époque, il traverse la nôtre sans s'y mêler. Mourir ne l'effraie pas, mais il veut mourir tout entier. De là cette impression de vigueur qu'il produit, à la manière des êtres tout d'une pièce. De là cette sérénité, récompense de ceux qui se sont mis d'accord avec eux-mêmes et qui ont réalisé en eux l'unité. Peut-être, nous autres, sommes-nous frappés d'une certaine disparate qu'il y a entre son habituelle grandiloquence et l'extraordinaire légèreté de sa conduite. Mais c'est un soupçon dont il n'est pas même effleuré. Il a l'esprit en repos. Il s'est fait de son oisiveté, de son imprévoyance, de sa frivolité, autant de graves devoirs. Il excelle à se donner le change. Tel est chez lui ce mélange infiniment savoureux d'inconscience et de réflexion, de gaieté insoucieuse et de haute mélancolie. Non, en vérité, on ne peut tenir un bonhomme si fièrement campé pour un inconnu. Ne feignons donc pas d'ignorer un roman qui nous est familier. Remettons-nous-le en mémoire, au contraire, et partons de là pour étudier la pièce de M. Bourget. Assistons au travail qui a pu être celui de l'auteur pour transposer son œuvre dans le mode dramatique. Et puisqu'il s'est imposé la tâche de la « repenser, » comparons-en les deux états, pour constater à quelles conditions un roman devient œuvre de théâtre.

On a dit, de tous les côtés : « L'*Émigré*, c'est le marquis de Claviers-Grandchamp. Il n'y a que lui, on ne voit que lui, il concentre sur lui toute l'attention. Si absorbante est sa personnalité qu'il rejette dans l'ombre tous les autres rôles : ceux-ci n'existent que par rapport à lui. C'est ici une pièce à un personnage avec des comparses autour. Au surplus on ne s'en plaint pas ; tant le type est curieux, amusant, et tant il dégage de vie ! Certes ce n'était pas commode de dessiner une telle

figure; mais une fois qu'on avait en main ce protagoniste, la pièce était faite... » Erreur complète ! Un tel raisonnement témoigne d'une entière méconnaissance des lois du théâtre. Un caractère ne suffit pas à faire une pièce, et il n'est même pas un commencement de pièce. La Bruyère eût été un détestable auteur dramatique, et il l'a bien prouvé le jour où, refaisant le Tartufe de Molière, il lui a substitué un Onuphre beaucoup plus vrai mais déplorablement peu scénique. Une des causes qui ont fait la faiblesse de la comédie au XVIII[e] siècle, est que les auteurs d'un *Méchant*, d'un *Glorieux* ou d'autres pièces agencées autour d'un caractère, ont confondu le métier d'auteur dramatique avec celui de moraliste. Au surplus, il s'en faut que M. Bourget ait donné au rôle de l'*Émigré* le développement énorme qu'on prétend; il l'a plutôt, reculé à l'arrière-plan. Il n'est pas exact que le marquis soit continuellement en scène, ni que sa volonté impérieuse courbe les têtes et maîtrise les événemens. Au premier acte nous le voyons juger à titre d'arbitre une contestation entre un fermier et un journalier; et c'est, si l'on veut, une survivance du seigneurial droit de justice ; mais d'ailleurs l'arbitrage est prévu, admis, réglé par la législation ouvrière la plus moderne : ce n'est pas encore cela qui nous replonge en pleine féodalité. Nous constatons aussi que ce gentilhomme ne se soucie aucunement que son fils épouse une lectrice; c'est un sentiment qu'il partage avec beaucoup de parens bourgeois. Au second acte, il n'a qu'un rôle muet : il est l'ami venu prendre des nouvelles d'un ami agonisant; du reste il ne comprend ni ne soupçonne le drame intime dont le secret vint de nous être révélé et qui le touche de si près. A l'acte suivant, il discute, il supplie, il ordonne, sans rien obtenir. Au dernier acte, nous assistons à « la fin d'un marquis; » il apprend qu'il n'est pas le père de son fils; il est obligé de vendre le domaine héréditaire; il reconnaît le mariage fait malgré lui et que naguère il repoussait avec tant d'énergie : il s'avoue vaincu. Volontaire, entêté, durant toute la pièce il a résisté, inutilement d'ailleurs; mais aucune initiative n'est partie de lui. Une pièce de théâtre ne vit que d'action. Et le rôle du marquis n'est le principe d'aucune action.

Faut-il croire alors que l'élément dramatique de *l'Émigré* consistât dans la révélation qui frappe Landri en plein cœur, en lui découvrant le secret de sa naissance ? La pièce enclose dans le récit était-elle ce drame de famille : l'adultère installé au foyer du marquis, la vérité éclatant après tant d'années ? L'auteur n'a-t-il eu qu'à dégager cette charpente intérieure des développemens, tableaux, études de mœurs

dont il l'avait recouverte? Mais ce n'est là qu'une « situation. » Et une situation n'est rien par elle-même : elle ne vaut que par la façon dont elle est amenée et par les conséquences que l'auteur en déduit. Nous venons précisément d'en avoir la démonstration grâce à la singulière coïncidence qui, dans quatre des pièces jouées coup sur coup en quelques semaines, a ramené la même péripétie. Landri de Claviers n'est pas le fils du marquis de Claviers; mais pas davantage, dans *Israël*, le jeune Thibault, prince de Clare, n'est le fils de son père. Dans *la Maison en ordre*, la pièce de Pinero, dont le Vaudeville nous a donné une adaptation, l'honnête, la paisible, l'exemplaire Annabel a parfaitement fauté; on découvre qu'elle a eu un fils de son amant, et cette découverte porte à sa mémoire honorée une certaine atteinte. Il n'est pas jusqu'au petit Fouchard, qui, dans la pièce de MM. Raymond et Sylvane, au Gymnase, n'ait pour père selon la loi un facteur rural et selon la nature un gendarme. Or *l'Émigré* et *Israël* sont deux pièces aussi différentes qu'il est possible; *la Maison en ordre* est un mélange du drame larmoyant à la manière du XVIIIe siècle, et de la caricature outrancière dans le goût anglais; *le Petit Fouchard* est une farce tout à fait dénuée de prétentions, mais non dépourvue de bonne humeur et de gaieté facile. On voit par là le peu d'importance de la « situation » au théâtre. Ç'a été le tort de beaucoup de romanciers, de croire que tout roman qui enferme une situation dramatique est, de ce seul fait, destiné à devenir œuvre de théâtre.

Pour qu'il y ait théâtre il faut qu'il y ait conflit. Or le roman de M. Bourget reposait tout entier sur un conflit, celui qui met aux prises le vieux marquis et Landri, le père et le fils, comme on continuera quand même à les appeler. C'est ce qui désignait l'œuvre pour la scène. Tout l'effort du dramaturge n'a dû consister qu'à rendre ce conflit plus accusé, à en augmenter l'intensité, à y subordonner toute la marche, tous les incidens de l'action.

Ce conflit est un conflit d'idées. Les deux hommes ont une manière différente, opposée, de concevoir le rôle de l'aristocratie, et la défendent l'un et l'autre par les meilleurs argumens. C'est un des traits qui caractérisent l'art de M. Bourget au théâtre. Au lieu d'abonder dans un sens qui serait celui de sa propre opinion, il s'efforce de rester impartial. Au lieu de jeter dans la balance le poids qui l'entraînerait d'un côté, il s'ingénie à maintenir les deux plateaux en équilibre. Cette coquetterie de loyauté nous avait déjà beaucoup frappés dans *le Divorce*. Elle se retrouve, au même degré, dans les plus belles scènes de *l'Émigré*. Chacun des adversaires

s'explique avec une sincérité si évidente, d'après des principes si solides, avec une logique si serrée, qu'on est aussitôt tenté de lui donner raison. C'est ici qu'on peut, sans honte, être toujours de l'avis du dernier qui vient de parler. Le vieux marquis, nous l'avons vu, estime que, pour qui veut garder sa place, le bon moyen est de n'en pas bouger : il est partisan de l'immobilité. Landri tout au rebours. On devine chez lui un travail de pensée qui, à mesure, l'écarte davantage de son père. Il aime, il respecte, et, d'une certaine manière, il admire ce père ; mais ce qu'il ne saurait faire, c'est de penser comme lui. Malgré lui, il le juge. Et c'est en se plaçant au même point de vue que lui, comme doit le faire un bon logicien, qu'il est amené à le désapprouver. Admettons en effet que la fortune du pays soit liée à la survivance d'une classe dirigeante : rien ne dure qu'en se transformant. Nous n'empêcherons ni le temps de marcher, ni les choses de changer autour de nous ; et puisque le milieu se modifie, le devoir social d'une classe qui veut vivre est de s'y adapter. Cela lui apparaît clairement et aussi qu'une classe dirigeante, quand elle a cessé de diriger, n'a plus de raison d'être. En quoi consiste, en effet, cette vie noble que le marquis se vante d'avoir menée ? Il a chassé, il a donné des dîners ; il a donné des dîners et il a chassé ; il n'a jamais fait autre chose. Il n'y a peut-être pas de quoi être si fier. Il est vrai qu'il a dépensé sans compter, ce qui a grand air, mais qui aboutit à des réalités terriblement vulgaires, le jour où les dépenses excèdent les revenus. Il est vrai qu'il s'est fait voler, jusqu'à l'entière déconfiture ; ce qui peut être d'un gentilhomme, mais qui est aussi et plus sûrement d'un sot. Au bout d'une pareille existence, il y a la culbute. Et c'est le sort auquel n'échappe pas la maison de Claviers-Grandchamp, menée aux abîmes par son chef. Lui, au contraire, Landri, voudrait vivre et agir. Une carrière restait ouverte devant lui, la carrière militaire : il y est entré avec enthousiasme, il s'attache avec opiniâtreté à y rester. Il aime son métier de toute son âme, parce qu'il se rend compte que ce métier le rattache à la vie générale de son époque.

Ce conflit de deux idées est aussi bien celui de deux caractères et de deux tempéramens. Dirai-je que j'imagine le marquis plus sanguin et Landri plus nerveux ? Mieux vaut ne pas nous aventurer dans ces considérations physiologiques et nous en tenir à l'étude des âmes. Autoritaire et intransigeant, le marquis est possédé de l'horrible manie de la certitude. Landri est une âme inquiète : le doute le travaille et le scrupule le met au supplice. La famille

d'esprits à laquelle il appartient le rattache à cette catégorie de jeunes hommes, tels qu'on en rencontre si souvent dans les romans de M. Bourget. La complexité de la vie moderne retentit dans leur conscience et y retentit douloureusement. Ils se replient sur eux-mêmes, ils se regardent penser, ils s'analysent, ils scrutent les motifs qu'ils ont d'agir. Ce travail critique affine et exaspère leur sensibilité. Ce qui achève de faire de Landri une âme tourmentée, c'est qu'il a beau avoir rejeté les préjugés de sa caste, il les retrouve au fond de son être où les y a déposés l'éducation. Il a beau les répudier aujourd'hui, ils ont jadis fait partie de lui-même. Il ne peut s'en détacher sans qu'il y ait déchirure. Il sent que la désapprobation de son entourage est sur lui, et comment n'en serait-il pas affligé? Mais il ne se résigne pas. Au lieu de se laisser enlizer et d'attendre passivement la mort où le marquis accepte de s'ensevelir avec toute une caste, il fait effort pour se dégager, pour aller vers ce qui lui semble être le salut. Et ainsi il mène le drame. Le rôle du marquis est au centre de la pièce, sans doute, mais à la manière d'un bloc; il est l'obstacle contre lequel se heurte pour en triompher la volonté agissante de Landri.

L'antagonisme que nous venons d'indiquer et qui couve depuis longtemps, éclate d'abord pour une question de mariage. Cela est dans l'ordre. Il est naturel et il est fréquent que l'amour mette le fils en révolte contre les siens, et l'amène à proclamer et à revendiquer son indépendance. Il n'y a d'ailleurs rien que de parfaitement honorable dans le goût qui porte Landri vers Mme Ollier, et l'amour qu'il éprouve pour elle est de la qualité la plus noble. Cette jeune femme n'est pas du tout une intrigante; elle est la veuve d'un officier qui fut le camarade de Landri; elle n'a accepté que provisoirement et dans un moment de crise la situation un peu subalterne qui est encore la sienne auprès des dames de Charlus. Elle est la première à déclarer que ce projet de mariage est absurde et quasiment coupable. On voit alors comment peut se poser la question, et quelles seront ici les deux thèses en présence. Landri aime; celle qu'il aime et dont il est aimé est irréprochable; pourquoi ne l'épouserait-il pas? C'est pour lui qu'il se marie, pour assurer son propre bonheur et pour fonder un foyer qui soit à son gré. Telle est la thèse individualiste. A ce raisonnement le marquis en oppose un autre, qui met au-dessus du bonheur de l'individu les intérêts de la famille. L'homme qui porte un grand nom doit le léguer intact, comme il l'a reçu. Dépositaire d'une tradition, il n'est pas libre de se refuser à la conti-

nuer. A ceux qui l'ont précédé et de qui il tient tout ce qu'il est, il doit de ne pas leur imposer une alliance qui serait une dérogation.

Après ce débat d'ordre privé, nouveau débat relatif aux affaires publiques, à propos de la question des inventaires. Landri de Claviers-Grandchamp, par suite de la démission d'un capitaine, catholique et qui ne veut pas manquer à ses croyances, est désigné pour prêter le secours de la force armée à un commissaire de police chargé de procéder à un inventaire d'église. Que doit-il faire? Quoiqu'une telle besogne lui répugne, il obéira. Il est soldat et ne connaît aucune considération qui puisse primer le devoir militaire. La discipline est la force des armées; où en serait-on si l'officier donnait l'exemple de discuter les ordres reçus? C'est la grandeur du métier qu'il suppose, à tous les degrés de la hiérarchie, l'abnégation, le sacrifice du point de vue personnel... Un tel langage paraît au marquis une sorte de félonie. Avant d'être un officier de dragons, Landri n'était-il pas un chrétien? Au-dessus de tous les sentimens il y a la foi; au-dessus de la consigne il y a la conscience : on ne discute pas avec Dieu... L'une et l'autre des deux argumentations est d'ailleurs sans réplique. Les adversaires resteront sur leurs positions, sans qu'il y ait aucune chance ni de les réduire, ni de les amener à composition : « Quels temps que ceux qui amènent d'honnêtes gens à se traiter en ennemis ! » dit, ou à peu près, un des personnages. C'est le mot de la situation. — Le troisième acte, consacré tout entier à ce débat qui met aux prises l'idée militaire et l'idée religieuse, est sans conteste la plus belle partie de l'ouvrage. M. Bourget excelle à ces discussions d'idées. Mais ce qu'il importe de noter, c'est qu'elles jaillissent naturellement de l'action; elles ne sont en aucune manière des hors-d'œuvre et rien ne serait plus faux que de les présenter comme d'admirables digressions. Elles font partie intégrante du drame; elles sont le drame lui-même. Et c'est ce que nous avons essayé de montrer. La pièce de M. Bourget n'étant ni la peinture d'un caractère, ni la mise en œuvre d'une situation, mais bien l'étude d'un conflit, c'est ce conflit même qui éclate et s'exprime dans ces discussions; de là leur valeur dramatique.

On voit ainsi comment les deux versions de *l'Émigré* se conforment l'une et l'autre à la loi de deux genres essentiellement différens. Le roman a pour objet de nous montrer les modifications progressives que subit un être ou un milieu sous la pression des circonstances. M. Bourget nous avait, dans son livre, fait assister à la décadence d'un homme qui sous nos yeux passe de la richesse à la ruine, et de

la superbe à l'aveu de sa défaite : il nous avait montré une maison, minée par un sourd travail intérieur et qui s'effondre, une race démissionnaire et qui abdique. Le théâtre nous doit le spectacle d'une volonté en lutte contre une autre volonté ou contre des obstacles matériels. Il fallait donc que l'économie de toute l'œuvre fût modifiée profondément. Accentuer le rôle de Landri, souligner l'opposition des deux hommes, c'est en quoi a consisté le travail de l'auteur dramatique. Le mérite de M. Bourget est de ne pas s'être contenté d'adapter un roman à la scène, comme on le fait trop souvent. Sa pièce est une autre version du même sujet. Elle a réussi par les mêmes qualités qui, dans une œuvre précédente, avaient fait merveille : la franchise de l'action, la simplicité des moyens, mais disons aussi la noblesse de la conception. Il n'y a ici que d'honnêtes gens ; on est reconnaissant à l'auteur de nous transporter dans une atmosphère morale qui contraste avec celle de tant d'autres pièces d'aujourd'hui ! Après l'éclatant succès du *Divorce*, c'était pour M. Bourget jouer une grosse partie que de tenter de nouveau la fortune du théâtre. On peut dire que l'auteur de *l'Émigré* l'a gagnée. De telles œuvres sont un honneur pour notre scène.

M. Guitry a assumé la tâche difficile de personnifier le marquis de Claviers-Grandchamp. Il serait puéril de remarquer qu'il n'est pas l'homme du rôle. Louons-le plutôt de l'intelligence avec laquelle il s'est tiré d'une épreuve ardue. Il n'est ni Bressant, ni même Delaunay, mais il est lui-même. A défaut d'une distinction qui chez lui aurait toujours semblé empruntée, il nous a conquis par sa belle cordialité. Il est éminemment sympathique. Et il a des momens de passion, de colère, d'émotion, de violence qui ont fait sur le public une impression très vive. M. Capellani a mis beaucoup de chaleur dans le rôle de Landri. Mlle Dorziat a de la mélancolie et de la grâce dans le rôle un peu effacé de Mme Ollier. M. A. Dubosc a joué avec un tact dont il faut beaucoup le féliciter, la fameuse scène du « délire onirique. »

M. Henry Bernstein est un des écrivains de la jeune génération les mieux doués pour le théâtre. Nous avions déploré jusqu'ici qu'il eût adopté une manière brutale où il était condamné à une sorte de fâcheux *crescendo*. Et nous regrettions qu'il prêtât à ses personnages un dialogue trop fleuri de termes d'argot. Sa dernière pièce, *Samson*, poussait jusqu'à l'exaspération tous ces défauts. M. Bernstein semble avoir compris qu'il faisait fausse route, qu'il gâchait un talent d'ail-

leurs incontesté et qu'il était en train de lasser le public. *Israël* marque un effort vers un art d'une qualité plus relevée. Nous lui en savons infiniment de gré et nous souhaitons que désormais, revenu des outrances du début, il consacre son entente de la scène et son art vigoureux à des tâches dignes de lui.

Il nous faut toutefois faire sur l'œuvre nouvelle qu'il vient de nous donner plus d'une réserve. Nous croyons d'abord que le sujet — celui du moins qu'annonce le titre de la pièce — est de ceux qu'en aucun cas on ne devrait mettre au théâtre. Au lendemain du *Retour de Jérusalem*, nous n'avions pas dissimulé quelle était sur ce point notre opinion. Le pays venait d'être cruellement divisé ; à quoi bon renouveler le souvenir de ces divisions et en raviver la souffrance? Il n'est pas vrai que tous les sujets s'adaptent indifféremment à toutes les formes littéraires. Il en est qui pourront convenir à l'histoire, à la critique, ou encore au discours public et à la polémique des journaux, mais qu'il sera de bon goût d'écarter résolument de la scène. Au théâtre il s'agit d'associer tous les spectateurs à une même émotion, d'unir le public tout entier dans un sentiment commun. Cela est impossible, quand on prend pour point de départ un antagonisme qui procède d'élémens irréductibles... Notre avis est resté le même, ou plutôt l'audition d'*Israël* nous y a confirmé. Pour notre part, rien ne nous choque plus que d'entendre reprocher sur la scène à un homme qu'il soit juif ou qu'il soit chrétien. Et il nous a bien semblé que cette impression était générale, que ce malaise était celui de tout le public : le dialogue tombe dans une atmosphère de gêne et de contrainte, où s'évanouit le plaisir que nous venons chercher au théâtre.

Quoi qu'il en soit, et puisque nous y sommes bien forcés, admettons le sujet; il reste à savoir si l'auteur en a su tirer les développemens qu'il comportait et que nous attendons de lui. Car au moment où il arrête son choix sur un thème, et que ce soit à tort ou à raison, l'écrivain s'engage à le traiter. Une pièce qui s'intitule *Israël* doit porter à la scène la « question juive. » Quelle est donc cette question et en quoi consiste-t-elle? A quels traits se reconnaît la race juive? Quel est son rôle dans notre société? Autant de points sur lesquels M. Bernstein oublie de nous renseigner. Il n'y a dans sa pièce ni un tableau de mœurs, ni une peinture de caractère, ni une analyse de sentimens. Nous venons d'entendre parler pour ou contre les Juifs pendant trois heures d'horloge; nous les connaissons après cela aussi peu que devant. Nous en voulons à l'auteur qui n'a pas

tenu la promesse de son titre, qui ne s'est pas conformé aux nécessités de son sujet, qui s'est dérobé à la logique de l'idée qu'il a lui-même mise en avant.

Le fait est qu'entre une étude du monde juif et l'intrigue qui se déroule à travers les trois actes d'*Israël* il n'y a aucun lien nécessaire et pour ainsi dire aucun rapport. Les mêmes incidens se passeraient aussi bien, et sans aucune différence appréciable, dans tout autre milieu. Voici, en effet le drame, réduit à son squelette. Épris, comme il l'est, des situations exceptionnelles et violentes, M. Bernstein nous en propose une qui est, à souhait, atroce et inextricable : un homme en a publiquement insulté un autre ; un duel s'impose ; or l'insulteur découvre qu'il est le fils de l'insulté. Que faire? Des excuses? Ce serait le meilleur moyen d'éveiller la méfiance du monde et de mettre les indiscrets sur le chemin de la vérité, c'est-à-dire de publier la faute d'une mère et le déshonneur d'une famille. Nulle issue, hormis celle du suicide, qui est comme on sait le coup de désespoir des auteurs aux abois. Dans la pièce de M. Bernstein, l'insulteur est le jeune prince Thibault de Clare, catholique ultrà ; l'insulté est un banquier juif qui répond au nom de Guttlieb. Mais supposons les deux adversaires appartenant à la même race, professant la même religion : la querelle ne peut-elle avoir été provoquée par un antagonisme politique, par une discussion d'intérêt, par une rivalité quelconque? Ne peut-elle avoir éclaté à une table de jeu? N'avons-nous pas vu tout à l'heure, dans la pièce de M. Bourget, deux officiers de mêmes croyances prêts à en venir aux mains? Changez la classe sociale, le pays, l'époque même, toute la pièce subsiste : le supplice de la mère, les angoisses du fils, son horreur à mesure qu'il soupçonne et qu'il découvre la vérité, le désespoir qui le conduit à la mort volontaire. Il n'y manque que les tirades sur les Juifs ; concluons donc qu'elles sont surajoutées et plaquées.

Comme il s'est dispensé de rattacher l'action de son drame au cadre où elle évolue mais dont elle reste indépendante, M. Bernstein, pour poser ses personnages, s'est contenté d'indications sommaires. C'est pourquoi nous n'arrivons à nous intéresser à aucun d'entre eux. Ils sont tous également déplaisans, mais ils sont surtout inconsistans. Leur caractère nous échappe, à supposer qu'ils en aient un, et leur conduite nous reste inintelligible. Ce jeune prince de Clare, on nous le donne pour l'espoir du parti : il est éloquent, il est brave ; et tout ce qu'il trouve à faire pour servir la cause catholique, c'est de renverser d'un revers de canne le chapeau d'un de ses compagnons de

cercle qui a deux fois son âge! Et il sait que ce Guttlieb a été jadis traité en ami par ses parens! Et il ne s'avise pas que ces anciennes relations lui imposent une sorte de neutralité! Voilà un pauvre chef de parti, un médiocre chef de famille, mais surtout un triste héros de théâtre. L'auteur a-t-il voulu le donner en effet pour un écervelé, et détourner de lui notre sympathie? Rien ne le fait croire. La duchesse de Croucy, une fière aristocrate et une catholique convaincue, a eu un amant; et ç'a été un banquier juif! A-t-elle été amenée par des besoins d'argent, et pour échapper à la ruine, à consentir à un atroce marché? Non pas. Elle s'est donnée librement à ce Guttlieb. Cela est fort invraisemblable. Et Guttlieb! Il paraît qu'il est doucement ému d'avoir pour fils ce farouche antisémite et qu'il trouve dans la manière dont Thibault mène la campagne un je ne sais quoi de sémitique qui lui plaît. Tout de même, il fait de son côté de l'anticléricalisme, ce qui est de la dernière imprudence quand on a de par le monde un fils qui est un champion de l'autel. L'hostilité de Guttlieb contre les prêtres ne vient d'ailleurs pas de ce que vous pourriez penser. Mais il aurait voulu que le confesseur de la duchesse de Croucy permît à celle-ci de revoir son amant — en tout bien tout honneur. L'ecclésiastique n'ayant pas compris de cette manière son devoir sacerdotal, c'est de cela qu'il en veut aux Jésuites : il leur reproche que leur morale ne soit pas assez accommodante. Et voilà, d'après lui, le crime de l'Église... Ces gens sont bien extraordinaires!

Le dernier acte, où le prince de Clare se lamente sur la lutte vraiment intestine des deux êtres qui sont en lui, le juif et le chrétien, nous a paru terriblement subtil, alambiqué et partant obscur. Je ne suis même pas sûr que nous ayons écouté ces doléances avec toute la gravité qui eût convenu. Que voulez-vous? Ce drame noir ne nous émeut pas. Ces personnages nous ont trop l'air de bonshommes fabriqués tout exprès pour nous faire peur. Nous conservons notre liberté d'esprit. Nous songeons que la destinée est une grande mystificatrice, une artiste en ironie. Elle a pris le jeune Thibault comme jouet. Lui donner pour père un Juif, c'était bien le plus joli coup à faire à un antisémite!

M. Bernstein est demeuré fidèle, malgré lui peut-être, au théâtre de situation. Il lui faudra rejeter avec plus de décision des procédés dont il est resté prisonnier. Il sait son métier comme pas un; il lui reste à se soucier davantage de l'observation et de l'analyse; c'est à cette condition qu'il pourra ambitionner le genre de succès que nous lui souhaitons.

Elle non plus, Mme Réjane n'est pas une spécialiste des rôles aristocratiques. Elle n'est pas très grande dame, mais elle est suffisamment touchante et mère éplorée, sous les traits de la duchesse de Croucy. M. Gauthier, — si admirable dans *le Divorce!* — nous a plu encore dans le rôle du prince de Clare, par son naturel, son emportement, et une sorte de sécheresse bien d'aujourd'hui. Louons M. Signoret du tact avec lequel il a composé le personnage de Guttlieb.

Sentimental et gai, c'est décidément la formule adoptée aujourd'hui pour le théâtre en vers. Il nous faut bien la subir, et constater qu'elle agrée au public, puisqu'il vient encore d'accueillir avec faveur *le bon Roi Dagobert*. Ce Dagobert est celui de la légende ou plutôt de l'imagerie d'Épinal. Nous nous attendions à voir en lui un pauvre d'esprit, un niais, une girouette; on nous l'a changé en un rêveur et en un amoureux volage; inclinons-nous devant les droits de la poésie! M. André Rivoire est un poète délicat, d'inspiration discrète et mélancolique. Il a voulu cette fois s'essayer dans la drôlerie, et celle-ci par le temps qui court n'allant guère sans un peu de grivoiserie, il s'est mis au travail consciencieusement, en homme décidé à faire tout son devoir. Après de laborieuses préparations, il est arrivé enfin à nous montrer le roi Dagobert, la nuit, entre deux femmes et cherchant sur les lèvres de l'une le goût des baisers de l'autre. C'est un effet de vaudeville qui à notre avis n'appelait pas nécessairement le vers; cette situation de Palais-Royal nous a légèrement déconcertés dans le cadre de la Comédie-Française. Et cela a quatre actes. Pour une bluette, c'est un peu long.

L'excellente interprétation de la Comédie-Française a très heureusement servi la pièce de M. Rivoire. Le rôle du bon roi Dagobert est fait, je ne dirai point à la taille, mais à la mesure de M. Berr qui y montre une fertilité de ressources des plus remarquables. M. Leloir nous a présenté du bon saint Éloi une effigie qui est parfaite de relief caricatural. Mlle Leconte est la poésie et la tendresse même dans le rôle de l'esclave Nantilde. Tous les autres s'acquittent à souhait de leur emploi.

René Doumic.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La session parlementaire d'automne s'est ouverte le 13 octobre, un peu plus tôt que d'habitude : la raison de cette hâte est qu'un tiers du Sénat est renouvelable le 3 janvier et que, à partir de décembre, il sera bien difficile de retenir sur leurs sièges les sénateurs soumis à réélection. Aussitôt réunie, la Chambre des députés a décidé qu'elle tiendrait une séance le matin pour discuter l'impôt sur le revenu, et une autre l'après-midi pour discuter le budget; mais, après avoir donné cette preuve manifeste de leur activité laborieuse, nos députés, satisfaits d'eux-mêmes, sont allés se promener on ne sait où et semblent avoir déserté le Palais-Bourbon. Jamais encore on n'y a vu moins de monde. Les discussions commencent devant quinze ou vingt personnes et se continuent devant une cinquantaine. Un jour le scandale a été tel qu'il a fallu suspendre la séance pendant une heure pour sonner le rappel et attendre que quelques douzaines de députés eussent composé pour les orateurs un semblant d'auditoire. Le gouvernement parlementaire devient chez nous purement figuratif. Et chose curieuse à constater, c'est depuis qu'ils ont augmenté leur traitement d'une somme appréciable, que nos représentans se raréfient de plus en plus à la Chambre. Comprendra cela qui pourra. L'effet opposé aurait été plus naturel : il semble que nos députés, après avoir si largement rétribué leurs services, auraient dû s'appliquer à en donner au pays pour son argent; mais, tout au contraire, leur vie devenue plus facile a développé chez eux des goûts d'indépendance qu'ils ne se connaissaient pas auparavant, ou qu'ils ne pouvaient pas satisfaire. Incontestablement ils travaillent moins, ou, si l'on veut, ils sont moins nombreux à travailler. Les débats s'en ressentent : ils deviennent de plus en plus faibles et plus décousus, quand on ne les

supprime pas complètement. La discussion générale du budget était autrefois la mieux remplie de toutes; les principaux orateurs s'y donnaient rendez-vous; c'était, chaque année, la pièce maîtresse de l'œuvre parlementaire, et rien n'était mieux entendu, puisque le vote des recettes et des dépenses est la véritable raison d'être du Parlement. Depuis quelque temps, tout cela est changé. L'année dernière, on a mis la discussion générale à la fin du budget au lieu de la mettre au commencement, et cette année il n'y en a pas eu du tout. Et pourtant si jamais budget a mérité d'être regardé de près, ou plutôt, si jamais situation financière a mérité d'être étudiée dans son ensemble, c'est le budget, c'est la situation actuels. Mais nos députés ont, paraît-il, des affaires plus importantes pour eux que celles du pays.

La Chambre, toutefois, a renversé un ministre, celui de la Marine: elle pourrait paraphraser un mot célèbre et dire : — Je renverse les ministres, donc je suis. — Mais provoquer des crises ministérielles n'est qu'une partie de sa tâche, et on voit d'ailleurs qu'elle s'en acquitte petitement. Le ministre renversé est M. Thomson : il l'a été à la suite d'une interpellation sur les accidens, trop nombreux en vérité! qui se sont produits depuis quelques mois sur nos navires, et plus particulièrement à propos du désastre de l'*Iéna*. Ce dernier fait est déjà ancien, et on peut se demander si M. Thomson est ici le seul coupable, ou même s'il est le plus grand. L'opinion ne l'a pas cru, si on en juge par la lecture des journaux. On a rappelé qu'il y avait eu avant M. Thomson d'autres ministres qui avaient désorganisé l'administration de la marine et introduit dans ses services un désordre auquel il fallait longtemps pour remédier. Le nom de M. Camille Pelletan a été souvent prononcé, et les amis de M. Thomson ont volontiers laissé entendre que c'était de lui que venait tout le mal, sans se rappeler assez que M. Thomson avait été autrefois le principal défenseur de M. Pelletan : on aurait presque pu croire qu'il avait été nommé au ministère de la Marine pour y continuer les erremens de son devancier. Cependant il ne l'a pas fait et, au début surtout, il a donné quelques preuves d'énergie : il s'est efforcé de réprimer, ou du moins d'atténuer l'indiscipline qui est devenue le fléau de nos arsenaux. Mais il n'y a que très insuffisamment réussi, le mal a été le plus fort; il dure encore, il durera sans doute longtemps ; il faudrait un autre gouvernement que celui-ci pour en venir à bout. A la fin de la discussion, et lorsque déjà M. le ministre de la Marine était atteint en pleine poitrine par l'ordre du jour de la Chambre, M. Clemenceau, lâchant délibérément son collègue, s'est

écrié avec sa désinvolture habituelle : « Je ne me considère à aucun degré comme responsable du désastre de l'*Iéna.* » Ce mot donne à réfléchir. Dans tout gouvernement bien constitué, il doit y avoir une tête pensante où se concentre la préoccupation des intérêts vitaux de l'État, et les intérêts de la défense nationale sont incontestablement de ceux qu'on peut qualifier ainsi. Que le chef du gouvernement n'accorde qu'une attention distraite et lointaine à l'agriculture ou aux postes et aux télégraphes, on le conçoit et on peut l'excuser au milieu de tant d'autres affaires dont le souci lui incombe ; mais l'armée, mais la marine, mais la diplomatie, mais les finances engagent au premier chef sa responsabilité propre ; sinon, pourquoi est-il président du Conseil, et à quoi bon lui avoir accordé une prééminence marquée sur ses collègues ? On a déjà réduit à rien les fonctions du Président de la République : si on fait subir le même amoindrissement, nous allions dire la même déchéance, à celles de président du Conseil, on aura privé la République elle-même d'un organe essentiel qui ne jouera plus que dans la monarchie, ce qui sera une grande infériorité pour la première au profit de la seconde. D'après nos lois constitutionnelles, « les ministres sont solidairement responsables devant les Chambres de la politique générale du gouvernement, et individuellement de leurs actes personnels. » Mais il y a des actes personnels qui engagent la politique générale. Il faut donc faire des réserves sur la théorie de M. Clemenceau, qui ne se « considère comme à aucun degré responsable » de la désorganisation de notre marine, et sans doute aussi des conséquences redoutables que, dans certaines hypothèses, cette désorganisation pourrait déchaîner. L'histoire n'aurait probablement pas alors les mêmes indulgences que lui.

La chute de M. Thomson a été provoquée par un discours de M. Delcassé, président de la Commission d'enquête sur les accidens de la marine. L'habileté de M. Delcassé a été d'aller droit au fait, tandis que les autres orateurs, y compris le ministre lui-même, s'étaient perdus dans toutes sortes de détails et avaient peut-être cherché à y égarer la Chambre. Celle-ci se sentait incompétente dans la plupart des questions qu'on exposait longuement devant elle : quelquefois même le sens des mots techniques dont les orateurs faisaient un large usage lui échappait en partie. Mais M. Delcassé, dans un discours bref et lumineux, est venu montrer, avec des dates à l'appui, que l'administration de la marine avait été à maintes reprises avertie des dangers que présentaient les dispositions inté-

rieures de l'*Iéna*, et qu'elle n'avait absolument rien fait pour y pourvoir. Les dépêches adressées au ministère étaient là, parfaitement probantes ; on cherchait en vain les réponses ; il n'y avait pas eu de réponses ; aucune disposition n'avait été prise pour garantir le navire contre un péril qui avait été présenté comme imminent. Cette fois, la Chambre comprenait ; elle se sentait éclairée, troublée, indignée. Des négligences, des retards, des abstentions vraiment extraordinaires lui étaient signalés avec des détails si précis, incontestables et d'ailleurs incontestés, que sa conviction ne pouvait plus hésiter. « Il y a quelque chose de pourri dans le royaume de Danemark, » disait autrefois le prince Hamlet : la Chambre se rendait compte qu'il y avait quelque chose de pourri dans l'administration de la marine, quelque chose qui était assurément antérieur à M. Thomson, mais qui s'était perpétué avec lui ; et lorsque M. Delcassé lui a présenté un ordre du jour « déplorant les négligences funestes relevées à l'occasion de la catastrophe de l'*Iéna*, » il lui était impossible de ne pas le voter. Sa conscience y trouvait un soulagement immédiat dont elle avait grand besoin. Aussi l'ordre du jour a-t-il réuni l'unanimité. Si on s'en était tenu là, comme le demandait M. Delcassé, ce n'est pas seulement M. le ministre de la Marine qui aurait été atteint, c'est le gouvernement tout entier. M. Clemenceau aurait dû suivre M. Thomson dans sa retraite. Mais des sauveteurs ont accouru : ils ont proposé de compléter l'ordre du jour par une phrase où la Chambre se déclarait « confiante dans le gouvernement pour réaliser les réformes nécessaires. » La cause du gouvernement se trouvait ainsi distinguée de celle du ministre de la Marine, et on pouvait sacrifier celui-ci en conservant celui-là. La majorité, jugeant qu'il suffisait d'un bouc émissaire, n'a pas voulu renverser tout le Cabinet. Elle a été retenue sans doute par l'incertitude de ce que serait le lendemain, car, dans cette Chambre en décomposition et comme frappée d'inertie, on n'aperçoit aucun courant propre à nous porter quelque part. Peut-être aussi le vague sentiment des difficultés extérieures et des complications qui peuvent en sortir lui a-t-elle donné à croire que le moment serait mal choisi pour une crise ministérielle, et nous ne disons pas qu'elle ait eu tort.

Mais qui allait remplacer M. Thomson ? Sans doute, un portefeuille unique était peu de chose pour les ambitions et les appétits qui s'impatientent ; toutefois, cela valait mieux que rien, et parmi les cinquante et quelques députés qui se considèrent comme ministrables, chacun estimait que son influence personnelle apporterait au

Cabinet, s'il y entrait, une force infiniment précieuse. Ils s'offraient donc généreusement à M. le président du Conseil. Ceux qui avaient moins d'espoir d'être l'objet de son attention estimaient que si des ministres civils avaient, dans des temps lointains, fort bien réussi à la Marine, les derniers essais qu'on en avait faits avaient été moins heureux et devaient porter M. Clemenceau à faire appel à un amiral. Cette solution aurait effectivement été la plus normale; l'opinion l'aurait bien accueillie, et personne n'aurait osé protester contre elle. Mais M. Clemenceau est un homme à surprises : il a confié le portefeuille de la Marine à un civil qui ne fait pas partie du Parlement. M. Alfred Picard, président de section au Conseil d'État, est connu de tout le monde pour avoir été, avec un plein succès, l'organisateur de l'Exposition universelle de 1900. Il n'était pas, à la vérité, préparé à devenir du jour au lendemain ministre de la Marine; mais nous ne connaissions pas d'homme plus laborieux que lui. Quand on lui confie une affaire, il s'y met tout entier, sans se permettre aucune distraction. Il sera peut-être un ministre excellent; il sera certainement un ministre consciencieux et tout appliqué à sa besogne. Ce choix de M. Clemenceau, qui témoigne de son indépendance, malheureusement intermittente, à l'égard des coteries parlementaires, n'a rien qui nous déplaise, au contraire; mais notre devoir de chroniqueur exact nous oblige à dire qu'il a produit le plus mauvais effet au Palais-Bourbon. Tant d'espérances, dont quelques-unes étaient très âpres, se voyaient déçues! A cette cause d'irritations s'en ajoutait une autre. Si M. Clemenceau avait mis à la Marine un marin, la déception aurait été aussi grande, mais les amours-propres auraient été moins froissés. On aurait dit que M. Clemenceau croyait avoir besoin d'un homme de métier, et qu'il se trompait : du moins son erreur n'aurait jeté aucun discrédit sur le Parlement. Mais prendre un civil et le prendre en dehors de la Chambre, n'est-ce pas déclarer *urbi et orbi* qu'il n'y a pas dans celle-ci, au milieu de tant de prétentions, un seul homme capable de diriger la marine? Voilà donc l'estime que M. Clemenceau fait du Parlement! La majorité le lui pardonnera difficilement. Le choix de M. Picard sera peut-être très heureux pour la marine, et c'est l'essentiel; mais il ne fortifiera pas le Cabinet.

Cependant la majorité hésite à le renverser, et nous avons dit plus haut les raisons de ce sentiment. Le ministère a passé sans péril apparent le cap d'une interpellation qui, conduite autrement, aurait pu être embarrassante pour lui : elle portait sur « l'action du syndicalisme révolutionnaire et la Confédération générale du travail. » Quand nous

disons qu'elle aurait dû être conduite autrement, cela ne veut pas dire qu'elle ait été mal conduite. Elle l'a été par M. Paul Deschanel, avec beaucoup d'éloquence comme à l'ordinaire, et avec une parfaite connaissance du sujet; mais on a laissé M. Deschanel tout seul; il s'était engagé bravement, et personne ne l'a suivi, de sorte que la discussion a été réduite à un dialogue entre lui et M. le ministre du Travail. Le tournoi a été intéressant et brillant, car si M. Deschanel a beaucoup de talent, M. Viviani n'en manque pas : il a une grande virtuosité de parole, qui lui permet de donner le change, au moins pour un moment, sur le vide et sur le creux de sa pensée. On a dit que cette discussion avait été tout académique, ce qui est vrai, si on en juge par sa conclusion, puisqu'elle n'en a pas eu; mais ce qui est beaucoup moins juste si on se reporte au discours de M. Deschanel, qui a posé très nettement les questions dont les esprits sont obsédés : seulement on ne lui a pas répondu. M. Deschanel avait raison de dénoncer le péril grandissant du syndicalisme révolutionnaire. Le gouvernement le voit fort bien et le dénonce même quelquefois; mais il n'ose rien faire pour le combattre, aimant mieux attendre le salut d'un retour de bon sens chez les ouvriers.

Ce retour se fait beaucoup attendre! M. Clemenceau, à la veille de la rentrée des Chambres, a prononcé en province un discours qui le présentait comme probable et prochain : le Congrès de Marseille lui a répondu le lendemain en proclamant l'antipatriotisme et l'antimilitarisme. Bientôt après, un nouveau Congrès s'est réuni à Toulouse. On y a vu face à face et en opposition, d'une part le socialisme révolutionnaire, qui attend tout d'une action violente, de l'autre le socialisme réformiste, politique et parlementaire. Quel est celui des deux qui l'a emporté? Nous serions en peine de le dire. L'ordre du jour voté, œuvre redondante de M. Jaurès, et qui ressemble, à s'y méprendre, à un paragraphe coupé au hasard dans un de ses articles ou de ses discours, dit que tout est bon dans le socialisme, que tout y peut servir suivant l'occasion, la violence révolutionnaire aussi bien que l'action parlementaire, et qu'il faut dès lors se garder d'en rien expurger, mais, au contraire, y tout accepter et y tout approuver. Grâce à cette confusion systématique, l'union s'est faite à Toulouse au détriment de l'unité, et quelques personnes de composition facile ont trouvé là une preuve de sagesse de la part des socialistes qui n'ont excommunié personne. On nous permettra d'être moins admiratif. Les radicaux ont eu aussi leur Congrès : ils l'ont tenu à Dijon, et y ont montré une fois de plus leur faiblesse, nous allions dire leur

lâcheté à l'égard du socialisme révolutionnaire, car, après avoir condamné très sévèrement l'antimilitarisme et l'antipatriotisme, ils ont déclaré qu'ils ne se sépareraient pas des ennemis de la patrie et de l'armée, qu'ils continueraient de faire cause commune avec eux, et qu'ils voteraient pour leurs candidats à l'occasion. Telles sont les dernières manifestations des partis sur lesquels le gouvernement s'appuie ou qu'il se croit obligé de ménager : il l'est en effet par sa composition propre aussi bien que par celle de sa majorité.

Et ces manifestations n'ont pas été seulement verbales : on sait par quels actes la Confédération générale du travail, qui parle moins que M. Jaurès, mais qui agit davantage, a essayé de mettre en pratique les plus funestes doctrines. Tout cela a ému l'opinion, et méritait incontestablement d'occuper la Chambre : cependant, elle s'est bornée à écouter M. Deschanel et M. Viviani, et tout s'est borné à cela, car on peut compter pour peu de chose l'ordre du jour de MM. Colliard et Zevaès qui a été voté par 312 voix contre 53, avec 185 abstentions. Cet ordre du jour se bornait à approuver les déclarations du gouvernement. Le reproche qu'on pourrait adresser à M. Paul Deschanel est de n'en avoir pas lui-même présenté un. Sans doute il aurait été battu, mais qu'importe? Il aurait donné une sanction parlementaire à son interpellation. Quant à son discours, il contenait des choses excellentes, et on ne peut pas dire qu'il ait manqué de conclusion, puisque, après avoir dénoncé la propagande syndicaliste révolutionnaire, il demandait, pour la conjurer, « une organisation rationnelle du travail avec toutes les institutions qu'elle comporte ; l'extension de la capacité syndicale ; la protection de la liberté du travail ; un statut pour les agens de l'État ; des garanties relatives aux services publics ; la lutte contre la violence et contre une propagande scélérate. » Le jour où toutes ces conditions seraient remplies, il y aurait un changement profond dans notre situation intérieure. M. Deschanel n'a pas proposé formellement la suppression de la Confédération générale du travail : il a laissé ce soin à M. Pugliesi-Conti, qui s'en est d'ailleurs acquitté avec fermeté. Nous reconnaissons que c'est là une question délicate. Un point pourtant est hors de doute, puisque nous avons pour l'éclairer la déclaration formelle de M. le ministre du Travail, c'est qu'on peut dissoudre la fameuse Confédération, ou plutôt qu'on le pourra quand on le voudra. Nous n'en avons jamais douté ; mais nous ne doutons pas davantage qu'on ne le voudra pas, aussi longtemps qu'il y aura dans le ministère un socialiste aussi qualifié que M. Viviani. Quelle raison a-t-il donnée

contre cette mesure? Il a dit que la Confédération, si elle était dissoute, se reformerait aussitôt sous un autre nom; qu'à défaut de la loi de 1884 sur les syndicats professionnels, la loi de 1901 sur les associations lui en fournirait le moyen, et que, dès lors, on aurait donné un coup d'épée dans l'eau. Nous répondrons que, en accomplissant un pareil acte, le gouvernement aurait manifesté une opinion et une volonté, ce qui n'est jamais tout à fait inutile. Sa volonté serait-elle déjouée, si elle était très forte, aussi facilement que l'a dit M. Viviani? Nous avons de la peine à le croire. Supposons qu'au lieu d'avoir affaire à la Confédération générale du travail, le gouvernement se trouve en présence d'une association politique ou religieuse qui lui déplaise, — et qu'il ne craigne pas, — nous parierions volontiers qu'après l'avoir supprimée, il trouverait fort bien le moyen de l'empêcher de se reformer. Mais il a peur de la Confédération du travail, et il l'avoue modestement, lorsqu'il dit qu'on ne pourrait pas la frapper, même si elle se mettait dans son tort encore plus formellement qu'elle ne l'a fait encore, sans former contre le gouvernement, contre la Chambre, contre la République, « le bloc de la résistance ouvrière, » qui comprendrait les bons et les mauvais, les réformistes et les révolutionnaires, les partisans de l'évolution pacifique et ceux de la catastrophe provoquée par la violence. Tous se réuniraient contre ce qu'ils regarderaient comme une agression, et les conséquences seraient redoutables. S'il en est ainsi, nous sommes bien malades!

Cette partie du discours de M. le ministre du Travail n'est autre chose que l'aveu de l'impuissance gouvernementale et de la faillite de la loi. Nous ne nions pas que M. Viviani n'ait donné, en passant, quelques bons conseils au monde du travail; nous doutons toutefois que la Confédération générale du travail se les applique et les suive. Elle sort fortifiée de cette discussion où on lui a dit qu'on ne voulait rien faire contre elle, et qu'on se contenterait de poursuivre individuellement ses membres pour les délits individuels qu'ils pourraient commettre. Mais c'est une question de savoir si la Confédération générale ne commet pas des délits collectifs, et même si les délits commis par ses membres, en tant que tels, ne prennent pas un caractère nouveau qui exigerait une répression plus énergique. Il y a peut-être, à ce point de vue, une lacune dans la loi : il serait urgent de la combler. Malheureusement on s'est tu surtout dans la discussion.

Nous ne dirons rien aujourd'hui de l'impôt sur le revenu, sinon

qu'on le discute le matin devant des banquettes vides; et cependant la Chambre en est à un des points les plus importans de la loi, celui-qui établit un impôt sur les bénéfices agricoles. On ne saurait contester à cet impôt le fait d'être nouveau, ce qui jette déjà sur lui un préjugé défavorable, et il ne sert à rien de soutenir qu'il en remplace d'autres qu'on a supprimés, car cela n'est pas vrai. L'impôt foncier subsiste sous le nom d'impôt sur les propriétés bâties et d'impôt sur les propriétés non bâties, et quant à l'impôt personnel-mobilier et à l'impôt sur les portes et fenêtres, qui étaient en réalité dans notre système fiscal un impôt général sur l'ensemble du revenu, ils trouvent largement leur équivalent dans l'impôt complémentaire. Aussi l'impôt sur les bénéfices agricoles est-il très impopulaire, et s'il est indispensable au système de M. Caillaux qui, frappant successivement toutes les sources de revenus, ne peut pas faire d'exception pour celle-là, il condamne le système lui-même. M. Caillaux s'est appliqué, pendant les vacances, à la recherche d'un texte qui atténue, sans les supprimer, quelques-uns des inconvéniens les plus lourds de l'impôt, et l'initiative parlementaire, renchérissant sur la sienne, a produit un grand nombre d'amendemens que la Commission étudie en ce moment. Le dernier texte du ministre et les amendemens ont tous pour objet de rendre l'impôt moins odieux en y introduisant des inégalités qui lui enlèvent sa seule excuse, à savoir le caractère de justice que lui attribuait son auteur. La Chambre a accepté le principe de l'impôt, en se réservant sans doute d'en détruire l'équilibre encore un peu plus que ne l'avait fait M. Caillaux, et c'est là qu'on en est. Dans l'avenir il arrivera de deux choses l'une : ou bien les autres revenus réclameront très légitimement qu'on leur applique la même échelle fiscale qu'aux bénéfices agricoles, ou bien on appliquera peu à peu aux bénéfices agricoles la même échelle qu'aux autres revenus. Dans le premier cas, la réforme ne produira pas ce qu'on en attend, et le budget sera cruellement en déficit. Dans le second, on aura trompé les agriculteurs en leur faisant espérer des avantages, des privilèges, des dégrèvemens qu'on leur accordera en effet pour faire voter la loi, mais qu'on leur enlèvera le lendemain, ou le surlendemain.

La lumière ne s'est pas faite depuis quinze jours du côté de l'Orient : le plus sage est de réserver son opinion sur des événemens embrouillés dont il est impossible de prévoir comment ils évolueront. Sera-ce dans le sens d'une conférence ? Sera-ce dans un autre? Les

plus habiles prophètes, s'il y en a d'habiles, seraient bien embarrassés pour le dire. Au premier moment, l'idée d'une conférence s'est présentée à la fois à beaucoup d'esprits, et nous continuons de souhaiter qu'elle se réalise sans y attacher toutefois une importance absolue. Ce qui est important, c'est que l'Europe se prononce sur les atteintes qui ont été portées au traité de Berlin, et qui ne peuvent passer qu'avec son consentement du domaine des faits dans celui du droit. Mais elle peut se prononcer sous des formes différentes, et une conférence n'est pas indispensable pour cela. Elle n'en reste pas moins très désirable, parce qu'elle fournit à l'Europe le meilleur moyen, le plus naturel, le plus logique, le plus convenable, nous dirions volontiers le plus adéquat aux circonstances, de remanier conformément à ces circonstances l'œuvre qu'elle avait solennellement accomplie il y a trente ans. C'est bien le moins qu'il faille une conférence pour modifier l'œuvre historique d'un grand congrès.

Malheureusement une indiscrétion a été commise, sans qu'on sache par qui, sans qu'on sache comment, qui a fait perdre du terrain à la Conférence. M. Isvolski, après avoir passé quelques jours à Paris, est parti pour Londres en vue d'arrêter avec sir Ed. Grey le programme des questions qui lui seraient soumises, si elle se réunissait, et, au moment où il quittait Londres pour revenir à Paris, l'agence Havas a publié ce programme qui a été aussitôt reproduit par les journaux du monde entier : divulgation déplorable, d'abord, parce qu'elle donnait au programme l'apparence d'un projet déjà arrêté, alors qu'il n'était qu'une première esquisse qui devait être soumise aux autres puissances, et notamment à la Turquie, pour être l'objet d'une entente avec elles ; ensuite, parce qu'il y a tout lieu de croire que le texte publié était inexact sur plus d'un point. L'effet a été des plus fâcheux, et il devait l'être. Le programme était trop long ; il touchait à trop de questions à la fois ; il devait inquiéter quelques puissances ; peut-être aussi devait-il éveiller les susceptibilités de certaines autres, qui n'avaient pas encore été consultées au moment où il était publié, comme un texte arrivé déjà à un point de perfection assez avancé. Nous ne rechercherons pas les impressions qu'on a pu en éprouver ici ou là ; il suffira de dire qu'à Constantinople elles ont été très défavorables : or, puisqu'on ne pouvait pas s'entendre avec tous les gouvernemens à la fois, c'est avec la Porte, la principale intéressée, qu'on aurait dû le faire tout d'abord. Pourquoi ne l'a-t-on pas fait ? Quoi qu'il en soit, le mécontentement a été général et, dans certains milieux, très vif. Le bruit s'est répandu que telle ou telle puissance se refuse-

rait à aller à la Conférence, dont la probabilité a singulièrement baissé du jour au lendemain au thermomètre diplomatique. En même temps, un autre bruit courait, à savoir que la Porte armait, et qu'elle avait déjà donné des ordres de mobilisation. La Bulgarie, disait-on, en faisait autant de son côté. Le danger de guerre est apparu subitement à tout le monde, et tout le monde en a été alarmé. Ce sentiment, très respectable à coup sûr, a produit un bon effet. Il est certain que la Porte avait donné des ordres de mobilisation ; mais, soit qu'elle ait reculé spontanément devant les conséquences d'une pareille mesure, soit qu'elle ait suivi de bons conseils, elle les a rapportés. La Bulgarie a protesté de son côté qu'elle n'avait jamais eu l'intention de provoquer la Turquie, et qu'elle désirait vivre avec elle en bon voisinage. De part et d'autre, les dispositions ont paru plus conciliantes et, l'idée de la Conférence ayant provisoirement perdu de son prestige, on a pensé que le moment était opportun pour entamer des négociations directes entre la Bulgarie, l'Autriche et la Turquie. Si elles se mettaient d'accord, qu'aurait eu à dire l'Europe ? Elle n'aurait pas pu se montrer plus ottomane que la Porte; elle n'aurait eu qu'à consacrer ce qui aurait été convenu entre les puissances spoliatrices et la puissance spoliée. Cette conséquence n'est pourtant pas d'une rigueur parfaite. L'Europe, au Congrès de Berlin, a concilié ses propres intérêts avec un certain équilibre oriental, et elle a le droit incontestable de veiller à ce que cet équilibre soit maintenu, ou à ce qu'il ne soit modifié que dans des conditions où ses intérêts continueraient de trouver une suffisante sauvegarde. Il n'en est pas moins vrai qu'un accord direct entre Constantinople, Vienne et Sofia aurait eu un très grand poids. Mais il ne s'est pas fait. On a dit d'abord que les négociations avaient été rompues, puis qu'elles avaient été interrompues. Quoi qu'il en soit, après l'éclipse provisoire de l'idée d'une conférence, on a dû enregistrer l'échec des négociations directes, et la Conférence a regagné aussitôt dans l'opinion quelque chose de ce qu'elle y avait perdu. Les dépêches de Constantinople ont annoncé que la Porte s'y ralliait de nouveau. Quelles avaient été les exigences de l'Autriche et celles de la Bulgarie ? On ne le sait encore qu'imparfaitement; les nouvelles sont contradictoires et obscures. Mais, quelles qu'elles aient été, ces exigences n'ont pas été admises à Constantinople : il fallait donc trouver une nouvelle manière de procéder, ou revenir à l'ancienne, c'est-à-dire à la Conférence. Et on en est là.

A Vienne, on a accusé le gouvernement anglais d'avoir fait échouer les négociations directes, et la presse a même mis beau-

coup de violence dans cette accusation; mais peut-être, à Londres, accuse-t-on le gouvernement autrichien de s'être proposé, non seulement d'enterrer la Conférence après l'avoir rendue inutile, mais même d'avoir voulu se passer, sous quelque forme que ce soit, du consentement européen à l'annexion de l'Herzégovine et de la Bosnie : celui de la Porte aurait suffi. La fatalité des choses, aggravée par la maladresse des hommes, — qui a été grande, — semble s'appliquer à mettre en opposition les deux groupemens européens que tout le monde connaît : nous n'avons pas besoin de dire combien cela est fâcheux, et quelles conséquences plus fâcheuses encore pourraient en résulter, si on n'y veillait avec une attention toujours prudente. M. Isvolski, après avoir promené à travers l'Europe une négociation ambulante qui avait le défaut de ne pouvoir pas être poursuivie en même temps sur tous les points essentiels, s'est enfin rendu à Berlin. Il était temps, car Berlin commençait à se sentir un peu négligé, et on sait de reste qu'il n'aime pas à rester sous cette impression. Nous ignorons encore à quel résultat ont abouti les conversations du ministre russe avec M. de Bülow et M. de Schœn. L'Allemagne, en dehors des intérêts particuliers qu'elle a en Orient, est aux prises avec un problème délicat : elle doit complaire à la fois à l'Autriche, son alliée, et à la Porte, sa grande amie, qu'elle a affecté, dans ces dernières années, de prendre sous son aile puissante. L'empereur Guillaume aimait à se donner partout comme le protecteur de l'Islam : il y trouvait d'ailleurs son profit. Mais ces deux attitudes sont difficiles à concilier depuis que l'Autriche a dépouillé la Porte et que, entre les deux pays, s'est posée une question presque insoluble. Nous saurons sans doute bientôt si la Russie et l'Allemagne se sont entendues, et comment, dans les conversations de M. Isvolski et de M. de Schœn. Que sortira-t-il de ces conversations? Une complication de plus, ou un dénouement? Peut-être, à tout prendre, n'en sortira-t-il rien du tout, s'il est vrai, comme le dit *la Gazette de Francfort*, qu'en ce qui concerne la Conférence, l'Allemagne est décidée à faire ce qui plaira à l'Autriche, et, en ce qui concerne les « compensations, » ce qui conviendra à la Turquie.

Francis Charmes.

Le Directeur-Gérant,

Francis Charmes.